iniverselles

e Eglise en porte-à-faux

itonome

هكذا من الأصل

Le Monde

Le Monde des livres
Francesco Biamonti, de terre et de mer
pages I à XII

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16065 – 7 F — VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Spécial budget 1997

■ **IMPÔTS.** La première phase d'une baisse de l'impôt sur le revenu sera constituée par une modification du barème en faveur des contribuables les plus et les moins imposés. L'allègement global serait de 25 milliards de francs en 1997.

■ **PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX.** Aux mesures fiscales s'ajouteront des dispositions qui figureront dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Ainsi, l'élargissement de l'assiette de la CSG fera entrer 7 milliards de francs dans les caisses des organismes sociaux.

■ **FONCTIONNAIRES.** La *compression des dépenses, qui ne* devront pas dépasser celles de 1996, se traduit notamment par le non-remplacement de 5 599 fonctionnaires.

Lire pages 8 à 11 et notre éditorial page 18

Jacques Chirac a accueilli Jean Paul II au nom de « la France républicaine et laïque »

Le pape invite les catholiques à dialoguer avec « les autres composantes de la nation »

ACCUEILLANT Jean Paul II, jeudi 19 septembre à Tours, Jacques Chirac s'est exprimé au nom de *« la France républicaine et laïque ». « La France républicaine et laïque,* a-t-il notamment déclaré, *la France de la Déclaration des droits de l'homme, respectueuse des croyances et des convictions de chacun, respectueuse de tous les cultes et de leur libre expression, mais la France aussi, vieille nation façonnée par l'histoire et l'esprit, demeure fière de ses racines. »* Le chef de l'Etat a cependant souligné que de nombreux *« filles et fils »* de ce pays *« se reconnaissent aujourd'hui dans le message évangélique ».*

Le président de la République a ainsi voulu répondre à ceux qui reprochent à l'Etat sa participation aux diverses manifestations marquant l'anniversaire du baptême de Clovis et son soutien à la cérémonie qui le commémorera à Reims, dimanche 22 septembre, en présence du pape. M. Chirac a aussi souligné que *« la conversion du roi païen »* avait scellé *« l'union des peuples franc et gaulois »* et tissé *« des liens étroits entre l'Eglise et une France en devenir ».* S'adressant à Jean Paul II, il a rendu hommage à *« l'inlassable pèlerin de l'absolu qui, sans cesse et partout, en appelle à l'homme, à sa dignité, à sa générosité, à sa grandeur, et qui travaille pour la paix ».*

Dans son premier discours en France, Jean Paul II a souhaité que la commémoration du baptême de Clovis se déroule *« sans confusion »*, dans le respect *« des sensibilités et des croyances ».* Il a aussi invité les catholiques à dialoguer avec *« les autres composantes de la nation, spécialement avec les membres des autres confessions chrétiennes, de la religion juive et de la religion musulmane ».*



Lire page 6

Affaire Papon : un arrêt historique qui accable les fonctionnaires de Vichy

L'ARRÊT de la chambre d'accusation de Bordeaux renvoyant Maurice Papon devant la cour d'assises pour crimes contre l'humanité est extrêmement sévère à l'égard de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. *« Il ressort de très nombreux éléments du dossier que Maurice Papon, dès les premières opérations menées contre les juifs, a acquis la conviction que l'arrestation, la séquestration et la déportation vers l'Est* [des juifs] *les conduisaient inéluctablement à la mort ».* La cour estime également qu'*« il ne ressort de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance ». Le Monde* publie les principaux extraits de cet arrêt historique.

Lire pages 12 et 15

■ L'euro à marche forcée

Les Quinze vont proclamer l'irréversibilité de la marche vers la monnaie unique. p. 2

■ M. Barzani et l'Occident

Le chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), allié à Bagdad, renoue avec les Etats-Unis. p. 4

■ Le campus de Ker-Lann critiqué

Un rapport stigmatise le campus « de luxe » *d'Ille-et-Vilaine*, au sud de Rennes. p. 13

■ Négociations chez Moulinex

Pour limiter les licenciements secs en Normandie, la direction de Moulinex propose des réductions du temps de travail qui impliqueraient que les ouvrières restent à leurs postes jusqu'à minuit. p. 20

■ Le Pen (suite)

« Ne laissez pas Le Pen incarner la France » : un point de vue de l'écrivain Max Gallo. p. 16

■ La voile en montagne

Le parapente, mode d'emploi. p. 27

■ Otto Dix ou l'épouvante

A Colmar, une exposition éclaire les relations du peintre allemand avec les maîtres anciens. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 920 - 7,00 F

Les professeurs américains moins bien formés que les vétérinaires

WASHINGTON
de notre correspondante

« La réponse à l'ensemble de nos problèmes nationaux se résume à un seul mot : l'éducation », disait le président Lyndon Johnson. Trente ans ans plus tard, Bill Clinton ne le démentirait pas, qui a fait de l'éducation l'un des grands thèmes de sa campagne électorale.

Mais lorsque Bill Clinton prône une amélioration du niveau d'éducation de ses compatriotes pour mieux franchir le cap du XXIe siècle, c'est des élèves qu'il parle. Or, si l'on en croit le rapport que vient de publier une commission indépendante composée de gouverneurs, de responsables de l'éducation et de chefs de grandes entreprises, il faudrait plutôt s'occuper des enseignants. Selon la commission nationale sur l'enseignement et l'avenir de l'Amérique, plus d'un quart des professeurs américains du secondaire n'ont pas le niveau de formation requis au moment où ils prennent leur poste. La formation des enseignants, accuse le rapport, est *« une honte nationale ».*

Non seulement moins de la moitié des écoles supérieures qui forment les enseignants répondent aux critères professionnels théoriquement exigés mais, ces dernières années, pour faire face à une demande en hausse, 50 000 professeurs ont été lâchés sur le marché chaque année sans avoir terminé leurs études. En Californie, par exemple, 51 % des professeurs de mathématiques du secondaire et 33 % des professeurs d'éducation physique n'ont pas été formés pour cette discipline. A l'échelle nationale, 40 % des professeurs de mathématiques n'ont pas le niveau requis, et trois enseignants sur dix quittent leur emploi au bout de cinq ans.

La formation des enseignants relève de la compétence des Etats et non pas de l'Etat fédéral. Or, relève la commission, *« la majorité des Etats accordent plus d'attention aux qualifications des vétérinaires qui traitent les chiens et les chats de l'Amérique qu'à celles des gens qui sont chargés de l'éducation de nos enfants et de notre jeunesse ».* Voilà donc le maillon manquant dans le mouvement de réforme de l'enseignement lancé il y a une dizaine d'années : la plupart des études publiées récemment n'ont pas, en effet, relevé d'améliorations notables dans le niveau scolaire des jeunes Américains. Ce niveau reste généralement en deçà de celui du monde industrialisé, malgré les efforts entrepris à la suite de la publication en 1983 d'un autre rapport alarmant, *Une nation en danger.*

Le constat de la commission nationale sur l'enseignement, dont les travaux ont été financés par des fondations privées, confirme les inquiétudes de l'opinion publique américaine. Selon les sondages, l'éducation figure au premier rang des préoccupations des électeurs, qui estiment qu'il est de plus en plus difficile de trouver de bons établissements scolaires.

Dans le concert des critiques du système scolaire, des voix discordantes se font pourtant entendre. Pour ces dissidents, ce n'est pas la qualité de l'enseignement qui a baissé, c'est l'environnement social. Selon cette thèse, si l'école ne produit pas les résultats escomptés, c'est parce que la société civile n'accepte pas d'y investir beaucoup d'argent et qu'elle tolère la dégradation du tissu social.

Sylvie Kauffmann

La belle jeunesse de la vie

D'OÙ VIENT la vie ? Est-elle la conséquence normale de la formation et de l'évolution de la Terre ou, au contraire, le fruit d'un ensemencement de notre planète par des météorites porteuses de ces molécules complexes nécessaires à son éclosion ? Est-elle apparue plus tôt qu'on ne l'imaginait ? Sur ces hypothèses, les chercheurs bataillent ferme, comme le font les paléontologues et les biologistes sur l'âge des premiers organismes vivants. Pour la *biologie moléculaire*, l'ancêtre commun à toute vie actuelle n'aurait pas plus de deux milliards d'années, alors que la paléontologie affirme que des fossiles ont colonisé les côtes ouest de l'Australie un milliard d'années seulement après la naissance de la Terre, ce qui en ferait des vieillards de quelque 3,5 milliards d'années.

Lire page 25

POINT DE VUE

L'or nazi et l'actualité

par David Cesarani

UNE question intrigue dans les récentes « révélations » sur l'attitude des banques suisses durant et après la seconde guerre mondiale : pourquoi a-t-il fallu si longtemps pour que ce chapitre particulier de l'histoire fasse la « une » des journaux ? Le tapage en dit long, aussi, sur nos rapports avec le passé.

Comme bien des questions récentes sur la période nazie, celle-ci s'articule autour de « secrets » et de documents « nouveaux ». Il en va de même d'autres sujets de polémique portant sur les restitutions de biens ou compensations, comme la détention par la Russie des œuvres d'art volées.

Le puissant intérêt que suscitent ces questions porte à penser que les générations pour lesquelles la guerre est de l'histoire lointaine établissent plus facilement un rapport avec elle par le sensationnel et le rapprochement avec certains sujets de préoccupation actuels, comme la probité en matière financière.

Il existe, naturellement, nombre de raisons ordinaires pour que certains épisodes de l'histoire restent occultés des années durant, en Grande-Bretagne notamment, qui a une tradition du secret officiel.

L'Histoire ne peut s'écrire dans toute sa dimension que lorsque les chercheurs ont accès à l'ensemble des documents, y compris les rapports de l'époque, Mémoires, récits oraux et archives officielles qui ne peuvent être consultés qu'après délai. Les informations des services de renseignement sont les dernières à être rendues publiques, mais elles n'ajoutent en général guère plus que des détails.

La question de l'or nazi est un de ces cas. La documentation officielle relative à la mainmise financière de l'Allemagne nazie et à la recherche de l'or volé a été divulguée en Grande-Bretagne à la fin des années 70, et rapidement utilisée par les historiens de l'économie qui travaillaient sur les années de guerre.

Lire la suite page 17

David Cesarani est professeur d'histoire juive moderne à l'université de Southampton et directeur de la Wiener Library de Londres.

L'Italien de la Coupe Davis


ADRIANO PANATTA

EN 1976, Adriano Panatta avait enchanté les amateurs de tennis en gagnant successivement les Internationaux de Roland-Garros et la Coupe Davis. Vingt ans après, devenu capitaine de l'équipe italienne, il va tenter de conduire ses joueurs à la victoire en demi-finale de la compétition sur l'équipe de France, du vendredi 20 au dimanche 22 septembre à Nantes. Mais les joueurs de Yannick Noah auront l'avantage d'opérer sur une surface rapide peu favorable aux Italiens.

Lire page 26

EUROPE Les ministres des finances des Quinze se réunissent, samedi 21 septembre, à Dublin pour peaufiner les mécaniques de la future Union monétaire. Sous présidence de l'Eire, ce Conseil, « Ecofin », chargé de préparer le sommet européen dans la capitale irlandaise en décembre, va ainsi réaffirmer que la future monnaie européenne verra le jour, comme prévu, le 1er janvier 1999. ● THEO WAIGEL, le ministre allemand, a réaffirmé le 18 septembre à Bonn que le Conseil européen ne devait pas avoir le pouvoir d'interpréter les règles de discipline que les Etats participant à l'UEM s'engageront à suivre. ● LE SOMMET CIG du 5 octobre, l'autre grand rendez-vous de la rentrée, qui doit permettre aux chefs d'Etat et de gouvernement de relancer les négociations sur les aspects politiques de l'Union, suscite plus d'inquiétude. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

Les Quinze vont proclamer que la marche vers la monnaie unique est irréversible

Les ministres de l'économie et des finances se réunissent à Dublin, Samedi 21 septembre, pour peaufiner la mise en place de l'euro. Ils s'efforceront de délivrer aux opinions un nouveau message d'optimisme

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Eviter l'erreur. En dépit du caractère apparemment technique de son ordre du jour, la réunion informelle que tiendront, samedi 21 septembre, les ministres de finances des Quinze à Dublin, répétition générale avant le sommet européen de décembre, est de nature éminemment politique. Les ministres, en constatant qu'ils sont d'accord, ou tout près d'un accord, sur le pacte de stabilité budgétaire – un des éléments majeurs du fonctionnement quotidien de la future Union économique et monétaire (UEM) – ainsi que sur le nouveau SME (système monétaire européen) – le mécanisme de change qui liera le « bloc euro » à ceux qui n'ont pas encore accédé à la troisième étape de l'UEM –, confirmeront leur plein engagement en faveur de la monnaie unique.



Aux yeux des marchés financiers, des banques, des grandes entreprises, qui ont déjà largement commencé à investir pour se préparer à la venue de l'euro, cet engagement était, en fait, considéré comme acquis depuis le conseil européen de Madrid, en décembre 1996, lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement avaient approuvé le scénario de passage à la monnaie unique. Mais une double incertitude continuait à peser sur sa réalisation, au moins à la date fixée par le traité de Maastricht, le 1er janvier 1999. D'abord, le risque de panne conjoncturelle, qui, anéantissant les efforts accomplis, aurait empêché les candidats à la monnaie unique de remplir les fameux critères de convergence fixés par le traité. Ensuite, celui d'un accident social majeur reflétant la colère des citoyens devant la dégradation persistante de la situation de l'emploi. Les ministres ont prévu de consacrer leur déjeuner à faire le point sur la situation économique. Leur intention est de transmettre à l'opinion un message de confiance : le rebond de l'activité pronostiqué pour le second semestre est bel et bien là, et la monnaie unique sur les rails. Samedi, puis en décembre, les Quinze, ne se contentant plus de constater des progrès vers un objectif toujours aléatoire, vont proclamer que la marche vers l'union monétaire, lancée en 1988 pour compléter le marché unique et donner un élan nouveau au processus d'intégration, est désormais irréversible. Pour présomptueux que soit encore le message, ils seront crus.

Et c'est le climat d'ensemble de l'Union qui pourrait s'en trouver transformé. On devine déjà que le sommet extraordinaire du 5 octobre, convoqué, à l'initiative de la France et de l'Allemagne, pour donner un élan nouveau à la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de compléter le traité de Maastricht, trouvera là une meilleure chance de produire des résultats.

Il a fallu aux promoteurs du projet une certaine constance pour ne pas dévier du chemin tracé. Il y a un an, en marge du conseil européen extraordinaire de Majorque, Malcom Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, exerçait son ironie sur les naïfs qui croyaient encore que la monnaie unique avait une chance de voir le jour. Il faut donc se méfier de l'emphase. Mais exagèrent-ils, ceux-là qui, tel Jacques Santer, président de la Commission, mardi devant le Parlement européen, observent que *« la monnaie unique doit être considérée désormais comme acquise »* ?

C'est à l'occasion de la rencontre des ministres de l'économie et des finances, en avril à Vérone, que les Quinze ont approuvé les lignes directrices du pacte de stabilité monétaire, entre les pays qui adopteront la monnaie unique et ceux qui s'apprêtent à le faire, et le pacte de stabilité budgétaire, souscrit par les seuls pays participant à l'euro. Le premier est pratiquement « bouclé », avec comme objectif d'interdire que l'UEM, au lieu de rassembler, divise l'Union, élargisse le fossé entre une élite et des candidats malheureux et frustrés qui peinent à la rejoindre. Le tableau d'une Union coupée en deux, brossé par John Major il n'y a pas longtemps encore, ne correspond à aucune réalité. Il suffit d'observer l'ardeur avec laquelle des pays comme l'Espagne ou l'Italie aspirent à se qualifier rapidement.

Le rebond de l'activité pronostiqué pour le second semestre est bel et bien là, et l'UEM sur les rails

Le dispositif sur lequel les ministres vont s'entendre facilitera la transition. Il prévoit l'adoption par les aspirants à la monnaie unique de contrats de convergence destinés à guider leurs efforts. Il organise la mise en place d'un SME renforcé, où la Banque centrale européenne jouera un rôle majeur, et dont l'objet sera d'assurer la stabilité des changes sur l'ensemble du territoire de l'Union. Un SME où les réalignements des parités interviendront, de façon concertée, dès que nécessaire, et qui devrait donc interdire ces dévaluations sauvages, dont l'industrie française, assumant péniblement son franc fort, a une sainte horreur.

Le pacte de stabilité budgétaire est le fruit de la méfiance que suscite, dans l'opinion publique allemande, l'abandon du deutschemark au profit de l'euro. Dire qu'il a été imposé par Bonn, qu'il préfigure une gestion de la monnaie unique fixée de manière obsessionnelle sur la stabilité des prix, peu soucieuse de croissance et d'emploi, relève du procès d'intention. En vérité, personne n'a contesté le bien-fondé du projet lorsque Theo Waigel, le ministre allemand des finances, l'a pour la première fois soumis à ses collègues. *« Le pacte de stabilité, c'est la clé du bon fonctionnement de l'union monétaire »*, aime à dire Yves Thibault de Silguy, commissaire chargé des affaires monétaires, ancien bras droit d'Edouard Balladur à Matignon. L'UEM, c'est presque une évidence, exige des pays de l'euro le maintien d'une discipline budgétaire. Les contraintes résultant du pacte permettront de faire la police. Leurs modalités doivent encore être précisées, mais du côté français on veut croire que M. Waigel, partisan d'une extrême rigueur, mettra de l'eau dans son vin. Tel que l'exercice se dessine, ce pacte ne s'apparentera pas à un carcan, et le « conseil de stabilité » proposé par les Français (amorce de ce projet de gouvernement économique dont on parlait déjà avant Maastricht) ne limitera pas son rôle à une surveillance tatillonne d'une inflation dont, au reste, on nous dit qu'elle est défunte.

Ph. L.

COMMENTAIRE

CONSTANCE

Les réunions de Dublin, la rencontre des ministre de l'économie et des finances, samedi, puis le Conseil européen de décembre, ouvrent une ère nouvelle, celle de la monnaie unique, qui, sauf accident de plus en plus improbable, entrera en vigueur à la date prévue, le 1er janvier 1999.

Cet événement majeur peut être légitimement salué comme une victoire de la constance, et Jacques Chirac y a pris, depuis son élection, une large part. Sans même s'attarder sur le sabotage permanent des britanniques, le projet a dû subir, surtout en France, les critiques des partisans de *« l'autre politique »*. Ils dénonçaient le caractère déflationniste de l'effort de réduction systématique des déficits qui était poursuivi, plaidaient pour le décrochage du franc par rapport au mark, afin de permettre des réductions audacieuses des taux d'intérêt.

Constatant le marasme et le chômage, Philippe Séguin fait valoir qu'il existe toujours une politique alternative. Mais tout changement de politique aurait provoqué une réaction brutale des marchés, la hausse des taux d'intérêt à long terme, rassemblant les conditions d'une asphyxie que l'on prétendait vouloir éviter.

La monnaie unique, complément naturel du marché unique, représentera d'entrée de jeu un avantage considérable pour nos entreprises, donc pour l'emploi, en facilitant le commerce, les investissements, les coopérations, en interdisant les dévaluations compétitives. Bon nombre de syndicalistes, qui la réclament, l'ont compris. Elle est, à ce titre, une fin en soi. Elle pourra offrir bien davantage si les gouvernements ont l'ambition d'en faire l'instrument d'une politique dynamique. Considérer qu'on s'écarte déjà d'une telle pratique, parce qu'on met l'accent sur la nécessité de maintenir une vraie discipline budgétaire, relève du procès d'intention.

Philippe Lemaître

Bonn trouve que l'Europe coûte trop cher

BONN
de notre correspondant

« L'Allemagne paiera » : cette formule ancienne est-elle toujours d'actualité en 1996 ? Les dirigeants allemands dénoncent de plus en plus vivement l'actuel mode de financement de l'Union européenne. Ils sont las d'être considérés comme les « trésoriers de l'Europe » – même si ce terme, employé il y a plus de quinze ans par l'ancien chancelier Helmut Schmidt, est soigneusement évité depuis lors. *« Nous voulons que la contribution financière de nos partenaires européens au budget européen augmente. La contribution de l'Allemagne ne pourra certainement pas baisser, notamment à cause du coût de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale, mais c'est à nos partenaires de faire un effort désormais »* : ainsi s'est exprimé, mercredi 18 septembre à Bonn, le ministre des finances allemand Theo Waigel, à l'occasion d'un discours prononcé devant la prestigieuse fondation Ludwig Erhard.

C'est la première fois que le ministre des finances s'exprime de manière aussi claire sur le sujet. D'autres que lui, et notamment les dirigeants de certains Länder comme la Bavière, protestent régulièrement contre les dépenses excessives de l'Allemagne pour l'Europe – cette antienne est même devenue un grand classique du registre anti-Bruxelles. A l'approche des négociations sur la réforme des finances européennes, qui doit avoir lieu en 1999, Bonn choisit de prendre date et avertit ses partenaires : *« Le budget européen doit rester finançable »*, selon Theo Waigel.

PRIORITÉ À L'AUSTÉRITÉ FINANCIÈRE

Le ministre allemand s'est par ailleurs une nouvelle fois exprimé sur le « pacte de stabilité » qui doit permettre la gestion à long terme de la monnaie unique, si possible grâce à l'addition d'un *« accord supplémentaire »* adjoint au traité de Maastricht. Il a lancé un avertissement à peine voilé aux dirigeants français sur un des aspects les plus importants de ce « pacte », à savoir la répartition des compétences entre Conseil européen, Commission de Bruxelles et Banque centrale européenne : *« Il est inacceptable que le Conseil européen ait la compétence de décider de la marche à suivre en cas de déficits excessifs des pays membres de l'Union monétaire. Ce serait la porte ouverte à l'arbitraire politique. »*

Theo Waigel, qui n'a pas de mots assez durs pour dénoncer la fantaisie dépensière des autres pays européens (*« les programmes qu'on nous propose ressemblent à du Michel-Ange ou du Raphaël..., c'est très joli mais nous n'en voulons pas »*), fait de l'austérité financière européenne une de ses priorités et annonce d'emblée : *« Sans notre contribution nette au budget européen, nous remplirions sans problèmes les critères du traité de Maastricht. »*. Autrement dit : si nous ne sommes pas prêts pour la monnaie unique, c'est à cause de l'Europe...

Chaque année, l'Europe redistribue de l'argent des pays riches aux pays pauvres de l'Union. Dans cette enveloppe, qui est celle des transferts nets européens, la part de l'Allemagne atteint aujourd'hui 60 % à 70 %. La différence entre les sommes versées et les sommes reçues de Bruxelles atteint 10 milliards d'écus par an, autrement dit un solde négatif qui représente 0,6 % du PIB allemand. D'ici à 1999, l'Allemagne entend tout faire pour convaincre ses partenaires européens qu'il faut corriger ce déséquilibre.

Il n'empêche : pour Theo Waigel, *« l'Allemagne est la première à tirer profit de l'Europe, et je ne laisserai personne dire qu'il faut revenir en arrière : grâce à l'Europe, et même si tout le monde n'aime pas les Allemands, nous ne sommes plus entourés d'ennemis, mais de partenaires (...). Nous avons réussi à convaincre nos partenaires européens d'adopter notre modèle d'économie sociale de marché, et, cela, c'est un énorme succès »*. Un discours résolument partagé par la majorité de la classe politique allemande d'aujourd'hui.

Lucas Delattre

La France et l'Allemagne cherchent à relancer l'union politique sans braquer leurs partenaires

POUR LA DEUXIÈME année, le président de la Commission européenne a prononcé, le mercredi 18 septembre, un *« discours sur l'état de l'union »*, devant le Parlement européen. Jacques Santer, en a profité pour dénoncer le manque de dynamisme et d'ambition des travaux de la conférence intergouvernementale (CIG), chargée de réviser le traité de Maastricht. Il *« doute de l'engagement des Etats-membres à prendre les problèmes à bras-le-corps et à avancer »* en voulant, a-t-il dit, *« se contenter de ressusciter leurs vieilles propositions »*.

Jacques Santer n'est pas seul à s'inquiéter de la lenteur des négociations lancées officiellement en mars à Turin par les chefs d'Etat et de gouvernement. Jacques Chirac et Helmut Kohl avaient fait le même constat avant le sommet de Florence en juin et convaincu leurs collègues d'organiser un Conseil européen supplémentaire, informel, pour donner une impulsion politique permettant de clore la CIG, comme prévu, vers l'été 1997. Les partenaires se sont ralliés sans enthousiasme à cette proposition. Les Britanniques, en particulier, continuent à penser que le sommet extraordinaire de Dublin le 5 octobre est prématuré et que, dans la pire des hypothèses, les Français et les Allemands présenteront une proposition à prendre ou à laisser...

ÉVITER L'ENLISEMENT

Le « risque » évoqué par Londres paraît écarté. Mais comment éviter l'enlisement, relancer les discussions, manifester la cohésion franco-allemande, sans éveiller les craintes de certains « petits » Etats sensibles aux arguments anglais ? Faut-il se contenter d'objectifs limités pour que la CIG soit terminée, le nouveau traité ratifié avant les élections françaises et allemandes ? Ou maintenir le projet d'une réforme substantielle des institutions européennes, qui permette de garantir la viabilité de l'union lorsque les premiers pays de l'Est candidats à une adhésion y entreront, quitte à risquer un échec ? La diplomatie française hésite. Il est sans doute trop tôt pour rabaisser officiellement les ambitions, ce qui affaiblirait la position de Paris dans la négociation. Mais des progrès paraissent exclus sans une initiative venue de la présidence de la République et de la chancellerie. Conçu pour être l'occasion de ce coup de pouce, « Dublin 1 » ne se présente pas dans les conditions les plus favorables. L'idée d'une proposition formelle franco-allemande semble s'évanouir. On parle de remettre une éventuelle initiative commune à « Dublin 2 », le Conseil européen ordinaire qui aura lieu dans la capitale irlandaise en décembre. Dans l'espoir que d'ici là, les esprits auront mûri, que les idées régulièrement lancées par Michel Barnier, ministre des affaires européennes, aux réunions hebdomadaires sur la CIG, auront fait leur chemin.

Ce ne sont pas les suggestions qui manquent. Du côté franco-allemand, on décline les principes contenus dans la lettre adressée en décembre 1995 par Jacques Chirac et Helmut Kohl à Felipe Gonzalez, alors président du Conseil européen, et les résultats du séminaire franco-allemand de février. Les grands thèmes restent toujours les mêmes : transparence et simplification des procédures, resserrement de la Commission, extension du vote à la majorité pour les matières communautaires, coopération pour les affaires de justice et de police, renforcement de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC).

CONSENSUS

Sur les objectifs, tout le monde est à peu près d'accord, mis à part les Britanniques. Il en va autrement quand les négociateurs entrent dans le vif du sujet. Paris et Bonn souhaiteraient des mesures qui donnent plus de « visibilité » et d'efficacité à la PESC. Un consensus semble se dégager sur la création d'une cellule européenne d'analyse, mais ses liens avec la Commission restent controversés. La proposition française d'un *« M. PESC »*, chargé de représenter l'union à l'extérieur, ne fait pas recette. Un compromis pourrait être trouvé si Paris renonçait à confier cette charge à une personnalité de dimension internationale, pour se contenter d'un haut fonctionnaire, susceptible de parler au nom de l'union européenne, en liaison avec la Commission, quand les Quinze sont d'accord.

Chacun y va de sa contribution. Dans un texte sur la PESC publié mardi 17 septembre, la commission des affaires étrangères de la CDU, le parti du chancelier Kohl, reprend des propositions officiellement avancées par les gouvernements français et allemand, notamment sur les *« solidarités renforcées »* permettant à un groupe de pays-membres d'agir sans que les Quinze soient tous d'accord. Elle formalise des idées dans l'air depuis quelques mois pour rapprocher l'UEO, l'organisation militaire européenne, et l'union elle-même, sans encourir un veto britannique ou susciter les réticences des neutres. Les missions humanitaires, de maintien et de rétablissement de la paix, dites « missions de Petersberg », seraient inclues dans le traité de l'UE, mais la défense collective resterait du ressort de l'UEO... et de l'OTAN.

La principale innovation du texte de la CDU consiste à proposer une nouvelle « troïka » pour remplacer l'attelage actuel formé par le ministre des affaires étrangères du pays assumant la présidence tournante, son prédécesseur et son successeur. Il s'agirait de mettre ensemble le président en exercice, le secrétaire général de la PESC et le commissaire chargé des relations extérieures. La CDU rejette la création d'un *« haut représentant »* de l'union pour la politique étrangère, mais ce n'est pas une surprise étant donné l'hostilité à peine voilée des dirigeants allemands à la proposition française.

Henri de Bresson et Daniel Vernet



Les eurodéputés se prononcent pour une baisse de la durée du travail

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Michel Rocard ne pouvait espérer un meilleur résultat. C'est à une large majorité – 300 voix pour, 56 contre et 19 abstentions – que le Parlement européen a adopté, mercredi 18 septembre, le rapport de l'ancien premier ministre socialiste sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Quelques accomodements ont dû être consentis pour rallier le centre-droit et la droite, mais l'économie générale du projet n'a pas été modifiée.

A gauche, seuls les communistes ont voté contre ou se sont abstenus. A droite, les villiéristes, les conservateurs britanniques, les élus du Front national et de Forza Italia, ainsi que quelques libéraux et démocrates-chrétiens se sont opposés au rapport, les représentants du RPR choisissant de ne pas participer au vote. M. Rocard a rappelé, à l'issue du scrutin, qu'il s'était entretenu à deux reprises avec Jacques Chirac sur la bataille pour l'emploi et qu'il avait eu l'impression d'avoir été écouté par le président de la République.

« UN THÈME MOBILISATEUR »

Dans son Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, l'exécutif communautaire s'abstient de parler de réduction du temps de travail comme moyen de lutte contre le chômage. M. Rocard, lui, prend le parti de fonder son modèle sur la réduction massive des heures de labeur pour créer des emplois. L'ancien premier ministre part d'un constat d'une simplicité biblique : le financement des aides aux 18 millions de chômeurs de l'Union coûte 350 milliards d'écus (environ 2,3 milliards de francs) chaque année aux budgets nationaux, alors que ces sommes pourraient servir à créer des postes de travail.

L'idée centrale est de privilégier la réduction du temps de travail au détriment de la diminution du coût salarial. Cela permettrait, dit le rapport, d'abaisser de manière significative le chômage, tant par des embauches directes qu'en évitant des licenciements. Il est proposé de réduire les cotisations patronales pour les employés travaillant 32 heures par semaine et de les augmenter pour les heures effectuées au-delà de ce seuil. Les compensations salariales éventuellement nécessaires, surtout pour les bas salaires, devraient être prélevées sur les économies engrangées grâce à des dépenses moindres au titre des allocations-chômage.

La résolution du Parlement européen invite la Commission à recenser et étudier, dans un délai de six mois, les expériences de ce genre qui ont eu lieu en Europe, comme chez Volkswagen en Allemagne, et de produire des *« études approfondies et chiffrées »* sur les modalités et les conséquences de telles politiques d'incitation à la *« réduction significative de la durée du travail »*. Ainsi pourra être testée, a expliqué M. Rocard, *« une idée novatrice, forte et, peut-être, enfin efficace »* qui sera en tout état de cause – élections législatives obligent – *« un thème mobilisateur par excellence en 1998 »*.

Marcel Scotto

■ **OMC : Renato Ruggiero**, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce a plaidé, mercredi 18 septembre, pour une libéralisation accrue du commerce mondial, à l'ouverture de la réunion informelle des ministres du commerce de l'Union européenne. Cette réunion prépare la première réunion ministérielle de l'OMC, en décembre, à Singapour. La France a déjà fait savoir qu'elle était hostile à de nouvelles discussions en matière tarifaire avant l'achèvement des négociations actuelles sur les télécommunications, les services financiers, les secteurs maritime et l'aéronautique. M. Ruggiero a demandé l'inclusion de normes de travail dans les négociations commerciales. – *(AFP.)*

Pas de joie populaire après la victoire des nationalistes en Bosnie

Morosité à Sarajevo, déception à Pale après les élections

Après validation des résultats des élections du 14 septembre, Alija Izetbegovic deviendra pour deux ans le chef de la présidence tricéphale de la République de Bosnie-Herzégovine. Le dépouillement des autres scrutins se poursuivait, jeudi 19 septembre. Les Etats-Unis affirment qu'ils feront pression pour le maintien de l'unité du pays.

SARAJEVO
de notre correspondant

L'écrasante victoire des partis nationalistes se confirme au fur et à mesure que parviennent les résultats des scrutins parlementaires. Les formations d'Alija Izetbegovic (Parti d'action démocratique, SDA, musulman), Momcilo Krajisnik (Parti démocratique serbe, SDS) et Kresimir Zubak (Union démocratique croate, HDZ), élus à la présidence collégiale, devraient obtenir une forte majorité au sein des différentes assemblées. Pourtant, la Bosnie-Herzégovine n'a guère salué ce succès des partis qui, vainqueurs des élections en 1990, avaient amené le pays droit à la guerre.

Une victoire si incontestable n'a déclenché aucune manifestation d'ivresse populaire. Des partisans d'Alija Izetbegovic, qui ont défilé, mercredi 18 septembre, dans les rues de Sarajevo aux cris de *« Alija, la Bosnie est avec toi ! »*, n'ont guère provoqué l'enthousiasme des badauds. La vingtaine de voitures qui sillonnaient la capitale bosniaque, ornées de drapeaux vert et blanc du parti musulman, ont dû intensifier l'usage des klaxons pour être remarquées. Les promeneurs s'arrêtaient parfois, intrigués. Alija Izetbegovic lui-même ne participa pas à cette tentative de fête post-électorale, sortant moins d'une minute sur le perron de sa présidence.

A Pale, la déception était perceptible. Les séparatistes serbes croyaient être en mesure de ravir à M. Izetbegovic le poste symbolique de « président de la présidence ». La seconde place de Momcilo Krajisnik fut accueillie avec résignation, les partisans du mouvement ultranationaliste se contentant de promettre qu'une réunification de la Bosnie-Herzégovine n'était pas envisageable. A Banja Luka, qui dispute à Pale le statut de « capitale » de la République serbe, personne n'a célébré le bon score (30 %) du nationaliste modéré Mladen Ivanic. Aucune célébration délirante n'était non plus signalée en Herzégovine, la région des séparatistes croates.

A croire que le vote nationaliste fut un vote de résignation plus qu'un vote d'amour. *« La dernière bataille »*, dit-on à Pale, en tentant d'expliquer que *« la victoire du SDS sera la victoire de la République serbe »*. A Sarajevo, les Bosniaques ont eu un soupir de soulagement lorsqu'ils ont appris l'élection d'Alija Izetbegovic au poste suprême. Un éventuel succès de Momcilo Krajisnik les effrayait. Ils sont déjà suffisamment amers qu'un homme qui a quitté Sarajevo et a participé aux opérations de siège et de bombardements de la ville puisse, par la grâce d'élections supervisées par la communauté internationale, revenir bientôt dans la capitale paré d'une légitimité démocratique. Leur soulagement n'a toutefois rien à voir avec de l'allégresse.

d'obsession sécuritaire. L'ennemi a d'autant moins disparu que personne ne croit que la présidence collégiale pourra fonctionner. L'expérience des années 1990-1992 a démontré que la gestion du pays par les partis nationalistes a provoqué l'éclatement des institutions communes. *« Ce sont effectivement les mêmes, mais les circonstances sont totalement différentes, et le contexte historique aussi »*, commentait mercredi Alija Izetbegovic. *« Il faudra bien qu'on arrive »* à coopérer, ajoutait-il, s'engageant à œuvrer pour *« la réunification du pays et le retour de la justice »*.

A Pale, le vice-premier ministre rétorquait que la République serbe *« n'acceptera aucune décision qui pourrait conduire à la réunification de la Bosnie »*. Pour l'instant, les trois présidents ne sont même pas d'accord sur l'endroit où ils pourraient se réunir.

> Alija Izetbegovic lui-même ne participa pas à une tentative de fête, sortant moins d'une minute sur le perron de sa présidence

« Je suis triste. Triste que la Bosnie-Herzégovine ait choisi la voie du nationalisme, dit une jeune femme. *Moi aussi, j'ai voté pour Alija Izetbegovic, parce que lui seul peut nous protéger contre les fascistes serbes de Pale. La prochaine fois, j'espère franchement pouvoir voter pour l'opposition, mais il faudra d'abord que nous soyons débarrassés de la menace serbe. » « Quand je dis menace serbe, ce n'est pas méchant pour tous les Serbes*, précise-t-elle. *D'ailleurs, ma mère est serbe. »*

Le vote nationaliste fut surtout un vote contre l'ennemi qui n'a pas disparu. Ainsi des Sarajéviens pro-ZLBH (coalition multi-ethnique) se réjouissaient de la victoire d'Alija Izetbegovic, uniquement parce qu'il barrait la route à Momcilo Krajisnik. Ainsi, des Serbes modérés étaient ravis que le succès de ce dernier en République serbe interdise aux Musulmans d'espérer réintégrer ce territoire de sitôt. Les Croates ont un réflexe semblable

« C'est un désastre... », murmurait une femme dans un café de Sarajevo, où se réunissent chaque soir des partisans des formations multi-ethniques. *« Nous savions que les nationalistes se partageraient la présidence, mais nous n'imaginions pas qu'ils auraient la majorité absolue au sein des Parlements »*, poursuivit un homme. *« Qui défendra encore l'idée multi-ethnique ?* s'interroge-t-il. *Certainement pas les partis serbe et croate. Alors, Izetbegovic ? Ce serait renier sa campagne électorale. »*

L'heure est à la consternation. Les défenseurs de la vie commune espéraient tant que la fin de la guerre leur apporte finalement l'occasion d'une revanche, que la fin des combats marque un retour de la raison. Pour eux, ces élections sont une cuisante défaite.

Rémy Ourdan

L'économie de la Slovaquie se porte bien

La croissance a atteint 7,4 % en 1995 et l'inflation est réduite à 6,3 %

LES RÉSULTATS économiques de la Slovaquie figurent parmi les meilleurs de l'Europe centrale et orientale, estime l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans une étude parue lundi 16 septembre. Lors de sa création, en 1992, la République issue de l'ex-Tchécoslovaquie était moins développée et plus fragile que la République tchèque, mais sa croissance est désormais supérieure. En outre, le gouvernement ne faisait pas preuve d'une volonté de transformations économiques rapides.

L'accélération des réformes, accompagnée d'une forte croissance des exportations puis d'une reprise de la demande intérieure, a permis au pays d'enregistrer une croissance de 7,4 % en 1995. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le taux d'inflation a été limité à 6,3 %, et que le budget et la balance des opérations courantes ont été excédentaires.

Il est probable que la performance n'aurait pas été tout à fait aussi brillante sans la demande de produits slovaques de la part des Etats de l'Union européenne, particulièrement forte en 1994. Dès 1995, la croissance des importations slovaques était devenue supérieure à celle des exportations. L'OCDE, estimant que la période de reprise de l'activité en Europe occidentale est achevée, souligne donc l'importance du redéploiement du commerce vers les pays membres de l'Accord de libre-échange centre-européen (Cefta), avec lesquels les échanges slovaques sont excédentaires. La Slovaquie a, d'ailleurs, accueilli, vendredi 13 septembre, dans la station de sports d'hiver de Jasna, une réunion des chefs de gouvernement du Cefta (République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Pologne, Slovénie). Ces derniers entendent créer d'ici à 1998 une véritable zone de libre-échange et pourraient accueillir parmi eux la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie, l'Ukraine et la Lettonie, tous représentés à Jasna.

POURSUIVRE LES RÉFORMES

Pour se donner les moyens d'une croissance économique durable, la Slovaquie devra encore poursuivre les réformes, accélérer en particulier la politique de privatisation des grandes entreprises, jugée *« assez chaotique »*. *« Avec des perspectives de croissance si hautement tributaires des résultats à l'exportation »*, l'OCDE juge essentielle l'ouverture du capital des entreprises aux intérêts étrangers, qui en sont jusqu'à présent exclus.

Contrairement à la République tchèque, à la Hongrie et à la Pologne, la Slovaquie n'est pas encore devenue membre de l'OCDE. Son admission prochaine dans ce *« club »* des pays industriels devrait favoriser l'internationalisation du pays.

Françoise Lazare

Déficit commercial record aux États-Unis

WASGHINGTON. La balance commerciale américaine a affiché en juillet son plus fort déficit commercial depuis 1992. Il s'est élevé à 11,7 milliards de dollars contre 8,2 milliards de dollars en juin (chiffre révisé), a annoncé, mardi 18 septembre, le département du commerce. Surprenant les analystes qui tablaient sur une légère dégradation, l'annonce du déficit de juillet a entraîné une chute du dollar. Ce mauvais résultat commercial provient à la fois d'une chute des exportations (– 3,6 %) et d'une croissance des importations (1,3 %) notamment en provenance du Japon et de Chine. Le secrétaire au commerce, Mickey Kantor, a attribué la chute des exportations américaines à la *« mollesse de l'activité du Japon, de l'Union européenne, du Canada et du Mexique »*, les principaux partenaires commerciaux des États-Unis.

« Les économies d'Europe occidentale ne connaissent pas une reprise économique aussi rapide que nous le souhaitions », a-t-il commenté lors d'une conférence de presse. – *(AFP.)*

Le directeur d'un journal mexicain enlevé en pleine rue

MEXICO. Razhy Gonzalez Rodriguez, directeur de l'hebdomadaire *Contrapunto*, critique à l'égard du gouvernement, a été enlevé, mardi 17 septembre, à Oaxaca, par quatre hommes armés et masqués. Selon l'amie qui l'accompagnait, la façon dont les ravisseurs l'ont fouillé et dont ils tenaient leurs pistolets montrerait qu'ils appartiennent à la police ou à l'armée.

Contrapunto s'était fait l'écho du profond mécontentement social qui règne dans l'Etat d'Oaxaca, très pauvre. Razhy Gonzalez faisait partie des journalistes qui ont récemment assisté à une interview clandestine donnée par le « commandant » de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR), groupe de guérilla qui a intensifié ses attaques armées ces derniers mois. – *(Reuter, AP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : des hommes politiques, des médias libanais** et l'association Reporters sans frontières ont vivement dénoncé, mercredi 18 septembre, la décision qu'a prise, mardi, le pouvoir prosyrien de se partager le paysage audio-visuel et d'interdire les télévisions et les radios de l'opposition. Le gouvernement libanais a, en outre, étendu l'interdiction aux médias du Hezbollah. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ITALIE : des perquisitions policières ont été menées**, mercredi 18 septembre, dans des locaux du mouvement sécessionniste italien de la Ligue du Nord, dans la province de Vérone (nord), et au domicile de certains de ses dirigeants, chargés des *« chemises vertes »*, le service d'ordre musclé d'Umberto Bossi, défenseur de la *« Padanie »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ZAÏRE : le journal *Le Palmarès* a été suspendu**, mercredi 18 septembre, pour une durée indéterminée, après avoir annoncé que le président Mobutu allait subir une opération pour un cancer de la gorge, ce qui constitue une *« propagation de faux bruits »*. La plupart des journaux dénoncent le manque flagrant d'informations sur l'état de santé du maréchal Mobutu, opéré d'un cancer de la prostate le 22 août. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : un assaut des talibans**, organisation des « soldats-étudiants » islamistes, contre Kaboul a été repoussé par les forces gouvernementales de la capitale dans la nuit de mardi à mercredi, selon un communiqué officiel du mercredi 18 septembre. – *(AFP.)*

La rébellion hutue au Burundi disposée à négocier sous conditions

BUJUMBURA. Tout en demandant le maintien de l'embargo régional contre le régime *« putchiste »* du major Buyoya, la rébellion hutue s'est dit prête, mercredi 18 septembre, à entamer, sous certaines conditions, des négociations qui pourraient mener à une cessation des hostilités au Burundi. Léonard Nyangoma, président du principal mouvement rebelle, le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), demande *« la réhabilitation immédiate et inconditionnelle de la constitution, le retour de tous les soldats dans leurs casernes* [... et] *l'arrestation des putschistes »*, ce qui exclut le nouveau président de toute négociation.

D'autre part, le président de la conférence des évêques catholiques du Burundi, Mgr Bernard Bududira, a formellement accusé la rébellion hutue de l'assassinat de Mgr Ruhuna, archevêque de Gitega, tué la semaine dernière dans une embuscade. *« C'est la rébellion, c'est flagrant »*, a-t-il déclaré, ajoutant cependant *« on ne prend pas position, on constate »*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

M. Arafat accepte de discuter la modification des accords de paix à propos de Hébron

Le gouvernement israélien relance la colonisation des territoires occupés

Yasser Arafat et le ministre de la défense israélien se sont rencontrés pour la première fois, mercredi 18 septembre, pour évoquer l'évacuation partielle de Hébron (qui était prévue en mars) par l'armée israélienne. Le gouvernement de Benyamin Nétanyahou exige de revenir sur les accords conclus il y a un an pour assurer, selon lui, *« la survie et le développement »* des implantations israéliennes au cœur de la vieille ville arabe.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Stratégiquement coincé dans ses huit petites enclaves autonomes, confronté à un gouvernement israélien dont l'intransigeance est en quelque sorte couverte par la quasi-indifférence des parrains du processus de paix que sont les Etats-Unis et la Russie, Yasser Arafat, qui n'a ni l'envie ni les moyens d'endosser la responsabilité de la mort de ce processus, est sur le point d'accepter la modification des accords précédemment signés avec le gouvernement travailliste, exigée par Benyamin Nétanyahou.

« Il est prêt mais, opinion publique palestinienne oblige, il ne l'avouera pas », commentait un journaliste palestinien, mercredi soir 18 septembre, après la rencontre qui venait d'avoir lieu entre le chef de l'OLP et le ministre israélien de la défense Itzhak Mordechaï.

« MEILLEURS VŒUX »

La discussion, qui a eu lieu au point de passage d'Erez entre Israël et la bande de Gaza, a mis face à face, pendant plus de quatre heures, outre les deux hommes, l'amiral Ami Ayalon, chef du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël et deux de ses homologues palestiniens.

Officiellement, parce que le gouvernement de M. Nétanyahou est divisé sur l'opportunité de quitter ou non l'essentiel de cette grande ville de Cisjordanie occupée, le ministre de la défense ne devait présenter que les *« principes généraux »* des modifications jugées nécessaires aux accords conclus il y a un an. Ces modifications, comme disait le premier ministre le week-end dernier doivent *« garantir non seulement la sécurité mais la survie et le développement »* des trois petites colonies juives implantées au coeur de la cité.

C'est encore une fois le comité conjoint de suivi des accords, dont une nouvelle réunion est annoncée pour *« bientôt »*, qui sera chargé d'élaborer les changements acceptables de part et d'autre. *« La question de Hébron est très compliquée*, a répété le ministre de la défense. *Lorsque le comité se sera mis d'accord, nous nous rencontrerons à nouveau et il y aura redéploiement. »* Ce mouvement des soldats hors de l'essentiel de la cité devait avoir lieu en mars dernier.

« Acceptez-vous de modifier les accords conclus concernant Hébron ? », fut-il demandé, mercredi soir, à Yasser Arafat. *« Le comité de suivi mettra tous les détails en œuvre... »*, répondit celui-ci. *« Mais acceptez vous... ? »*, s'entêta un journaliste. *« Ce que j'ai dit est clair »*, répliqua le chef de l'OLP, après avoir présenté ses *« meilleurs vœux »* pour le Nouvel An juif. *« Ou cet homme a des nerfs d'acier, ou il est inconscient »*, a commenté, perplexe, un notable arabe de Jérusalem...

Car le contexte n'est pas propice aux civilités. Comme il l'avait fait avant la première rencontre entre M. Nétanyahou et le chef de l'OLP le 4 septembre, le pouvoir israélien a annoncé mercredi, quelques heures seulement avant le rendez-vous d'Erez, l'extension d'une nouvelle colonie juive de Cisjordanie occupée (*Le Monde* du 19 septembre). Autre annonce, saluée par le Conseil des colonies juives, et dénoncée comme à l'ordinaire par le mouvement israélien La paix maintenant : la prochaine confiscation, *« pour raisons de sécurité »*, de nouveaux terrains palestiniens en plein coeur de Hébron, afin de percer, jusqu'à l'intérieur de l'antique casbah arabe, une route reliant la grande colonie juive de Kiryat Arba aux trois sites de peuplement juif installés au coeur de la ville.

« MESURE DISCRIMINATOIRE »

Plusieurs maisons palestiniennes devront être détruites pour faire place à cette route, qui sera *« réservée »*, selon l'armée, aux colons et aux soldats israéliens chargés de les protéger, sur le modèle de l'autre route *« réservée »*, symbolisant l'introduction d'une sorte d'apartheid, qui a été inaugurée entre le « bloc » de Goush Etzion et Jérusalem il y a deux semaines (*Le Monde* du 17 septembre).

La principale organisation de défense des droits de l'homme en Israël, Betselem, a officiellement demandé, mercredi, au gouvernement de *« revenir sur cette mesure discriminatoire qui contrevient aux principes de la loi internationale, de la justice et de la morale »*.

Inscrite dans le programme de gouvernement de M. Nétanyahou, la relance de la colonisation juive ne suscite guère, pour l'instant, de réactions fortes. Fidèle à la politique de tolérance, pour ne pas dire d'impunité adoptée par Bill Clinton à l'égard d'Israël, Dennis Ross, le coordinateur américain du processus de paix israélo-arabe, en visite à Gaza et en Israël depuis mercredi, s'est contenté de déclarer à ce propos que la politique américaine n'avait *« pas changé »* et que *« les activités de colonisation »* étaient *« un problème qui complique le processus de négociation »*. Sous l'administration républicaine, la colonisation était officiellement baptisée *« obstacle »* à la paix.

Pour les Palestiniens qui n'en peuvent mais, *« ce n'est pas seulement une violation des accords signés*, disait mercredi Saëb Herakat, « ministre » des collectivités, *ces colonies sont autant de mines posées sur la voie de ceux qui veulent la poursuite du processus de paix »*. *« Même si cela conduit à la violence*, renchérissait Abdel Aziz Shahine « ministre » de l'approvisionnement, *nous devrions organiser des manifestations de masse contre le projet sioniste qui consiste à coloniser partout, à Gaza comme en Cisjordanie »*.

Patrice Claude

M. Pérès ne se présentera pas aux élections de l'an 2000

L'ancien premier ministre, Shimon Pérès, a annoncé à la télévision israélienne, mercredi 18 septembre, qu'il ne briguera pas le poste de premier ministre lors des élections de l'an 2000. Il a précisé qu'il resterait cependant à la tête du Parti travailliste jusqu'en juin 1997 au moins, et qu'il continuerait *« à se battre comme un taureau au sein du parti pour la poursuite du processus de paix »*. M. Pérès, battu par le dirigeant de la droite nationaliste Benyamin Nétanyahou lors des élections du 29 mai, est l'un des principaux artisans du processus de paix, qui a abouti à la Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne, signée par Israël et l'OLP à Washington, en 1993. Prix Nobel de la paix en 1994, il a refusé, mercredi, de désigner un dauphin officiel. Ehud Barak, ancien chef d'état-major et ex-ministre des affaires étrangères, et Ephraïm Sneh, ancien ministre de la santé, ont déjà annoncé leur intention de se présenter. – *(AFP-Reuter.)*

M. Barzani veut se réconcilier avec les Occidentaux

En visite à Ankara, le chef du Parti démocratique du Kurdistan, allié à Bagdad, renoue ses contacts avec l'administration américaine

ISTANBUL
de notre correspondante

Tournant apparemment le dos à Saddam Hussein, qui l'avait récemment aidé à prendre le contrôle du nord de l'Irak et à écarter ses rivaux de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), a renoué, mercredi 18 septembre, à Ankara ses contacts avec l'administration américaine, ainsi qu'avec le gouvernement turc.

Ni le PDK ni les diplomates américains n'ont révélé les détails des pourparlers entre Massoud Barzani et Robert Pelletreau, secrétaire d'Etat adjoint, qui se sont terminés tard dans la soirée. Un représentant de l'ambassade britannique, spécialisé dans les problèmes de l'Irak du Nord, et un observateur turc ont assisté aux discussions. L'ambassade américaine, ayant reçu des consignes strictes, a maintenu un silence total.

Comptant sur l'opinion publique internationale, le PDK espère peut-être, en s'appuyant sur les Etats-Unis et ses alliés occidentaux, à la fois contrebalancer le pouvoir que Saddam Hussein a regagné, par son intermédiaire, sur le nord du pays, et garder Bagdad à une certaine distance pour assurer la sécurité de la population kurde. Il est cependant difficile d'imaginer que les autorités irakiennes accepteront sans protester l'apparent revirement de M. Barzani qui, en tentant de se concilier les faveurs de deux pouvoirs opposés, prend un risque considérable. Une réconciliation entre le PDK et l'UPK s'avère également difficile. Dans une interview accordée à un quotidien iranien, son rival Jalal Talabani a en effet déclaré que l'Irak du Nord se dirigeait vers une guerre civile.

ARRESTATIONS ET EXÉCUTIONS

Moins impressionnant dans un costume-cravate occidental qu'avec sa tenue de *peshmerga* (combattant kurde), M. Barzani est brièvement apparu à Ankara aux côtés de M[me] Tansu Ciller avant de disparaître dans une limousine aux vitres fumées. Selon M[me] Ciller, qui a fourni quelques informations sur leurs discussions, la Turquie a demandé aux Kurdes irakiens de renoncer à l'idée d'une fédération, que M. Barzani avait soulevée en réponse à l'offre d'autonomie de Saddam Hussein.

Les Turcs ont évidemment évoqué également la présence des combattants kurdes turcs du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans les montagnes de la zone frontière. Ankara a aussi évoqué le sort de la population turcomane – la minorité turcophone compte deux millions de personnes en Irak, dont deux cent mille environ vivent dans la zone contrôlée par M. Barzani. Lors de la prise d'Erbil, des rumeurs avaient fait état d'arrestations et d'exécutions de Turcomans par les forces irakiennes. Ankara souhaite que, jusqu'à ce que le vide de pouvoir dans le nord de l'Irak soit comblé, les Turcomans soient protégés – et même associés – au pouvoir régional.

Nicole Pope

Au Zaïre, l'armée lance une opération de ratissage contre les Hutus installés dans l'est du pays

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

De nouvelles tensions dans l'est du Zaïre viennent s'ajouter aux menaces de déstabilisation qui pèsent sur la région des Grands Lacs, en Afrique centrale, déjà troublée depuis deux ans par les rivalités politico-ethniques entre Tutsis et Hutus au Burundi et au Rwanda.

Renforcée par des troupes en provenance de Goma et de Kinshasa, l'armée zaïroise a lancé, au début du mois de septembre, au Sud-Kivu, une vaste opération de ratissage dans les collines habitées depuis plusieurs générations par les Banyamulenge, des Tutsis d'origine rwandaise qui ont émigré, avec leurs troupeaux, au Zaïre au XIX[e] siècle.

Les habitants d'Uvira, au bord du lac Tanganyika, entendent quotidiennement des coups de feu, voire des tirs d'artillerie lourde, dans les montagnes qui surplombent la ville. La région ayant été déclarée « zone militaire », les organisations humanitaires ne peuvent plus s'y rendre et les informations parviennent difficilement. L'armée fait état, jusqu'à maintenant, de sept militaires et trois *« infiltrés »* tués, ainsi que d'une trentaine de blessés ; mais il se pourrait que le nombre de victimes soit bien plus élevé.

Le Zaïre a refoulé vers le Rwanda une cinquantaine de personnes, dont cinq religieux accusés de trafic d'armes. Selon Radio-Agatashya, une station indépendante basée à Bukavu, près de deux cent cinquante Banyamulenge ont déjà fui vers le Burundi et le Rwanda, tandis que les villageois des tribus locales, pour échapper aux affrontements, se réfugient à Uvira, où plusieurs manifestations xénophobes ont eu lieu. Mercredi 18 septembre, plusieurs milliers de personnes ont défilé à Bukavu, à l'appel de partis de la mouvance présidentielle et de l'opposition, pour dénoncer les *« Rwandais tutsis »*. Les autorités zaïroises viennent d'autoriser les jeunes à s'enrôler volontairement dans l'armée pour combattre les *« bandes armées tutsies »*. Elles ont aussi décidé de révoquer tous les chefs locaux qui *« ont vendu des terres aux immigrants tutsis »*, selon Radio-Agatashya. A Kinshasa, le ministre zaïrois des affaires étrangères a accusé le Rwanda et le Burundi – où le pouvoir, dans les deux cas, est à dominante tutsie – de *« fomenter des troubles »*, affirmant que l'armée rwandaise a entraîné quelque trois mille jeunes Banyamulenge qui auraient été infiltrés au Sud-Kivu, via le Burundi. Kigali et Bujumbura ont *« catégoriquement »* démenti.

Les Banyamulenge
Masisi
Goma
OUGANDA
KIVU
Lac Kivu
Kigali
RWANDA
Butare
Bukavu
ZAÏRE
BURUNDI
Uvira
Lac Tanganyika
Bujumbura
50 km
TANZANIE

VINDICTE POPULAIRE

Ces troubles vont compliquer les relations déjà tendues entre le Zaïre et ses petits voisins qui accusent déjà le Zaïre de servir de base arrière aux rebelles hutus, rwandais et burundais. Kinshasa, pour sa part, s'irrite aussi de la présence dans le Kivu de près d'un million et demi de réfugiés hutus, et appelle les Occidentaux à faire pression pour que *« Kigali respecte ses engagements concernant leur rapatriement »*.

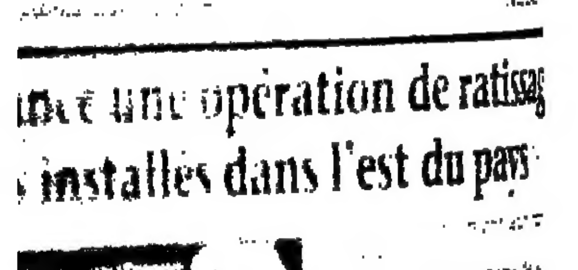
Radio-Burundi parle de *« chasse aux Tutsis »* alors qu'un ministre rwandais accuse les réfugiés hutus du Zaïre d'être à l'origine de ces troubles. Les Banyamulenge, qui revendiquent haut et fort leur nationalité zaïroise, critiquent les hommes politiques du Sud-Kivu qui, pour *« assouvir leur soif de tribalisme »* les désignent à la vindicte populaire.

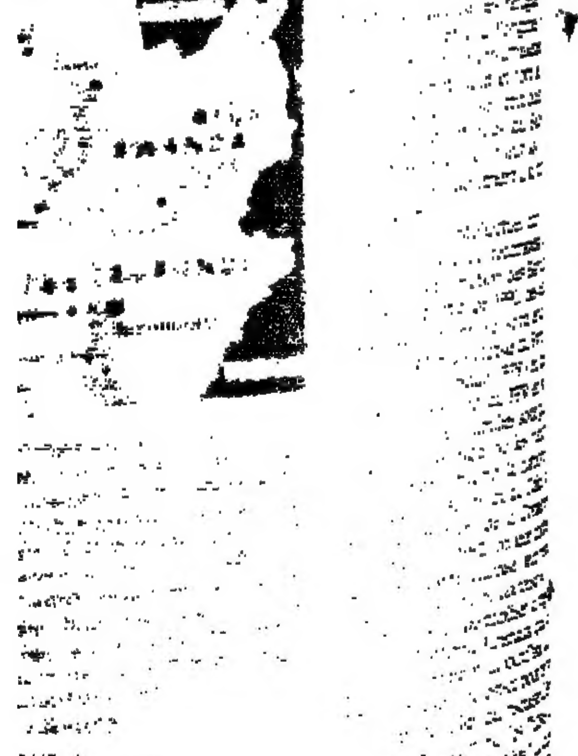
Selon un intellectuel zaïrois de Bukavu, il y a eu récemment deux vagues d'émigration des Banyamulenge. A partir de 1990, des jeunes Banyamulenge se sont engagés dans la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR) et, dès la prise de pouvoir du FPR en juillet 1994, d'autres familles sont parties pour le Rwanda où les rapatriés pouvaient obtenir la nationalité rwandaise. Alors qu'au Zaïre, depuis la réunion de la Conférence nationale en 1992, on leur conteste la citoyenneté zaïroise, leur reprochant une *« origine douteuse »*.

Est-ce pour déstabiliser la région, comme l'affirme Kinshasa, que certains reviennent aujourd'hui dans leurs collines, ou est-ce pour protéger leurs familles qui risquent d'être menacées, comme les Tutsis du Masisi dans le Nord-Kivu ? La question essentielle est de savoir si les tensions régionales aggravées par cette nouvelle crise, au moment où le maréchal Mobutu est en convalescence en Suisse après une opération, en resteront au stade des invectives diplomatiques.

Jean Hélène







Les pays du tiers-monde doivent s'inspirer des modèles de développement asiatiques

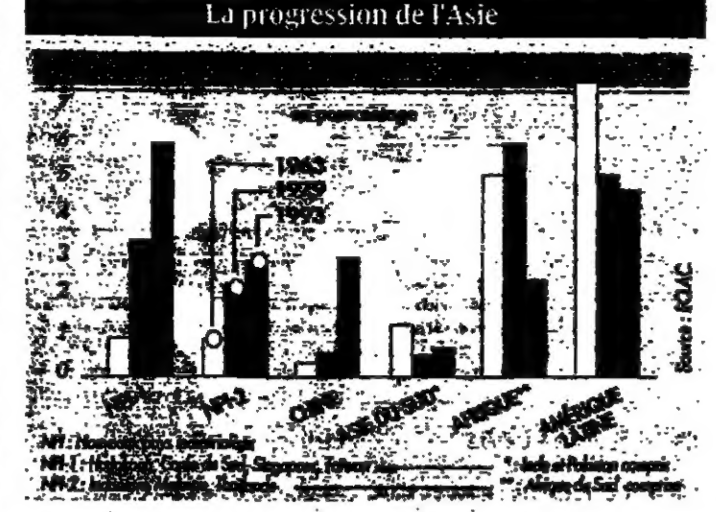
Le rapport annuel de la Cnuced recommande aux nations riches de leur ouvrir leur marché

Aucune fatalité ne pèse sur les pays du tiers-monde. Dans son dernier rapport annuel, rendu public mercredi 18 septembre, la Cnuced, un organisme de l'ONU, analyse les conditions du succès des pays de l'Asie de l'Est depuis trente ans et en conclut que, même aujourd'hui, les pays en développement peuvent en tirer profit. Mais il faut que les pays riches ne ferment pas leurs frontières aux exportations du tiers-monde.

L'HISTOIRE économique peut-elle se répéter ? Les pays du tiers-monde peuvent-ils enclencher un processus de développement rapide en s'inspirant des recettes qui ont si bien réussi hier à la Corée du Sud, à Singapour, Taïwan, et aujourd'hui à la Chine ou au Vietnam ? Dans l'édition 1996 de son rapport annuel, rendu public le 18 septembre, la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le développement et le commerce) assure que oui.

L'enjeu est d'importance. Au cours des trente dernières années, la Corée du Sud, Hongkong, Taïwan et Singapour, les NPI (nouveaux pays industrialisés), ont vu leur revenu annuel par habitant croître de 7 % en moyenne. Celui d'un deuxième groupe de pays (Indonésie, Thaïlande, Malaisie), dont le démarrage a été plus tardif, a crû de 6 % l'an durant la dernière décennie. La Chine, le Vietnam et, dans une certaine mesure, l'Inde marchent aujourd'hui sur leurs traces.

Trois arguments sont généralement avancés pour récuser la non-reproductibilité de l'expérience asiatique. La mondialisation des échanges rend caduque une expérience historique très datée, font valoir certains économistes. La croissance par l'exportation, qui est au cœur du succès des pays de l'Asie de l'Est, n'apparaît plus aussi prometteuse qu'avant car la concurrence s'est avivée, ajoutent d'autres spécialistes. Un essor simultané des exportations par un grand nombre de pays, ajoutent-ils, risque de conduire à un engorgement du marché et partant à une baisse des prix. Enfin, ultime argument, la conclusion du cycle de l'Uruguay impose aux pays une ouverture des frontières incompatible avec un modèle de développement qui faisait la part belle au protectionnisme.



Pour la Cnuced, aucun de ces arguments n'est convaincant et l'exportation de produits manufacturés – modulée selon le développement du pays, sa population, sa richesse en sources naturelles – doit rester au cœur d'une stratégie de décollage économique. Il est erroné de craindre un engorgement des marchés. Outre que les NPI deviennent à leur tour de *« nouveaux marchés pour les pays en développement »* certains secteurs de l'industrie pourront servir de moteur au développement. C'est notamment le cas du secteur de la confection. *« Si les engagements pris lors du cycle de l'Uruguay sont dûment honorés* [avec le démantèlement progressif de l'ensemble des barrières douanières], *des débouchés considérables s'offriront aux exportations du Sud dans ce secteur. Elles pourraient tripler au cours des dix prochaines années, ce qui permettrait à une nouvelle génération de NPI d'accroître leurs ventes sans souffrir d'une détérioration de leurs termes de l'échange »*, écrit le secrétaire général de la Cnuced, Rubens Ricupero.

Cette stratégie ne peut porter ses fruits qu'à deux conditions, concèdent les auteurs du rapport. Que les NPI actuels diversifient leurs exportations (dans le sens d'une montée en gamme) et que les pays développés, confrontés à une crise économique larvée, ne ferment pas leurs frontières à ces produits étrangers.

Jean-Pierre Tuquoi

Nouvelle tension entre les deux Corées

Dix-sept agents du Nord ont trouvé la mort lors d'une tentative d'infiltration au Sud

LES RELATIONS entre les deux Corées ont connu, mercredi 18 et jeudi 19 septembre, un grave regain de tension à l'occasion d'une apparente tentative d'infiltration d'agents de Pyongyang, dont le bilan est de dix-sept morts, tous nord-coréens. Dénoncé par le président sud-coréen, Kim Young-sam, comme une *« provocation militaire »*, l'incident a éclaté après l'échouage, à proximité du port de Kangnung, sur la côte orientale de la Corée du Sud, d'un sous-marin de 325 tonnes, de la classe *« Sang-O »* (requin), venu du Nord et transportant une vingtaine d'hommes. Le submersible aurait heurté des rochers alors qu' *« il tentait de débarquer des agents apparemment équipés d'armes de combat de fabrication tchèque »*, selon le ministère de la défense de Séoul.

Une gigantesque chasse à l'homme, mobilisant plusieurs milliers de soldats, était aussitôt organisée dans le secteur. Mercredi en début de soirée, onze corps d'hommes vêtus de jeans et de chemises étaient découverts sur une colline à 5 kilomètres du lieu du naufrage. Allongés les uns à côté des autres, ils portaient tous une trace de balle dans la tempe. Ils se seraient suicidés collectivement afin d'échapper à la capture, selon les autorités militaires du Sud, qui affirment avoir trouvé dans le sous-marin échoué et partiellement incendié, outre des armes et des munitions, une note indiquant : *« Nous accomplirons nos missions par la mort. »*

Toutefois, un douzième homme a pu être capturé vivant. Il a affirmé s'appeler Ri Kwang-su et a avoué que l'équipage faisait partie d'une unité d'espionnage dépendant directement du Parti des travailleurs, au pouvoir à Pyongyang. Il a précisé que le navire, qui avait quitté le port de Wonsan, avait subi une avarie de moteur ayant entraîné son échouage. Les opérations de ratissage ont continué, jeudi, en vue de retrouver d'autres membres de l'équipage en fuite. Selon les autorités militaires, six de ces fugitifs ont été tués tandis que deux sont toujours recherchés.

« La Corée du Nord n'a toujours pas renoncé à son ambition de réunifier la Corée par la force », a déclaré le président Kim Young-sam. C'est l'incident le plus sanglant entre les deux Corées depuis 1968. Trente et un Nord-Coréens s'étaient alors infiltrés jusqu'au palais présidentiel de Séoul. Les affrontements avaient fait vingt-huit morts dans les rangs nord-coréens et trente-quatre parmi la police et les badauds de Séoul. – *(AFP, Reuter.)*

L'Algérie affiche des résultats économiques en trompe-l'œil

LE PRODUIT intérieur brut de l'Algérie (PIB) a augmenté de 4,4 % au cours du premier semestre, a indiqué un communiqué officiel, publié mercredi 18 septembre, à l'issue du conseil de gouvernement. Au cours de l'année 1995, la croissance n'avait pas dépassé 3,2 %, selon le Fonds monétaire international.

Ce bon résultat doit être apprécié avec prudence. Il est en effet à mettre sur le compte d'une récolte de céréales record, due – comme au Maroc – aux excellentes conditions climatiques. Elle atteindra 46 millions de quintaux contre 20 millions l'année précédente. Autre élément positif, la croissance des recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures. Le prix du baril de pétrole sur le marché international est à la hausse depuis le début de l'année, et l'Algérie en tire profit.

Si les mesures prises par les autorités algériennes pour réduire les importations de consommation portent leurs fruits (1,3 milliard de dollars d'excédent commercial au cours des six premiers mois), en revanche, un autre indicateur est inquiétant, celui de la production industrielle, qui accuse une nouvelle baisse de 7,4 %. *« Le déclin relevé au premier trimestre se poursuit, atteignant même le seuil le plus élevé depuis trois ans »*, constate le communiqué officiel. Tous les secteurs sont touchés, à l'exception de l'agro-alimentaire, en stagnation, et du BTP, en nette progression. Au total, l'activité économique ne redémarre donc pas en Algérie. Le délabrement des entreprises publiques, qui ne fonctionnent souvent qu'à 50 % de leur capacité, est pour beaucoup dans cette situation. Les sabotages perpétrés par les groupes islamistes ne font qu'ajouter aux difficultés.

Par ailleurs, le groupe espagnol Gas Natural a annoncé, mercredi, la mise en service du gazoduc Algérie-Maroc-Espagne à compter du 1er novembre, soit avec près de cinq mois de retard sur le calendrier initial.

J.-P. T.

هكذا من الأصل

RELIGION Jacques Chirac a accueilli Jean Paul II, jeudi 19 septembre, à Tours, pour la cinquième visite du chef de l'Eglise catholique en France. Le pape doit notamment participer, le 22 septembre, à Reims, à la célébration du 1 500ᵉ anniversaire du baptême de Clovis. Cette cérémonie donne lieu à une polémique entre certains milieux catholiques et les défenseurs de la laïcité, qui appellent à manifester dimanche à Reims et à Paris. ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a prononcé un discours d'accueil dans lequel il a mis en valeur l'importance de la culture catholique en France, tout en rappelant les principes républicains et laïques sur lesquels est fondé l'Etat. ● LE SOUVERAIN PONTIFE a fait droit, de son côté, à la diversité des composantes de la nation et invité les catholiques à s'engager dans la cité en respectant cette diversité.

Jacques Chirac adresse au pape le salut de la France républicaine

Le chef de l'Etat, dont la visite au Vatican, en janvier, avait été critiquée en raison de la place privilégiée qu'elle paraissait donner au catholicisme, a fait, en accueillant Jean Paul II à Tours, la synthèse de l'héritage historique et des principes politiques qui fondent la nation

LA FRANCE est fille de l'Eglise, mais aussi de la Déclaration des droits de l'homme, qu'elle a proclamés à la face du monde en 1789. *Le président de la République a tenu à rappeler cette double filiation en accueillant*, jeudi 19 septembre à Tours, Jean Paul II pour son cinquième voyage en France. Jacques Chirac a ainsi voulu désamorcer une polémique, dont il ne comprend pas qu'elle ait pris tant d'ampleur, née de la volonté de certains catholiques traditionalistes de transformer la célébration de Clovis en vengeance contre la Révolution qui a, en retour, suscité la contestation des laïcs.

Jean Paul II, lui aussi, dès son arrivée à Tours, a tenté d'apaiser les esprits. Il a directement évoqué la polémique sur la commémoration du baptême du roi franc, à laquelle il s'associera dimanche 22 septembre à Reims. Il a, d'abord, jugé légitimes les efforts conjugués de l'Etat et de l'Eglise pour faire mémoire d'un acte religieux qui fait partie, dit-il, des *« événements qui ont façonné l'histoire de France »*, tout en soulignant que cette commémoration ne doit pas ressembler à l'accaparement, par une fraction de l'opinion, de l'histoire des origines de la France. Il a exprimé le souhait qu'elle se déroule *« sans confusion »*, dans le strict respect de la diversité *« des sensibilités et des croyances, des compétences et des motivations particulières »*.

Jacques Chirac partage cette analyse. Il mesure le danger qu'il y aurait, pour le président d'une République qui se proclame, dans sa Constitution, *« laïque »* et qui a fait de la séparation des Eglises et de l'Etat un de ses grands principes fondateurs, à apparaître comme *le défenseur d'une foi catholique* qui est la sienne comme celle de nombreux Français. D'où son insistance dans l'allocution d'accueil du pape à souligner la double racine de la France d'aujourd'hui : son passé et son présent chrétiens, mais aussi son attachement à la Déclaration des droits de l'homme. La synthèse n'est pas toujours facile à faire, mais c'est elle que le chef de l'Etat a voulu mettre en exergue.

Les contradictions parfois l'emportent. Ainsi, l'Etat a mis en place un comité chargé de commémorer les *« origines : de la Gaule à la France »*, ce qui inclut les manifestations organisées *« par les collectivités publiques ou avec leur concours à l'occasion de la célébration du 1 500ᵉ anniversaire du baptême de Clovis et du 1 600ᵉ anniversaire de la mort de saint Martin de Tours »*. Néanmoins, l'Etat ne sera pas représenté à la manifestation de Reims, point d'orgue de l'année Clovis. Bernadette Chirac n'y assistera même pas à titre privé. En dehors de l'accueil du pape par M. Chirac, la seule participation officielle au voyage de Jean Paul II sera le geste du premier ministre qui viendra le saluer à son départ.

Informé des tensions sociales ou politiques de la France d'aujourd'hui, le pape dans son premier discours s'est efforcé de donner une leçon de tolérance. S'adressant spécialement aux chrétiens, il les a invités à dialoguer davantage avec les autres confessions du pays, mais aussi *« avec toutes les composantes de la nation »*, sans distinction d'origine ou de nationalité. On est loin des discours d'exclusion entendus dans certaines fractions de la société française, y compris celles qui se réfèrent à des valeurs chrétiennes.

ÉPREUVE PHYSIQUE

A cette difficulté politique vient s'ajouter pour Jean Paul II une *épreuve physique*. Agé de soixante-seize ans, sa démarche de plus en plus lente, les traits de son visage figés, sa voix devenue chevrotante trahissent une spectaculaire dégradation de sa santé, notamment depuis son *« attaque fébrile »* à l'intestin le 13 août dernier à Castelgandolfo, qui avait convaincu ses médecins de lui faire subir d'urgence un scanner, qui, selon eux, n'aurait rien révélé d'inquiétant. La veille de son départ pour la France, Francesco Crucitti, le chirurgien de la clinique Gemelli de Rome, où il est habituellement soigné, a annoncé que Jean Paul II serait hospitalisé le dimanche 6 octobre, pour une semaine et pour un motif – une *« inflammation récurrente de l'appendice »* – qui laisse encore sceptiques les observateurs.

Mais dès les premiers mots de son discours d'arrivée à Tours, Jean Paul II a souligné le sens qu'il voulait donner à cette épreuve. D'un handicap, il entend faire un atout, pour appuyer ses appels à la solidarité des Français avec ceux qui subissent des *« épreuves »*, celles de la maladie, de la précarité ou de l'exclusion. Ce sera l'un des fils conducteurs de son voyage, notamment à Tours, où il rencontrera, samedi à la basilique, quelques dizaines de *« blessés de la vie »*, malades, handicapés physiques et mentaux, mais aussi chômeurs, prisonniers, accidentés.

Thierry Bréhier et Henri Tincq

Une image moins bonne qu'il y a huit ans

L'image du pape s'est modifiée en huit ans. Selon un sondage CSA réalisé les 16 et 17 septembre auprès de 1 004 personnes et publié par *Le Parisien* jeudi 19 septembre, Jean Paul II est *« ouvert au monde »* pour 22 % des Français seulement, alors qu'ils étaient 46 % à le penser en 1988. De même, ceux qui le jugent *« conservateur »* sont passés de 13 % à 37 % ; *« traditionnel »*, de 19 % à 33 % ; *« novateur »*, en revanche, de 13 % à 5 %. Si un noyau dur (19 % contre 21 % en 1988) approuve toujours *« ses grandes orientations »*, ceux qui manifestent une approbation *« totale »* sont passés de 27 % à 18 %, et ceux qui émettent des *« réserves importantes »* ou désapprouvent *« fortement »* son action, de 26 % à 51 %. Si les jugements positifs ne varient guère sur ses grands domaines d'action comme la promotion de la paix (74 % contre 70 % en 1988) ou la défense des droits de l'homme (69 % contre 66 %), ils chutent sur la morale personnelle et sexuelle : 25 % contre 35 %.

« Une nation respectueuse de tous les cultes »

***VOICI** les principaux passages du discours prononcé par le président de la République en accueillant le pape :*

« Très Saint-Père, voici que, pour la sixième fois, la France a l'honneur et la joie d'accueillir sur son sol l'héritier de Pierre, rassembleur du peuple chrétien et pasteur d'une Eglise sans frontières. *[...]* Vous demeurez l'inlassable pèlerin de l'absolu, qui sans cesse et partout, en appelle à l'homme, à sa dignité, à sa générosité, à sa grandeur, et qui travaille pour la paix. *[...]*



VERBATIM

» Je vous souhaite *[...]* la bienvenue chez nous, dans cette France que vous connaissez bien pour y être venu à cinq reprises en voyage pastoral. *[...]* Aujourd'hui, du bocage vendéen aux rudes landes bretonnes, des jardins de Touraine aux plaines de Champagne, d'autres visages jalonneront votre route, d'autres expressions de notre itinéraire spirituel et de notre culture. Une autre France, différente mais fidèle à elle-même, à son passé, à son héritage, au message évangélique, viendra prier à vos côtés. Cet après-midi, vous serez à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée, terre de foi et de vocation qui donna tant de saints à l'Eglise, de missionnaires, de fondateurs d'ordre et de congrégations. Puis ce sera Sainte-Anne d'Auray, phare spirituel de la Bretagne *[...]* et où s'assembleront en foule les forces vives de l'Eglise. La Bretagne dont *la foi de granit* a nourri *des générations* d'évangélisateurs autant que d'humbles chrétiens.

» Ici même, à Tours, vous présiderez les cérémonies commémorant le XVIᵉ centenaire de la mort de saint Martin et ouvrirez l'« Année martinienne ». Martin, évêque et apôtre des campagnes dont tant de villes et de villages de France portent le nom. Martin, l'homme du manteau partagé, emblème de la charité, de la générosité, de la fraternité chrétiennes qui inspirèrent, au long des siècles, tant de mes compatriotes, de Vincent de Paul à Frédéric Ozanom, de Monseigneur Rhodain à Raoul Follereau, de l'abbé Louis Roussel à Soeur Emmannuelle. Ici à Tours, en mémoire de Martin, votre Sainteté s'adressera aux « blessés de la vie ». Elle leur apportera *le message* de la foi, de la compassion et de l'espérance.

» Enfin, entouré des évêques de France, vous célébrerez à Reims le 1500ᵉ anniversaire du baptême de Clovis. Vous soulignerez ce que la conversion du *roi* païen allait signifier dans l'Histoire, scellant l'union des peuples franc et gaulois et tissant des liens étroits entre l'Eglise et une France en devenir. Des liens, un enseignement, des valeurs dans notre pays, sa culture, sa civilisation, son identité même se sont nourris au long du temps. Ainsi, la foi chrétienne devait-elle marquer de son empreinte nos comportements, nos structures, nos institutions éducatives, *hospitalières* et sociales. *Nos* villes et nos campagnes en portent encore l'admirable témoignage.

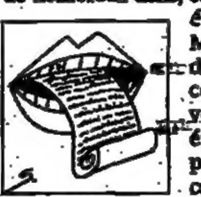
» Oui, Très Saint-Père, par-delà les siècles, la France républicaine et laïque, la France de la déclaration des droits de l'homme, respectueuse des croyances et des convictions de chacun, respectueuse de tous les cultes et de leur libre expression, mais la France aussi, vieille nation, façonnée par l'Histoire et l'esprit, demeure fière de ses racines. La France, dont tant de filles et de fils se reconnaissent aujourd'hui dans le message évangélique. *[...]*

» Enfin, le Saint-Siège et la France, appelés l'un et l'autre à servir l'homme de par le monde, se retrouvent souvent ensemble pour que l'emportent partout, et pour que s'ancrent dans les coeurs, la tolérance, la dignité, la justice et la paix. *[...]*

» Très Saint-Père, les Français sont heureux et fiers de vous accueillir aujourd'hui. Je me réjouis qu'à l'occasion de son séjour, votre Sainteté rencontre, une fois encore, l'âme profonde d'une France qui, forte de son passé, s'est engagée, chez elle, en Europe et sur la scène internationale, dans la construction d'un monde meilleur, d'un monde de paix et d'équité. »

« Il est heureux que ce pays veuille faire mémoire »

***APRÈS AVOIR REMERCIÉ** M. Chirac de son accueil, Jean Paul II a déclaré :* « Je n'oublie pas que la société française est confrontée à de nombreux défis, comme la crise économique. Ma pensée va, d'abord, vers ceux qui traversent des épreuves, en particulier ceux qui vivent dans des situations de pauvreté, d'exclusion, de précarité ou de maladie. Notre coeur ne pourra pas être en paix tant que des hommes se débattront dans des situations ardues qui pèsent lourdement sur eux, tant que nous n'aurons pas tout mis en oeuvre pour venir en aide aux blessés de la vie qui ne doivent pas être exclus de la vie sociale et pour leur tendre une main secourable, comme le fit saint Martin. Le saint évêque de Tours nous rappelle que l'attitude fondamentale de tout homme doit être empreinte de délicatesse et de respect, de partage et de compassion pour chacun de ses frères en humanité. »



VERBATIM

Le pape a rendu hommage à l'action des Français vis-à-vis des pays en voie de développement : « C'est la responsabilité spécifique des pays les plus riches [...] de faire en sorte que les pays pauvres puissent être les premiers bénéficiaires de leurs ressources et du fruit de leurs économies », *a-t-il dit*.

Evoquant la « riche histoire » *des catholiques français, Jean Paul II a souligné leurs efforts* « inlassables de dialogue avec toutes les composantes de la nation, spécialement avec les membres des autres confessions chrétiennes, de la religion juive et de la religion musulmane ». *Il a ajouté :* « Pour les chrétiens, l'accueil loyal de la Parole de Dieu invite à une attitude de respect envers chacun. Dans la recherche de la vérité, ils désirent créer des relations bienveillantes et constructives avec tous leurs frères vivant sur le territoire national, quelles que soient leurs convictions. »

Puis le pape s'est expliqué sur sa visite à Reims pour la commémoration du baptême de Clovis : « En adhérant à la foi catholique, Clovis, à sa manière et selon les conceptions propres à son temps, a pu guider des peuples différents vers l'édification d'une seule et même nation. Il est donc particulièrement heureux que, sans confusion et en fonction de ses sensibilités et de ses croyances, dans le respect des compétences et des motivations particulières, la France veuille faire *mémoire de l'un des moments marquants* de ses origines par des initiatives civiles, des manifestations culturelles et des célébrations religieuses. C'est tout à l'honneur de la France que de surmonter les différences légitimes d'opinion pour rappeler que le baptême de Clovis fait partie des événements qui l'ont façonnée. Il est bon que les citoyens d'un pays puissent faire référence à leur histoire en célébrant les valeurs que leurs devanciers ont vécues et qui demeurent [...] un fondement de leur vie présente et une orientation pour leur avenir. »

Il a invité les catholiques à s'engager davantage « dans la société civile ». « Ils prennent naturellement part à la vie publique, *a-t-il dit*, et exercent leur légitime responsabilité de citoyens, en promouvant la liberté politique, en favorisant la paix et en aidant chacun à mener *"une vie véritablement humaine"*, comme disait le philosophe français Jacques Maritain. Les chrétiens sont [...] des partenaires à part entière dans la vie de la cité. »

Une contestation libertaire, laïque et « catho » de gauche

LA CONTESTATION de la visite du pape regroupe trois courants principaux – anarchiste, laïque militant et catholique de gauche – qui ont réussi, en partie, à faire leur jonction. Parmi les quelque soixante-dix groupes qui appellent à manifester dimanche 22 septembre à 13 heures, place de la République à Paris, on trouve aussi bien la Fédération anarchiste ou la Ligue communiste révolutionnaire que des associations féministes, des groupes gays, des loges maçonniques, le Planning familial, etc. La Fédération nationale de la libre pensée appelle à manifester, également dimanche, à Reims.

Cette contestation vise à la fois *« le retour en force de l'ordre moral »* et la mobilisation de ressources publiques pour les déplacements du pape : réquisition de bases aériennes, à Tours et à Reims, pour des rassemblements religieux ; dépenses de voirie, de protocole, de sécurité et subventions de collectivités locales. Toutefois, les sommes de protocole et de voiries seront globalement très inférieures à ce qu'elles avaient été lors des précédentes visites de Jean Paul II en France. Les « subventions » des collectivités locales, sont le plus souvent affectées à des dépenses non directement liées au culte, comme l'aménagement de parkings ou d'installations de télécommunications. 1,5 million de francs ont été ainsi débloqués à Tours, par le conseil général d'Indre-et-Loire et par le conseil municipal, mais il s'agit de dépenses de rénovation et de restauration (aménagement *de la basilique de Tours*, de la zone piétonne voisine et illumination de la cathédrale), prévues de longue date et que la visite du pape a permis d'accélérer.

Dans cette contestation, chaque camp est loin d'avoir fait l'unanimité. Au CNAL (Comité national d'action laïque), les syndicats enseignants sont restés réservés et la Ligue de l'enseignement, comme pour ses positions laïques ouvertes, a décidé – tout en déplorant les ambiguïtés autour de la commémoration de Clovis – de s'abstenir de toute pétition et manifestation.

A gauche, les Verts, le parti Radical socialiste et la LCR ont répondu présent. Le Parti communiste, qui avait délégué des représentants aux premières réunions contestataires organisées par le réseau Voltaire, a fait machine arrière, de peur sans doute de froisser un électorat catholique auquel il essaie régulièrement de tendre la main. Le PCF n'appellera pas plus à la manifestation du 22 septembre que le PS, qui a toutefois délégué le Mouvement des jeunes socialistes (MJS).

Les catholiques de gauche sont aussi divisés. La revue *Golias* (*Le Monde* du 19 septembre) a appelé son réseau à participer aux *manifestations anti-pape*, de même que les promoteurs de la pétition « Nous sommes aussi l'Eglise ». En revanche, le réseau Partenia, autour de Mgr Jacques Gaillot (qui sera présent à Reims) et le groupe Jonas, qui réunit des prêtres critiques, sont beaucoup plus nuancés. *Ils* attendent du pape *« un message de libération pour les exclus, les chômeurs, les marginaux »* et lui demandent de s'opposer aux *« replis frileux d'un nationalisme aigri »*. Quant à *Témoignage chrétien*, son nouveau directeur, *Bernard Ginesty*, écrit : *« Nous n'irons pas célébrer à Reims. Nous ne saurions cautionner l'ambiguïté qui voudrait faire croire qu'être né dans le pays qualifié de* "fille aînée de l'Eglise" *conférerait au catholicisme une sorte de droit d'aînesse sur la société française. »*

H. T.

Controverse sur le statut de la célébration de Clovis

QUI A DÉCIDÉ la commémoration nationale du quinzième centenaire du baptême de Clovis ? *L'historien Michel Rouche, auteur d'un livre de référence* – *Clovis* (éditions Fayard) –, et l'Institut François-Mitterrand divergent sur la réponse à cette question. Le premier affirme que la décision a été prise à l'issue d'une réunion interministérielle aux Archives de France, le 26 mai 1994, en présence d'historiens ainsi que de représentants du premier ministre et du président de la République. *L'argument alors développé par l'Elysée* aurait été l'attachement de François Mitterrand à des commémorations qui soient des moments d'unité nationale. L'ancien président de la République aurait donc jugé normal que soit confiée à la Délégation des célébrations nationales, six ans après le bicentenaire de la Révolution, l'organisation d'une commémoration de Clovis.

Présidé par Roland Dumas, l'Institut François-Mitterrand a publié, le 17 septembre, un communiqué affirmant que la Délégation aux célébrations s'était saisie elle-même, dès 1992, de la question d'une commémoration officielle du baptême de Clovis. Il nie que le président de la République ait été représenté au comité interministériel de mai 1994, sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Il ajoute que François Mitterrand *« n'a, à aucun moment, émis des réserves sur la décision, prise à l'époque, de ne pas donner suite au projet de commémoration »*. Pour l'Institut, *« il apparaît ainsi que les allégations tirées d'une initiative prétendue du président François Mitterrand ou d'une démarche qu'il aurait faite auprès du premier ministre sont dénuées de tout fondement »*.

La création d'un Comité national pour la *« commémoration des origines : de la Gaule à la France »* a été finalement arrêtée par un décret du 11 mars 1996, signé par Jacques Chirac. Présidé par Marceau Long, il réunit des représentants de la présidence de la République, du Parlement, du gouvernement, de la communauté des historiens et des différentes confessions (sauf l'islam).

Lors de son voyage au Vatican, le 20 janvier 1996, Jacques Chirac avait évoqué cette célébration dans son allocution au pape. *« Très Saint Père*, avait-il dit, *en septembre, nous célébrerons, en votre présence, le 1 500ᵉ* anniversaire du baptême de Clovis, qui a été sans doute l'un des actes fondateurs de la France. Cet événement marquera la force et la richesse du lien tissé au long des siècles entre la France et le Trône de Pierre. » A l'Elysée, on assure, aujourd'hui, que la formule du président de la République n'annonçait en rien l'intention de se rendre personnellement à la cérémonie de Reims.

H. T.

Le patronat départagera à bulletin secret FO et la CFDT pour la présidence de l'Unedic

Marc Blondel laisse planer la menace d'un « syndicalisme de contestation » s'il n'est pas élu

Marc Blondel a confirmé, mercredi 18 septembre, sa candidature à la présidence de l'Unedic. Il affrontera, le 1er octobre, Nicole Notat, qui a déjà assuré la présidence de 1992 à 1994. Le CNPF choisira entre les secrétaires généraux de la CFDT et de FO, le 30 septembre, par un vote à bulletins secrets. Mais le patronat et les syndicats divergent sur l'utilisation des excédents de l'assurance-chômage.

« SI DEMAIN, on écarte FO du paritarisme, le syndicalisme de contestation prendra le dessus », a affirmé Marc Blondel, mercredi 18 septembre, lors d'une conférence de presse, au siège de FO, au cours de laquelle il a expliqué les raisons de sa candidature à la présidence de l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). L'avertissement a le mérite d'être clair. Mardi soir, Jean Gandois, non sans un certain cynisme, avait longuement expliqué les raisons qui avaient poussé le CNPF à recourir à la procédure, inédite, d'un vote à bulletins secrets, le 30 septembre, un jour avant l'élection à la présidence de l'Unedic, pour départager les deux candidats en lice, Marc Blondel et Nicole Notat.

« On a travaillé avec la CFDT et Nicole Notat à l'Unedic pendant quatre ans de façon remarquable, a souligné le président du CNPF sur LCI. *Donc, la tendance naturelle d'un certain nombre de gens, c'est de dire qu'il faut continuer. Il y a une autre tendance, tout aussi respectable, qui dit :* "Si on continue, Marc Blondel va se sentir marginalisé, et on pousse FO dans une attitude conflictuelle, donc il vaut mieux réintégrer FO et avoir deux interlocuteurs réformistes." *Nous souhaitons que chacun nous dise, de façon assez détaillée, ce qu'il veut faire à l'Unedic, c'est un élément important de choix. »*

CHANTAGE ET CONTRE-CHANTAGE

La ficelle est apparue un peu grosse. Le président du CNPF tentait de lier l'élection à la présidence du régime paritaire d'assurance-chômage aux négociations sur le renouvellement de la convention Unedic et du dispositif préretraites contre embauches qui doivent, tous les deux, être rediscutés avant la fin de l'année. En clair serait élu le candidat le plus « docile », celui dont les propositions seraient le plus proches de celles défendues par le CNPF.

La double candidature syndicale place en effet le patronat en position de juge-arbitre. Au conseil d'administration de l'Unedic, chargé d'élire le président, le 1er octobre, le patronat (CNPF, CGPME et UPA) disposent de vingt-cinq sièges et les cinq organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CCG), de cinq sièges chacune. Mais au chantage exprimé par Jean Gandois, le secrétaire général de FO a répondu par un contre-chantage, se plaçant délibérément sur un terrain qui dépasse l'enjeu de l'Unedic. *« Il n'y aura pas de campagne à l'américaine, avec programe et bulletin de vote »*, a répété M. Blondel, pour lequel *« le rôle du président* [de l'Unedic], *c'est de gérer en faisant la synthèse du conseil d'administration »*.

L'ensemble des acteurs se retrouvent donc placés face à leurs responsabilités, avec au centre de toutes les convoitises les excédents mécaniques dégagés par le régime d'assurance-chômage, et qui sont estimés à 12 milliards de francs pour 1996 et à peu près à la même somme pour 1997. Sans être invité à la table du banquet, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il avait l'intention de récupérer 2,5 milliards de francs, en réduisant sa participation à l'allocation de formation de reclassement (AFR). Il serait aussi tenté de prélever autour de 4 milliards de francs pour les verser à la caisse d'assurance-maladie. La CFDT fait valoir que l'Unedic a contracté, en 1993, deux emprunts de respectivement 10 et 12 milliards de francs qui arrivent à échéance en 1999 et 2002. Les 12 milliards d'excédents correspondent aussi à un peu plus d'un mois de versement d'allocation chômage.

« DÉFENDRE LES CHÔMEURS »

En dépit de ces réserves et d'un possible retournement de conjoncture lié à une nouvelle dégradation du chômage, ces excédents constituent, pour l'instant, « du grain à moudre ». Le patronat et les syndicats s'affrontent sur la manière de les utiliser. Le CNPF a demandé une baisse des cotisations patronales et salariales de l'ordre de 8 à 10 milliards de francs. Rejointe sur ce point par la CFTC et la CFE-CGC, Nicole Notat veut continuer à *« activer »* les dépenses du chômage, afin d'aider les chômeurs à *« se reconvertir »*. Elle s'est aussi prononcée pour *« la revalorisation des minima, versés aux chômeurs »*. Enfin, *« si ces deux objectifs sont assurés »*, la secrétaire générale de la CFDT a laissé entendre qu'une baisse des cotisations était envisageable, *« mais en troisième objectif, pas en premier »*.

Quant à Marc Blondel, il a expliqué, mercredi, que *« s'il est élu président de l'Unedic, ce sera pour défendre les chômeurs »*. Sur cette orientation, que soutient la CGT, Marc Blondel compte, *« si d'aventure l'Unedic connaît des excédents, améliorer même de manière modeste la situation des chômeurs »*. Hostile aux conventions de coopération qui permettent à l'employeur qui prend en charge un chômeur de toucher, le temps du reclassement, un montant équivalent aux allocations de chômage, le secrétaire général de FO est, en revanche, favorable à une baisse des cotisations.

Alain Beuve-Méry

La CDCA éclate en deux organisations rivales

La Confédération de défense des commerçants et artisans, d'inspiration poujadiste, s'est fait connaître par ses actions violentes

CHRISTIAN POUCET vient de démissionner de ses fonctions de secrétaire général de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA). Il entend poursuivre son action au sein de la « CDCA européenne » – dont le siège est à Bruxelles, mais le centre nerveux à Montpellier –, qu'il préside depuis 1993. Estimant être suivi par 95 % des 150 000 adhérents revendiqués, il incrimine l'esprit *« fonctionnaire »* d'un certain nombre d'opposants. Au moins huit bureaux régionaux sur trente-sept ont été fermés. L'intérim à la tête de la « CDCA nationale » est assuré par Henry Biendicho, qui, selon l'AFP, accuse son prédécesseur d'avoir *« dévalisé la CDCA au profit de sociétés qui lui appartiennent »*. Le siège de l'organisation *« nationale »* devrait être transféré de Montpellier à Quimper.

Fortement poujadiste, cette organisation a incité les commerçants, les artisans et les professions libérales à ne plus payer leurs cotisations maladies ou vieillesse, en affirmant qu'elles servent *« à engraisser une administration parasitaire »*. Depuis 1987, elle a prêté main forte à ceux qui étaient poursuivis en justice et saisis pour des arriérés de cotisation. Elle a organisé des opérations de commando pour intimider ou *« punir »* les huissiers ou les caisses *« coupables »* de ces poursuites. Elle est responsable de la mise à sac du centre de Périgueux en 1994, de celle d'un quartier de Bordeaux en 1995 et d'innombrables voies de fait et menaces de mort. M. Poucet comme M. Biendicho ont connu la prison pour certains de ces faits (*Le Monde* du 7 juin).

ÉCHECS JUDICIAIRES

La scission est l'aboutissement de plusieurs échecs de la CDCA, déboutée pratiquement de toutes ses actions auprès de la Cour de justice européenne. La violence qu'elle a déployée lui a aliéné une partie de sa clientèle. Ainsi, à Nice, le Syndicat des indépendants recrute ceux qui combattent la protection sociale sans pour autant recourir aux barres de fer. Derrière la CDCA, M. Poucet et ses proches avaient mis en place un système de sociétés off-shore, pour gérer le matériel loué à la CDCA et pour proposer aux adhérents une police privée d'assurance-maladie. Ces révélations ont choqué beaucoup de petits patrons. La mise en place d'une fédération de PME et d'artisans par le Front national en a éloigné certains. La « CDCA européenne » annonce une lutte encore plus dure contre les *« monopoles »* de la protection sociale.

Alain Faujas

La révision des fonds européens se prépare

JEAN-CLAUDE GAUDIN, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, a indiqué, mercredi 18 septembre à Montpellier, devant le soixante-sixième congrès de l'assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), les orientations qu'il proposera à Alain Juppé au sujet de la prochaine attribution des fonds européens. Une nouvelle période de programmation de ces subventions débutera en 1999, alors que se rapproche la perspective de l'élargissement de l'Union européenne aux anciens pays de l'Est.

M. Gaudin propose trois orientations nouvelles : *« Premièrement, la part des fonds structurels, dont bénéficie un Etat membre, rapportée à son PIB, devra à l'avenir être limitée »* ; deuxièmement, il faudra *« tenir compte, non seulement des données économiques régionales, mais aussi de la situation économique générale de l'Etat membre concerné »*, M. Gaudin ne jugeant pas normal que *« l'Etat le plus prospère de l'Union soit le second bénéficiaire des fonds structurels, simplement parce que quelques-uns de ses Länder sont en retard »* ; troisièmement, les fonds structurels ne devront plus correspondre à une simple redistribution, mais soutenir des projets de développement du territoire communs à plusieurs membres.

Ile-de-France : Michel Giraud ne s'attend à aucune suite judiciaire

MICHEL GIRAUD (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, se montre convaincu que les conditions d'attribution des marchés des lycées de la région n'auront pas de suites judiciaires. *« Il n'y aura certainement pas plus d'implications judiciaires de l'institution régionale dans les deux ans qui viennent qu'il n'y en a eu dans les trois ans passés »*, a-t-il déclaré, mercredi 18 septembre, au cours d'une conférence de presse précédant la rentrée de l'assemblée régionale. M. Giraud a précisé qu'il réagirait par voie judiciaire à toute accusation le visant à titre personnel. M. Giraud devait donner lecture, jeudi 19 septembre, d'un rapport de la chambre régionale des comptes consacré aux interventions économiques de la région. Ce rapport incite la région à mieux contrôler son système de délégation de la gestion des aides aux entreprises.

DÉPÊCHES

■ **TOULON :** ***« Le Front national ne peut rien apporter de bon aux Français »*, a estimé, mercredi 18 septembre,** Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire et maire (UDF-PR) de Marseille. Il appelle les électeurs du troisième canton de Toulon à voter, dimanche, pour le candidat RPR, Philippe Vitel, contre Gérard Bauer (FN), adjoint au maire de Toulon, arrivé en tête au premier tour de cette élection cantonale.

■ **MALAISE : René Monory, président du Sénat, exprime ses inquiétudes** dans un entretien à *Paris-Match* daté du 26 septembre : *« Si d'ici à fin 1997, on ne compte pas 300 000 à 400 000 chômeurs de moins, nous perdrons les législatives. » « Je suis devenu un homme politique malheureux*, confie M. Monory. *Je vois sans arrêt autour de moi des gens au chômage. Pour un politique digne de ce nom, c'est insupportable. »*

■ **CNI : Jean-Antoine Giansily, président du Centre national des indépendants et paysans,** a indiqué, mercredi 18 septembre, que les *« échéances »* du parti, *« prévues de longue date »*, étaient *« maintenues »*, malgré la demande de ses opposants qu'il se *« démette dès maintenant »*. Le comité directeur du CNI doit élire, le 5 octobre, son président et M. Giansily ne se représente pas (*Le Monde* daté 15 et 16 septembre). Les contestataires ont mis en place un *« conseil des sages »* autoproclamé, constitué de six personnalités.

■ **AUTOROUTE : un avis défavorable vient d'être rendu par les** commissaires enquêteurs en vue de la déclaration d'utilité publique du contournement de Clermont-Ferrand, par la future A 89, reliant cette ville à Bordeaux. Cette portion de plusieurs dizaines de kilomètres est prévue à travers le parc naturel des volcans d'Auvergne.

RIGUEUR Le projet de loi de finances pour 1997, approuvé par le conseil des ministres et rendu public mercredi 18 septembre, se caractérise essentiellement par une compression des dépenses, entraînant une baisse du nombre de fonctionnaires, et une diminution de la pression fiscale. Cette double contrainte aboutit à un déficit prévisionnel à peine moins élevé que celui de 1996. ● LES SUPPRESSIONS DE POSTES dans la fonction publique, par non-remplacement des départs à la retraite, concernent prioritairement l'éducation nationale, suivie par les services des finances et par le ministère de l'intérieur. ● LES CHOIX BUDGÉTAIRES auxquels a procédé Alain Juppé témoignent de la difficulté d'établir une politique financière en période de faible activité économique, mais aussi des conséquences de l'impératif du « franc fort ». *(lire aussi notre éditorial page 18.)*



Le niveau des prélèvements obligatoires baissera à peine en 1997

Obligés de contenir l'évolution des dépenses publiques afin de respecter les critères européens, le président de la République et le premier ministre veulent aussi réduire les impôts. Au total, la pression fiscale et sociale restera quasiment inchangée

MALGRÉ un plan d'économies draconien, le gouvernement n'est pas parvenu à faire baisser sensiblement le déficit budgétaire prévu pour 1997. Il a choisi, en effet, d'affecter à une baisse des impôts une partie des marges de manoeuvre qu'il s'est créées grâce à ces économies.

Construit sur une hypothèse de 2,3 % de croissance et de 1,5 % de progression des prix à la consommation, le projet de loi de finances approuvé mercredi 18 septembre par le conseil des ministres prévoit une simple reconduction en francs courants, en 1997, des dépenses de 1996, soit 1 552 milliards de francs. De leur côté, les recettes devraient s'élever à 1 269 milliards de francs, en hausse de seulement 5 milliards sur un an. Le déficit budgétaire est donc quasiment inchangé : de 287,8 milliards de francs en 1996, il devrait reculer à seulement 283,7 milliards de francs en 1997, alors que l'objectif initial était une baisse de 40 milliards de francs.

Malgré ce très faible recul, la France devrait satisfaire aux critères de Maastricht. Grâce à la soulte de 37,5 milliards de francs versée par France Télécom à l'Etat, le besoin de financement de celui-ci devrait atteindre 2,9 % du produit intérieur brut (PIB) à la fin de 1997 et se situer, par conséquent, au-dessous de la barre des 3 % fixée par le traité d'Union européenne. Cette estimation tient compte d'un déficit de la Sécurité sociale évalué par le gouvernement à 30 milliards de francs pour 1997. Par ailleurs, l'endettement des administrations publiques devrait passer de 56 % du PIB en 1996 à 58 % en 1997, soit légèrement en-deçà des 60 % retenus dans le traité.

ASTUCE FINANCIÈRE

Le déficit budgétaire, donc, est en très faible recul, bien que l'effort d'économies s'élève, au total, à quelque 60 milliards de francs par rapport à la dérive spontanée des dépenses. Concrètement, les dépenses de l'Etat n'augmenteront que de 0,06 %, ce qui veut dire qu'elles diminueront, en volume, du montant de l'inflation prévue, soit 1,5 %. Comme certains ministères – ceux du travail et de l'éducation nationale, de la justice, de la défense, de la jeunesse et des sports, de l'environnement et de l'outre-mer – ou, encore, certaines enveloppes sociales, telle celle du RMI, progressent, la plupart des autres ministères subissent des coupes claires qui dépassent la tendance moyenne. Les baisses les plus spectaculaires sont celles des crédits de l'industrie (16,7 %), du commerce et de l'artisanat (15,6 %), de l'aménagement du territoire (15,5 %).

Ces économies ont permis au gouvernement d'engager un plan de baisse des impôts qui s'étalera sur cinq ans. Comme prévu, l'impôt sur le revenu sera abaissé de 25 milliards de francs en 1997, mais ce chiffrage, fréquemment évoqué par le gouvernement, doit être manié avec prudence. D'abord, les recettes d'impôt sur le revenu qui entreront dans les caisses de l'Etat seront évidemment fonction non seulement de l'abaissement de tous les taux d'imposition, décidé dans le cadre de cette réforme fiscale, mais aussi de l'évolution des revenus. Concrètement, les recettes d'impôt sur le revenu ne reculeront donc que de 312,3 milliards de francs, en 1996, à 291,8 milliards de francs en 1997, soit une baisse de seulement 20,4 milliards de francs.

En outre, des prélèvements supplémentaires sont prévus dans le cadre de ce projet de loi de finances ou de la prochaine loi de financement de la Sécurité sociale. Du fait d'un relèvement de près de 9 % des prix du tabac, l'Etat escompte une hausse de 4,5 milliards de francs de la fiscalité pesant sur les fumeurs. Les taxes sur les alcools devraient être majorées de près de 1 milliard de francs. Un relèvement de 1,9 % de la taxe intérieure sur les produits pétroliers est également prévu, ce qui devrait se traduire par une hausse des prix à la pompe de 6 ou 7 centimes par litre en 1997. Enfin, la diminution de 1,3 point de la cotisation-maladie des salariés, compensée par une hausse de 1 point de la contribution sociale généralisée, devrait se traduire par une hausse des prélèvements de 7 milliards de francs.

Au total, le ministre de l'économie et des finances estime donc que l'allègement net des prélèvements fiscaux et sociaux, en 1997, pourrait atteindre 25 milliards de francs, compte tenu de la montée en puissance, en 1997, de diverses dispositions fiscales prises en 1996 afin de soutenir la consommation.

Le niveau des prélèvements a incité le gouvernement à décider, à la dernière minute, une mesure encourageant la consommation, consistant à débloquer par anticipation en faveur des ménages modestes, les primes auxquelles donnent droit, dans certains cas, les plans d'épargne populaire (*Le Monde* du 19 septembre).

Cette astuce financière n'est pas inutile si l'on considère l'évolution prévisible des prélèvements obligatoires : après être passés de 44,5 % du PIB en 1995 à 45,6 % en 1996 – ce qui constitue un record historique –, ces prélèvements devraient se situer à 45,5 % en 1997, selon l'estimation gouvernementale, toujours un peu minorée dans sa version publique. Autant dire que le débat fiscal qui empoisonne la vie du gouvernement est loin d'être clos.

L. M.

Les grands équilibres du budget

Prix à la consommation (en pourcentage)

1995	96	97
2,1 %	1,5 %	1,5 %

Croissance (PIB) (en pourcentage)

1995	96	97
2,1 %	1,3 %	2,3 %

Les chiffres-clés du budget

en milliards de francs	1996	1997
LES DÉPENSES	1 551,9	1 552,9
LES RECETTES	1 264,1	1 269,2
LE DÉFICIT	- 287,8	- 283,7

Les critères de Maastricht

en pourcentage du PIB	1995	1996	1997
LES DÉFICITS PUBLICS	5 %	4 %	2,9 %
LA DETTE	53 %	56 %	58 %

Prélèvements obligatoires (en pourcentage du PIB)

1995	1996	1997
44,5 %	45,6 %	45,5 %

Les hypothèses retenues par Alain Juppé permettent de contenir les déficits publics dans l'épure fixée par le traité de Maastricht.

Petite faiblesse du franc

Le franc a été victime à la fois, mercredi 18 septembre, d'une certaine déception après l'annonce du projet de budget pour 1997 et d'une baisse du dollar qui, par ricochet, a renforcé le mark. L'annonce d'une réduction du déficit budgétaire de seulement 4 milliards de francs en 1997 a provoqué quelques dégagements de positions sur le franc. La réaction a été limitée, l'information n'étant pas vraiment une surprise. Le franc a aussi subi l'impact du recul du dollar, pénalisé par l'annonce d'une aggravation du déficit commercial américain de 42 % au mois de juillet. La devise française a perdu environ 1 centime face au deutschemark pour finir la journée autour de 3,4070 contre 3,3975 la veille. Jeudi, en début de matinée, le franc se reprenait légèrement et s'échangeait autour de 3,4050 pour 1 deutschemark.

Moins de fonctionnaires, surtout à l'éducation nationale

PROMETTRE L'ENFER pour offrir le purgatoire : telle semble avoir été la stratégie choisie par le gouvernement pour préparer les syndicats à une diminution des effectifs de la fonction publique d'Etat. Au mois d'avril, le ministre du budget, Alain Lamassoure, évoquait la suppression de trente mille emplois pour 1997, soit la moitié des départs annuels à la retraite. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, déclarait aux représentants du personnel, mécontents, que ce chiffre était *« hautement fantaisiste »*, mais il leur faisait comprendre que le budget se préparerait sous le signe de la rigueur.

Bercy révisait ses ambitions à la baisse, pour descendre à vingt mille, puis dix mille, puis six ou sept mille. Le projet de loi de finances prévoit finalement 5 599 suppressions d'emplois civils, ce qui se traduit par une diminution de 0,3 % des effectifs : ces derniers s'élèveront à 1 681 546 en 1997, au lieu de 1 687 145 en 1996. Leur courbe, positive depuis 1980, va s'inverser.

Deux des trois ministères qui, jusqu'à présent, avaient échappé aux restrictions, sont mis à contribution : il s'agit de l'éducation nationale et de la police. L'enseignement, plus important secteur de la fonction publique avec 1 066 466 emplois en 1997, perd 2 383 postes. Ce solde résulte de la suppression de 4 977 emplois dans les maternelles, les écoles primaires et les collèges, et de la création de 2 594 emplois dans le supérieur *(lire page 11)*.

L'intérieur (163 149 postes en 1997) perd 683 emplois. On ne sait pas encore si ces derniers concernent la police ou les préfectures. La justice, elle, s'en sort bien, avec 327 créations de postes, ce qui porte ses effectifs à 60 102 personnes. Font également partie des bénéficiaires les budgets annexes (aviation civile, Imprimerie nationale, *Journaux officiels*, Légion d'honneur...), qui gagnent 161 postes (+ 1,5 %), et parviennent à un total de 10 856 en 1997. La culture aussi obtient un solde positif (+ 0,1 %, soit 20 postes), ce qui lui donne 14 667 emplois en 1997.

« MONTRER L'EXEMPLE »

Les services financiers, gros bataillons de la fonction publique avec 176 430 emplois en 1997, craignaient d'avoir à « montrer l'exemple ». Après avoir annoncé qu'ils subiraient une baisse de 0,7 %, puis de 1 %, le gouvernement s'est arrêté au chiffre de 0,8 %, qui correspond à 1 400 emplois. Autre ministère important, l'équipement compte 103 033 emplois en 1997. Alors qu'il perd à peu près mille postes par an depuis 1987, il poursuit sa chute avec 344 postes en moins, bien que Bernard Pons ait promis au personnel d'enrayer l'hémorragie.

L'agriculture, forte de 30 275 personnes en 1996, perd 60 postes. Les services du travail et de la santé, qui comptaient 24 239 personnes, en auront 150 de moins. D'autres services sont proportionnellement plus touchés, mais les baisses portent sur des effectifs plus faibles. Il en va ainsi des services du premier ministre (116 emplois), des anciens combattants (80), de la jeunesse et des sports (150), de la coopération (21), des affaires étrangères (119) ou de l'industrie (100). Sont aussi perdants l'aménagement du territoire, l'outre-mer ou la recherche, qui perdent chacun entre 1 et 12 emplois.

Quant au secteur de la défense, il est une fois de plus mis à contribution, avec une diminution de 4,4 % de ses effectifs, qui s'élèvent à 574 009 en 1997. De 1984 à 1995, il avait déjà perdu 55 000 emplois. Le personnel civil perd encore 0,9 % de ses effectifs, ce qui donne un total de 98 983 personnes en 1997. Les appelés, eux (169 550), perdent 15,9 % de leurs troupes, mais le nombre des engagés (305 476) augmente de 6 346.

Rafaële Rivais

Au diapason de l'Europe

Les gouvernements européens s'efforcent de faire cadrer leur budget pour 1997 avec les critères définis par le traité de Maastricht pour se qualifier pour l'Union monétaire. Même les Grecs et les Italiens, les plus éloignés de l'objectif, prévoient des efforts pour progresser dans la bonne direction. Dans tous les pays, cet exercice suppose des choix draconiens.

● **Allemagne** : le gouvernement, formé de chrétiens-démocrates et de libéraux, a prévu pour 1997 un budget de 440 milliards de deutschemarks (1 496 milliards de francs), en diminution de 11 milliards de DM par rapport à 1996. Le déficit est limité à 56,5 milliards de DM, soit 2,5 % du PIB. Pour 1996, le déficit prévu était de 59,9 milliards ; il approchera des 70 milliards, en raison d'une baisse des recettes d'impôt. L'hypothèse de croissance se situe dans une fourchette entre 2 % et 2,5 %. Le gouvernement a fait adopter, le vendredi 13 septembre, un ensemble de réformes sociales qui représentent 20 milliards de DM d'économie.

● **Pays-Bas** : le gouvernement de coalition du social-démocrate Wim Kok a présenté le 17 septembre un budget de 182,3 milliards de florins (547 milliards de francs), en diminution de 0,1 % par rapport à 1996. Les dépenses sont en diminution de 0,8 %. Le déficit est contenu à 2,2 % du PIB. L'hypothèse de croissance est de 2,75 % (2,5 % en 1996). La Haye a opté pour une faible diminution de la pression fiscale directe (compensée par une hausse des taxes sur le tabac, les carburants, l'énergie) et un désengagement de l'assurance-maladie.

● **Espagne** : les conservateurs, présentent fin septembre leur premier budget. Ils se sont engagés à contenir le déficit à 3 % du PIB, contre 4,4 % pour le dernier budget socialiste. Les dépenses croissent de 2,4 %. Des économies devront être faites dans le domaine social. Madrid a annoncé pour 1997 un gel des salaires de la fonction publique.

Alain Juppé paie la facture de sa première année de gouvernement et de la politique du franc fort

ANALYSE

A EXAMINER le projet de loi de finances pour 1997, on aurait presque envie de paraphraser Karl Marx qui, polémiquant en 1847 avec Pierre Joseph Proudhon, auteur d'une *Philosophie de la misère*, lui avait répliqué avec sa fameuse *Misère de la philosophie*. Le texte du gouvernement invite en effet à un retournement de langage identique : un budget de crise et une crise du budget.

C'est un budget de crise, le plus difficile qu'un gouvernement ait eu à dessiner depuis près de quinze ans ; mais c'est aussi un projet de loi révélateur de l'impasse sans précédent dans laquelle se trouve la politique budgétaire française.

Budget de crise pour une raison essentielle, c'est que la conjoncture est singulièrement déprimée. Le gouvernement espère une croissance de 2,3 % pour 1997, mais cette prévision paraît fortement optimiste. On peut scruter tous les indicateurs, on n'en trouve guère qui soient rassurants. Ils suggèrent tous qu'avec une activité progressant actuellement sur un rythme annuel de 1 % à 1,5 %, l'économie est plus que jamais en léthargie, et le chômage sur la mauvaise pente.

En toute logique, le gouvernement aurait donc pu user de la politique budgétaire pour susciter l'« électrochoc » dont l'économie a besoin. A cette fin, il aurait pu jouer du levier fiscal, dans l'optique libérale qui est la sienne, pour abaisser fortement les impôts. Ce choix-là, pourtant, il n'a pas pu le faire. Il s'est borné à annoncer aux contribuables une baisse « nette » très modeste, qui, si elle peut avoir des effets politiques ou psychologiques sur les contribuables-électeurs, ne peut suffire à relancer le moteur d'une économie en panne.

Plus grave, le gouvernement, à défaut de pouvoir appuyer sur l'accélérateur fiscal, aurait pu espérer ne pas avoir à presser trop fort le frein budgétaire. Or, dans la pire des situations, il a dû se résoudre à réorienter de fond en comble les grandes priorités de la politique budgétaire et à comprimer très fortement les dépenses. Alors que, depuis plusieurs années, celles-ci progressaient d'environ 4 % l'an en valeur, Alain Juppé a décidé qu'en 1997 elles diminueront, en volume, du montant de l'inflation.

EFFET RESTRICTIF

Pour justifier ce tournant, auquel il était contraint, le gouvernement argue que des finances saines sont, pour l'avenir, le gage d'une croissance durable. Pour le court et le moyen terme, il ne faut, pourtant, guère se faire d'illusions : les quelque 60 milliards de francs d'économies ainsi obtenus sont autant de moins pour l'activité économique, dont ils ne viendront pas soutenir la reprise. Sans verser dans le keynésianisme, il coule de source que ce budget aura inévitablement un effet restrictif et pèsera, au moins dans un premier temps, sur le chômage. C'est d'autant plus probable qu'une partie de ces fameuses économies ont été réalisées sur les aides à l'emploi.

Faut-il une ultime preuve qu'il s'agit d'un budget de crise, on la trouve dans le déficit budgétaire. On aurait pu penser, en effet, qu'en limitant les baisses d'impôt au strict minimum électoral et en multipliant les mesures d'économies au-delà de ce qu'il aurait fallu dans cette conjoncture morose, le gouvernement parviendrait au moins à respecter ses objectifs de redressement des finances publiques. Certes, par un étonnant tour de passe-passe, l'honneur est sauf : grâce à la soulte de 37,5 milliards de francs que France Télécom doit verser à l'Etat et qui, officiellement, vient diminuer son besoin de financement, la France peut prétendre qu'elle respectera les critères de convergence européen. L'artifice ne trompe personne : le déficit budgétaire, qui devait être initialement ramené autour de 248 milliards de francs, atteindra 283,7 milliards de francs, soit un niveau presque aussi « calamiteux » que celui de 1996.

Ayant relevé inconsidérément les impôts en 1995 et 1996, M. Juppé récolte ce qu'il a semé en peinant, aujourd'hui, pour les abaisser. En revanche, dans le domaine des finances publiques, le constat est plus nuancé. C'est là qu'intervient ce qu'il n'est pas excessif d'appeler la crise du budget.

PHASE D'IMPLOSION

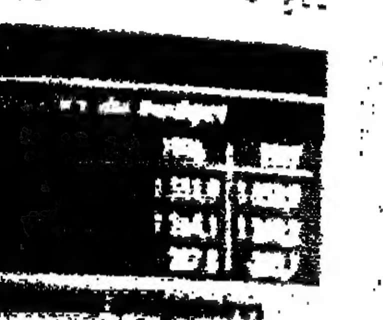
Pour en prendre l'exacte mesure, il faut avoir à l'esprit les conséquences implacables de la grande priorité de la politique économique française, celle du franc stable. Ses partisans ou ses détracteurs peuvent s'accorder au moins sur un constat : dans le contexte de ralentissement de l'économie qui s'est manifesté au début des années 90, la France a choisi une politique monétaire rigoureuse et, par contrecoup, une politique budgétaire laxiste. L'un a même été en proportion de l'autre : la politique budgétaire a été d'autant plus expansive que la politique monétaire était plus restrictive.

On en voit aujourd'hui la conséquence : *les finances de l'Etat sont* entrées dans une phase d'implosion. Avec une charge de la dette qui s'envole, la politique budgétaire devait forcément être réorientée. C'est sans doute le mérite de M. Juppé de l'avoir compris. D'ailleurs, sur ce sujet, les séguinistes ou les socialistes ne font guère entendre leur voix : s'ils contestent la ventilation des crédits, ils admettent, pour la plupart, que des mesures d'économies étaient globalement nécessaires et qu'on a demandé à la politique budgétaire plus qu'elle ne pouvait donner.

Pour importantes qu'elles soient, les controverses qui naissent déjà sur certains choix du premier ministre n'en paraissent pas moins secondaires, car l'essentiel est ailleurs : la France a très largement perdu la maîtrise de sa politique budgétaire.

Laurent Mauduit

هكذا من الأصل



Exercices de marketing budgétaire

Satisfecit présidentiel, journée marathon pour les ministres chargés de la présentation, applaudissements à droite, sifflets à gauche : ce mercredi 18 septembre, tout est désespérément normal...

RÉCIT

LE ZÈLE est souvent maladroit. Prenons Pierre Lequiller, par exemple. Député (UDF) des Yvelines, mais surtout secrétaire général du dernier-né des partis politiques, le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), branche chiraquienne de l'UDF, il n'aurait pour rien au monde voulu être en retard d'un soutien à la politique budgétaire du premier ministre. Ce mercredi 18 septembre, la matinée s'étire doucement. Trop doucement, même, pour le secrétaire général du PPDF, qui décide soudain de ne pas retenir plus avant ses applaudissements : à 10 h 30, dans les rédactions, tombe un communiqué du secrétaire général qui *« approuve pleinement le projet de budget présenté par le premier ministre »* et *« soutient entièrement le gouvernement dans son courage et sa détermination »*. Le seul problème, c'est qu'à cette heure-là, Alain Juppé, qui assiste au conseil des ministres à l'Elysée autour du président de la République, n'a pas encore eu le temps de s'exprimer. C'est ce que l'on appelle un soutien inconditionnel.

A gauche aussi, on est impatient. Dès potron-minet, sur les ondes de RTL, Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avait, pour sa part, annoncé que le projet de budget *« ne sera ni sincère, ni juste, ni vraiment efficace »*. Applaudissements à droite, sifflets à gauche : tout est désespérément normal. Chacun est dans son rôle. Même les nuances apportées, dans les colonnes du *Figaro*, par Edouard Balladur, affirmant qu'*« il faut aller plus loin »* et traçant les contours d'une *« voie nouvelle »*, s'intègrent parfaitement dans le décor, comme une frise fantaisie sur le papier peint.

Dès le conseil des ministres, Jacques Chirac a donné le ton. Prenant longuement la parole, il a évoqué un *« souvenir de jeunesse »*. C'était en 1959 et le jeune énarque rencontre Jacques Rueff, qui sortait tout juste du bureau du général de Gaulle avec lequel il s'était entretenu des mesures qui passeront un an plus tard à la postérité sous le nom de plan Armand-Rueff. De Gaulle, cité par Jacques Chirac, aurait dit alors qu'il était nécessaire de ne *« pas dépenser plus qu'on gagne »*, et de *« remettre de l'ordre dans la maison pour toujours chercher à dépenser mieux »*. Le chef de l'Etat a poursuivi : *« Voilà ce ce qu'il faut faire. Le budget du gouvernement Juppé est du même ordre. »* Faisant un parallèle avec les premiers mois de la V[e] République, il a estimé que ce budget correspondait lui aussi à *« un changement d'époque »*. Alain Juppé l'avait précédé en demandant à l'ensemble des membres du gouvernement de *« vendre »* ce budget *« sur le terrain »*. *« Ne soyez pas inquiets pour le vote de chacun de vos budgets. Je vous aiderai personnellement. Pensez d'abord à sa logique globale »*, leur a-t-il déclaré.

Ainsi doté d'un si prestigieux parrainage, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, et Alain Lamassoure, ministre du budget, pouvaient commencer leur journée marathon. On les attendait à la commission des finances de l'Assemblée nationale. Là encore, les choses avaient été bien préparées. Quelques députés de la majorité avaient eu droit, auparavant, à une présentation détaillée du projet de loi de finances par le directeur de cabinet du ministre des finances, venu leur expliquer que le gouvernement était prêt à leur concéder quelques marges de manœuvre pendant la discussion parlementaire. De mémoire de ministre, on n'a jamais fait mieux pour se concilier les bonnes grâces des députés.

A l'UDF, les commissaires aux finances s'étaient eux-aussi réunis en présence de François Léotard pour *« caler »* leur attitude politique et éviter les fausses notes. Quant au groupe RPR, il était tout prêt à marcher droit. Le rapporteur général du budget, Philippe Auberger, qui a appris à ses dépens, en d'autres temps, que le premier ministre-président du RPR ne goûtait guère les dissonances, a découvert les mérites de la discrétion. A la fin de la réunion, cet ancien balladurien a préféré se dérober aux questions : *« Je n'ai rien à dire. Excellent ! Ce budget est excellent ! »* Encore plus enthousiaste, Arthur Dehaine, député RPR de l'Oise, affirme : *« Ce n'est pas souvent qu'on voit un budget aussi bon que celui-là. Et pourtant j'en suis à mon seizième ! »* Le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-FD), habitué lui aussi à faire entendre sa différence, se voulait cette fois consensuel : *« La totalité des commissaires de la majorité ont estimé que le projet de budget est un bon budget. »*

Le message politique étant passé, les députés ont pu se livrer, trois heures durant, à un épluchage méticuleux des dépenses et des recettes de l'Etat, chacun y cherchant de quoi satisfaire les intérêts particuliers de ses électeurs. A 14 h 35, Jean Arthuis était contraint de les abandonner pour rejoindre – sans prendre le temps de déjeuner – les sénateurs, dont il convenait de ménager, particulièrement ce jour-là, le souci de ponctualité. Au Palais du Luxembourg, il trouvait une commission des finances accueillante, bien que très sourcilleuse sur la défense des intérêts des collectivités locales. *« Je n'ai pas noté d'intervention agressive »*, observait, à l'issue de la réunion, Christian Poncelet, président (RPR) de la commission des finances. Décidément bienveillants, les sénateurs ne se sont pas plus formalisés lorsque, une heure plus tard, le ministre de l'économie et des finances a dû les quitter pour le troisième rendez-vous important de sa journée : la conférence de presse solennelle à Bercy.

Pendant ce temps, les collaborateurs des ministres se chargent de répandre le mot d'ordre dans les partis politiques de la majorité, pour harmoniser le ton des communiqués officiels : *« Insistez sur le fait que ce budget marque un tournant. Mettez en avant la baisse de l'impôt sur le revenu, qui sera importante pour les familles »*, explique ainsi une collaboratrice d'Alain Lamassoure, qui tient à l'autre bout de son téléphone portable, un membre du service de presse de l'UDF. *« Les familles*, insiste-t-elle, *c'est important pour l'UDF. »*

Après les députés, les sénateurs et la presse, c'est justement aux familles réunies devant leur poste de télévision qu'Alain Lamassoure et Jean Arthuis doivent s'adresser dans la soirée. Le premier, sur le plateau du journal de 20 heures de France 2, le second à *La Marche du siècle* sur France 3. A cette heure, on n'a pas encore reçu le communiqué de réaction de l'opinion.

Récit du service France

> « Insistez sur le fait que ce budget marque un tournant. Mettez en avant la baisse de l'impôt sur le revenu, qui sera importante pour les familles »

La majorité salue le « courage » du gouvernement tandis que le PS redoute « une asphyxie de l'économie »

● **PIERRE MÉHAIGNERIE (UDF-FD)** : *« Cette année, la totalité des membres de la commission des finances de la majorité estime que c'est un bon budget. Le projet est positif parce que nous estimons que les conditions du retour de la croissance et de l'emploi sont réunies. »* Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a précisé que certains de ses collègues sont *« tentés de remettre en question les déductions fiscales pour les DOM-TOM et de ne pas augmenter le prix de l'essence »*. Pour l'avenir, l'ancien ministre a souhaité un débat pour définir s'il vaut mieux *« aller vers la baisse de l'impôt sur le revenu ou l'allègement des cotisations sociales »*.

● **JEAN-FRANÇOIS MANCEL (RPR)** : *« Nouvelle étape sur la voie du redressement engagé de la France, le budget pour 1997 donne la mesure de la détermination du gouvernement à refuser la tentation du renoncement. Il nous confirme qu'il n'existe pas de fatalité qui empêcherait d'assainir les finances publiques de notre pays. »* Le secrétaire général du RPR ajoute que *« le courage, c'est de ne pas céder à l'inertie du toujours plus de dépenses »*.

● **GILLES DE ROBIEN (UDF)** : *« L'appel de l'UDF a été entendu »*, estime le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale dans un entretien publié jeudi 19 septembre par *Le Figaro*. *« La baisse de la dépense publique représente une inversion historique »*, affirme le député de la Somme, avant d'annoncer que le groupe UDF devrait déposer des *« amendements de simplification »* concernant la contribution sociale généralisée (CSG).

● **ANDRÉ ROSSINOT (Rad.)** : Jugeant le projet de budget *« courageux et responsable »*, le président du Parti radical estime que *« la baisse de l'impôt sur le revenu, dans [un] contexte d'assainissement des finances publiques, est un instrument fort de soutien à la croissance et donc à l'emploi »*.

● **BERNARD KOUCHNER (PRS)** : *« Le Parti radical socialiste note avec consternation que seuls les budgets sociaux marquent une réduction significative et qu'aucune initiative de redéploiement n'est envisagée. La France respectera donc les critères de convergence fixés par Maastricht au prix de quelques astuces comptables et d'une réduction sur les budgets sociaux qu'elle s'impose elle-même. »*

● **FRANÇOIS HOLLANDE (PS)** : *« C'est le budget d'un gouvernement qui n'atteint pas l'objectif de réduction du déficit, qui bloque la dépense publique au risque d'asphyxier l'économie française, et qui ne procède à des allègements fiscaux que microscopiques et réservés aux plus favorisés. »* Concernant le déficit, le porte-parole du Parti socialiste évalue à plus de 1 500 milliards de francs le montant du déficit cumulé durant *« toute la législature de la droite »*.

● **ALAIN BOCQUET (PCF)** : *« En augmentant les impôts indirects, la CSG, la taxe sur l'essence et les tarifs publics, le gouvernement augmente la charge pesant sur les familles, compromettant un peu plus la relance de la consommation. »* Côté dépenses, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale juge que *« le budget 1997, ce sont des coupes sombres dans les budgets pour la formation, la recherche, la culture, le logement, la santé, l'agriculture »*.

● **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (MDC)** : *« Le projet de budget 1997 constitue un pas décisif dans la voie de la paupérisation de l'Etat et des services publics. »* Le président du Mouvement des citoyens ajoute que *« le pacte de stabilité budgétaire conclu en catimini aux conditions allemandes et plafonnant le déficit budgétaire condamnera la France, en cas de passage à la monnaie unique, à une cure d'austérité à perpétuité encore plus éprouvante que celle subie depuis quinze ans. »*

Le patronat est satisfait

Le CNPF a affiché une satisfaction sans réserve, mercredi 18 septembre, à l'annonce du projet de budget 1997. Le patronat a salué *« l'effort important de maîtrise des dépenses de l'Etat »*, qui devra être *« intensifié »* dans *« les années à venir »*. Cet assainissement est *« indispensable au retour à une croissance durable comme à la réalisation de l'union économique et monétaire »*, a souligné le CNPF, qui juge également que *« la discipline budgétaire est la condition indispensable à la compétitivité de la France (...) et à la création d'emplois »*.

Quant à la CGPME, elle a applaudi le premier ministre, Alain Juppé, qui *« a tenu ses promesses sur un point capital »* en réduisant *« l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 19 % »* pour les bénéfices réinvestis dans le capital des petites et moyennes entreprises.

Les réactions des syndicats

● **FORCE OUVRIÈRE** : *« Le projet de loi de finances pour 1997 est à la fois un budget restrictif et un budget pour les rentiers, plus qu'un budget de développement »*, a estimé le secrétaire général de FO, Marc Blondel. *« Le gouvernement ne fait pas son budget en se fixant des objectifs qui seraient la satisfaction des besoins des concitoyens, mais il fait l'inverse. Il fixe d'abord le budget pour satisfaire les convergences économiques. La conséquence vraisemblable, c'est une augmentation du chômage »*, a-t-il affirmé. *« Avec les orientations données »*, le gouvernement *« ne peut pas faire d'augmentation du traitement des fonctionnaires »*.

● **CGT** : le projet de budget pour 1997 *« renforce les politiques d'austérité »* et *« va jouer contre l'emploi »*, a estimé Jean-Christophe Le Duigou, responsable des questions économiques à la CGT. *« Ce projet est peu crédible et traduit les contradictions des choix gouvernementaux,nationaux et européens. Loin d'être le tournant annoncé, il renforce les politiques d'austérité, va jouer contre l'emploi et aggraver les injustices fiscales. La réforme fiscale et des finances publiques est plus urgente que jamais »*, a conclu M. Le Duigou.

● **CFDT** : le projet de budget 1997 est *« un budget qui se veut rassurant, mais qui ne règle en tous cas rien au problème du chômage, qui est le problème le plus préoccupant des Français. On est en état d'urgence par rapport au chômage et cet état d'urgence n'est pas traité »*.

● **CFTC** : *« La rigueur est bien au rendez-vous »*, a estimé la centrale chrétienne. Le budget de 1997 est *« marqué par une politique de restriction qui pèsera sur une économie déjà très morose »*. La CFTC déplore des *« coupes à l'intérieur des secteurs (logement, équipement) pourtant à forte densité de main-d'œuvre et dont la relance ne remettrait pas en cause les grands équilibres fondamentaux »*.

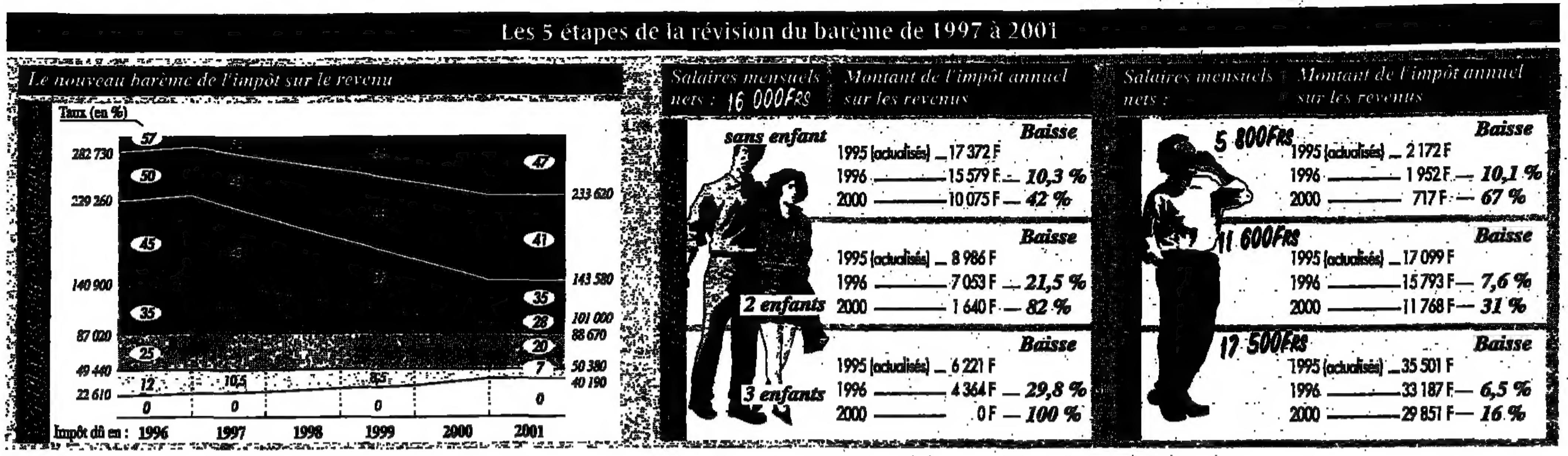
● **CFE-CGC** : *« L'équilibre trouvé entre la maîtrise du déficit et le début de reflux d'impôt sur le revenu est sans doute le bon. La loi de finances pour 1997 marque un effort de rigueur budgétaire et de stabilisation des dépenses »*, note la centrale des cadres.

● **FEN** : *« Un leitmotiv revient dans les discours de MM. Arthuis et Lamassoure : réduire les dépenses, réduire les déficits, diminuer les impôts et recentrer l'Etat sur ses missions essentielles. Nous sommes en pleine dérive libérale ! »*, a jugé la FEN.

هكذا من الأصل

L'impôt sur le revenu amorce une baisse programmée sur cinq ans

Evaluée à 25 milliards de francs au total, la diminution de la pression fiscale directe de l'Etat profitera aux revenus les plus élevés et aux contribuables les plus modestes. Elle s'accompagnera cependant d'une hausse des prélèvements sociaux



C'EST LE GRAND VOLET fiscal du projet de loi de finances pour 1997 : l'impôt sur le revenu sera fortement allégé. Conformément à ce qu'Alain Juppé avait annoncé, le 5 septembre, en dévoilant ses projets de réforme des prélèvements obligatoires, la baisse atteindra 25 milliards de francs dès 1997 et *75 milliards de francs sur cinq ans*, soit le quart du rendement actuel de cet impôt. Il faut noter, toutefois, que compte tenu de l'évolution des revenus, les rentrées effectives dans les caisses de l'Etat au titre de l'impôt sur le revenu devraient accuser, en 1997, une baisse de seulement 20,4 milliards de francs *(lire page 8)*. Voici les principales dispositions prévues :

● ***Le nouveau barème.*** La baisse fiscale, qui bénéficiera à tous les contribuables, s'effectuera par le biais d'une baisse progressive de tous les taux d'imposition qui s'échelonnera sur cinq ans *(voir le graphique ci-dessus)*. Pour l'impôt payable en 1997, sur la base des revenus de 1996, une première *étape sera donc franchie*, avec une baisse des taux d'imposition allant de un à deux points selon les tranches.

Cette baisse du barème allégera l'impôt sur le revenu de 26,9 milliards de francs en 1997, mais comme certains avantages fiscaux sont dans le même temps supprimés, *pour un montant de 1,9 milliard*, la baisse effective est donc bien de seulement 25 milliards de francs.

● **Le paiement des premiers acomptes.** Le gouvernement estime que cette réforme se traduira en 1997 par un allégement supérieur à 10 % de l'impôt normalement dû pour environ *10 millions* de contribuables. De sorte que la baisse entre en vigueur le plus vite possible, le projet de loi prévoit une réduction de 5 % immédiate de la manière suivante : soit sur le premier tiers provisionnel, acquitté en février 1997, dans la limite de 4 000 francs ; soit, pour les contribuables mensualisés, sur les prélèvements des quatre premiers mois, dans la limite mensuelle de 1 000 francs.

● **La décote.** L'intention du gouvernement est de supprimer progressivement le système très compliqué de la décote et d'y susbstituer une tranche d'imposition au taux de 0 % beaucoup plus large qu'actuellement, dans le but d'exclure, à terme, du champ de l'impôt près de 1,5 million de familles modestes ou nombreuses. Dans un premier temps, pour 1997, le seuil de la décote sera ramené de 4 320 francs à 3 260 francs.

● **La réévaluation des plafonds.** Comme chaque année, divers plafonds ou seuils sont modifiés. Le plafond de l'avantage en impôt par demi-part sera porté de 15 900 francs à 16 200 francs. Le plafond de l'avantage en impôt procuré par la demi-part supplémentaire accordée aux personnes célibataires et divorcées qui ont un ou plusieurs enfants majeurs à charge sera abaissé de 15 900 francs à 13 000 francs. Celui *de l'avantage en impôt pour le* premier enfant à charge des personnes seules sera relevé de 19 680 francs à 20 050 francs. L'abattement par enfant marié rattaché au foyer fiscal passera de 27 990 francs à 30 000 francs.

● **Les primes d'assurance-vie.** Pour les versements déjà effectués en 1996, *avant la date du 5 septembre*, la réduction d'impôt est maintenue. Pour la majorité des autres contrats, la réduction d'impôt est supprimée.

● **Les déductions forfaitaires supplémentaires.** Le gouvernement souhaite remettre en cause progressivement d'ici cinq ans les *fameuses « niches » fiscales* dont bénéficient quelque quatre-vingts professions (journalistes, VRP, etc.), mais, pour permettre aux contribuables qui le souhaitent de passer au système des frais réels, la réforme n'aura pas d'incidence sur l'impôt payable en 1997. Elle ne commencera à s'appliquer que sur la base des revenus de 1997, pour l'impôt payable en 1998.

● ***La réduction d'impôt pour* intérêts d'emprunts.** Cette réduction d'impôt, actuellement consentie pour la construction, l'acquisition ou les grosses réparations dans la résidence principale sera supprimée pour les intérêts d'emprunts souscrits à compter du 1er janvier 1997.

● ***L'abattement de 10 % sur les* pensions.** Le plafond de cet abattement sera ramené de 31 900 francs par foyer fiscal à 28 000 francs pour l'impôt dû en 1997. La baisse du plafond se poursuivra les années suivantes, pour atteindre 12 000 francs au bout de cinq ans.

● ***La réduction d'impôt pour* les dépenses de scolarité.** Cette réduction d'impôt est actuellement fixée à 400 francs par enfant fréquentant un collège, 1 000 francs un lycée, et 1 200 francs dans le supérieur. Cette réduction est maintenue dans un premier temps. Elle sera réduite de moitié pour l'imposition des revenus de 1997 et supprimée *pour ceux de 1998.*

● **Les indemnités de maternité.** Actuellement, elles ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu. Elles le deviendront en 1997, au titre des revenus de 1996.

● **Les exonérations et allégements d'impôts locaux.** Actuellement, de nombreux dégrèvements *ou réductions de taxe foncière sur* les propriétés bâties ou de taxe d'habitation sont fonction de la situation du contribuable au regard de sa cotisation d'impôt sur le revenu et non de son revenu réel. Par contrecoup, certains contribuables bénéficiant d'allégements au titre de l'impôt sur le revenu *(emplois à domicile, etc.)* obtiennent du même coup des déductions de taxes locales. Pour limiter cet effet de ricochet, le gouvernement a prévu une disposition pour que la référence pour les allégements en matière de fiscalité locale ne soit plus la cotisation d'impôt sur le revenu, mais le revenu lui-même.

● **L'abattement de 20 %.** Dans un *premier temps*, il *avait été envisagé* d'étendre l'abattement de 20 % à tous les contribuables, mais l'idée a été abandonnée. Finalement, le gouvernement s'est borné à prévoir une disposition faisant profiter aux artisans et membres des professions libérales adhérents des centres de gestion agréés de la *totalité de l'abattement au taux de* 20 %, comme l'ensemble des salariés.

● **Le seuil de recouvrement de l'impôt.** Il est actuellement de 400 francs, et aucune modification n'interviendra en 1997. D'ici cinq ans, ce seuil sera ramené à 200 francs.

E. M.

Une économie travestie en « cadeau »

C'est, en apparence, une mesure judicieuse : le gouvernement va verser par anticipation environ 15 milliards de francs de primes d'Etat aux titulaires non imposables de plans d'épargne populaire (PEP) ouverts en 1990 (*Le Monde* du 19 septembre). L'attribution de la prime sera possible après sept ans de détention d'un PEP, et non plus dix ans. Il y a cependant une petite astuce, car la prime, du même coup, ne jouera plus de la septième à la dixième année. Or, comme elle peut atteindre 4 500 francs en trois ans et que 1,7 million de personnes sont concernées, l'Etat y gagnera 7,6 milliards de francs. Mieux que cela : puisque le projet du gouvernement prévoit de prolonger ce système d'anticipation pour les contrats souscrits jusqu'en 1993, l'économie, pour l'Etat, pourrait atteindre de 12 à 15 milliards de francs au total. A court terme, les épargnants modestes, s'ils profitent de cette mesure, y gagneront en trésorerie. Sur une longue période, ce sera autant qu'ils perdront en pouvoir d'achat.

Inquiétude et colère chez les bénéficiaires de « niches fiscales »

DE A COMME « artistes dramatiques » à V comme « voyageurs, représentants et placiers », en passant par J comme « journalistes », les professions répertoriées dans le code général des impôts, annexe 4, article 5, sont mécontentes. Qu'elles soient cent seize ou soixante, selon la manière dont on calcule, toutes sont furieuses que le gouvernement leur retire, à partir de 1998, les déductions fiscales dont elles bénéficient.

Ces privilèges ont été accordés lorsque le travail se faisait à domicile et de façon indépendante. Plusieurs portent la marque d'Edgar Faure et d'Antoine Pinay. L'élu radical du Jura usa de ses nombreux postes ministériels pour faire le bonheur des polisseurs de lunettes de Morez, des éclaircisseurs de pipes de Saint-Claude, des guillocheurs, fraiseurs et autres ébarbeurs de Saint-Lupicin... Quant à l'homme au chapeau rond de Saint-Chamond, il fut le bienfaiteur de nombreuses corporations de la Loire : ouvriers-chaîniers et ferronniers, rubanniers, limeurs de cadres de bicyclettes...

Le gouvernement estime qu'avec le développement du salariat ces avantages ne se justifient plus. Nombre de professions ne descendront pas *dans la rue pour protester, car elles sont en voie* de disparition : il en va ainsi des polisseuses de pipes de Saint-Claude, qui ne sont plus que deux... Pourtant, certains craignent de devoir pointer au chômage, comme les trois cents tisseurs à domicile de la région Rhône-Alpes, soutenus par les patrons de la soierie, dont ils absorbent les surplus. *« On gagne l'équivalent du SMIC, pourquoi ne pas s'en prendre aux gros poissons ? »*, demandent-ils.

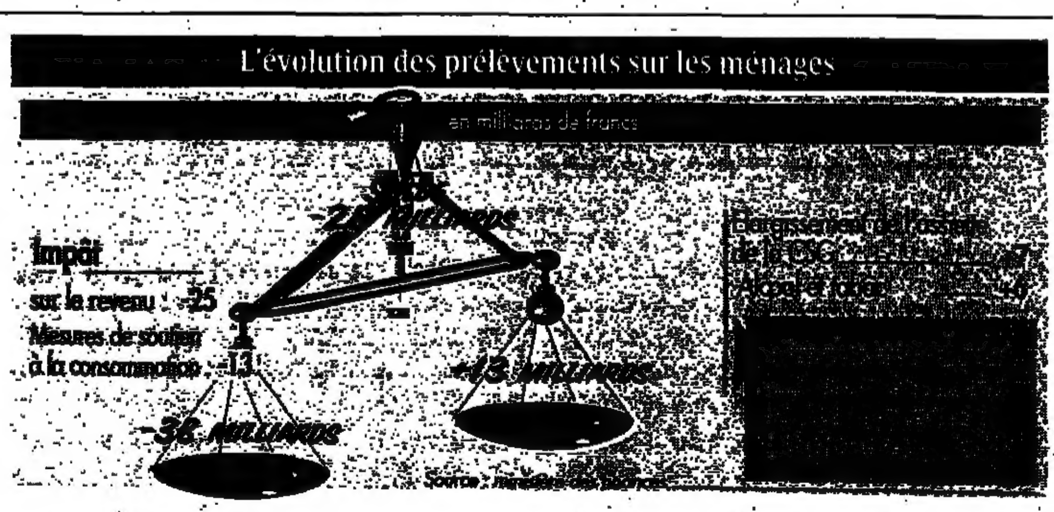
Le gouvernement, certes, vise aussi des professions lucratives, comme celle de modéliste dans la haute couture, mais les intéressés ont des arguments à faire valoir : *« On incarne le prestige de la France, on fait entrer des devises, alors, pourquoi nous embêter ? »*, demande Rodolphe Sabourdy, modéliste chez Jean-Paul Gaultier.

Bercy explique que ceux qui ont des frais « réels », liés à l'exercice de leur métier, pourront toujours les déduire de leurs revenus. Nombre de professions admettent qu'elles n'ont plus de frais professionnels, mais elles considèrent l'abattement comme un « acquis social ». Les autres s'inquiètent d'avoir à *« gérer de la paperasse » : « On va nous transformer en comptables ! »*, se plaignent les artistes. *« L'abattement consenti aux VRP en 1947 était considéré par le gouvernement comme une mesure de simplification administrative*, rappelle Jean-Pierre Broggi, représentant CGC de cette profession. *Quel tracas lorsqu'il faudra présenter 1 250 justificatifs par an ! »*

La complication se fera sentir aussi chez les percepteurs, puisque certaines « niches fiscales » comptent beaucoup de monde : 25 000 artistes, 30 000 journalistes, 200 000 VRP, entre 600 000 et 800 000 ouvriers du bâtiment. En outre, quels frais pourront être déduits ? Tel VRP du sud de la France a réussi à inclure ses costumes, contrairement à son collègue du Nord. Les musiciens se demandent s'ils pourront soustraire les frais d'insonorisation de leur domicile. Un peu partout émergent des demandes de « codification ».

Rafaële Rivais

Vingt-cinq milliards de francs d'allègements d'impôts pour les ménages



LA POLÉMIQUE sur le niveau de la baisse des impôts, qui a opposé Alain Juppé à la gauche, à une partie de sa majorité et à la presse, est semble-t-il, terminée. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a indiqué, *mercredi 18 septembre*, que les allègements fiscaux nets pour les ménages s'élèveront à 25 milliards de francs en 1997. Les baisses de 25 milliards de l'impôt sur le revenu et les 13 milliards liés aux mesures de soutien à la consommation décidées en avril seront, en effet, partiellement annulées par trois types de prélèvements supplémentaires sur les ménages.

Ainsi, l'élargissement de l'assiette de la CSG à tous les revenus du capital rapportera environ 7 milliards de francs en 1997. Par ailleurs, 6 milliards proviendront de la hausse des taxes sur le tabac et l'alcool. Ces recettes seront affectées au renflouement des caisses de Sécurité sociale, dont le déficit serait ainsi ramené à 30 milliards fin 1997.

Outre l'impôt sur le revenu, dont la baisse s'accompagnera d'une révision du barème, le projet de loi de finances pour 1997 contient plusieurs mesures fiscales intéressant les particuliers et les entreprises.

● **Fiscalité pétrolière.** La taxe *intérieure sur les produits pétroliers* (TIPP) augmentera de 6 centimes au 1er janvier 1997 pour l'essence sans plomb et le gazole, et de 7 centimes pour le super.

● **Vignette automobile.** L'amende pour non-achat de la vignette sera sensiblement réduite.

● **Impôt de solidarité sur la fortune.** Toutes les tranches du barème de l'ISF seront relevées, comme chaque année, en proportion de la hausse prévisible des prix (hors tabac), soit 1,9 %. Entre 4,7 millions de francs et 7,64 millions, la fraction de la valeur nette imposable du patrimoine sera taxée de 0,5 % ; de 0,7 % entre 7,64 millions et 15,16 millions ; de 0,9 % entre 15,16 millions et 23,54 millions ; de 1,2 % entre 23,54 millions et 45,58 millions ; de 1,5 % à partir de 45,58 millions.

● **Impôt sur les sociétés.** Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,3 % sur les bénéfices, qu'ils soient distribués ou non. Il serait ramené à 19 % pour les PME qui incorporeraient ces bénéfices à leur capital. Cette mesure *concerne les 550 000 entreprises* réalisant moins de 50 millions de francs de chiffre d'affaires. La fraction du bénéfice taxé à 19 % pourrait atteindre 25 % de celui-ci dans la limite de 200 000 francs. Coût pour l'Etat : 2,1 milliards de francs.

● **Taxe professionnelle.** Le gouvernement souhaite instaurer un taux plafond pour la part de la taxe professionnelle perçue par les départements et les régions et le fixer, comme pour les communes, à deux fois le taux moyen national constaté l'année précédente pour les mêmes collectivités. Jusqu'à présent, seul le taux voté par la commune était plafonné.

● **Sociétés non cotées.** Pour inciter les Français à souscrire au capital de sociétés non cotées, le gouvernement propose le maintien de la majoration de 50 % du montant des versements ouvrant droit à avantage fiscal.

● **Fiscalité agricole.** Afin d'aider à la modernisation des exploitations, le gouvernement a décidé d'accroître la portée de la déduction pour investissement des agriculteurs et d'en augmenter le montant. Les sociétés agricoles créées à partir du 1er janvier 1997 ne relevant pas de l'impôt sur les sociétés pourraient être imposées selon un régime réel. Les exploitations créées avant pourraient continuer d'être imposées au forfait, sous certaines conditions.

● **Logement social.** Pour encourager la construction de logements sociaux neufs à usage locatif, les bailleurs publics et privés supportent, à l'issue de la construction, une TVA de 20,6 %. Pour les logements mis en chantier à partir du 1er octobre 1996, ce taux serait ramené à 5,5 % pour les logements financés à l'aide de prêts locatifs aidés et de prêts locatifs à financement très social.

● **Presse écrite.** Pour favoriser l'investissement en matériel et en *constructions nécessaires* à la modernisation des entreprises de presse, le dispositif d'aide fiscal actuel est reconduit pour cinq ans (jusqu'à fin 2001). Il prévoit notamment que les entreprises peuvent constituer des provisions en franchise d'impôt quand celles-ci sont affectées à l'acquisition de matériels *et de constructions* nécessaires à l'exploitation du journal.

Jean-Michel Bezat

Le gel des dépenses de l'Etat a imposé des choix draconiens

Seuls l'éducation nationale, la jeunesse et les sports, la justice, l'outre-mer, le travail, les affaires sociales et la défense vont disposer de crédits en augmentation. Les affaires étrangères, l'industrie et les routes sont les principales victimes de la rigueur

La défense de l'emploi est préservée



EN DÉPIT de la rigueur du projet de loi de finances, la lutte contre le chômage demeure une priorité gouvernementale. Budgétairement, du moins. Les crédits affectés à la politique de l'emploi progresseront de 8 % l'an prochain, pour atteindre 150,3 milliards de francs (contre 138,3 milliards en 1996). Le budget du ministère du travail proprement dit atteindra 103 milliards de francs (+ 3,5 %), une hausse non négligeable, même si elle est très inférieure à la progression de 11,7 % obtenue en 1996. De plus, 47,3 milliards (+ 15 %) sont prévus au budget des charges communes pour financer les mesures d'allégement du coût du travail, l'un des axes forts de la politique du gouvernement.

Ce dernier estime que s'il avait reconduit les mesures 1996 à l'identique en 1997 – à commencer par le contrat initiative-emploi (CIE) –, les crédits de l'emploi auraient dérivés de près de 20 milliards. Or, il a précisé, mercredi 18 septembre, qu'il avait dégagé *« 15 milliards d'économies »*. Le ministre du travail, Jacques Barrot, souhaite tout particulièrement renforcer le *« traitement économique du chômage »*, et donc concentrer les efforts sur les dispositifs de réinsertion des chômeurs dans le secteur marchand.

C'est tout le sens, selon lui, de la poursuite de la politique de réduction du coût du travail peu qualifié. Ainsi, le projet de budget 1997 prévoit 40,3 milliards pour la mise en œuvre de la ristourne dégressive jusqu'à 1,3 fois le SMIC (8 500 francs brut par mois). Selon le ministère du travail, elle s'élèvera à 1 160 francs par mois pour un SMIC, soit une baisse de son coût de 12,6 %. Elle sera aussi valable pour les salariés à temps partiel, ce qui, ajoutée à la réduction de 30 % des charges prévue pour ce type d'emplois, réduira le coût du SMIC de 19 %. Ces baisses profiteront aussi aux PME installées dans les trente-huit « « zones franches » créées cette année pour redynamiser certains quartiers.

RÉFORME DU CIE

Enfin, ces aides seront renforcées pour les entreprises du textile, de l'habillement et de la chaussure, durement concurrencées par leurs homologues italiennes ou espagnoles ou par les firmes des pays en voie de développement. Sur ce point, M. Barrot s'en est pris, mardi, à la politique de l'Europe : *« Les gens du textile sont révoltés par le fait que l'Union continue de financer des investissements industriels en Turquie (...), alors même que ce sont des concurrents. Tout cela mérite une discussion plus serrée à Bruxelles. »*

Le reciblage du CIE sur les publics les plus en difficulté (*Le Monde* daté 11 et 12 août) est, lui aussi, un point fort du budget, le gouvernement ayant reconnu qu'il subventionnait ainsi nombre d'emplois qui auraient de toute façon été créés. Sans réforme, le CIE aurait coûté 24 milliards en 1997, alors que le gouvernement a ramené cette dépense à 17,9 milliards pour 280 000 nouveaux contrats. Tous les CIE bénéficieront de l'allégement de charges, mais la prime mensuelle de 2 000 francs sera réservée aux personnes au chômage depuis au moins trois ans.

Le nombre de contrats emploi-solidarité (500 000) et de contrat emploi consolidé (20 000) restera stable par rapport à cette année, le gouvernement ayant par ailleurs budgété 25 000 emplois de ville. Au total, les aides consacrées aux dispositifs du secteur non marchand s'élèveront à 15,3 milliards. Le gouvernement a réduit les crédits dans d'autres secteurs : l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise (Accre) est supprimée (mais pas l'exonération de charges) ; les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) seront réservés aux chômeurs les plus anciens et leur nombre ramené à environ 100 000 (contre 160 000 cette année) ; l'Etat va demander au régime d'assurance-chômage de participer davantage au financement de l'allocation de formation-reclassement (AFR) pour réaliser 2,6 milliards d'économies.

De leur côté, les crédits affectés aux préretraites FNE, aux préretraites progressives ou au financement des allocations des chômeurs en fin de droits resteront stables (22,9 milliards). 12,5 milliards sont prévus pour les contrats en alternance. En revanche, les moyens mis à la disposition du service public de l'emploi (ministère, ANPE...) baisseront en francs constants (13,4 milliards).

Jean-Michel Bezat

Le « 1 % » financera le prêt à taux zéro



POUR les seules dépenses dépendant du ministère du logement, le secteur est doté, pour 1997, d'une enveloppe de 44,6 milliards, soit une progression de 2,7 % (+ 4 % l'an dernier). La réforme des aides personnelles au logement, la modification du mode de financement du logement social et la contribution du « 1 % logement » – ou participation des entreprises à l'effort de construction – au financement du prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété en constituent les trois points forts.

Avec 29,7 milliards, le budget des aides personnelles au logement, dont bénéficient 5,5 millions de personnes, augmente de 8,5 %. Mais cette enveloppe est évaluative, des ajustements étant opérés par la loi de finances rectificative en fonction des dépenses réelles. Ce sera d'autant plus vrai en 1997, puisqu'une réforme du mode de répartition des aides est annoncée. Le ministre du logement, Pierre-André Périssol, devrait soumettre au Parlement, dès l'automne, une simplification des barèmes prenant en compte de manière *« plus équitable »* les ressources des bénéficiaires. Les aides seraient calculées sur l'ensemble des ressources et à partir du « reste à vivre » des familles après paiement de leur loyer, et non plus sur les seuls revenus, le système actuel pénalisant certaines catégories de salariés à bas revenus.

Certains abattements spécifiques devraient disparaître selon le principe « à égalité de ressources, égalité d'aides », par exemple ceux dont bénéficient les retraités touchant l'APL (aide personnalisée au logement) à partir de soixante-cinq ans ou encore les assurés sociaux pendant la période de paiement des indemnités journalières en cas d'accident du travail ou de congé-maternité. Ce mode de prise en compte des ressources ne devrait pas pénaliser, assure-t-on au ministère du logement, les titulaires de minima sociaux tels que le RMI, le minimum-vieillesse, l'allocation de parent isolé, etc.

CONSTRUCTION : BAISSE DE LA TVA

La construction de logements sociaux devrait être maintenue au même niveau qu'en 1996 – 80 000 prêts locatifs aidés (PLA) dont 55 000 en construction neuve –, mais les 5,5 milliards de subventions, inscrits dans la loi de finance 1996, disparaissent. S'y substitue, pour les organismes HLM qui réclamaient cette réforme, une baisse du taux de TVA sur la construction qui passe de 20,6 % à 5,5 %. Le plan d'urgence pour les plus démunis est, en outre, doté d'une ligne budgétaire spéciale de 348 millions et le Fonds de solidarité logement (FSL), qui permet de prévenir les impayés de loyers et de financer des mesures d'accompagnement social, de 450 millions (+ 50 %). Cette importante hausse de l'enveloppe consacrée au FSL est financée grâce à la taxe sur les surloyers, désormais perçue par les organismes HLM pour leurs locataires dépassant d'au moins 40 % les plafonds de ressources prévus par la loi. En revanche, les crédits de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), soit 2,5 milliards en 1996, diminuent de 500 millions.

C'est surtout grâce au « 1 % logement » que ce secteur s'en « sort » honorablement. Pour 1997, les collecteurs du 1 % ont accepté, dans une convention signée le 17 septembre, de verser une contribution de 7 milliards, reconductible en 1998.

Par le biais d'un compte d'affectation spéciale (CAS), cette somme servira à financer la bonification des prêts à taux zéro pour l'accession à la propriété, dont le nombre sera équivalent à celui de 1996 (120 000 prêts). En échange de cette contribution exceptionnelle, les collecteurs du « 1 % » ont obtenu l'assurance de la pérennité du système, qui fera l'objet d'une réforme de structure, soumise au Parlement à l'automne.

Christine Garin

Une priorité clairement affichée

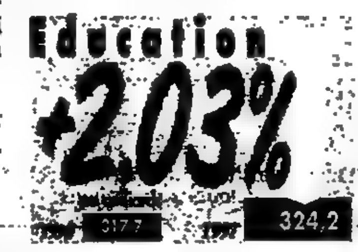
Villes/Intégration
1,28

AVEC 13 MILLIARDS consacrés à la politique de la ville, le gouvernement affiche pour 1997 un budget en forte hausse du fait de la montée en puissance du « pacte de relance pour la ville ». Comme chaque année cependant, l'évolution de ces crédits est particulièrement difficile à décrire et sujette aux présentations avantageuses. En réalité, la part de ce budget gérée par le ministère de la ville et de l'intégration (1,28 milliard) enregistre une baisse de 5,3 %. Mais l'essentiel des crédits consacrés à la banlieue est dispersé dans d'autres ministères (équipement, logement, éducation, culture, intérieur, etc.). Une autre source d'incertitude, spécifique à l'année 1997, provient de la difficulté à évaluer le coût des exonérations fiscales instituées dans les trente-huit « zones franches urbaines », s'agissant d'avantages accordés non seulement aux entreprises existantes mais à celles qui devraient y être attirées. Ce coût avait été évalué à 1,2 milliard en 1997 pour seulement un millier d'emplois créés, dans l'étude d'impact annexé au projet de loi (*Le Monde* du 9 mai). Cette seule mesure pèse lourdement dans l'« addition » du pacte de relance, évaluée globalement à 3 milliards pour 1997. Est notamment inclus dans cette somme le financement de 25 000 nouveaux « emplois de ville » (réservés aux jeunes des quartiers sensibles et subventionnés à 55 % par l'Etat) s'ajoutant aux 25 000 qui doivent être créés d'ici à fin 1996. Quant à l'allégement de taxe professionnelle instaurée dans les 350 « zones de redynamisation urbaine », elle coûtera 460 millions, versés par l'Etat aux collectivités territoriales en compensation du manque à gagner. Les crédits du revenu minimum d'insertion (RMI), fixés à 24,23 milliards, augmentent de 5,35 %. Bien que les documents du ministère des finances ne le mentionnent pas explicitement, ils tiennent compte de l'économie de 500 millions envisagée par le gouvernement notamment grâce à la *« mise en place de l'obligation alimentaire »* au sein des familles des allocataires (*Le Monde* du 12 septembre).

Les crédits relatifs au développement social et à la prévention de l'exclusion progressent de 6 % pour atteindre 1,119 milliard, dont 986,68 millions consacrés aux actions d'intégration et de lutte contre l'exclusion. L'effort de valorisation des carrières sociales se traduit par l'augmentation des capacités d'accueil des centres de formation des travailleurs sociaux (+ 10 % à la rentrée 1997). Les crédits de formation atteignent 511,76 millions (+ 4,38 %).

Philippe Bernard et Jérôme Fenoglio

Tout pour l'enseignement supérieur



UNE DEMI-VICTOIRE. En subissant la suppression de 2 700 emplois, le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur contribue pour une bonne part au plan de réduction des effectifs de la fonction publique. Mais, avec un projet de budget d'un montant de 324,2 milliards, en hausse de 2 %, il échappe partiellement à la rigueur imposée aux autres départements.

En fait, la priorité invoquée par le gouvernement en faveur de l'éducation profite essentiellement à l'enseignement supérieur. Avec 47 milliards, ce secteur bénéficie d'une hausse de 2,9 milliards (+ 6,57 %), alors que les crédits des secteurs primaire et secondaire, de l'ordre 277,2 milliards, sont limités dans leur progression à 1,38 % au lieu de 4,3 % l'an dernier.

Cet effort particulier en faveur du supérieur est la conséquence du plan d'urgence adopté en décembre 1995 et du projet de réforme de l'université présenté au mois de juin avec la caution du premier ministre. C'est essentiellement dans le domaine de l'emploi que le ministre de l'éducation peut estimer avoir obtenu gain de cause. Le projet de budget prévoit en effet la création de 2 700 postes pour l'accueil des étudiants supplémentaires et le renforcement des universités les moins dotées. Au total, 1 448 postes supplémentaires d'enseignants (1 344 en 1996) sont inscrits : 900 enseignants-chercheurs et près de 600 agrégés. S'y ajoutent 1 000 emplois de personnels ingénieurs, techniques, administratifs et 200 postes dans les bibliothèques.

A l'exception de 100 millions pour la mise en place du tutorat en faveur des étudiants, ce projet de budget, en revanche, n'intègre aucun financement spécifique des orientations de la réforme de l'Université. Les crédits de bourse augmentent certes de 225 millions (+ 601 millions l'an dernier), mais le nouveau statut de l'étudiant, les mesures en faveur de l'orientation ou de la lutte contre l'échec en DEUG ne sont pas encore à l'ordre du jour.

Le secteur des écoles, collèges et lycées fait les frais de l'opération de redéploiement interne à ce vaste ministère. Non seulement la loi de programmation du nouveau contrat pour l'école est gelée, mais 5 290 postes seront supprimés dans le primaire et le secondaire : 2 700 dans les écoles, 975 dans les lycées et collèges, 1 419 parmi les remplaçants et 196 chez les personnels de service. Rue de Grenelle, on explique que cette contrepartie est la conséquence de la réduction programmée des effectifs, puisqu'à l'exception des lycées, aux effectifs en croissance, on attend 51 000 élèves de moins à la rentrée de 1997. *« Les moyens d'enseignement et d'encadrement ne seront pas touchés. L'intégralité de mes engagements sera tenue »*, proclame François Bayrou. De toute évidence, l'affirmation n'a pas convaincu les organisations syndicales, qui ont programmé une journée de grève le lundi 30 septembre.

Sur un point au moins, M. Bayrou peut être pris au mot. Il a obtenu des créations d'emploi pour la mise en œuvre du plan de lutte contre la violence à l'école, plus que jamais d'actualité : 100 conseillers principaux d'éducation, 150 emplois de maîtres d'internat et surveillants d'externat, auxquels s'ajoutent une cinquantaine postes d'assistantes sociales et d'infirmières.

Michel Delberghe

Tous les ministères ont été peu ou prou mis à contribution

● **AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION : 21,16 milliards (– 5,21 %) ; 9 724 emplois (– 1,42 %).** Une partie de cette diminution est justifiée par la baisse de la participation de la France aux opérations de maintien de la paix et de ses contributions obligatoires à des organisations internationales. De même, l'apport au budget général de l'Union européenne diminuera en francs courants, le conseil des ministres européen proposant une stabilisation des dépenses.

● **AGRICULTURE : 35,222 milliards (– 0,8 %) ; 30 215 emplois (– 0,2 %).** Ce chiffre ne tient pas compte des 56,3 milliards de francs accordés par l'Union européenne. Ce budget doit permettre de maintenir l'effort pour l'installation des jeunes agriculteurs et de renforcer les services vétérinaires (création de 45 emplois).

● **CULTURE : 15,077 milliards (– 2,9 %) ; 14 667 emplois (+ 0,1 %).** L'objectif de 1 % du budget de l'Etat n'est pas atteint, malgré le rattachement des crédits aux bibliothèques municipales et la diminution des sommes consacrées aux grands travaux. Cela obligera à étaler jusqu'en 1999 la loi de programme sur le patrimoine monumental.

● **DÉFENSE : 243,338 milliards (+ 0,8 %) ; 574 009 emplois (– 4,41 %).** Ce budget est *stricto sensu* l'application de la première annuité de la loi de programmation militaire 1997-2002. Le nombre des appelés diminue (– 31 973) et celui des militaires d'active augmente (+ 6 272). Trois décisions importantes : la création d'une solde mensuelle (5 595 francs net) pour les militaires du rang engagés à partir du 1er juin 1997 ; le début de l'industrialisation de l'hélicoptère d'attaque Tigre (678 millions de francs) et la phase de réalisation (qui débouche sur la commande de trois modèles) du satellite espion Helios-2.

● **ENVIRONNEMENT : 1,861 milliard (+ 5,9 %) ; 2 351 emplois (sans changement).** C'est un des rares ministères dont les crédits augmentent sensiblement. Cela permettra de mettre en œuvre la loi sur l'air, de poursuivre le plan de restauration de la Loire et le programme de préventions des inondations.

● **ÉQUIPEMENT ET TRANSPORTS : 77,057 milliards (– 1,48 %) ; 103 033 emplois (– 0,8 %).** Après la forte croissance de 1996, les crédits routiers resteront, grâce au concours de divers fonds, supérieurs à ce qu'ils étaient en 1995, mais les sommes consacrées à la sécurité routière (– 14 % sur 1996) et aux transports aériens (– 29,2 %) diminuent. Ce budget permet d'engager la réforme de la SNCF, les crédits qui y sont consacrés augmentant de 0,7 %.

● **INDUSTRIE : 14,14 milliards (– 16,7 %) ; 5 775 emplois (– 1,7 %).** L'innovation et la recherche industrielle constituent la priorité du ministère et se verront allouer 2,7 milliards de francs. Les moyens consacrés à la reconversion du tissu industriel s'élèvent à 640 millions. La dotation budgétaire à Charbonnages de France (2,9 milliards) et la subvention de fonctionnement du CEA (3,6 milliards) représentent les charges les plus élevées.

● **INTÉRIEUR, hors dotation aux collectivités locales : 50,258 milliards (– 0,9 %) ; 163 149 emplois (– 0,4 %).** Le maintien à leur niveau de 1996 des autorisations de programme permet au ministère de conserver sa capacité d'investissement. Les crédits pour l'achat des avions de lutte contre les feux de forêt passent de 213 millions à 299 millions de francs.

● **JEUNESSE ET SPORTS : 2,93 milliards (– 2,3 %) ; 6 697 emplois (– 2 %).** Grâce à divers fonds, les dépenses d'intervention du ministère seront de 1,787 milliard de francs contre 1,779 milliard en 1996. Les sommes destinées aux expériences d'aménagement du temps scolaire augmentent de 17,6 % et permettront d'en faire bénéficier 100 000 élèves de plus.

● **JUSTICE : 23,89 milliards (+ 1,8 %) ; 60 102 emplois (+ 0,5 %).** Le programme d'investissement est réduit de 6,6 % mais permettra de poursuivre la restructuration du parc immobilier des tribunaux et de continuer la construction de nouvelles places en prison. Les moyens de la protection judiciaire de la jeunesse sont renforcés.

● **OUTRE-MER : 4,86 milliards (– 0,1 %) ; 2 988 emplois (– 0,4 %).** La priorité du budget 1997 est l'emploi ; les crédits du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer augmentent de 44 %. Pour honorer et finaliser les engagements pris par l'Etat dans le cadre des accords de Matignon, la Nouvelle-Calédonie bénéficiera d'une dotation d'investissement de 390 millions de francs.

● **RECHERCHE : 28,9 milliards (+ 0,2 %) ; 311 emplois (– 0,3 %).** A ces crédits relevant du ministère de la recherche, il faut ajouter ceux d'autres ministères, notamment de celui gérant l'espace. Aussi, l'effort public pour la recherche atteindra 50,3 milliards de francs, auxquels s'ajoutent quelque 2 milliards de francs de reports de crédits. Il est en baisse d'environ 1,37 %. La priorité est donnée à l'espace avec 9 265 millions de francs. 527 emplois seront supprimés dans les établissements de recherche où un taux de recrutement de 2,5 % sera cependant maintenu.

● **SANTÉ PUBLIQUE : 8,11 milliards (– 1,5 %) ; 14 228 emplois (– 0,7 %).** Un effort particulier est réalisé pour la lutte contre la toxicomanie, dont les crédits progressent de 8,5 %, et contre le sida, dont les moyens s'accroissent de 5,29 %. Ceux consacrés à la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme sont reconduits à l'identique.

● **SOLIDARITÉ : 61,42 milliards (+ 3,7 %).** En dehors du RMI, les crédits de la protection sociale augmentent de 5,6 %. 2 000 places dans les centres d'aide par le travail et 1 000 places dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale seront créées. Un effort est fait, aussi, pour l'aide médicale aux personnes les plus démunies, dont les crédits augmentent de 16,85 %, et pour les personnes handicapées (+ 7,2 %).

JUSTICE L'arrêt de renvoi rendu, mercredi 18 septembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux est extrêmement sévère à l'égard de Maurice Papon. Allant au-delà des réquisitions du parquet général de Bordeaux, les juges estiment que l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait *« acquis la conviction que l'arrestation, la séquestration et la déportation* [des juifs] *vers l'Est les conduisaient inéluctablement à la mort »*. ● LES JUGES réduisent également à néant l'un des principaux arguments de sa défense : les magistrats notent qu'il *« ne ressort de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance »*. ● *« C'EST UN PAS ESSENTIEL qui vient d'être fait vers la vérité »*, a estimé la Licra, rejointe en cela par les avocats des parties civiles et de nombreuses associations. *(Lire aussi page 15 des extraits de l'arrêt.)*

L'arrêt Papon accable l'administration française de Vichy

Selon les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux, le secrétaire général de la préfecture de la Gironde « avait acquis la conviction que l'arrestation, la séquestration et la déportation vers l'Est [des juifs] les conduisaient inéluctablement à la mort »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

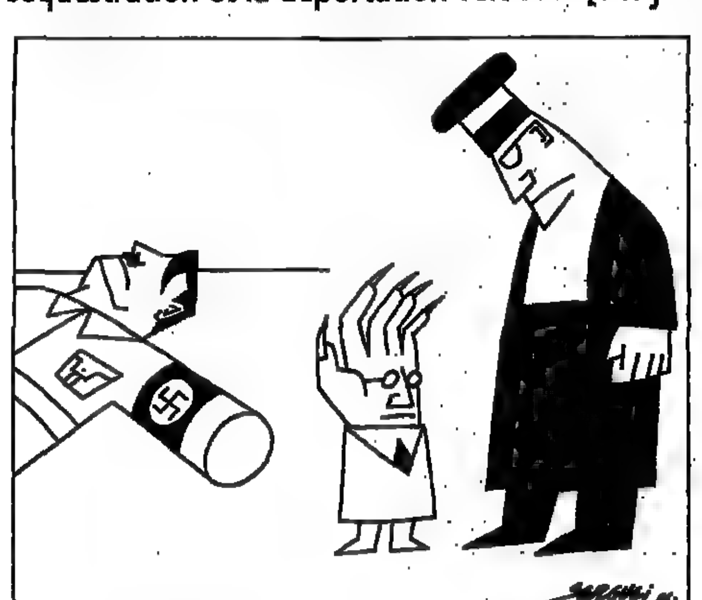
Depuis quinze ans, la procédure menée contre Maurice Papon a toujours laissé une large place au doute en manifestant, par de multiples signes, une foule d'hésitations sur le rôle de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Le réquisitoire écrit se montrait lui-même prudent sur certains faits imputés à Maurice Papon et limitait son action à deux convois, estimant que le haut fonctionnaire ignorait le sort réservé aux juifs déportés. Certes, les avocats des parties civiles avaient observé un durcissement de la position du parquet général lors de l'audience qui s'était tenue à huis clos, en mars, mais les réquisitions étaient restées les mêmes.

L'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation constitue un tournant radical. Dans ce document de cent soixante-neuf pages, les magistrats balaient les derniers doutes, réduisant à néant les arguments les plus sérieux de la défense et les tergiversations de l'accusation. *« Il ressort de très nombreux éléments du dossier que Maurice Papon, dès les premières opérations menées contre les juifs, a acquis la conviction que leur arrestation, leur séquestration et leur déportation vers l'Est les conduisaient inéluctablement à la mort »*, écrivent les magistrats. Cette conviction résulterait, selon les juges, de sa formation et des diverses fonctions qu'il a occupées, notamment au ministère des affaires étrangères et au ministère de l'intérieur, dans la mesure où il disposait de moyens d'informations *« sûrs, fiables et protégés »*.

« AU CENTRE DU DISPOSITIF »

La chambre d'accusation ajoute : *« La connaissance qu'a Maurice Papon de cette volonté déjà ancienne et affirmée d'élimination des juifs qui guide sans répit l'action des nazis va s'enrichir encore de sa propre expérience, alors que, secrétaire général de l'une des plus importantes préfectures de France, il va se trouver au centre du dispositif territorial de persécution. »* Insistant sur le fait que Maurice Papon a eu une connaissance *« claire, raisonnée, circonstanciée et continue »* du sort réservé aux juifs, les juges ne lui accordent qu'une seule concession en écrivant cette terrible phrase : *« Il a pu demeurer dans l'ignorance exacte de leurs souffrances ultimes et des moyens techniques utilisés pour leur donner la mort. »*

De la même manière, la cour détruit l'un des principaux arguments de la défense : la qualité de résistant invoquée par Papon et consacrée en 1982 par un jury d'honneur composé de hautes personnalités de la Résistance. *« Il ne ressort de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance »*, observent les juges. L'ancien fonctionnaire de la préfecture de la Gironde affirmait avoir sauvé des personnes menacées de déportation, mais les magistrats constatent : *« Les vérifications opérées au cours de l'instruction sur des interventions précises ou l'audition de témoins, cités par Maurice Papon lui-même comme ayant participé aux actes de sauvetage dont il aurait pris l'initiative en faveur de membres de la communauté juive, n'ont pas confirmé le bien-fondé de ses allégations. »*



Ainsi, selon la chambre d'accusation, Maurice Papon n'était pas résistant et il connaissait le plan d'extermination des juifs mis en place par les nazis. Dès lors, la qualification juridique des faits reprochés ne présentait pas de difficulté majeure. La participation du secrétaire général de la préfecture de la Gironde à l'arrestation des juifs et à leur placement au camp de Mérignac, avant leur transfert par convois au camp de Drancy, constitue la complicité d'assassinat et de tentatives d'assassinat, complicité d'arrestation et de séquestration arbitraire commis à l'instigation des autorités allemandes. L'arrêt précise que cette complicité a été apportée *« en pleine connaissance de ce qu'elle concernait la déportation et l'extermination de membres de la communauté juive, choisis uniquement en raison de critères raciaux ou religieux »*.

DES SILENCES SUR VICHY

Cette phrase permet de caractériser le crime contre l'humanité car les juges observent que *« la décision initiale d'arrestation, d'internement et de transfert à Drancy en vue d'une déportation ultérieure à Auschwitz a émané du Sipo-SD, service de sécurité nazi, organisation (...) constituant* [l'un] *des instruments de l'Etat national-socialiste dans sa politique d'hégémonie idéologique »*. Les critères fixés par le tribunal de Nuremberg, puis par la Cour de cassation sont donc réunis : en 1985, à l'occasion de la procédure menée contre Klaus Barbie, la Cour de cassation avait en effet précisé que constituaient des crimes contre l'humanité les actes inhumains et les persécutions commis *« au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique »*. L'arrêt n'écrit pas clairement que Maurice Papon a « adhéré » à la politique d'hégémonie idéologique nazie, mais cette circonstance se déduit de sa connaissance du plan d'extermination.

La réelle faiblesse de l'arrêt réside en fait dans ses silences sur le rôle déterminant du gouvernement de Vichy. Il décevra ceux qui souhaitent que l'on juge enfin, au travers de Maurice Papon, la responsabilité de l'Etat français pendant l'Occupation. Cet oubli, qui est peut-être lié à la persistance d'une gêne qui étouffe la mémoire depuis cinquante ans, a une raison juridique : si Papon était seulement le complice de Vichy, il serait écarté du crime contre l'humanité. En 1992, lors de la procédure menée contre Paul Touvier, la Cour de cassation avait en effet précisé que les auteurs ou les complices de crimes contre l'humanité ne pouvaient être punis *« que s'ils ont agi pour le compte d'un pays européen de l'Axe »*.

En écrivant que les fonctionnaires français n'ignoraient rien de l'extermination des juifs, les magistrats de Bordeaux rapprochent le gouvernement de Vichy de *« la politique d'hégémonie idéologique »*. Les juges en sont toutefois restés à la situation personnelle de Maurice Papon, considérant cependant qu'il allait parfois *« au-devant des exigences allemandes »*.

Maurice Peyrot

Les juges contestent la qualité de résistant de l'ancien ministre

LES JUGES viennent de retirer à Maurice Papon, accusé de complicité de crimes contre l'humanité, l'un de ses principaux arguments de défense : ses titres de combattant de l'armée des ombres sous l'Occupation. Dans son arrêt, la chambre d'accusation de Bordeaux précise sèchement : *« Il ne ressort de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance. »* La chambre d'accusation, qui s'est livrée à une véritable contre-enquête, réfute point par point les bribes d'informations données par l'ancien ministre, au point qu'il apparaît comme un affabulateur, à l'instar du personnage central du roman de Jean-François Deniau, *Un héros très discret.*

Dans un premier temps, les juges expriment leurs doutes à propos de la valeur réelle des attestations présentées par Maurice Papon. Ainsi relèvent-ils que l'ancien secrétaire général de la Gironde, de 1942 à 1944, n'a obtenu son affiliation en qualité d'agent occasionnel des Forces françaises combattantes qu'en juin 1958, c'est-à-dire quelques mois après sa nomination à la tête de la préfecture de police de Paris. De même s'étonnent-ils que son chef direct dans le réseau Jade-Amicol, Victor Souillac, n'ait signalé son rôle qu'en 1954, alors qu'un rapport détaillé, rédigé en 1946, cite d'autres noms de fonctionnaires de la préfecture. Poussant plus loin leurs investigations, les juges indiquent que, selon les archives du BCRA, service de contre-espionnage gaulliste, Maurice Papon était considéré comme opposé à la Résistance. Ils citent aussi un document établi par l'état-major de l'armée, après la Libération, qui inclut le préfet honoraire dans la catégorie des collaborateurs.

Dans un deuxième temps, la chambre d'accusation de Bordeaux met en cause la solidité des témoignages invoqués par Maurice Papon pour attester son combat clandestin. Ainsi M[mes] Eychenne, Chassagne et Moquay, parmi d'autres, n'auraient-elles pas prévenu, à la demande du secrétaire général, des familles juives des dangers qu'elles encouraient. M[me] Eychenne, décédée, aurait pu adhérer aux idées de son époux, engagé dans la Milice. M[me] Chassagne a démenti s'être honorée de la sorte. M[me] Moquay a indiqué avoir quitté son poste à la préfecture au cours de l'été 1942. Un autre témoin cité par Maurice Papon s'est révélé, après enquête, avoir travaillé pour les services de sécurité allemands...

Les juges balaient aussi deux affirmations de l'ancien secrétaire général de la Gironde. Comment, demandent-ils, aurait-il pu faire parvenir des renseignements au Père Dieuzayde, du réseau Jade-Amicol, alors que ce dernier *« avait quitté Bordeaux en juin 1942, soit avant l'arrivée de Maurice Papon, soit au tout début de son séjour »* ? De même font-ils valoir que Maurice Papon, contrairement à ses dires, n'a pas mis en sécurité le grand rabbin Cohen en le cachant chez l'archevêque de Bordeaux, Mgr Feltin. Non seulement le grand rabbin avait échappé de justesse à la police allemande, mais il s'était ensuite réfugié, jusqu'à la Libération, chez le docteur de Morangies.

La chambre d'accusation dépouille Maurice Papon de cette onction de gaullisme

Quinze ans après les premières accusations de collaboration portées contre Maurice Papon, la chambre d'accusation le dépouille de cette onction de gaullisme qu'il revendique : la participation à la Résistance. Pourtant, dès 1981, trois grands résistants – Maurice Bourgès-Maunoury (1914-1993), Jacques Soustelle (1912-1990) et Gaston Cusin (1903-1993) – avaient signé un communiqué commun en sa faveur pour *« témoigner de ses actions dans la Résistance »*. Sans plus de précisions. En 1981 toujours, un jury d'honneur lui avait reconnu, dans une sentence particulièrement balancée, la qualité de résistant, tout en regrettant qu'il n'ait pas démissionné en juillet 1942, *« au nom même des principes qu'il croyait défendre »*. Deux ans plus tard, Jacques Chaban-Delmas, alors maire de Bordeaux, figure emblématique du gaullisme de la Résistance, déclarait au quotidien *Sud-Ouest* qu'il avait *« toujours considéré Maurice Papon comme l'un des nôtres dans la Résistance »*. *« Sans lui,* nous avait-il confié quelques années plus tard, *il n'y aurait plus eu de Résistance à Bordeaux. »*

Dans leur arrêt, les juges écartent implicitement ces cautions. Ils écartent également les maigres témoignages dont Maurice Papon peut se targuer, sans être démenti, comme d'avoir hébergé de temps à autre Roger Bloch, membre du réseau Kléber, et d'avoir transmis quelques messages à Geneviève Thieuleux à partir de 1944. Ainsi le doute pèse-t-il sérieusement sur la qualité de son engagement, même s'il sut donner quelques gages tardifs. Jamais la fragilité de son combat clandestin n'était apparue aussi nettement, et sa duplicité si profonde. Au point que les déclarations en sa faveur des notables de la Résistance semblent aujourd'hui trop ténues. Faut-il les tenir pour caduques ? Ne furent-elles que les vestiges d'un compagnonnage politique d'après-guerre ? Expriment-elles seulement le salut bienveillant de baroudeurs glorieux à un pâle résistant de la dernière heure ?

L. G.

« Des témoignages entachés d'imprécision, voire de contradictions »

L'arrêt de la chambre d'accusation précise, concernant l'activité résistante de Maurice Papon :

« Force est de constater que Maurice Papon n'a obtenu son affiliation en qualité d'agent occasionnel aux Forces françaises combattantes, ce à dater du 1[er] janvier 1943, qu'au mois de juin 1958, quelques mois après sa nomination à la préfecture de police de Paris, bien des années après l'expiration des délais généralement prescrits pour l'accomplissement des procédures de liquidation des réseaux.

VERBATIM

» Bien que, le 25 octobre 1944, le colonel commandant le groupe Jade-Amicol du SR Interallié ait certifié que Maurice Papon avait contribué en tant qu'agent, depuis janvier 1943, au travail effectué par le service, ce n'est qu'après maintes péripéties et rejets de demandes (...) que le colonel commandant le groupe Jade-Amicol a établi un rapport sur l'activité résistante de Maurice Papon en expliquant que le chef direct de ce dernier, Victor Souillac, ne l'avait signalé qu'en 1954, ce qui avait donné lieu à un certificat du 15 novembre 1954. Par ailleurs, les témoignages qu'a produits Maurice Papon, à l'appui de ses prétentions, pour la plupart d'entre eux indirects, sont entachés d'imprécisions, voire de contradictions sur des points pourtant déterminants (...).

» En outre, parmi les diverses listes des membres des antennes locales du réseau Jade-Amicol, ne figure jamais le nom de Maurice Papon (...). Maurice Papon n'a pas sollicité son homologation auprès du réseau Kleber-Nap (noyautage des administrations publiques) auquel il s'est pourtant prévalu d'appartenir.

» Dans un autre ordre d'idées, Maurice Papon soutient qu'il a procédé à cent trente interventions individuelles ayant abouti à des radiations sur son intervention directe et à des dizaines de libérations. Les vérifications opérées au cours de l'instruction (...) n'ont pas confirmé le bien-fondé de ses allégations. »

« Un pas essentiel vers la vérité »

● **La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme** (Licra) estime que *« pour la première fois sera examinée en justice la responsabilité de Vichy et de ses fonctionnaires, responsabilité assumée consciemment et non pas subie sous la pression de l'occupant nazi. Un pas essentiel vient d'être fait vers la vérité »*.

● **M[e] Arno Klarsfeld,** avocat de parties civiles, estime que cette décision constitue *« une belle leçon de démocratie »* dont *« la France sort grandie »*. M[e] Klarsfeld se réjouit que l'arrêt « [ait] *été étendu à d'autres convois, et notamment au problème des enfants »*.

● **M[e] Alain Lévy et Jean-Dominique Bloch,** avocats de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, se félicitent qu'il ait été reconnu que, *« par les fonctions qu'il a accepté d'exercer, ce haut fonctionnaire du gouvernement de Vichy s'est mis au service de la politique d'extermination nazie »*.

● **Le Conseil représentatif des institutions juives de France** (CRIF) estime que la décision de la chambre d'accusation de Bordeaux est *« un pas positif. Maurice Papon contribua directement à envoyer à la mort 1 690 innocents, y compris de nombreux enfants, dont le seul crime était d'appartenir à une "race inférieure", juive en l'occurrence »*.

● **Le Consistoire central (union des communautés juives de France),** partie civile, note qu'*« à un moment où resurgissent ouvertement des thèmes de différenciation des races, il est souhaitable que le procès de l'un des responsables de la déportation suivie de l'extermination de personnes en raison de l'appartenance à une prétendue "race" ait lieu et puisse rappeler le respect du principe de l'égalité entre tous les hommes »*.

● **L'Union des étudiants juifs de France (UEJF)** prend acte que *« la justice de notre pays et les pouvoirs politiques sont en parfaite adéquation pour condamner la responsabilité du régime de Vichy dans l'extermination des juifs de France »*.

COMMENTAIRE

UN ARRÊT HISTORIQUE

L'arrêt Papon représente davantage qu'un simple épisode dans une procédure judiciaire inaugurée en 1983. Cet arrêt de renvoi est à sa manière un jugement cinglant. Ainsi les juges vont-ils au-delà des demandes formulées dans son réquisitoire par le parquet général. Le ministère public mettait en cause Maurice Papon dans quatre convois déportant des juifs. La chambre d'accusation de Bordeaux en retient à charge dix. Le procureur, faute d'éléments matériels, s'abstenait de poursuivre l'ancien ministre gaulliste pour enlèvements d'enfants. Les juges, après avoir reçu des documents des parties civiles, retiennent ces éléments, qui auront le retentissement que l'on imagine devant une cour d'assises.

L'arrêt Papon marque également une rupture. A sa manière, il s'agit d'un contre-arrêt Touvier. La chambre d'accusation pulvérise les titres de Résistance de Papon, réduisant celle-ci à l'état de légende douteuse. Elle cible aussi les responsabilités du régime de Vichy qui ne pourront pas être évacuées au cours du procès à venir. Bref, les juges de Bordeaux, avec éclat et rudesse, signifient que Papon « savait » quand la chambre d'accusation de Paris s'était mobilisée pour accorder un non-lieu général à l'ancien chef milicien avant que la Cour de cassation n'y remette bon ordre.

Enfin, l'arrêt Papon symbolise un changement radical. La France n'a plus le même regard sur son histoire depuis que Jacques Chirac a publiquement reconnu sa *« dette imprescriptible »* à l'égard des déportés juifs de France. La longue parenthèse de la mythologie gaulliste, qui surestimait la France résistante pour mieux voiler la France collaboratrice, est terminée. Officiellement. Les juges, si souvent pusillanimes par rapport au passé français, se retrouvent en phase avec la société.

Laurent Greilsamer

هكذا من الأصل

Le campus « de luxe » d'Ille-et-Vilaine essuie un feu nourri de critiques

Un rapport de la chambre régionale des comptes stigmatise les conditions dont il a bénéficié

Créé en 1990 au sud de Rennes, le campus de Ker-Lann fait l'objet d'une polémique. La chambre régionale des comptes, dans un rapport de septembre 1995, s'interrogeait sur les conditions *« précipitées »* de son lancement et sur les aides dont il avait bénéficié en provenance du conseil général. L'UNEF-ID s'insurge à son tour et dénonce les *« privilèges »* accordés à ce site de formation.

SIX ANS après sa création, en juillet 1990, le campus de Ker-Lann, implanté sur 170 hectares à Bruz, à quelques kilomètres au sud de Rennes, par le conseil général d'Ille-et-Vilaine et son président, Pierre Méhaignerie (UDF-Force démocrate), continue d'alimenter la polémique. Le syndicat d'étudiants UNEF-ID s'insurge, à la veille de la rentrée, contre les conditions accordées par le département à l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur privés. Il entend surtout dénoncer le déséquilibre de traitement entre quelques centaines de « privilégiés » et les 60 000 étudiants des universités de la ville.

L'affaire a été relancée en juillet, lorsque plusieurs centaines de candidats ont été refusés dans la filière activités physiques et sportives pour cause d'installations surchargées. Non loin de là, à Ker-Lann, à peine plus d'un millier d'étudiants – il en est prévu trois mille à terme – disposent de gymnases, tennis, terrains de sport, dans un parc paysager agrémenté de plans d'eau artificiels. Une Maison de l'étudiant, une bibliothèque, des résidences et un restaurant universitaire complètent les équipements communs de cette *« zone mixte d'activités entre l'enseignement, les entreprises et la recherche »*, selon la description de Pierre Méhaignerie.

PRÊT À TITRE GRATUIT

Un rapport de la chambre régionale des comptes, passé inaperçu lors de sa publication, en septembre 1995, s'inquiétait, déjà, des conditions de lancement *« précipitées »* de ce projet. Les magistrats relèvent ainsi que *« le bilan financier prévisionnel de l'opération »* a été examiné par le bureau de l'assemblée six mois après le début des travaux. Les terrains ont été acquis parfois plus d'un an après la livraison des bâtiments. Ils évoquent également des régularisations de marchés après leur exécution ou des absences de mise en concurrence. M. Méhaignerie reconnaît que *« les procédures ont été un peu bousculées. Il fallait aller vite. Les délais et les coûts ont été tenus. C'est à ce prix que nous avons pu accueillir des écoles comme l'ENS et l'Ensai »*.

Les magistrats de la cour des comptes s'interrogent surtout à propos des avantages consentis à la réalisation du bâtiment de l'école Louis-de-Broglie et de l'institut Saint-Melaine, rétrocédés à une association immobilière présidée par le responsable des œuvres du diocèse de Rennes. Les 50 millions de francs de construction, ainsi que les équipements, ont été entièrement financés par le département, avec l'aide de la région. Cette opération a été régularisée sous la forme d'un *« prêt consenti à titre gratuit pour une durée de 99 ans ; le bénéficiaire pouvant acquérir l'immeuble après un délai de 12 ans au prix de 1 franc (...) ne devra supporter les charges de grosses réparations qu'au terme d'une période de 30 ans »*.

Pierre Méhaignerie admet que cette *« aide indirecte »* couvrant la totalité des dépenses n'est pas *« une bonne solution »*. C'était, selon lui, la seule envisageable pour ne pas faire supporter aux 180 étudiants et à leurs familles la charge de l'investissement, malgré des droits de scolarité d'environ 30 000 francs. Cette école d'ingénieurs n'est pas encore tirée d'affaire. Bien qu'elle se rapproche de l'équilibre, elle a accumulé les déficits de fonctionnement depuis sa création.

La chambre régionale s'étonne également du versement d'une subvention de 22,5 millions de francs à une association, l'Ageik, relais du groupe privé Educinvest, correspondant à 50 % du coût de l'Ecole des métiers de l'environnement (EME). *« La garantie souhaitée par la collectivité publique n'exigeait pas nécessairement le recours à cette association, qui ne constitue en définitive qu'un moyen de rendre licite l'intervention du département au profit d'une société commerciale »*, soulignent les magistrats.

Dans sa réponse, le président du conseil général invoque l'absence de législation sur l'aide des collectivités locales au financement de l'enseignement supérieur privé. *« Nous étions surtout intéressés par la création d'un pôle de formation à l'environnement dans le Grand Ouest »*, précise-t-il.

Ce projet avait séduit des entreprises, mais aussi des universitaires, tel Maurice Lièvremont, nommé depuis administrateur provisoire de l'université Bretagne-Sud, qui ont apporté leur caution scientifique à ce projet. Après dix-huit mois d'incertitudes liées à la chute du groupe Educinvest et au départ de son dirigeant, Bertrand Cluzel, l'EME a été reprise par la compagnie de formation, filiale de la Compagnie générale des eaux.

Depuis la publication du rapport, M. Méhaignerie a corrigé certaines *« anomalies »*. Au printemps, les conseillers généraux ont reçu un budget détaillé de l'opération. *« Dans quelques années, on s'apercevra que ce projet est une chance pour la région »*, reste-t-il persuadé. *« Ce lieu a été conçu pour accueillir les établissements sans distinction. Si l'université veut y installer un institut de langues, l'Institut de sciences politiques ou tout autre établissement, pourquoi pas ? »* De toute évidence, il en faudrait beaucoup plus pour convaincre les étudiants et les enseignants qui ne manquent pas de dénoncer l'insuffisance des moyens accordés par l'Etat et les collectivités au service public.

Michel Delberghe

L'accueil des formations

Conçue pour accueillir des écoles d'ingénieurs et des formations technologiques supérieures, l'initiative du département reste fondée sur un projet « pédagogique » : *« A terme, Ker Lann accueillera trois types de formation : initiale, professionnelle continue et par apprentissage, permettant de réaliser un parcours du CAP à l'ingénieur »*, insiste M. Méhaignerie.

Les écoles privées ont été les premières à s'y installer : l'école « catholique » d'ingénieurs Louis-De-Broglie, l'institut Saint-Melaine de formation des maîtres et l'Ecole des métiers de l'environnement, de la Compagnie générale des eaux. Côté public, après l'implantation d'une antenne de l'Ecole normale supérieure de Cachan, en 1995, 230 étudiants de la nouvelle Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensai), une « décentralisation » de l'Insee, effectuent, depuis le lundi 16 septembre, leur rentrée. Au total, Ker-Lann a déjà coûté 370 millions de francs, dont un peu plus de la moitié à la charge du département.

La gauche européenne propose une régularisation de sans-papiers

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La gauche du Parlement européen tente de porter l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard sur le terrain communautaire. A l'invitation des communistes, des socialistes, des Verts et des élus de la liste conduite en 1994 par Bernard Tapie, les représentants de différents collectifs de France sont venus plaider leur cause, mercredi 18 septembre, à Strasbourg. Pour leurs représentants, il s'agissait d'expliquer que, pour lutter contre l'*« arbitraire »* des Etats, il fallait une réponse européenne.

Immanquablement le débat a porté sur les lois Pasqua et les provocations de Jean-Marie Le Pen, mais aussi sur ce qui se passe dans d'autres pays membres de l'Union. Au Royaume-Uni, les *« charters de la honte »* n'existent pas, mais les dégâts sont comparables. Le résultat, explique cet expert venu de Londres, est que douze mille demandeurs d'asile attendent depuis des mois une réponse du gouvernement de John Major. Aux Pays-Bas, les spécialistes font état de quarante mille « sans-papiers », dont seize mille demandeurs d'asile. L'Espagne, qui vient pourtant de conduire, comme l'Italie, une vaste campagne de régularisations, n'en a pas moins expulsé une centaine de Marocains vers leur pays d'origine en utilisant des *« méthodes particulièrement brutales »*, accuse le parlementaire européen Mohamed Ali (communiste espagnol),

La gauche de l'hémicycle européen devait tenter, jeudi 19 septembre, de faire voter une résolution demandant aux Quinze de régulariser les immigrés *« installés dans l'Union pour des raisons légitimes dans le respect des critères conformes aux droits humains, à la législation du travail et aux conventions internationales »*. Le projet de texte était volontairement libellé en termes généraux afin qu'il puisse obtenir l'aval du groupe libéral et avoir, ainsi, une chance d'être adopté.

Les défenseurs des sans-papiers ont conscience qu'il s'agirait là d'un simple geste symbolique de la part de l'Assemblée de Strasbourg. Celui-ci pourrait néanmoins amorcer un vrai débat sur l'opportunité de conduire une politique commune en matère d'immigration. Daniel Cohn-Bendit (Verts, Allemagne), très favorable à ce que les Quinze s'engagent sur cette voie, a toutefois lancé une mise en garde contre l'*« angélisme »* de certains : *« Aucune directive européenne, aussi bonne soit-elle, ne pourra nous dispenser d'avoir à l'égard des immigrés un surplus d'humanité »*, a-t-il averti.

Marcel Scotto

L'invitation de M. Bayrou à réfléchir sur la violence est diversement reçue

L'INITIATIVE du ministre de l'éducation François Bayrou, après la mort accidentelle d'un collégien tué par balle, mardi 17 septembre, à Montereau (*Le Monde* du 19 septembre), engageant parents, élèves et enseignants à réfléchir, vendredi matin, aux moyens de lutter contre la violence, a été généralement bien accueillie. Le SGEN-CFDT rejette cependant l'idée des *« comités antiviolence »*, faisant valoir que l'on *« n'a pas besoin d'une structure de plus »*. La FCPE rappelle l'existence de « comités d'environnement social » créés en 1990 et attend *« les moyens de les mettre en place »*. L'Unapel, qui rassemble 800 000 familles de l'enseignement privé, a demandé à ses adhérents de *« s'associer totalement »* aux deux heures de réflexion dans les établissements. FO s'estime en revanche *« très nettement en désaccord »* avec M. Bayrou, qui *« se défausse »* du problème sur les élèves. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a qualifié, de *« tentative de récupération »* l'interruption des cours.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le procureur général de Grenoble, Michel Albarède, a adressé une demande d'explication au substitut du procureur de la République, Claire Poulain, sur sa participation à deux manifestations organisées les 23 et 28 août, à Grenoble, en faveur des « sans-papiers ». Au moment de l'une de ces manifestations, le substitut était de permanence au parquet, ce qui, selon ses supérieurs hiérarchiques, l'astreignait à une *« obligation de réserve »*.**

■ **ACCIDENT : le chauffeur du poids lourd qui avait percuté,** mardi 17 septembre, un autocar scolaire dans la Nièvre, provoquant la mort de trois enfants et blessant douze personnes (*Le Monde* du 19 septembre), a été mis en examen, mercredi, pour homicides involontaires avec circonstances aggravantes et écroué.

■ **TRAVAIL CLANDESTIN : le directeur général adjoint de la Société d'application et de revêtement (SAR),** Hubert Carette, a été mis en examen pour *« emploi illicite de main-d'œuvre »* par un juge d'instruction de Versailles, a-t-on appris mercredi 18 septembre. Il a été écroué. La SAR est présidée par Francis Poullain, par ailleurs mis en examen dans l'affaire des fausses factures des HLM de Paris.

■ **VAR : les défenseurs de Marco Di Caro, soupçonné de l'assassinat du député Yann Piat** le 25 février 1994, à Hyères (Var), ont demandé, mercredi 18 septembre, au juge Thierry Rolland d'entendre l'ancien procureur de Toulon, André Rides. Selon eux, cette audition permettrait de savoir si Yann Piat, qui se disait menacée, avait fait *« des confidences intéressant l'affaire »* au procureur.

هكذا من الأمل

(Publicité)

ANNONCE MATRIMONIALE

Entreprise ambitieuse, leader sur son marché, intervenant aussi bien en secteur concurrentiel que dans le cadre de missions d'intérêt général, cherche partenariat pour assurer dans le respect de chacun pérennité et développement.

Apporte au mariage :

- une production de 12,5 milliards de francs de prêts pour les huit premiers mois de 1996 ;
- un bénéfice récurrent pour l'essentiel de plus de 400 millions de francs au titre du premier semestre 1996 (1 milliard hors filiales) ;
- une connaissance de ses métiers datant de 1852 et une expérience inégalable du financement du logement, et plus particulièrement du logement social ;
- un personnel performant, mobilisé malgré les menaces extérieures.
- une clientèle dont la fidélité résiste aux messages externes les plus ngatifs et qui permet à la Société de prendre des parts de marché enviables (prêts à taux zéro et prêts à l'accession sociale) ;
- une rentabilité sur fonds propres de près de 10 %, difficilement trouvable sur la place aujourd'hui ;
- un encours de prêts de plus de 300 milliards.

Conditions préalables :

- faire connaître son offre rapidement ;
- arrêter un assassinat politique en cours ;
- prendre connaissance du projet économique alternatif diffusé par la presse spécialisée.

Contexte à prendre en considération :

- arrêt d'un processus de destruction d'un intervenant essentiel dans le financement du logement social dont la disparition serait dangereuse pour la collectivité nationale ;
- viabilité et rentabilité d'un Etablissement reconnues par la presse économique, la masse des petits actionnaires, la Direction de l'entreprise et les parlementaires ayant examiné le dossier de l'intersyndicale de la Société ;
- ne pas mettre à la charge de la collectivité nationale le poids de licenciements de salariés d'une entreprise qui fait des bénéfices.

LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE ?

UN PARTENAIRE DANS LE TEMPS ET PLUS SI AFFINITÉS

INTERSYNDICALE DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

C.F.D.T.-C.F.T.C.-C.F.E/C.G.C.-C.G.T. S.N.A.-F.O.

19, rue des Capucines, 75001 PARIS

Maurice

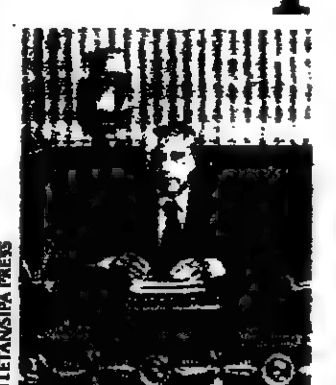
HORIZONS

DOCUMENT

Maurice Papon en accusation

LA chambre d'accusation de Bordeaux, présidée par Claude Arrighi, a rendu, mercredi 18 septembre, son arrêt dans le dossier visant Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde de 1942 à 1944 et ancien ministre de la Vᵉ République.

Mis en examen pour complicité de crimes contre l'humanité, Maurice Papon est renvoyé devant la cour d'assises de la Gironde. Nous publions ci-dessous des extraits de l'arrêt de renvoi :



PELLETAN/SIPA PRESS

Maurice Papon ministre du budget en 1978

L'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde est accusé d'avoir ordonné l'arrestation et la déportation vers le camp de Drancy de 1 690 juifs

Il apparaît que sous son autorité, le Service des questions juives a toujours cherché à assurer le maximum d'efficacité aux mesures antijuives qui étaient de sa compétence, tant en ce qui concerne la tenue et la mise à jour du fichier des juifs indispensables aux opérations d'arrestation, ainsi que la communication régulière de renseignements qu'il contenait tant à la SIPO *[service de police de sûreté allemande]* qu'à la SEC *[Section d'enquête et de contrôle des juifs]*, Maurice Papon ayant lui-même signé des lettres en ce sens (lettre au commissaire de police de Lesparre du 31 décembre 1942, lettre à l'intendant régional de police déjà citées, instructions du 9 février 1944 à Madame Eychenne du Service des questions juives en vue du recensement des juifs hospitalisés).

Bien plus, il apparaît qu'au lieu de redresser, de régulariser les situations, voire d'opérer des libérations, le Service des questions juives dont Maurice Papon avait la responsabilité a négligé d'exécuter dans les délais rapides qu'exigeaient les menaces graves qui pesaient sur les intéressés, les mesures d'exemption dont ils auraient pu bénéficier, même au vu de la législation raciale en vigueur. On peut aussi s'interroger sur la finalité réelle des rapports adressés aux autorités du gouvernement de Vichy dans la mesure où ils n'ont jamais abouti à l'annulation ou même l'infléchissement des opérations projetées par les autorités allemandes et qu'invariablement, les instructions reçues sont allées dans le sens, voire au-devant des exigences allemandes.

(...) Le 24 novembre 1942 Maurice Papon sollicitait l'avis du commissaire général aux questions juives pour savoir sur quel budget devaient être imputées les dépenses se rapportant aux transferts de juifs. Le 27 novembre 1942, Darquier de Pellepoix répondait que *« bien qu'il s'agisse de frais consécutifs à une mesure de sûreté générale, lesquels en principe doivent rester à la charge du budget de l'Etat, je ne fais pas obstacle, à titre exceptionnel à leur remboursement par l'intermédiaire de l'Union générale des Israélites de France »*. Il demandait donc de saisir l'agent comptable de l'UGIF d'un ordre de paiement ou d'un arrêté de paiement des sommes réclamées par les fournisseurs. Dans ces conditions, le conseiller de la préfecture adressait au comptable de l'UGIF les factures de ravitaillement qui seront réglées le 16 décembre 1942. De la même façon, le paiement des frais concernant leurs propres arrestations et leurs transferts seront mis à la charge des juifs, ainsi qu'il résulte de documents saisis et signés par M. Boucoiran ou par Maurice Papon lui-même (opérations de juillet 1942).

Il apparaît que dans le domaine des persécutions antijuives, Maurice Papon a réagi en technicien, cherchant à faire preuve en toutes circonstances de son incontestable compétence et de son efficacité.

Le concours de Maurice Papon aux faits criminels visés dans les poursuites s'est manifesté de façon continue depuis le 20 juin 1942 et jusqu'au 16 mai 1944, dans le cadre des délégations de signatures qui lui étaient consenties pour le Service des questions juives, en transmettant régulièrement à la SIPO des renseignements concernant les juifs comme en signalant l'arrivée au camp de Mérignac des juifs en infraction aux ordonnances allemandes.

Il s'est encore manifesté par l'action permanente du Service des questions juives sur lequel il avait un pouvoir hiérarchique qui a :

– assuré la mise à jour du fichier et du registre des juifs et sa communication indispensable au programme allemand d'extermination des juifs ;

– établi en certaines occasions les listes de juifs à déporter ;

– communiqué à la SIPO les renseignements permettant l'établissement de listes de juifs à arrêter ;

– entretenu des contacts permanents avec la SIPO ;

– préparé en collaboration avec la SIPO des examens de situation des personnes internées et devant être transférées à Drancy ;

– assisté aux opérations d'arrestation ;

– opéré en collaboration avec la SIPO des examens de situation des personnes internées et devant être transférées à Drancy ;

– coordonné l'organisation matérielle et la surveillance des transports à destination de Drancy, ordonnées par les Allemands.

Ainsi de nombreuses factures relatives à des frais exposés à l'occasion d'arrestations ou de transferts de juifs figurent au dossier notamment dans une chemise, saisie au cours de l'instruction, portant la mention « factures déportation ». Elles concernent le transfert à Drancy de Léon Librach, les opérations menées contre les juifs les 15 et 18 juillet 1942, le 26 août 1942, le 21 septembre 1942, le 26 octobre 1942, le 2 février 1943, le 7 juin 1943.

L'information a démontré que Pierre Garat et Jacques Dubarry *[subordonnés de Maurice Papon]* rendaient systématiquement compte des actions qu'ils menaient à Maurice Papon. Celui-ci a d'ailleurs indiqué que le chef du Service des questions juives de la préfecture était *« dépositaire de ses instructions »*. Dès l'organisation des premières rafles, Maurice Papon avait délivré à Pierre Garat une habilitation à caractère permanent lui permettant de demander à toutes les autorités de faciliter sa tâche. Jacques Dubarry a bénéficié par la suite de la même facilité. Le concours de Maurice Papon aux faits criminels visés dans les poursuites s'est encore manifesté par les pouvoirs qu'il a exercés en fait :

– sur les autorités de police et de gendarmerie en leur adressant des ordres d'arrestations de juifs, en leur ordonnant des transferts de la prison du Fort du Hâ au camp de Mérignac, du camp de Mérignac au camp de Drancy, en signant des réquisitions pour escorter des convois à destination de Drancy et en leur prescrivant des mesures d'enquête ou destinées à localiser les juifs. La preuve de ses agissements rejoint d'ailleurs, bien que Maurice Papon conteste avoir disposé de pouvoirs sur la police, sa propre appréciation selon laquelle il existait une relation logique et imposée par *« la forces des choses »* entre l'intendance de police et le Service des questions juives ; – sur le directeur du camp de Mérignac en prescrivant à la police d'amener des juifs aux fins d'internement et en lui donnant des ordres, en lui fournissant les moyens matériels nécessaires à son action, notamment le carburant.

Le zèle du Service des questions juives dans l'application rigoureuse des mesures antijuives est encore attesté par les instructions relatées par l'inspecteur Niel dans son rapport du 25 juillet 1942, ayant trait à « l'oubli » de la famille Weiss lors de la rafle des 15 et 16 février 1942. Pierre Garat écrit d'ailleurs dans son rapport du 18 juillet 1942 que *« l'autorité allemande a témoigné sa satisfaction des conditions générales dans lesquelles elle* (l'opération) *s'est déroulée »*. Dans un rapport du 1ᵉʳ février 1944 émanant de la délégation régionale de la SEC, le rédacteur indiquait que lors des arrestations du 10 au 11 janvier 1944 ses inspecteurs ont agi en liaison directe avec les services de la préfecture représentés par M. Dubarry et Mᵐᵉ Eychenne pour régler les cas litigieux et il se félicitait de la compréhension mutuelle des autorités allemandes et françaises.

L'instruction a établi que Maurice Papon avait une connaissance précise de la politique antijuive menée par le gouvernement de Vichy depuis la signature de l'armistice. En effet, il a occupé à partir d'octobre 1940, le poste de directeur de cabinet du secrétaire général pour l'administration au ministère de l'intérieur, au moment où étaient prises les premières lois discriminatoires contre les juifs. Quand il va rejoindre son poste de secrétaire général à Bordeaux, la quasi totalité des textes législatifs organisant l'exclusion, le fichage et la persécution des juifs était déjà en vigueur. Trois grandes rafles de juifs avaient été faites à Paris les 14 mars, 20 août et 12 décembre 1941. La rafle du 20 août 1941 concerne 4 232 hommes juifs dont 1 500 Français parmi lesquels 6 avocats réputés du barreau de Paris dont l'arrestation fut largement diffusée dans la presse à des fins de propagande.

Les internements de juifs étaient devenus de plus en plus nombreux au cours de cette période tant en zone libre qu'en zone occupée. Les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret) et le camp de Drancy, ouverts en 1941, étaient affectés exclusivement aux internés juifs de zone occupée comme le confirme la circulaire du ministère de l'intérieur du 31 janvier 1942.

Les affirmations de Maurice Papon selon lesquelles il aurait dû quitter Vichy en raison de ses sentiments bien connus pour être défavorables au gouvernement de l'époque et selon lesquelles il n'aurait pas eu le choix d'avoir le Service des questions juives de la préfecture dans ses attributions sont contredites par les faits. Il est en effet inconcevable qu'un fonctionnaire dont la loyauté au gouvernement de Vichy pouvait passer pour douteuse soit nommé secrétaire général d'une des plus importantes préfectures de France et de zone occupée, se trouvant de surcroît en zone interdite où l'occupation allemande était particulièrement présente et où les rapports avec l'occupant étaient spécialement délicats. En outre Maurice Sabatier *[préfet de la Gironde et supérieur hiérarchique de Maurice Papon]* connaissait Maurice Papon de longue date et c'est lui qui l'avait pressenti pour devenir secrétaire général de la Gironde. Il avait une confiance particulière en Maurice Papon comme en témoignent l'étendue des délégations qu'il lui a consenties dans des domaines aussi sensibles que les affaires nées de l'occupation et le Service des questions juives. Il est encore inconcevable que Maurice Sabatier n'ait pas informé Maurice Papon des attributions qui seraient les siennes à Bordeaux avant qu'il accepte le poste de secrétaire général. C'est donc en pleine connaissance de ce que le Service des questions juives de la préfecture serait placé sous son autorité et aurait à pratiquer une politique antijuive, que Maurice Papon a accepté son affectation à Bordeaux.

> ***« Il ressort de très nombreux éléments du dossier que Maurice Papon, dès les premières opérations menées contre les juifs, a acquis la conviction que leur arrestation, leur séquestration et leur déportation vers l'Est les conduisaient inéluctablement à la mort »***

(...) Les craintes qu'on pouvait avoir quant au sort des juifs n'ont pu qu'être renforcées lorsque, le 8 août 1942, Oberg *[chef des SS en France]* exposa au cours d'une conférence aux Kommandeurs des SS et aux préfets régionaux de zone occupée réunis à Paris – à laquelle Maurice Sabatier a participé et dont Maurice Papon reconnaît avoir par la suite été informé – les modalités de l'action coordonnée des polices allemande et française contre les terroristes et les *« ennemis de l'Allemagne »*. Bousquet *[secrétaire général du ministère de l'intérieur]* reprendra d'ailleurs ces instructions dans une note circulaire adressée aux préfets de région de la zone occupée le 13 août 1942. Là encore, Maurice Papon a nécessairement eu connaissance de ce document.

Les renseignements recueillis par Pierre Garat lors de son entretien avec Doberschutz *[responsable allemand à Bordeaux]* le 21 août 1942 et le rapport de Pierre Garat au préfet régional du 29 août 1942 à la suite de son voyage à Drancy et de son entretien avec Jean Leguay confortaient encore les craintes qu'on pouvait avoir sur le déclenchement du plan de persécution de la communauté juive annoncé par les Allemands.

Maurice Papon a pu aussi constater, dès le 21 août 1942, lorsque les autorités allemandes ont refusé de libérer les vieillards et les enfants juifs arrêtés et ont ordonné au contraire que les 18 enfants qui avaient été interpellés lors de l'arrestation de leurs parents les 16 et 17 juillet 1942 puis placés auprès de personnes de confiance, soient transférés à Drancy que les Allemands n'entendaient nullement respecter les « accords » Oberg-Bousquet.

La réalité d'une déportation à l'Est, hors du territoire allemand, a été portée à la connaissance de Pierre Garat lorsque Marie Reille a réussi à revenir d'Auschwitz après une intervention parisienne en septembre 1942 et qu'elle s'est présentée au Service des questions juives de la préfecture pour faire régulariser sa situation. La politique d'aryanisation des biens des juifs impliquait aussi le départ sans retour de ceux-ci. *(...)* Il ressort de très nombreux éléments du dossier que Maurice Papon, dès les premières opérations menées contre les juifs, a acquis la conviction que leur arrestation, leur séquestration et leur déportation vers l'Est les conduisaient inéluctablement à la mort.

Un haut fonctionnaire du gouvernement de Vichy, successivement en poste auprès d'organes très agissants, d'abord présidence du Conseil, puis ministères des affaires étrangères et de l'intérieur, organes disposant au surplus de moyens d'information – et de contrôle de cette information – sûrs, fiables et protégés, permettant d'exploiter toutes les sources, y compris les productions clandestines, et d'apprécier la concordance des renseignements recueillis par leur capacité d'en isoler les éléments de propagande perturbateurs, ne pouvait d'ores et déjà avoir de doutes sur la finalité des rafles qu'il allait contribuer à organiser à Bordeaux à la demande des nazis et dont les juifs allaient être victimes comme leurs coreligionnaires allemands persécutés avant la guerre.

D'ailleurs sur place, alors qu'au printemps a été présentée au public bordelais l'exposition itinérante « Le Juif et la France », le capitaine Sezille, directeur de l'Institut d'études des questions juives, l'avait lui-même annoncé lors d'une conférence à l'Alhambra en termes péremptoires : *« Le juif doit disparaître pour le bien des générations futures. »*

La connaissance qu'a Maurice Papon de cette volonté déjà ancienne et affirmée d'élimination des juifs qui guide sans répit l'action des nazis va s'enrichir encore de sa propre expérience alors que, secrétaire général de l'une des plus importantes préfectures de France, il va se trouver au centre du dispositif territorial de persécution.

(...) Ces opérations donnent lieu, dès le début de l'année 1942, à la multiplication des instructions du ministère de l'intérieur, dont les services tiennent des statistiques, à l'effet de respecter les quotas et cadences imposés par les autorités allemandes, d'éviter toute fuite des intéressés, de prendre toutes mesures pour rechercher ceux qui se soustrairaient à leur appréhension, y compris ceux qui se blessent en s'évadant ou ceux dont l'arrestation a été oubliée, tel le ménage Weiss comprenant le père, la mère et une fillette de sept ans résidant au Bouscat.

Le 8 septembre 1942, le chef de la Kommandantur 529 à Bordeaux écrit à la préfecture de la Gironde sous le couvert de Garat en termes explicites : *« Vous êtes prié de vous présenter lundi 14 septembre 1942... pour faire votre rapport sur la situation de l'élimination juive. Prière d'apporter les documents et statistiques »*.

Est ainsi, très tôt, nécessairement mise à néant dans l'esprit de Maurice Papon, la légende colportée d'une déportation massive en vue de la confiscation, au profit de l'Allemagne, d'un important réservoir de main-d'oeuvre nécessité par la poursuite de l'effort de guerre.

D'ailleurs, à la différence du processus d'enrôlement des jeunes travailleurs astreints au Service du travail obligatoire, les regroupements de juifs qui ont suivi les grandes rafles parisiennes conduites au grand jour, s'exécutent désormais dans la clandestinité de la nuit à l'effet, certes, de réduire tout risque d'évasion et de dispersion de la communauté dont les membres ont l'interdiction de déplacer leur résidence, mais aussi dans le souci de prévenir les réactions du reste de la population dont les rapports des préfets ont traduit la vive émotion. En outre, les conditions dégradantes du traitement imposé aux juifs de tous âges, entassés dans des wagons à bestiaux, dépourvus d'hygiène, enchaînés si nécessaire – ainsi que le rappellent les rapports d'escorte –, puis regroupés au camp de Drancy dont des documents de septembre 1941, décembre 1941 et mars 1942 révèlent l'inhumanité, ne s'expliquent pas autrement que par l'intensité du mépris dans lequel ils sont tenus et qui n'annonce pas autre chose que leur prochaine élimination physique, une fois qu'ils ont été dépossédés de leurs biens aryanisés et vendus à l'encan, des outils de travail indispensables à leur simple survie, du viatique qui leur est confisqué dès leur arrivée dans les camps et soigneusement consigné sur les « états nominatifs des juifs ayant déposé une somme lors de leur déportation », significatifs, comme d'ailleurs le renvoi à leurs expéditeurs du courrier adressé aux internés de Mérignac, du peu d'espoir que l'on pouvait concevoir de leur retour, tout étant fait comme si, d'ores et déjà, les juifs n'existaient plus.

Mais, malgré la clandestinité dans laquelle s'efforcent d'agir maîtres d'oeuvre et exécutants de ce sinistre programme, sa poursuite elle-même va provoquer des réactions et retentissements dont le haut fonctionnaire qu'est Maurice Papon, déjà au fait de l'idéologie qui le sous-tend, de l'appareil législatif et policier qui le précipite et du dispositif logistique qui le rationalise, ne peut ignorer l'ampleur. *(...)* Sur le territoire français, malgré la censure et les risques encourus, plusieurs dignitaires de l'Eglise se sont élevés, dans des lettres pastorales lues en chaire et dont la distribution a été largement assurée, contre le traitement réservé aux juifs en se référant expressément aux droits imprescriptibles de la personne humaine et en manifestant leur angoisse sur le devenir de ces victimes.

(...) Maurice Papon lui, qui a choisi de s'interroger à maintes reprises au cours de l'instruction sur le sort judiciaire réservé aux juifs internés à Drancy et contraints d'y procéder à la sélection de leurs coreligionnaires en vue de la constitution des convois vers l'Est, n'était pas non plus un Français ordinaire. Homme de culture raffinée et administrateur de valeur reconnue, dont Yvette Chassagne *[subordonnée de Maurice Papon]* dira, en un propos qu'il qualifiera d'*« élucubrations »*, qu'il en savait *« sans doute plus que l'homme de la rue »*, Maurice Papon a préféré demeurer à son poste.

Ainsi Maurice Papon, par son parcours personnel et socio-professionnel, qui l'a mis au contact immédiat de sources d'informations privilégiées, multiples et concordantes sur le déroulement en Europe, et spécialement en France et à Bordeaux, du programme hitlérien d'extermination des juifs au service duquel il a placé la logistique des bureaux de la préfecture, rouage indispensable du processus de destruction, a eu, dès avant sa prise de fonctions, une connaissance claire, raisonnée, circonstanciée et continue du dessein formé par les nazis d'attenter à la vie de ces personnes, constitutif de préméditation, même s'il a pu demeurer dans l'ignorance des conditions exactes de leurs souffrances ultimes et des moyens techniques utilisés pour leur donner la mort.

Il existe dès lors des charges suffisantes contre lui de s'être rendu coupable de complicité d'assassinats.

هكذا من الأمل

Ne laissez pas Le Pen incarner la France ! *par Max Gallo*

FRONT national : en 1944, ces deux mots désignaient des organisations issues de la résistance au nazisme. Aujourd'hui, Le Pen et les siens. Dans ce détournement et ce retournement de sens, il y a l'histoire symbolique d'un échec et l'explication principale du succès du lepénisme. Mais de cela, nul ne parle. Secret indicible ou cécité des docteurs et des grands prêtres ?

Pourtant que de conciliabules entre eux pour faire rentrer le monstre dans sa tanière. Faut-il de nouvelles lois ? Faut-il organiser une battue ? Comment le priver de ce qui le nourrit : la crise, le chômage, le désespoir, l'insécurité, la fin des idéologies, l'immigration, la disparition du militantisme, etc., etc. ?

On s'accuse entre chasseurs de vouloir exciter le monstre, pour utiliser la peur qu'il inspire. On lui lance un peu de proportionnelle ou de droit de vote aux immigrés. *Puis on le condamne* en chœur : raciste, xénophobe, antisémite. Et Le Pen, malgré les diagnostics et les anathèmes, dépasse ici et là 30 % des votants.

Alors, osons le dire : Le Pen parle de la nation, de la France, son Front se veut « national » et c'est pourquoi, dans le terrain friable de la crise sociale, c'est lui qui s'est enraciné, c'est lui qui profite des malheurs du temps.

Il faut ne rien connaître de l'histoire tragique de ce siècle pour ignorer que le fascisme et le nazisme ont conquis le pouvoir en brandissant le drapeau de la nation, contre des gauches qui l'avaient abandonné. Qu'en France, en 1936, si les cortèges du Front populaire ont fait rentrer les factieux en cagoule dans leurs souterrains, c'est parce que, de la Bastille à la République, on avait coiffé le bonnet phrygien et chanté *la Marseillaise*.

A la France hargneuse, rabougrie, antisémite des jeunes blancs-becs d'Action française et des anciens combattants ligueurs, ils opposaient une France de *la Carmagnole* et de *la Belle équipe*. Une idée de la nation et de la patrie pleine de souffle et d'avenir, comme le film de Duvivier.

C'est cette France-là qui a permis de Gaulle, Moulin, Malraux, et le Front national de 1944. L'autre France, c'était l'attentisme, la collaboration, la milice, Pétain, Touvier, Darnand, Brasillach, le Vélodrome d'hiver et Bousquet.

Mais qu'est devenue la France du vrai Front national ? Où s'est-elle perdue ? Dans l'abandon, depuis les années 70, de l'idée de nation. Allez donc parler de la France, de l'exception républicaine, de la nécessité de l'indépendance et du patriotisme, à ceux qui comptent, qui prétendent penser à droite et à gauche ! La nation ? Un archaïsme ! Le patriotisme ? Une crispation ! La République ? Une tarte à la crème rance !

Parlons société, parlons Europe, parlons monde, parlons la langue de l'Empire et méprisons ces dangereux attardés qui osent invoquer la nation et son identité. Et qui pensent qu'il faut pour vaincre le Front national, lui opposer une autre idée de la France, et non pas l'Europe et pas seulement les grands principes abstraits.

Mais quand se conjuguent l'internationalisme économique et financier et l'internationalisme généreux, personne ne tient plus le discours de la nation française universaliste. Ringard, démodé, primaire, n'est-ce pas ?

Seulement, le XX[e] siècle est, bien plus que le XIX[e], celui de l'émergence des nations. Et pourquoi le peuple de l'une des plus vieilles nations du monde, renoncerait-il à sa patrie, à son patrimoine, alors que partout s'affirme la force des peuples en quête d'identité ? Les Français refusent de voir leur nation perdre son indépendance et se dissoudre. On peut le regretter, mais c'est ainsi. Ils croient davantage à la mère-patrie qu'à la Terre patrie, qui serait notre mère universelle.

Si l'on veut vaincre le Front national, le débat n'est pas entre le nationalisme xénophobe et les grands principes moraux mais d'abord entre deux idées de la nation. France de Touvier ou France de Jean Moulin ? Il n'y a pas d'autre choix

Dès lors, si l'on veut vaincre le Front national, le débat n'est pas à conduire entre le nationalisme xénophobe et les grands principes moraux mais d'abord entre deux idées de la nation. France de Touvier ou France de Jean Moulin ? Il n'y a pas d'autre choix. Mais à laisser en friche l'héritage de la *« grande nation »*, on laisse Le Pen incarner seul le pays, aux yeux de ceux pour qui l'appartenance nationale est encore une richesse et une fierté.

Les nations, loin d'être *mortes*, sont des corps vivants. Les nier – au nom de l'internationalisme du capital ou de l'esprit –, c'est favoriser le repliement chauvin et xénophobe.

Et ici, dans ce pays, voir renaître la France des antidreyfusards, des miliciens, des Waffen SS de la division Charlemagne, et des tueurs qui voulaient assassiner de Gaulle.

Un comble, dans ce pays où la nation s'est si souvent confondue avec l'universel !

On va bientôt porter Malraux au Panthéon. L'homme de *L'Espoir*, celui du poing dressé des Brigades internationales, celui de la Résistance et celui du discours pour Jean Moulin, celui des maisons de la culture, l'homme d'une certaine idée de la nation et de sa grandeur. Est-ce pour mieux l'oublier ?

***Max Gallo** est écrivain.*

Faire l'Europe plutôt que la monnaie unique

par Jean-Pierre Vesperini

Dans *Le Monde* du 4 novembre 1995, Henri Lachmann et Jean-Marie Messier exprimaient l'idée que les taux d'intérêt étaient beaucoup trop élevés, qu'il convenait de les baisser d'environ deux points et que cette baisse ne mettrait pas le franc en danger. Quelques jours plus tard, tout en approuvant leurs raisonnements, j'indiquais dans vos colonnes que la baisse des taux qu'ils préconisaient ne suffirait pas à sortir l'économie française de la stagnation.

Dix mois plus tard, que constatons-nous ? Tout d'abord, que les taux d'intérêt ont baissé dans les proportions souhaitées par les auteurs. Ensuite, que cette baisse n'a pas mis le franc en danger. En revanche, cette baisse n'a pas permis à l'économie française de retrouver le chemin de la croissance.

La baisse des taux d'intérêt est, en effet, plus une condition permissive de l'expansion des composantes de la demande, sensibles aux variations de taux, qu'une cause directe de leur croissance. Aujourd'hui comme il y a dix mois, le seul moyen de débloquer l'ensemble des composantes de la demande est de provoquer une croissance des exportations par le biais d'un changement de parité de la monnaie en mettant fin à la surévaluation du franc par rapport au dollar et aux monnaies européennes extérieures au SME. La croissance des exportations entraînera à son tour la hausse des investissements et de la consommation.

Ainsi, lorsque l'on compare l'état de l'économie française aujourd'hui à celui qui prévalait il y a dix mois, nous constatons que les taux d'intérêt se situent à des niveaux beaucoup plus adaptés à la situation de sous-emploi de l'économie, bien qu'il subsiste encore une marge de baisse pour amener les taux courts réels à zéro. En revanche, les taux de change du franc par rapport au dollar, à la livre ou à la lire restent toujours profondément inadaptés.

Cette situation résulte du dogme d'intangibilité de la parité du franc par rapport au mark qui est l'alpha et l'oméga de toute la politique économique française depuis maintenant huit ans. Du fait de ce dogme, les taux de change du franc contre le dollar, la livre ou la lire sont en fait indirectement déterminés par les taux de change du mark par rapport à ces monnaies. En clair, les taux de change du franc ne sont pas fixés, comme ils devraient l'être, à Paris, mais à Francfort par la Bundesbank.

Cette observation conduit à poser la question économique essentielle à laquelle l'économie française se trouve confrontée : quel cours du dollar et des autres grandes monnaies est-il souhaitable d'atteindre pour que l'économie française retrouve la croissance ? Souhaitons-nous un dollar à 6,50 francs, à 6 francs ou pouvons-nous nous satisfaire, avec 12,5 % de chômeurs, d'un dollar à 5 francs ? Cette question économique, qui est la clé du développement de l'activité en France dans les prochains mois, renvoie elle-même à une question politique. En effet, une fois déterminé le niveau souhaité pour le franc par rapport au dollar et aux autres monnaies extérieures au SME, il convient alors de se concerter avec l'Allemagne et de se demander si ces niveaux correspondent à ceux qu'elle-même désire pour le mark.

Plutôt que de publier des communiqués communs inspirés par la méthode Coué et rédigés en langue de bois, ou de savoir s'ils parviendront à remplir les critères de Maastricht, qui ont sans doute leur intérêt mais qui ne sont nullement essentiels, Français et Allemands devraient répondre à la double question fondamentale suivante : avons-nous une idée commune du niveau auquel les taux d'intérêt courts doivent être fixés dans nos deux pays ? Avons-nous une idée commune de ce que doivent être les parités de l'entité franc-mark par rapport au dollar et aux autres monnaies extérieures au SME ?

Les Européens sont-ils à ce point dépourvus de foi et d'idéal pour croire qu'ils ne peuvent être unis que par leur monnaie ?

Si Français et Allemands peuvent répondre par l'affirmative à cette double question, ils peuvent instituer une monnaie unique.

Mais si, comme on peut le penser, tout en le regrettant, la France et l'Allemagne n'ont pas atteint un degré de convergence non seulement de leurs conjonctures, mais aussi de leurs structures, qui leur permettent de répondre positivement à cette double question, alors mieux vaudrait, pour la France et pour l'Europe, différer la création d'une monnaie unique. Car il est certain que la politique monétaire qui serait décidée à Francfort par la banque centrale européenne serait essentiellement commandée par l'Allemagne et ne correspondrait pas nécessairement aux intérêts de la France et des autres pays européens. On peut ainsi penser que très vite les peuples de l'Europe se rebelleront contre les oukases des experts de Francfort et que le processus d'unification sera gravement compromis.

Le fait de différer la réalisation de la *monnaie unique*, loin d'arrêter la construction de l'Europe, libérerait au contraire les imaginations et les énergies aujourd'hui hypnotisées par la monnaie unique. D'autres projets naîtraient concernant les institutions, la politique étrangère, la coopération scientifique, industrielle et militaire, qui sont des domaines au moins aussi importants que la monnaie.

Les Européens sont-ils à ce point dépourvus de foi et d'idéal pour croire qu'ils ne peuvent être unis que par leur monnaie ?

***Jean-Pierre Vesperini** est professeur à l'université de Rouen.*

Vraie justice pou...

(Vraie) justice pour Abdelhamid Hakkar

par *Sabine Mariette, Chantal Méral et Isabelle Vindras*

ABDELHAMID Hakkar est actuellement détenu à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Ce ressortissant algérien de quarante et un ans est incarcéré depuis douze ans en France. Il a été condamné en décembre 1989 par la cour d'assises de l'Yonne à une peine de réclusion à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de dix-huit années. En 1984, une tentative de hold-up tourne mal et se solde par la mort d'un policier. Dix personnes seront arrêtées et jugées. Abdelhamid Hakkar va être reconnu coupable du meurtre, alors même qu'il n'a pu bénéficier pendant toute la durée du procès de l'assistance d'un avocat.

Il ne s'agit pas d'une affirmation du seul défenseur de M. Hakkar. La commission européenne des droits de l'homme a conclu qu'il y avait violation par la France de plusieurs dispositions de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CESDH). Les deux violations constatées concernent, d'une part, la longueur de la procédure pénale, d'autre part, l'impossibilité d'organiser de manière appropriée et sans restriction la défense et de faire assurer celle-ci de manière effective.

Saisi à son tour, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a lui aussi reconnu ces deux violations. Reste la vraie question : que va-t-il se passer aujourd'hui ? Au-delà du problème soulevé par une procédure qui excède le *« délai raisonnable »* dont la convention impose le respect (plus de six ans et demi, y compris le pourvoi en cassation), un homme a été condamné à la peine la plus lourde prévue par le code pénal sans avoir pu bénéficier de l'assistance d'un avocat.

La simple logique voudrait qu'au pays de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen il soit immédiatement libéré, ou qu'à tout le moins son procès soit révisé. Pourtant, aussi surprenant que cela puisse paraître, rien, en l'état actuel de notre législation interne, n'impose l'une ou l'autre de ces perspectives.

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe doit bien fixer le montant de l'indemnité financière due à M. Hakkar en raison du préjudice subi. Et l'Etat français devra alors verser les sommes arrêtées par les instances européennes. Mais, au-delà de cette réparation pécuniaire, le gouvernement français n'est pas tenu – juridiquement en tout cas – de procéder à un quelconque élargissement de ce prisonnier.

En raison des conditions légales qui en déterminent la mise en œuvre, la révision du procès est en effet, dans le cas présent, impossible. Et la seule possibilité d'une remise en liberté d'Abdelhamid Hakkar réside dans l'octroi d'une grâce présidentielle.

L'institution judiciaire se retrouve aujourd'hui dans une situation inédite. La double condamnation de la France par la commission européenne des droits de l'homme est un fâcheux camouflet. Celle qui concerne la durée excessive de la procédure est désormais chose courante. Pour ce qui est de la violation du principe fondamental d'un droit à une défense réelle et effective, cette condamnation constitue un regrettable précédent. Les plus hautes autorités judiciaires françaises demeurent inertes et muettes.

Comment accepter que, dans une affaire criminelle où celui qui est jugé risque la peine maximale, les droits les plus élémentaires de la défense ne soient pas respectés, le procès ne soit pas équitable ? Abdelhamid Hakkar a été condamné à la prison à vie, alors même qu'il n'était ni présent ni représenté à l'audience de la cour d'assises.

La commission européenne est encore appelée à se prononcer sur la légalité et la régularité de certains actes introductifs de la procédure (réquisitoire introductif du procureur de la République et désignation du juge d'instruction). Des irrégularités survenues en amont du procès qui, si elles étaient reconnues, entraîneraient la nullité de la procédure elle-même. A ce titre, il faudrait dès lors invoquer le caractère arbitraire de la détention d'Abdelhamid Hakkar en l'absence de fondement juridique du mandat de dépôt.

Abdelhamid Hakkar tente de mener, depuis des années, un combat dans le respect des dispositions réglementaires, légales et supranationales. Face à une situation dénuée de perspective, il a commencé une grève de la faim le 17 août 1996. Il a déjà perdu plus de dix kilos. Il est dans un état jugé préoccupant par les médecins. Il vient pourtant de se déclarer aussi en grève de la soif et des soins médicaux.

Il n'est pas admissible qu'un détenu paye du prix de sa liberté, depuis plus de douze années, les errements de l'institution judiciaire. Il n'est pas tolérable qu'un homme paye de sa vie demain un tel déni de justice.

Sabine Mariette *est présidente du Syndicat de la magistrature.*
Chantal Méral *est avocat.*
Isabelle Vindras *est présidente de la section française de l'Observatoire international des prisons.*



L'or nazi et l'actualité

Suite de la première page

En 1989, l'historien américain Arthur L. Smith publia un remarquable compte rendu sur la façon dont les nazis avaient pillé les banques centrales d'Europe, sur la recherche par les alliés de cet argent, sa récupération, sa redistribution. Malgré la « nouveauté » des documents et l'accès à des informations classées, le récent rapport du Foreign Office n'ajoute pas grand-chose à cette étude.

Pour le grand public, cependant, l'information est neuve ; et les médias ont cultivé l'idée fausse que personne ne connaissait les faits avant qu'ils ne soient « révélés » par eux. Ainsi répondent-ils à un besoin chez ceux des contemporains qui ne peuvent établir de lien avec le passé que lorsque l'événement se produit de nos jours.

Nous vivons à une époque de mode à outrance, qui se satisfait de l'instant, où tout ce qui est « vieux » est périmé et sans intérêt. Le passé ne « devient vivant » que s'il est nouveau lui aussi. Les seules bribes du passé ainsi utilisables sont les évènements « secrets », ou bien leurs causes qui étaient inconnues lorsqu'ils sont survenus, et qui sont depuis restées « occultées ». « Exhumés », ces évènements seront vécus au présent. Le spectateur d'un documentaire télévisé ou le lecteur d'un article révélant l'histoire secrète participe à son dévoilement. Nous n'étions pas « là », mais ce « là » est présent, aujourd'hui, dans notre journal ou sur notre écran. L'histoire cesse alors d'appartenir au domaine sans intérêt des morts, pour devenir quelque chose à quoi nous participons. *« Dite ici pour la première fois »*, elle devient l'histoire véritable dont nous sommes les acteurs.

Même des historiens sérieux estiment devoir jouer ce jeu, en vendant à des éditeurs privés ou universitaires leur idée d'une « révision majeure », d'un ouvrage qui « s'appuie sur des documents inconnus jusqu'ici » et provenant souvent « des archives soviétiques accessibles depuis peu ». Il en résulte une inflation des attentes du public. Ce phénomène nourrit aussi la suspicion et la paranoïa. Si l'information est « neuve » cinquante ans après, pourquoi a-t-elle été cachée ? Le sentiment de trahison est extrêmement vif chez les laissés-pour-compte de l'histoire. Pourtant, les voix qui se sont bruyamment élevées ces derniers temps parmi les survivants juifs du génocide nazi ont d'autres causes que la colère contre *le silence si longtemps gardé* sur leur triste sort.

Nous vivons dans une époque de plaintes et de dédommagements. Il y a cinquante ans, la grande majorité des survivants de l'Holocauste se sont ressaisis et ont refait leur vie. Certains ont commencé par retourner chez eux, afin de voir s'ils pouvaient reprendre possession de leur maison et de leurs biens, mais beaucoup y ont renoncé. Etre en vie était déjà beau, et habitués au cynisme, ils n'attendaient pas d'être traités avec justice.

Quand Israël a négocié avec l'Allemagne de l'Ouest des réparations dans les années 50, des milliers de ces survivants ont manifesté devant la Knesset, le Parlement israélien, pour condamner *« l'argent du sang »*. Rien ne pourrait leur rendre leur vie d'avant, ni ne les dédommagerait de la perte de ceux qu'ils aimaient. Une telle attitude est à peine croyable dans le climat d'aujourd'hui, où nous sommes tous des « survivants », et où chacun est un plaideur en puissance. En vérité, certains des vieux réfugiés et survivants, qui ont refusé les accords finalement signés avec les Allemands, sont aujourd'hui poussés à réclamer des compensations par leurs enfants ou leurs petits-enfants pour lesquels un tel recours est plus naturel et acceptable.

Les juifs ne sont pas les seuls à demander des dédommagements. Les Allemands expulsés des territoires sudètes après la guerre de 1939-1945 par le gouvernement tchécoslovaque exigent restitution de leurs terres et de leurs biens perdus. Les victimes des expropriations communistes partout en Europe centrale et de l'Est réclament des restitutions. Sans oublier les Britanniques qui ont survécu aux camps de travail japonais. Dans ce cas – et dans d'autres, semblables –, l'histoire a été réduite au litige. L'objet de la mémoire, le passé, est devenu une mémoire des objets : la terre, les biens, l'argent. Cela rend le passé instantanément accessible aux amnésiques lecteurs des journaux et autres téléspectateurs de l'histoire secrète.

Nous connaissons tous les tribunaux et les dédommagements. Les nazis deviennent ainsi le pire employeur de tous les temps, le cas extrême de discrimination raciale, l'ultime diffamateur. Femmes battues, policiers, survivants de l'Holocauste : tous paraissent aujourd'hui en justice, et portent plainte. Est-ce un bien, en vérité ?

Cette histoire vécue comme actuelle est pour beaucoup nourrie de stéréotypes. La question de l'or nazi apparaît logique par le jeu des symboles. Associer le juif à l'or est un stéréotype fondamental de l'antisémitisme. En fait, l'immense masse des juifs assassinés par les nazis étaient de pauvres gens qui vivaient en Pologne, dans les Etats baltes ou en URSS. Les biens qui leur furent dérobés sont sans rapport avec les tonnes d'or pillées par les nazis dans les banques centrales des pays vaincus.

L'histoire vécue comme actuelle est pour beaucoup nourrie de stéréotypes. La question de l'or nazi apparaît logique par le jeu des symboles

C'est bien pourquoi, en 1945-1946, les Alliés se sont lavé les mains de « l'or non monétaire » ; il leur était plus difficile de le récupérer que cela n'en valait la peine ; même si, pour les survivants, c'était là toute leur richesse.

L'image des méchants *« gnomes de Zurich »* sert systématiquement à expliquer l'attitude des Suisses. Mais les Suisses ont été confrontés pendant la guerre à de vrais dilemmes de neutralité, et *les Alliés autant que les nazis ont* utilisé leurs services. L'expression *« perfide Albion »* met l'accent sur la façon dont a été perçu le rôle des Britanniques. Rétrospectivement, il est scandaleux que les Britanniques aient participé à la dissimulation de l'or volé et n'aient en rien aidé les survivants des persécutions nazies à récupérer leurs biens. La Grande-Bretagne, cependant, s'estimait redevable aux Suisses d'avoir préservé un îlot de démocratie dans l'Europe nazie, et leur était reconnaissante des services rendus. Sans compter que d'autres questions plus importantes la préoccupaient.

L'utilisation des stéréotypes a court-circuité une pensée claire. L'histoire est devenue le champ de bataille des défenseurs de la morale les plus inattendus. Dans un éditorial sur les banques suisses, le *Financial Times* déclarait qu'*« il n'est pas trop tard pour reconnaître que l'or volé soulève une question morale »*. Sans doute. Mais le cas n'est, bien sûr, pas unique et, de fait, ces pratiques ne continuent-elles pas de nos jours ? L'idée attriste, mais l'intérêt du public pour bien des questions posées par l'époque nazie peut s'expliquer en fin de compte par ce qu'elles nous permettent d'exprimer d'indignation face à un cas de Realpolitik et aux mœurs des milieux d'affaires, sans nous attaquer aux trahisons et aux formes d'exploitation qui se produisent sous nos yeux, aujourd'hui.

David Cesarani

(Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize).

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : *Alain Minc*, président ; *Gérard Courtois*, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le réveil de la société civile au Japon

LE RÉCENT référendum par lequel la population d'Okinawa a exprimé son hostilité à la présence des bases militaires américaines dans l'archipel (*Le Monde* des 10 et 14 septembre), venant après le vote des habitants de Maki (préfecture de Niigata) contre la construction d'une centrale nucléaire (*Le Monde* du 6 août) est révélateur d'un sursaut de conscience citoyenne au Japon. Alors que le jeu des partis laisse l'opinion indifférente, la société civile manifeste un rejet multiforme du système de gestion du pouvoir.

En l'espace de deux ans, trois édifices du pouvoir – la politique, l'administration et les finances – se sont lézardés. Depuis la perte de majorité par le Parti libéral démocrate en 1993, les partis donnent l'affligeant spectacle de leur incapacité à se renouveler. La bureaucratie est partie prenante à une série de scandales dont certains (comme la contamination des hémophiles par le virus du sida) démontrent que de la prébende, la concussion est passée à l'irresponsabilité criminelle. Au tremblement de terre de Kobé, qui a révélé l'impréparation du Japon à une situation de crise, s'est ajouté un « séisme financier » : monceau de dettes des banques, aggravé par la faillite des organismes de crédit dans leur mouvance (*jusen*), dont une partie devra être assumée par le contribuable.

En avril 1995, les électeurs de Tokyo et d'Osaka ont désavoué les partis en plaçant à la tête des deux plus grandes métropoles du pays d'anciens comédiens. Aujourd'hui, ils se rebiffent. Le contribuable exige que soit mis le holà aux bombances des bureaucrates, révélées par le montant faramineux des dépenses d'invitation des collectivités locales. Quant au petit actionnaire, il traîne en justice entreprises et banques pour leur incurie gestionnaire. Tel est le cas de la société pharmaceutique Croix verte, qui a continué à mettre sur le marché du sang non chauffé tout en connaissant les risques de contamination par le sida ; de la banque Daiwa, dont la filiale aux Etats-Unis s'est livrée à des malversations financières ; de Sumitomo Metal, qui a perdu 1,8 milliard de yens dans des transactions illicites sur le marché du cuivre ; ou du grand magasin Takashimaya, qui recourait aux truands pour contrôler ses assemblées d'actionnaires...

ESSOR DE LA VIE ASSOCIATIVE

A cette rébellion des actionnaires et des contribuables, qui suit celle des consommateurs (dupes de la force du yen, ils se sont tournés vers les réseaux de distribution parallèle qui cassent les prix), s'ajoute un nouvel essor de la vie associative. On compte plus de 100 000 mouvements de citoyens à travers le pays. D'une dizaine de personnes à des milliers, ces groupes se mobilisent sur des questions variées : l'énergie nucléaire, l'alimentation, l'éducation, les droits de l'homme ou l'aide aux personnes âgées. La rubrique locale des journaux rapporte quotidiennement ce pullulement de mini-initiatives : dans tel quartier les habitants s'organisent en vue d'un séisme, dans tel autre ils prennent en main les problèmes de voirie, ailleurs des mères inspectent les parcs pour vérifier s'ils ne présentent pas de danger pour leur progéniture, etc.

Ces mouvements interviennent comme des groupes de pression dans les assemblées locales. A Ondocho, les femmes de cette petite municipalité d'agriculteurs de la préfecture de Hiroshima ont « débarqué » le conseil municipal et le maire, à la faveur d'un référendum sur la question de la construction d'un hôpital. Longtemps, l'harmonie de la vie communautaire avait été considérée comme un principe de gestion politique, laissant la bride sur le cou aux potentats locaux. Aujourd'hui, des villages de montagne ou d'îles isolées souffle un vent de fronde : les besoins de la communauté passent avant la quiétude sociale.

Les mouvements locaux, qui échappent aux machines politiques, sont devenus une force dont les maires ne peuvent se passer. Mais ils ne sont pas non plus sans influence sur la vie nationale : la colère d'une partie de l'opinion après la reprise des essais nucléaires français a contraint Tokyo à durcir sa position et l'indignation qu'a suscitée le viol d'une fillette d'Okinawa par des GI a accéléré le réaménagement de l'alliance militaire américaine.

« L'ÉGOÏSME LOCAL »

Ce réveil de la société civile n'est pas étranger à une culture politique qui tend à dévaloriser la perception des problèmes socio-économiques en termes généraux. Un vieux fonds matérialiste incite à se méfier des grands discours. Aujourd'hui, une crise de confiance généralisée dans les appareils du pouvoir encourage l'esprit de révolte. Celui-ci est aiguillonné par le bourgeonnement des bonnes volontés des jeunes bénévoles depuis le séisme de Kobé et surtout par l'activisme des femmes qui, marginalisées dans leur carrière professionnelle, sont le fer de lance de cette démocratie à la base.

Il s'enracine aussi dans une solide tradition contestataire. Comme les autres, la société nippone est conflictuelle. Si les années 60, placées sous le signe de la croissance et de l'amélioration des conditions de vie, ont favorisé un consensus, à peine ébranlé par les crises pétrolières de la décennie suivante, la soumission n'est pas pour autant un atavisme des Japonais. Depuis la défaite, « deux Japon » sont en conflit, estime le politologue Yoshikazu Sakamoto : le Japon officiel, productiviste et supposé consensuel, et un autre, celui de la masse anonyme. Au cours des cinquante dernières années, ce deuxième Japon a secrété de puissants contre-pouvoirs : syndicats virulents, mouvement social actif (dont les batailles contre le traité de sécurité nippo-américain en 1960 puis contre la construction de l'aéroport de Narita furent des moments forts), réveil des « pollués » contre les agressions d'un capitalisme sauvage. Aujourd'hui, les scandales de la « bulle spéculative » de la fin des années 80 ont entamé les bases du consensus.

De quelle solidarité sont porteurs les mouvements de citoyens d'aujourd'hui ? Différents, en raison de leur dépolitisation, du « peuple sans voix » des années 60, ils le sont aussi, pour une part, des mouvements contre les nuisances, qui se focalisaient sur un problème unique. En faisant référence à des principes humanitaires, une minorité se dégage de l'« égoïsme local » pour s'ouvrir à des solidarités plus larges. Bien que la majorité d'entre eux restent l'expression de refus localisés, ces nouveaux mouvements n'en confèrent pas moins une valeur prioritaire à l'allégeance citoyenne qui est une promesse pour une démocratie enlisée. Les partis sauront-ils récupérer cette volonté populaire en miettes ? S'ils échouent, l'égoïsme local et les réactions émotives risquent de rendre le Japon de plus en plus difficile à gouverner.

Philippe Pons

Le Monde

ÉDITORIAL

Le nécessaire débat sur l'Europe

ETRANGES circonstances ! Après Alain Madelin et Charles Pasqua, des dirigeants politiques aussi différents que Laurent Fabius et Philippe Séguin s'inquiètent, l'un après l'autre, dans les colonnes du *Monde*, d'un climat économique et social pour le moins morose. Avec d'autres, ils appellent à une « voie nouvelle », notamment dans les relations franco-allemandes. Craignant qu'une lecture trop dogmatique de Maastricht 1 et qu'une soumission trop forte aux exigences allemandes pour Maastricht 2 ne conduisent l'Europe à l'impasse, ils demandent à Jacques Chirac de reprendre l'initiative.

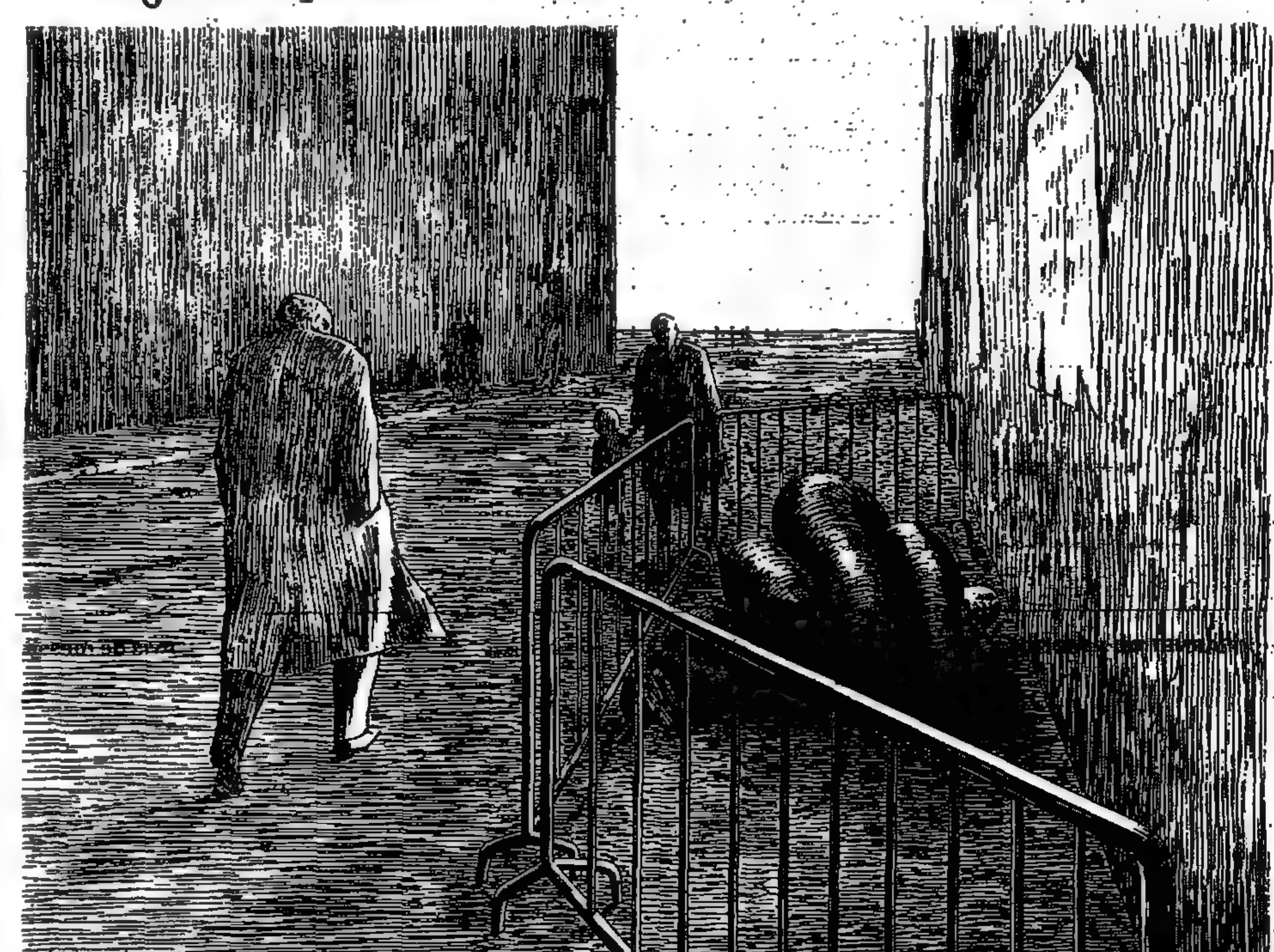
Insensible à ces appels, l'exécutif poursuit pour l'instant son chemin, celui qui mène à la monnaie unique. Mercredi 18 septembre, c'était la présentation d'un budget « maastrichtien ». Samedi, ce sera l'acceptation, à Dublin et presque en catimini, d'un nouveau cadre, très contraignant, pour les participants à l'euro. A ceux qui jugent, comme M. Pasqua, que *« le chemin suivi n'est pas le bon »* – et ils sont nombreux –, le président doit, au moins, une explication.

Jacques Chirac peut certes se prévaloir d'une victoire : sa conversion à l'euro, il y a un an, a convaincu les marchés financiers internationaux de sa détermination européenne. Quand, en 1993 encore, M. Madelin ou M. Séguin attaquaient le franc fort et dénonçaient son arrimage au mark allemand, la monnaie française se trouvait immédiatement embarquée dans la tourmente. Aujourd'hui, le débat sur « l'autre politique » a beau être de retour, les comptes publics et sociaux déraper et le chômage s'accroître, le franc reste imperturbable ou presque. Pour les marchés, Alain Madelin et Philippe Séguin n'existent plus. Ils peuvent crier haut et fort, ils n'y sont plus entendus. Les investisseurs internationaux estiment désormais que la monnaie unique verra le jour, quoi qu'il arrive, qu'elle est d'abord et avant tout, pour Helmut Kohl comme pour Jacques Chirac, un engagement politique profond.

Mais les cris de MM. Madelin et Séguin, ainsi que des pro-européens qui les rejoignent aujourd'hui, rencontrent quelques échos, à juste titre, dans le pays. L'Europe doit se faire. Elle ne doit pas conduire, par maladresse, à la constitution d'une zone de dépression dans un monde en pleine expansion. Les signes encore ténus d'une reprise outre-Rhin ont redonné quelque tonus à nos voisins. A Bruxelles, ils ont repris les choses en main.

La crainte permanente des Français à l'égard d'une « Europe allemande » – en matière économique comme sur le plan politique – n'est pas totalement injustifiée. Dans les négociations en cours, la France s'est-elle bien assurée que l'économie européenne ne sera pas étouffée par l'obsession, allemande, de la stabilité ? Il ne faudrait pas qu'un *« euro fort »*, inutilement surévalué, succède à un « mark fort », cause d'une grande partie des difficultés communes, actuellement, aux Français et aux Allemands. La France est-elle sûre aussi que la croissance et l'emploi sont bien au centre de la construction en cours ? Les Français, même et surtout tous ceux qu'anime la flamme européenne, attendent du président, sinon de nouvelles initiatives, au moins quelques réponses à ces questions, essentielles.

Aménagement *par Cardon*



Etat-providence : convergences franco-allemandes

EN FRANCE comme en Allemagne, les mêmes évolutions démographiques, économiques et sociales imposent une profonde transformation de l'Etat-providence tel qu'il a été construit au cours des cinquante dernières années. Des deux côtés du Rhin, le chantier de la réforme de la protection sociale est désormais engagé, et cela dans des termes finalement assez proches. Vendredi 12 septembre, le Bundestag adoptait un plan d'austérité qui marque une véritable révolution (*Le Monde* du 14 et du 15 septembre). Mercredi 18, le gouvernement français présentait un budget pour 1997 dont diverses dispositions contribuent à la réforme du système (les fonds d'épargne retraite, le transfert de cotisations sur la CSG, etc.).

Comment, face à cette crise commune de l'Etat-providence, les peuples français et allemands réagissent-ils ? Dans ces domaines – la retraite, l'assurance maladie ou la lutte contre la pauvreté –, chaque Etat-nation conserve une large souveraineté. Dans le détail, les systèmes, fruits de l'histoire, diffèrent. Les opinions des Français et des Allemands convergent pourtant. Les problèmes de la protection sociale plongent les peuples dans un même abîme de perplexité et d'angoisse. Convergence de vues et confusion commune dans les esprits : c'est ce que révèle l'enquête réalisée par la Sofres et l'Emnid pour les Vᵉ Rencontres franco-allemandes d'Evian, une manifestation organisée du 12 au 14 septembre par les groupes Danone, Bosch et Mercedes. C'est ce qui explique aussi, sans doute, les difficultés de la réforme dans les deux pays.

Jamais, dans les enquêtes qu'ils effectuent en parallèle depuis plusieurs années des deux côtés du Rhin, la Sofres et l'Emnid n'ont observé une similitude aussi forte d'opinions que sur ce sujet. Les Français et les Allemands sont extrêmement attachés à leur protection sociale. Ils sont conscients du privilège dont ils disposent, même par rapport à leurs voisins d'autres pays développés. S'ils avouent certaines frustrations – en matière d'aide aux plus démunis notamment – et s'ils estiment parfois le système peu équitable, les uns et les autres sont globalement satisfaits d'une protection qu'ils jugent plutôt efficace.

Fiers, Français et Allemands n'en sont pas moins préoccupés par l'avenir de leur protection sociale. C'est là une autre convergence forte. 85 % des Français et 81 % des Allemands se disent « inquiets ». Ce sont les incertitudes sur le financement des systèmes de retraite qui alimentent les plus grandes alarmes. De part et d'autre du Rhin, les peuples analysent le phénomène de la même manière : ils attribuent l'essentiel des difficultés de l'Etat-Providence aux « abus et gaspillages », au « vieillissement de la population » et à « l'accroissement du chômage».

UNE MÊME « AMBIVALENCE »

Plus encore que les Français, les Allemands dénoncent la responsabilité des pouvoirs publics et des fonctionnaires – considérés comme des « privilégiés » par 64 % des Allemands, mais par seulement 52 % des Français. On comprend qu'une « grève-thrombose » des agents de la fonction publique soit inimaginable en Allemagne alors qu'elle a pu rencontrer en France, dans un passé récent, une certaine sympathie dans la population. Pourtant, les Français adoptent une analyse plus « libérale » de la réalité : ils sont plus nombreux que les Allemands à considérer qu'une protection sociale développée peut être une source de chômage – car elle coûte cher aux entreprises – et qu'elle peut favoriser des comportements d'assistés.

La dernière série de convergences franco-allemandes porte sur la thérapie. Elle révèle les mêmes incohérences. Les Français comme les Allemands se disent convaincus de la nécessité d'une réforme de l'Etat-providence. Ils en approuvent le principe, mais ils la refusent systématiquement dès qu'il s'agit de mesures concrètes. Les uns et les autres prônent la prudence. Ils acceptent que l'on réserve par exemple les allocations familiales aux foyers les moins aisés. Mais ils jugent inacceptable l'idée de reculer l'âge de la retraite, de diminuer les indemnités maladie, les pensions ou les allocations chômage. A chaque fois, le refus est commun et massif – à 80 % ou 90 %.

Face à un problème identique – la crise de la protection sociale –, les Français et les Allemands ont donc aujourd'hui des réactions très proches, une même « ambivalence », note la Sofres. On peut y voir, au moins, une preuve de l'existence de l'Europe – de la réalité de l'axe franco-allemand notamment. Lucides quant à l'analyse de leurs privilèges, les populations des deux pays sont aussi conscientes des menaces qui pèsent sur l'avenir de leur Etat-providence. Convaincues de la nécessité d'une réforme profonde, elles n'en rejettent pas moins chacune des pistes proposées. Organiser cette mutation sans provoquer de trop profonds traumatismes : face à ce défi commun, les deux pays disposent, du fait de leurs traditions, d'une « ingénierie » politique et sociale différente. Aucun des deux pays n'a, pour l'instant, révélé une incontestable supériorité en la matière.

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIF

Jean-Michel Belorgey

Dans l'article consacré à la nomination de Colette Codaccioni (*Le Monde* du 11 septembre) à la présidence du Fonds d'action sociale, nous avons annoncé par erreur la prochaine nomination de Jean-Michel Belorgey comme vice-président du Service social d'aide aux émigrants (SSAE). M. Belorgey est et demeure membre du conseil d'administration de cette association, dont le président est Pierre Nicolaÿ, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, et les deux vice-présidents Jacqueline Ancelin, ancien directeur de l'action sociale de la Caisse nationale d'allocations familiales, et Michel Gentot, conseiller d'Etat.

DISPARITIONS

■ **JACQUES AUBERT**, ancien préfet et président de section honoraire au Conseil d'Etat, est décédé, mercredi 11 septembre. Né le 6 août 1913 à Cherbourg, docteur en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, Jacques Aubert a d'abord été avocat avant d'entrer au ministère des affaires étrangères en 1939. En mars 1942, il est reçu au concours de chef de cabinet de préfet. Après avoir occupé différents postes territoriaux, il est nommé, en février 1960, au lendemain de l'affaire des barricades d'Alger, directeur de la sûreté nationale en Algérie. Après un bref passage à la préfecture de Blois, il devient, en janvier 1962, directeur général de la sûreté nationale. De janvier 1963 à décembre 1966, il est directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Roger Frey. C'est à cette époque qu'il est mis en cause par certains des protagonistes de l'affaire Ben Barka. Il est alors nommé secrétaire général pour la police au ministère de l'intérieur ; c'est lui qui procède à la fusion de la sûreté nationale et de la préfecture de police de Paris au sein de la police nationale. En septembre 1969, il est nommé conseiller d'Etat, se faisant une spécialité des dossiers d'aménagement du territoire, notamment lors de la préparation du VIIe Plan. En mars 1981, il devient président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat. Jacques Aubert était le père de Raymond-Max Aubert, secrétaire d'Etat à l'aménagement rural dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, et actuellement maire RPR de Tulle et délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

■ **ÉTIENNE JUNG**, ancien président de l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (Ecaal), branche luthérienne du protestantisme, est décédé, samedi 14 septembre, à Strasbourg, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né le 14 février 1908 à Petite-Rosselle (Moselle), il avait fait carrière dans l'administration préfectorale, devenant secrétaire général de la préfecture de Moselle, avant de présider, de 1954 à 1974, l'Ecaal.

■ **McGEORGE BUNDY**, ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale des présidents américains Kennedy et Johnson, est mort, lundi 16 septembre, à Boston, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. John Kennedy avait nommé ce sympathisant du Parti républicain, qui avait été son camarade d'études à Harvard, assistant spécial pour la sécurité, poste qu'il occupa de 1961 à 1966. A ce titre, McGeorge Bundy joua un rôle central dans l'affaire de la baie des Cochons, ce débarquement avorté de troupes anticastristes à Cuba en 1961, et dans la crise des missiles d'octobre 1962. Il présida aussi la fondation Ford de 1966 à 1979.

■ **JANE BAXTER**, actrice britannique, est morte dans sa maison de Londres, vendredi 13 septembre, d'un cancer de l'estomac. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans. Celle que Winston Churchill, l'un de ses fervents admirateurs, décrivait en 1941 comme *« une femme charmante dont la grâce personnifie le meilleur de la féminité britannique »*, s'est illustrée aussi bien sur les scènes de théâtre du West End et de Broadway qu'au cinéma, où elle a été l'héroïne de vingt-neuf films britanniques et américains. Après des études à l'Italia Conti School et des débuts, à l'âge de quinze ans, sur la scène de l'Adelphi en 1925 dans une comédie musicale oubliée, *Love's Prisoner*, Jane Baxter interprète le rôle-titre de *Peter Pan* trois ans plus tard, ce qui lui vaut d'être remarquée par P. G. Woodehouse, qui lui confie sa comédie à succès, *A Damsel in Distress*. Pour son premier grand rôle au cinéma, elle côtoie Charles Laughton dans *Down River* à la fin des années 20. C'est le début de confrontations sur scène ou à l'écran, à Londres ou aux Etats-Unis – où elle ne se résignera jamais à vivre – avec plusieurs des acteurs importants de ces dernières décennies, tels John Gielgud, Fredric March, Michael Redgrave, Charles Laughton, John Clements, Donald Sinden ou Margaret Rutherford... En 1952, elle crée le rôle féminin de *Dial M for Murder* à Londres, l'un des plus grands succès de sa carrière.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 18 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.**– Sont nommés : gouverneur militaire de Paris et commandant militaire d'Ile-de-France, le général de corps d'armée **Michel Billot**, en remplacement du général d'armée **Michel Guignon** admis dans la deuxième section (réserve) ; directeur du personnel militaire de l'armée de terre, le général de division **Robert Rideau** ; commandant de la doctrine et de l'entraînement, le général de division **Xavier de Lambert** ; adjoint au général commandant le 3e corps d'armée, le général de division **Joël Rousseau**.

Est mis à la disposition du chef d'état-major des armées le général de corps d'armée **Marc Waymel**.

Sont promus : général de division, le général de brigade **Jean-Claude Lafourcade** ; général de brigade, le colonel **Jean-Marie Pauty**.

● **Marine.**– Sont promus : contre-amiral, les capitaines de vaisseau **François Pézard**, **Jean-Louis Battet** et **Lucien Uzan** (nommé commandant le groupe d'action sous-marine).

Est nommé adjoint territorial au commandant la zone maritime Méditerranée, commandant la région maritime Méditerranée et préfet maritime pour la Méditerranée, le contre-amiral **Olivier Méniolle d'Hauthuille**.

● **Gendarmerie.**– Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée **Pierre Jacquet**, nommé inspecteur général des armées (gendarmerie).

● **Armement.** – Est nommé responsable ministériel pour la normalisation l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Pierre Laplane**.

RECHERCHE

Bernard Bachelier a été nommé directeur général du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), pour un mandat de trois ans, au conseil des ministres du 18 septembre. Il succède à Michel de Nucé de Lamothe, devenu président de l'association de laboratoires de recherche Agropolis.

[Né le 27 juillet 1950 à Levallois-Perret, Bernard Bachelier est diplômé de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon. Après une expérience de plusieurs années en Afrique (1974-1976), il a occupé un poste de délégué géographique pour l'Afrique et l'océan Indien au siège du Cirad, à Paris (1988-1990), puis celui de président du centre Cirad de Montpellier (1990-1993). Il a ensuite été chargé de mission *« recherche pour le développement »* au sein de la délégation aux relations internationales et à la coopération du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 12 septembre sont publiés :

● **Médecins** : un décret relatif au fonds de réorientation et de modernisation de la médecine libérale. Ce fonds, destiné notamment à permettre l'informatisation de certains cabinets et la réorientation professionnelle de certains médecins, est créé au sein de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés ; un décret précisant les modalités de mise en place des filières et des réseaux de soins expérimentaux.

● **Transports** : une circulaire relative aux modalités de mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives relatives à la sous-traitance et aux prix trop bas dans le transport routier de marchandises.

● **Sida** : un arrêté portant agrément d'appartements de coordination thérapeutique pour les personnes malades du sida.

● **Vache folle** : un arrêté suspendant la mise sur le marché et la mise à la consommation de certains tissus animaux issus de ruminants et de produits les incorporant ; un arrêté fixant une condition sanitaire complémentaire pour l'introduction en France de certains tissus nerveux de ruminants ; un arrêté relatif aux conditions sanitaires régissant la commercialisation et l'importation des aliments pour animaux ; un arrêté portant interdiction d'emploi de certains produits d'origine animale dans l'alimentation et la fabrication d'aliments pour animaux.

● **Vie politique** : le septième rapport de la Commission pour la transparence financière de la vie politique.

Au *Journal officiel* du vendredi 13 septembre sont publiés :

● **Jouets** : un décret relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des jouets. Ce texte prévoit notamment des peines d'amendes pour ceux qui vendent des jouets non revêtus d'un certain marquage de conformité.

● **Législative partielle** : un décret portant convocation des électeurs de la 10e circonscription du département des Bouches-du-Rhône, le dimanche 13 octobre, pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale, qui succèdera à Bernard Tapie, déchu de sa qualité de membre de l'Assemblée nationale. Un second tour aura lieu, si nécessaire, le 20 octobre.

● **Sécurité sociale** : un décret relatif aux modalités de consultation des organismes nationaux du régime général de Sécurité sociale ; un décret relatif à l'autorisation d'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques et à l'institution d'un répertoire national interrégimes des bénéficiaires de l'assurance-maladie.

● **Droits de l'homme** : un décret relatif à la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

Au *Journal officiel* du samedi 14 septembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication du traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République d'Ouzbékistan, signé à Paris le 27 octobre 1993.

● **Assurances** : un décret relatif aux opérations des institutions de prévoyance et à leur contrôle.

Au *Journal officiel* du dimanche 15 septembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : deux décrets concernant un accord du 14 avril 1992 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Turquie, relatif à l'établissement d'enseignement intégré de Galatasaray.

● **Sida** : plusieurs arrêtés portant agrément d'appartements de coordination thérapeutique pour les personnes malades du sida ; ces arrêtés concernent plusieurs départements : Savoie, Paris, Val-d'Oise, Hauts-de-Seine, Bas-Rhin, Hautes-Pyrénées, Hautes-Alpes, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Essonne, Seine-Maritime, Aube, Loire-Atlantique, Haute-Garonne.

● **Impôts** : un décret ainsi que plusieurs arrêtés relatifs à la compétence des fonctionnaires de la direction générale des impôts en matière d'assiette et de contrôle des impositions, taxes et redevances.

Au *Journal officiel* daté lundi 16-mardi 17 septembre sont publiés :

● **Rome** : un décret relatif à l'Ecole française de Rome, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, ayant son siège à Rome et ayant pour mission de *« développer la recherche et la formation sur toutes les civilisations qui se sont succédé en Italie ou dont Rome a été le centre de rayonnement, de la préhistoire à nos jours »*.

● **Défense** : un arrêté portant création, au sein du ministère de la défense, d'un comité de coordination des études prospectives de défense à caractère politico-militaire, économique et social.

● **Sectes** : un arrêté portant nomination des membres de l'observatoire interministériel sur les sectes.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Lyon.

Laure CARTILLIER
et
David REQUIEN

se sont mariés le 7 septembre 1996, en l'église de Serrières-de-Briord.

Jean-Claude et Geneviève BERTHEZÈNE-CARTILLIER
Jean-Marc et Danièle REQUIEN.

– M. et Mme Michel PÉRENNÈS ont la joie de faire part du mariage de

Maud et Olivier,

le 21 septembre 1996.
1, Grande Rue,
91940 Saint-Jean-de-Beauregard.

Décès

– M. et Mme Daniel Guyot,
Nicolas, Nathalie et Yan Guyot,
M. Faruk Mujic,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Michel AUBIN,
croix de guerre 1939-1945,
professeur honoraire de langue et civilisation yougoslaves à l'université Paris-IV-Sorbonne,

à Athènes, le 6 septembre 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

Selon sa volonté, il a été incinéré dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue Madeleine-Michelis,
92200 Neuilly-sur-Seine.
75, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.

– M. et Mme François-Philippe Charmont,
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Heau,
et leurs enfants,
Mme Bringuier Jacqueline,
font part du décès de

M. François-Luc CHARMONT,

survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 13 septembre 1996.

Heau-Charmont,
5, bd Maginot,
77300 Fontainebleau.
Bringuier Jacqueline,
7, allée Marie-Nodier,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– [illegible]
Ses proches et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Fernand DELIGNY,
éducateur,
écrivain,

le 18 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Graniers,
30170 Monoblet.

– Pierre Dupin,
Katya et Rose Benjamin,
Marc-Olivier Koliaka Dupin,
Ovidia Zeifas,

ont la tristesse de faire part du décès, le 12 septembre 1996, à Aix-en-Provence, de

Roza Tania DUPIN,
née PORTNOY.

– M. et Mme Eugène Frasca,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès accidentel du

docteur Jean-Louis FRASCA,

survenu le 14 septembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 18 septembre.

55, rue Pierre-Sépulcre,
54310 Homécourt.

– Sa fille, Betty,
Ses petits-enfants,
Les familles Habermann et Levy,
ont la douleur de faire part du décès de

Cyla HABERMANN,
née HELMREICH,

le 17 septembre 1996.

Les obsèques auront lieu ce jeudi 19 septembre, au cimetière parisien de Bagneux.
On se réunira à 17 heures, à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

On y associera la mémoire de son époux,

Jacob HABERMANN.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Francis Pasche,
son épouse,
Alexandre et Nicole, Jérôme et Carolle,
ses enfants,
Alice,
sa petite-fille,
Hélène et Jacques Cléopas,
Les familles Renard, Mallet et Gendrot,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Francis PASCHE,
psychanalyste,

survenu le 12 septembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu le 16 septembre, dans l'intimité familiale.

1, rue de Prony,
75017 Paris.

– Alain, Colette,
Thanh, Jean-Marie,
Sarah, Tani et Kim,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Pham Ngoc THACH,
veuve du docteur Pham Ngoc Thach
ministre de la santé de la République démocratique du Vietnam
de 1956 à 1968

leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu le 18 septembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église des Cordeliers à Lons-le-Saunier (Jura), le vendredi 20 septembre à 14 h 30.

125, avenue Maurice-Thorez,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Mme Elise Ramis
M. et Mme Jean-Pierre Ramis
et leurs fils Bruno et Olivier,
M. et Mme Pierre Allain
et leur fille Erell,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond RAMIS,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
doyen honoraire de l'inspection générale de mathématiques,
ancien président de l'Union des professeurs de spéciales,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 septembre 1996, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 19 septembre, à Balaruc-les-Bains.

35, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
1, rue Charles-Nodier,
31500 Toulouse.
5, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

Avis de messe

– La cérémonie à la mémoire de

Emile NOËL,
ancien secrétaire général de la Commission des Communautés européennes,
ancien président de l'Institut universitaire européen (Florence),

disparu subitement le 24 août 1996, aura lieu le samedi 21 septembre, à 15 heures, église Saint-Etienne-du-Mont (place Sainte-Geneviève, Paris-5e).

De la part de
Sa famille
Et de ses amis.

16, rue Gracieuse,
75005 Paris.

Messes anniversaires

– Une messe pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Anne CELLIER,

sera célébrée à 10 heures, le samedi 28 septembre 1996, chapelle de l'Institut de l'Assomption, 6, rue de Lubeck, Paris-16e.

Beaucoup ont été sauvés, consolés ou aidés par l'association qui porte son nom.

Que ceux qui l'ont connue et aimée soient remerciés de leur présence ou de leur pensée.

Anniversaires de décès

– Le 19 septembre 1993,

Annette GIACOMETTI

disparaissait.

Ses amis se souviennent.

– Il y a douze ans disparaissait le jeune et brillant

LADJIMI Zouheir,

à l'âge de vingt et un ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Christine SOUBROUILLARD,

Je te prête le même visage qu'avant et des cheveux un peu plus longs. Tu portes également l'odeur de la pierre et je n'ose pas te toucher – dans l'ignorance où je vis je ne sais qu'inventer la morte que tu es. Mais j'ai beau renoncer à pouvoir les ouvrir, tes yeux me regardent. Et ce doute me remplit.

– Il y a vingt ans, disparaissait

le docteur Arthur VERNES,
commandeur de la Légion d'honneur,
fondateur de l'Institut prophylactique de Paris.

Son épouse demande une pensée affectueuse à ceux qui l'ont connu.

Souvenirs

Spartaco GUISCO,

ancien combattant des Brigades internationales, ancien résistant (O.S.), avait été arrêté, torturé, jugé et fusillé par les nazis, le 17 avril 1942 au mont Valérien.

Après cinquante-quatre années, le secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre lui attribue la mention « mort pour la France ».

– Mme Périn,
sa sœur,
Roger Codou,
son meilleur ami,
Louis Oury, écrivain,
Jean-Marie Rossi, historien,
s'associent à la mémoire d'un juste.

– Nous rappelons à votre souvenir

Abraham LIVNI,

qui nous quittait il y dix ans, à Jérusalem, au lendemain de Roch Hachana, nous laissant son message :

« Le retour d'Israël et l'espérance du monde. »

Nous associons à sa mémoire ses parents,

André et Simone BLANC,

instituteurs au Chambon-sur-Lignon de 1943 à 1945.

Commémoration

– La traditionnelle cérémonie de la HAZKARAH, dédiée à toutes les victimes sans sépulture de la Shoah, sera célébrée le

dimanche 22 septembre 1996,
à 10 h 45 précises
sur le parvis du
Mémorial du martyr juif inconnu,
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

L'évocation sera faite par le rabbin Gilles BERNHEIM, rabbin des universitaires du Consistoire de Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

– « Qu'est-ce que le protestantisme ? » Conférence au temple de l'Etoile par A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs. Mercredi 25 septembre à 20 h 30, au 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

Communications diverses

– Les cours d'histoire de l'art gratuits et publics de la donation LANNELONGUE reprennent le 1er octobre. Cette année, ils auront lieu :

- le lundi à 18 h 45 : au lycée Edgar-Quinet, 63, rue des Martyrs, 9e, au collège Pierre-Alviset, 88, rue Monge, 5e, au foyer de jeunes Didot, 41, rue Didot, 14e, à la salle Saint-Denis, 68 *bis*, rue de Turenne, 3e,
- le mardi à 18 h 45 : au lycée Bergson, 27, rue Edouard-Pailleron, 19e, à l'I.E.S.A., 6, rue d'Argenteuil, 1er,
- le mercredi à 18 h 45 : au lycée Maria-Deraismes, 19, rue Maria-Deraismes, 17e,
- le jeudi à 17 h 45 : à l'école Saint-Michel, 47, boulevard de Picpus, 12e,
- le jeudi à 18 h 45 : au C^{ie}B, 11, rue Lionois, 15e.

– Maison de l'hébreu : stages individuels du professeur Jacques Benaudis pour une maîtrise express parfaite du langage moderne et biblique : 02-43-45-78 ou 47-97-38-22.

EMPLOI *Pierre Blayau, président du directoire, cherche à réduire massivement le temps de travail chez Moulinex pour limiter les licenciements secs.* ● LA DURÉE HEBDOMADAIRE *du travail devrait passer à 31 heures d'ici à 1999. La diminution du salaire net serait très réduite, grâce à l'application de la loi Robien et à la suppression de certains congés supplémentaires accordés aux salariés à la suite d'une grève en 1979.* ● LA DIRECTION *souhaite aussi réorganiser son exploitation en fonction de la saisonnalité de l'exploitation en faisant moins appel à des travailleurs intérimaires.* ● CETTE RÉORGANISATION *implique le passage, à terme, à trois équipes de travail au lieu de deux et le travail des ouvrières jusqu'à minuit, ce qui suscite une vive opposition.* ● EN *1997, le projet de budget consacre 800 millions de francs à la loi Robien. Celle-ci devrait concerner 50 000 personnes et une grande majorité des plans sociaux.*

Moulinex cherche à réduire le temps de travail pour limiter les licenciements

Les salaires nets baisseraient peu, grâce à la loi Robien et à la suppression de jours de congé supplémentaires. A terme, la réorganisation devrait entraîner le travail des femmes jusqu'à minuit, ce qui suscite une vive opposition

PIERRE BLAYAU, *président du* directoire de Moulinex, poursuit ses négociations informelles avec les syndicats pour réduire le temps de travail et limiter les licenciements secs en Normandie. La direction fera des propositions écrites dans les jours qui viennent, avant la prochaine réunion avec les syndicats, qui se tiendra vendredi 27 septembre. Le deuxième groupe français de petit électroménager, derrière Seb, a annoncé, en juin, un plan de restructuration impliquant la suppression de 2 600 emplois *dont 2 100 en France et 1 800 dans* l'ouest de la France, berceau industriel de l'entreprise (*Le Monde* du 19 juin). Ce plan prévoit, entre autres, la *fermeture de deux usines*, l'une à Mamers (Sarthe), l'autre à Argentan (Orne).

Cette restructuration industrielle, *jugée indispensable par la quasi-totalité* des observateurs, pose des problèmes cruciaux d'aménagement du territoire, dans une région où Moulinex est le premier employeur privé. La réduction du temps de travail chez les ouvriers permettrait de limiter les dégâts. Dans l'état actuel des discussions, l'année 1997 serait consacrée à la réorganisation de l'entreprise et à la réalisation de gains de productivité. Dans les usines, le temps de travail commencerait à être réduit. Cette baisse atteindrait 15 % en 1998 à *33 heures hebdomadaires* et 20 % en 1999 à 31 heures.

La direction pense ainsi éviter des licenciements secs : entre 800 et 1 000, *selon FO et la CGT. Moulinex* négocie parallèlement avec l'Etat des départs en *préretraite* dans le cadre du Fonds national pour l'em*ploi (FNE). Plus de 300 salariés* pourraient être concernés, estime la CGT. Enfin, l'entreprise compte reclasser une partie de ses salariés grâce à sa cellule de reconversion. M. Blayau sait qu'il n'évitera pas tous les licenciements secs, mais espère les limiter à quelques centaines.

MOINS DE « PONTS »

La réduction massive du temps de travail serait rendue possible par l'application de la *loi Robien*, qui, pour réduire les suppressions d'em*plois*, compense partiellement le coût pour l'entreprise de la baisse *du temps de travail d'au moins* 10 %. Pour éviter aux salariés de voir leur salaire annuel baisser, la direction envisage de revenir sur certains avantages accordés aux salariés de Moulinex dans le cadre d'un accord *d'entreprise signé* en 1979 à l'issue d'une grève de trois semaines. Ces derniers ont droit à deux « ponts » par an accordés par l'entreprise : *« Si on abandonnait ces ponts, on gagnerait 1 % de la masse salariale »*, indique Force ouvrière. S'y ajoutent des congés d'ancienneté, pour événements familiaux, etc., qui pourraient être aussi supprimés. La réduction du temps de travail est bien accueillie par les syndicats, à l'exception de la CGT. Elle accuse la direction de faire du *« chantage à l'emploi »* pour faire travailler les salariés *« dans des conditions plus difficiles et moins chères »*.

La diminution du temps de travail s'accompagnerait d'une réorganisation complète du travail qui correspondrait mieux à la saisonnalité de l'activité de Moulinex. Actuellement, les ouvriers – principalement des *femmes* – travaillent cinq jours par semaine en deux équipes, de 6 heures à 14 heures et de 14 heures à 22 heures. M. Blayau souhaite, à terme, les faire passer en trois équipes (6 h-13 h, 13 h-19 h, 19 h-24 h), six jours sur sept pendant les mois de haute activité, notamment l'automne. *« Lors du travail le samedi, la direction compte laisser des primes aux salariés, pour lutter contre l'absentéisme, qui était monté les dernières années à 8 % »*, indique la CFDT. Mais le travail de femmes la nuit suscite une opposi*tion des salariés. Ce sujet qui fâche* est soigneusement évité dans les discussions actuelles, même si M. Blayau n'a pas renoncé à ses projets. *« Les gens se moquent de la réduction du temps de travail, si c'est pour travailler jusqu'à minuit »*, accuse la CGT, rappelant que les salariés concernés sont surtout des femmes, ayant à élever – parfois seules – leurs enfants. *« On veut bien que les hommes travaillent la nuit. Mais pas nous, les femmes : c'est trop dur »*, indique une ouvrière CFDT.

LA FIN DE L'INTÉRIM

En annualisant le temps de travail et en faisant travailler ses salariés jusqu'à quarante-six heures certaines semaines, Moulinex entend éviter définitivement le recours aux travailleurs intérimaires, dont le *nombre atteint cinq cents* en période de forte activité. *« En réalité, ce n'est pas 2 100 emplois que la direction veut supprimer en France, mais 2 600 »*, en déduit la CGT.

Les syndicats ne contestent pas la nécessité de réorganiser l'entreprise, davantage victime de ses dysfonctionnements que de la mondialisation de l'économie. *« Si on ne le fait pas, dans trois ans, on ne sera plus là. On sera en faillite »*, indique la CFDT. Dans la pratique, toutefois, la réduction du temps de travail va poser des problèmes de réorganisation : les sureffectifs ou les besoins de main-d'œuvre varient considérablement d'un site à l'autre, ce qui explique que 1997 sera une année de transition. Les syndicats contestent le recours à la sous-traitance, qui va conduire à des suppressions d'emplois, et s'opposent à la *fermeture des sites de* Mamers et Argentan. Cette fermeture *a d'ailleurs été reportée de* quelques mois, au mois de juin *1997, tandis que le comité central* d'entreprise, qui, selon les syndicats, aurait dû se tenir autour du 20 septembre, a été repoussé, probablement au début octobre. Signe, selon les syndicats, que la réorganisation du groupe telle que l'a décrite M. Blayau en juin est simple sur le papier, mais beaucoup plus complexe dans la réalité. La direction précise, de son côté, qu'elle prend son temps pour fignoler un plan dont la mise en place s'étalera sur trois ans.

Arnaud Leparmentier

Alcatel CIT veut convertir son site d'Ormes

PEU DE TEMPS après sa nomination à la tête d'Alcatel Alsthom, mi-1995, Serge Tchuruk avait indiqué que le groupe devrait amplifier la restructuration de son outil industriel, notamment au sein des activités télécommunications. C'est dans ce cadre que s'inscrit la décision d'Alcatel CIT de fermer en 1997 l'unité de production d'équipements de transmission à Ormes (Loiret). Gérard Dega, son PDG, l'a *indiqué le 16 septembre lors d'une* visite à Ormes. La décision devrait *être officiellement exposée aux instances* représentatives du personnel *fin octobre*.

Cette ligne de fabrication, qui *emploie environ 270 personnes*, selon la direction, serait déplacée sur un autre site. Lequel ? Alcatel CIT ne le précise pas, mais laisse entendre qu'une production française dans ce secteur demeurera.

De plus le site d'Ormes héberge des activités industrielles liées à Submarcom (équipements pour câbles sous-marins), qui sont, elles aussi, appelées à fermer en 1997. Le projet d'Alcatel CIT est de convertir Ormes, où a déjà été concentrée l'activité d'installation de centraux téléphoniques, en un centre national de services aux clients. Reste à savoir comment le personnel (1 200 personnes au total), dont la moyenne d'âge est de quarante-trois ans et dont les compétences sont largement industrielles, pourra, lui, être reconverti.

Le problème de la réduction et du rajeunissement des effectifs vaut pour l'*ensemble d'Alcatel CIT*, confronté à d'importantes baisses de charges. *Si la direction n'a pas* encore fait connaître les baisses *d'effectifs pour 1997 et 1998*, elle a défini un plan à cinq ans qu'elle a présenté aux élus du comité central d'entreprise et aux délégués syndicaux le 16 septembre. Il passe notamment par la réduction du temps de travail et des fins de carrière pour les plus de cinquante-deux ans (1 500 personnes éligibles), associées à l'embauche de jeunes *« à chaque fois que ce sera possible »*.

Philippe Le Cœur

La loi Robien concernera 50 000 personnes en 1997

UN MOIS APRÈS SA PROMULGATION au *Journal officiel* du 15 août, la *« loi Robien »* fait, comme prévu, de nombreux adeptes. Avant même qu'elle ne soit publiée, Thomson-CSF Services Industrie (TSI) et l'entreprise de BTP Rabot Dutilleul (*Le Monde* du 17 septembre) avaient signé des accords pour l'utiliser. Dans le cadre des négociations de branche sur le temps de travail, la fédération nationale des coopératives *laitières signait* en *juillet* un accord visant à encourager les entreprises de ce secteur à l'expérimenter. *Fin août, Thomson-CSF Passive Components signait un texte très proche de celui de TSI. Moulinex, Giat Industries, Pechiney, le Crédit lyon*nais, devraient prochainement leur emboîter le pas.

CUMUL POSSIBLE

Il est vrai *que le dispositif est généreux*. Une entreprise qui réduit le temps de travail de 10 % et passe, *par exemple*, de 39 heures à 35 heures voit ses charges sociales patronales diminuer de 40 % la première année et de 30 % les deux années suivantes. Si cette baisse atteint 15 %, la diminution est de 50 % puis de 40 %. La durée de l'exonération peut même atteindre sept ans.

De plus, cette mesure est cumulable avec d'autres aides, comme celles favorisant le temps partiel ou les bas salaires. Chez Moulinex, la plupart des ouvrières ne toucheront pas plus de 1,33 SMIC si leur horaire est réduit à 33 heures. L'entreprise bénéficiera donc également des *« exonérations bas salaires »*. Faut-il en conclure que la loi Robien est trop généreuse ? Jean Gandois, président du CNPF, a récemment souligné ses *« effets pervers »*, estimant qu'elle *« ne maintient pas la compétitivité globale du pays »*.

Le projet de budget 1997 a prévu une enveloppe de 800 millions de francs pour cette loi, qui concerne aussi les entreprises qui réduisent le temps de travail pour embaucher (Fonderies Bouhyer, Remafer, sans doute Whirlpool à Amiens, Philips au Mans, Gaz de Bordeaux...). Sachant que le coût par emploi créé ou *sauvegardé est d'environ 120 000 francs*, un peu plus de 50 000 personnes pourraient être concernées en 1997. *Comme environ 70 000 personnes s'inscrivent* chaque année à l'ANPE à la suite d'un plan social, il *est facile de prévoir que, dès l'année prochaine*, une grande majorité des plans sociaux inclueront une réduction du temps de travail.

Bon gré, mal gré, les directions s'y préparent. *« Hélas, je ne vois pas comment nous pourrons l'éviter dans notre prochain plan »*, estime un dirigeant d'une entreprise automobile. *« Bien sûr que nous allons l'utiliser. C'est une très bonne mesure qui finance l'emploi au lieu de financer le chômage »*, estime, au contraire, un de ses homologues de l'industrie électronique. Tous sont cependant d'accord sur un point : la mesure est tellement favorable que personne n'envisage son maintien au-delà de la prochaine échéance électorale.

Frédéric Lemaître

Jean-Luc Lagardère précise ses intentions sur Thomson

QUELQUES HEURES après la présentation, le 18 septembre, par Serge Tchuruk de l'offre d'Alcatel Alsthom pour la reprise de Thomson SA (*Le Monde* du 19 septembre), Jean-Luc Lagardère, gérant du *groupe coté en Bourse qui porte* son nom, a lui aussi précisé sa proposition dans deux lettres. L'une, datée du 16 septembre, est adressée à ses actionnaires. L'autre – lettre ouverte publiée dans la presse – est adressée aux actionnaires minoritaires de Thomson-CSF, la filiale à 58 % de Thomson SA spécialisée dans l'électronique de défense, à laquelle M. Lagardère entend apporter ses actifs dans les hautes technologies.

Dans la première, M. Lagardère confirme qu'il ne souhaite pas re*prendre Thomson Multimédia*, filiale à 100 % de Thomson SA spécialisée dans l'électronique grand public, dont le sort serait confié au sud-coréen Daewoo. *Présentant* le rapprochement avec Thomson-CSF *comme « une opportunité majeure »*, il promet un niveau d'endettement *inférieur au tiers des fonds propres* consolidés de Lagardère Groupe et *« une croissance durable du résultat net consolidé par action »*.

Aux minoritaires de Thomson-CSF, M. Lagardère précise que le titre ne sera pas retiré de la cote et qu'une *« sortie »* leur sera proposée. Les modalités dépendront des termes de la cession des 58 % détenus par l'Etat. Si sa proposition était retenue, Lagardère Groupe apporterait au nouvel ensemble, rebaptisé *Thomson-Matra, ses activités* de défense et d'espace, y compris les deux *joint-ventures* franco-britanniques Matra-BAe Dynamics et Matra Marconi Space, ainsi que la partie de Matra Communication spécialisée dans le cryptage, la radio et les mobiles destinés à la gendarmerie et à la police.

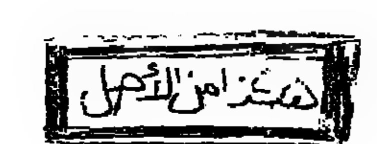
Dix-huit milliards de francs d'acti*vités de Matra seraient transférés* dans la nouvelle structure, qui pèserait environ 70 milliards. Lagardère Groupe souhaite en détenir au minimum 60 %, une *« faible »* partie étant confiée à des groupes amis, tels British Aerospace et le solde restant dans le public. Cette fusion modifierait considérablement le profil du groupe Lagardère qui ne conserverait plus en direct que quatre *activités* : l'automobile, les télécommunications, les transports, et surtout le pôle presse-édition d'Hachette.

A.-M. R.

Olivetti change à nouveau de patron

LA CRISE que traverse Olivetti depuis l'annonce, début septembre, de résultats semestriels marqués par de lourdes pertes a produit de nouveaux *effets* mercredi 18 septembre. Réuni en *séance extraordinaire, le conseil* d'administration du groupe italien a enregistré la *démission de* l'administrateur délégué, Francesco Caio, qui occupait ce poste depuis début juillet. Il a nommé à sa place Roberto Colaninno, patron de la Sogefi (composants pour l'automobile) et ami personnel de l'ancien président d'Olivetti, Carlo De Benedetti. Ce dernier, qui a dû renoncer à toutes ses fonctions chez Olivetti, détient, *via* sa holding Cir, 57 % de Sogefi, mais aussi 15 % d'Olivetti. En début de semaine, le parquet d'Ivrea, où Olivetti a son siège, a ouvert une enquête pour faux en écriture à l'encontre de M. Caio. Cette procédure, qui concerne aussi M. De Benedetti et *l'actuel président du conseil* d'administration d'Olivetti, Antonio Tesone, *a été déclenchée par des* déclarations de Renzo Francesconi, qui, en démissionnant le 4 septembre de son poste de directeur financier, a critiqué les méthodes d'élaboration du bilan semestriel.

Parallèlement, la Commission des opérations boursières italienne (Consob) a convoqué à plusieurs reprises M. Caio afin d'obtenir des explications détaillées sur les résultats semestriels. Avant même que le conseil d'administration d'Olivetti annonce ses décisions, l'association de petits actionnaires Assorispamio a critiqué *le* fait que les nouveaux administrateurs soient *choisis avec l'aval* de la Cir de M. De Benedetti. Elle a annoncé qu'elle *s'était entendue* avec des fonds d'investissement étrangers représentant 10 % du *capital pour* exiger la convocation d'une assemblée extraordinaire des actionnaires renouvelant tout le conseil. En France, l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGC-CGT d'Olivetti appelait, le 19 septembre, à un arrêt de travail pour protester contre *« la suppression annoncée de 90 emplois »* sur 600.



Bruxelles se prononce sur les dossiers financiers français

LA COMMISSION européenne a approuvé, mercredi 18 septembre, le plan de restructuration du groupe d'assurances français GAN. *« La Commission est d'avis que la cession de la majorité du capital du CIC et les autres cessions envisagées représentent des conditions nécessaires pour résoudre les problèmes de liquidités du groupe et assurer l'équilibre financier et la viabilité du GAN »*, a souligné un porte-parole de la Commission. Le plan de restructuration du GAN prévoit la cession de la majorité du groupe bancaire CIC et la privatisation du GAN à partir de 1997 pour accompagner une augmentation de capital de 2,8 milliards de francs réalisée en 1995.

En revanche, Bruxelles a demandé aux autorités françaises des explications sur les augmentations de capital accordées à la Société marseillaise de crédit (SMC). La SMC, dont l'Etat français est l'actionnaire unique, a bénéficié d'augmentations de capital de 1,2 milliard de francs en 1994 et 1995 et devrait bénéficier d'une tranche supplémentaire de 850 millions de francs en 1996. Pour les experts de Bruxelles, le plan de restructuration qui accompagne ces augmentations de capital n'est pas suffisant pour assurer un retour à la rentabilité de la SMC d'ici à 1998.

Par ailleurs, la Commission a entamé une enquête officielle sur le rachat par le Crédit lyonnais d'une partie des activités de son ancienne filiale la Société de banque occidentale (SDBO) au Consortium de réalisation, la structure de cantonnement de ses actifs à risques.

Les réseaux bancaires s'épient dans la perspective de la restructuration du secteur

La privatisation du CIC et la cession du Crédit du Nord créent des convoitises

« NOUS SOMMES dans un marché ouvert dans lequel des banquiers d'affaires sont payés pour fabriquer des alliances. Un rapprochement de la Société générale avec le Crédit lyonnais ferait un ensemble de plusieurs millions de comptes clients. Avec la BNP, nous constituerions le plus beau réseau européen. On peut tout imaginer sur le papier. Tout cela n'a qu'un intérêt limité. » Daniel Bouton, directeur général de la banque privée, et son futur président, a réagi mercredi 18 septembre aux nombreuses rumeurs qui agitent actuellement le secteur bancaire. Mais sous cette indifférence de façade, au sein des sièges des banques AFB (Association française des banques) comme dans les réseaux mutualistes ou les caisses d'épargne, les état-majors préparent les grandes manoeuvres.

Trois gros dossiers sont sur la place : la privatisation du Crédit industriel et commercial (CIC), la cession programmée du Crédit du Nord par Paribas et l'avenir du Crédit lyonnais. Si, comme l'a affirmé Marc Viénot, le patron de la Générale, mercredi 18 septembre, lors de la présentation de ses comptes semestriels, *« il n'est absolument pas évident que la Société générale ait un besoin stratégique de s'élargir »*, aucune banque ne peut se permettre de constater le renforcement d'une concurrente sans réagir. Ce que M. Viénot a implicitement admis. *« Le réseau domestique de la maison est convenable. Mais nous n'avons pas une grosse part de marché et nous ne pouvons pas être un contrepoids aux excès concurrentiels de certains autres. »* L'allusion aux appétits des réseaux mutualistes est claire.

Les caisses d'épargne ainsi que le Crédit mutuel ou les banques populaires ne veulent pas être absents de la partie. Mais les décisions, fondées sur l'adhésion des caisses régionales, sont délicates. Le Crédit agricole en avait fait l'expérience en 1995, lorsque la caisse centrale s'était heurtée au veto des caisses régionales pour la reprise de la Banque française du commerce extérieur (BFCE). Depuis, la banque verte a joué sa carte en rachetant Indosuez au groupe Suez.

LETTRE D'INTENTION

Le Cencep, qui fédère les Caisses d'épargne, a dû repousser à plus tard sa décision de déposer ou non une offre sur le CIC (*Le Monde* du 19 septembre). Les banques populaires figurent également sur la liste des candidats à la reprise du CIC. Mais, selon le quotidien financier l'*Agefi* du 18 septembre, elles auraient également déposé une lettre d'intention à la Compagnie de Paribas pour le rachat du Crédit du Nord. Une information démentie de part et d'autre. Les banques AFB n'entendent pas laisser les réseaux mutualistes faire irruption dans leur secteur sans livrer bataille. Bien que M. Viénot se soit retranché derrière la signature d'un accord de confidentialité, le conseil d'administration de la Générale a donné son accord pour que la banque dépose une offre. *« On ne peut pas repousser du pied un truc comme le CIC lorsqu'il vient sur le marché »*, s'est-il contenté de dire, *« à condition qu'une telle opération ne remette en cause ni le bénéfice par action, ni la rentabilité sur fonds propres, ni le ratio Cooke, ni la notation de la banque »*. Un pari quasiment intenable, mais qu'il faudra peut-être prendre pour barrer la route à ses concurrents, qu'il s'agisse de la BNP ou du Crédit commercial de France (CCF).

Quant à la candidature des Caisses d'épargne, ne comblerait-elle pas, au fond, M. Viénot ? Pour lui, la reprise par l'Ecureuil de la filiale du Gan *« signerait la mort du CIC et du monopole du Livret A »*. Le président de la Société générale a toujours affirmé que la France était surbancarisée. Comme ses confrères, il réclame l'accès à la distribution du Livret A. Dans le secteur bancaire, le jeu de rôles n'en est qu'à ses débuts.

Babette Stern

Hausse des bénéfices à la Société générale

La Société générale a affiché une hausse *« encourageante »* de 20,9 % de son bénéfice net à 2,73 milliards de francs au premier semestre 1996 dans un contexte français *« toujours difficile »*, grâce à une forte progression des activités de marché et de l'international, a annoncé, le 18 septembre, son président Marc Viénot. Les trois branches du groupe ont contribué à la hausse de 12,4 % à 6,2 milliards du résultat brut d'exploitation, mais à des degrés divers. L'activité internationale et finance progresse de 32,1 % à 2,1 milliards de francs, sous l'effet d'une forte hausse des transactions (+43 %), du « corporate finance » (+21,6 %) et du réseau commercial à l'étranger (+16,8 %). La contribution croissante de cette branche permet de réduire le poids de l'activité domestique, qui représente moins de 50 % du résultat net.

Air Liberté pourrait déposer son bilan lundi 23 septembre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION qui s'est tenu le 18 septembre à Air Liberté a été suspendu jusqu'au lundi 23 septembre. La banque Rivaud, principal actionnaire de la compagnie aérienne avec 34 % des actions, a refusé le plan de redressement d'Air Liberté présenté par Lotfi Belhassine, son président. Celui-ci prévoyait la cession de quatre Airbus, la fermeture en octobre de la ligne Paris-Montréal, et la sous-traitance de la ligne Bordeaux-Londres.

M. Belhassine a également demandé que 450 millions de francs soient réinjectés dans Air Liberté, la compagnie pouvant déposer son bilan dans le cas contraire. La banque Rivaud refuse pour l'instant de suivre. Elle doit donner sa réponse définitive lundi. Selon un proche du dossier, la banque Rivaud, pour remettre de l'argent, voudrait avoir l'assurance que la fusion entre Air Liberté et AOM se fera. Le projet semble aujourd'hui compromis.

DÉPÊCHES

■ **SBS : la deuxième banque helvétique**, la Société de banque suisse, a annoncé mercredi 18 septembre qu'elle allait supprimer 1 700 postes de travail dans sa *« division Suisse »* durant les trois années à venir. Cette diminution sera obtenue *« pour l'essentiel »* par le biais de départs naturels, de mises à la retraite et de reconversion interne. Quatre vingts agences doivent disparaître.

La SBS va également opérer *« un changement radical de sa méthode de provisionnement »*. Ces deux aménagements entraîneront pour l'exercice 1996, par suite de charges extraordinaires, *« une perte comptable unique d'environ 1,9 milliard de francs suisses* (8 milliards de francs français) *face à un résultat ordinaire qui devrait dégager selon toute attente un bénéfice net consolidé de près de 1,4 milliard de francs suisses après impôts »*.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne va supprimer 5 000 emplois dans les dix-huit mois** avant de recruter *« environ »* le même nombre de personnes. La compagnie envisage également de sous-traiter ou de vendre certaines de ses activités. Elle dégagera ainsi 1 milliard de livres (8 milliards de francs) d'économies au cours des trois prochaines années.

■ **DEUTSCHE MORGAN GRENFELL : le coût des déboires de trois fonds d'investissement** de Deutsche Morgan Grenfell, la filiale britannique de la Deutsche Bank, n'aura pas d'effet notable sur le résultat 1996 de la maison-mère, ont indiqué, mercredi 18 septembre, deux de ses directeurs dans le quotidien *Boersen-Zeitung*.

■ **AEROSPATIALE : le groupe aéronautique a dégagé un bénéfice net part du groupe de 273 millions** de francs sur les six premiers mois de l'année, contre 105 millions de pertes au premier semestre 1995, ce qui lui permet d'annoncer le retour aux bénéfices pour l'ensemble de l'exercice, pour la première fois depuis 1991 (*Le Monde* du 3 septembre).

■ **CRÉDIT NATIONAL-BFCE : les intersyndicales des deux établissements ont appelé** mercredi les salariés à débrayer durant trois heures, vendredi 20 septembre, afin d'exiger *« un moratoire sur les 600 suppressions d'emplois »* qu'occasionnera le regroupement des deux banques.

■ **SUMITOMO : la maison de commerce Sumitomo Corp. a l'intention d'augmenter l'évaluation de ses pertes issues des opérations** frauduleuses sur le cuivre de 1,8 milliard de dollars à 2,6 milliards de dollars (13,4 milliards de francs), a annoncé jeudi 19 septembre la chaîne de télévision publique nipponne NHK.

■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : le groupe de distribution a annoncé, mercredi 18 septembre**, une hausse de 65,5 % de son résultat net consolidé au premier semestre de 1996, à 748 millions de francs.



Les Lorrains souhaitent

“ *Bienvenue à DHL !* ”

- parce que pour les Lorrains, la première qualité de la vie c'est avoir du ***travail*** ;
- parce que les Lorrains aiment le ***travail*** ;
- parce que, depuis l'acier jusqu'à l'automobile en passant par le charbon et l'électronique, les Lorrains savent accueillir le ***travail***, à l'exemple des investissements très lourds réalisés ces dernières années par MERCEDES et SWATCH, DAEWOO, MINOLTA, RENAULT, ALLIED SIGNAL...

Gérard LONGUET
Président du Conseil Régional de Lorraine

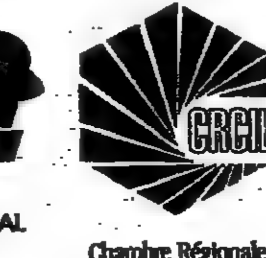
La Lorraine : grande terre européenne d'industrie
















■ **LA BOURSE DE TOKYO** s'est ressaisie, jeudi 19 septembre, grâce à des opérations d'arbitrage. L'indice Nikkei a gagné 166,10 points à 21 322,85 points (+ 0,79 %).

■ **LE DOLLAR** s'échangeait à 109,42 yens jeudi à Tokyo, en hausse par rapport à New York (109,12 yens) mais en baisse par rapport à la veille sur le marché local (110,23 yens).

■ **L'OR** a ouvert en hausse jeudi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 383,30-383,60 dollars contre 382,75-383,05 dollars la veille en clôture.

■ **LE PÉTROLE BRUT** a fortement progressé, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence aux Etats-Unis a gagné 58 cents à 23,89 dollars.

■ **LES RECETTES DE PRIVATISATION** devraient représenter 22 milliards de francs en 1996, soit l'objectif prévu. Le gouvernement aurait aimé atteindre les 40 milliards.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

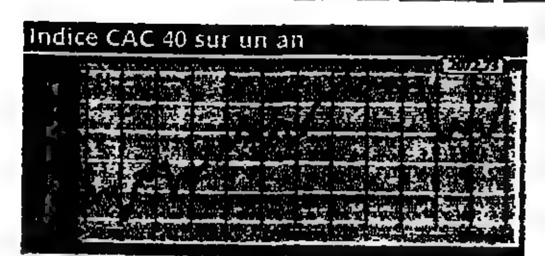
Timide reprise à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris était orientée à la hausse jeudi 19 septembre en milieu de journée sur un marché peu étoffé, les opérateurs attendant les résultats des réunions des banques centrales allemande et française sans exclure une légère décrue du loyer de l'argent. Après avoir ouvert en baisse de 0,23 %, à 2 067,73 points, l'indice CAC 40 s'inscrivait une heure trois quarts plus tard en hausse de 0,13 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,20 %, à 2 076,80 points. Les échanges portaient sur 1,2 milliard de francs.

Mercredi, la Bourse de Paris avait perdu un peu de terrain (–0,39 %) sous l'effet conjugué du budget 1997 présenté par le gouvernement Juppé et du recul de Wall Street, qui a finalement clôturé en baisse de 0,19 %.

Du côté des valeurs, ces dernières restent soumises au rythme de la publication des résultats semestriels.

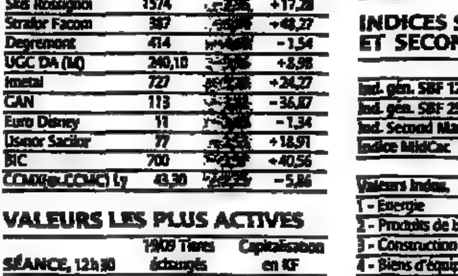
Pinault-Printemps-Redoute dominait le volume avec plus de 100 millions de francs échangés sur le titre et une hausse de 2,75 %, à 1 871 francs. Le groupe a annoncé mercredi soir une hausse de 65,5 % de son résultat net p/g à 748 millions de francs pour le premier semestre. Sa filiale Rexel suivait la tendance (+1,89 %, à 1 345 francs) après avoir annoncé un bénéfice net en hausse de 14,07 %.


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Suez, valeur du jour

SUEZ, qui a annoncé mardi 17 septembre le rachat par sa filiale belge, la Société générale de Belgique, de la participation du groupe d'Albert Frère dans Tractebel, a nettement progressé, mercredi 18 septembre, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 2,33 %, à 198 francs, dans un volume de 545 767 pièces. Depuis le début de l'année, le titre affiche toujours un repli de 1,98 %. Selon les intervenants, le marché a bien accueilli cette opération, qui s'inscrit dans la stratégie de recentrage du groupe. Le groupe Suez devrait publier ses résultats semestriels le 9 octobre.


SUEZ sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/09	Var. % 18/09	Var. % 31/12
Endania Beghin	773	[illegible]	–7,97
Essilor Ind	1318	[illegible]	+40,81
Comptoir Entrep.1	11,50	[illegible]	+36,74
Vallourec	233	[illegible]	+33,90
Pinault-Prin.Red.	1877	[illegible]	+92,11
Via Banque	134	[illegible]	–10,06
Synthelabo	448	[illegible]	+46,02
L'Oreal	1720	[illegible]	+44,33
Canal +	1177	[illegible]	+28,21
Rexel	1345	[illegible]	+62,63
BAISSES, 12h30			
Skis Rossignol	1574	[illegible]	+17,28
Strafor Facom	387	[illegible]	+48,27
Degremont	434	[illegible]	–1,54
UGC DA (M)	240,10	[illegible]	+8,98
Imetal	727	[illegible]	+24,27
GAN	113	[illegible]	–36,87
Euro Disney	11	[illegible]	–1,34
Usinor Sacilor	77	[illegible]	+18,91
BIC	700	[illegible]	+40,56
COMM(ex.CCMC) Ly	43,30	[illegible]	–5,86

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	19/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Pinault-Prin.Red.	66392	124986384
Suez	334618	66906851,60
Societe Generale	102117	59778978
Canal +	50678	59500205
Elf Aquitaine	128257	50560572,20
L'Oreal	29704	50344834
Total	112346	44606863,80
Paribas	118795	39882355,40
Saint-Gobain	50691	33218787
LVMH Moet Vuitton	28708	32047666

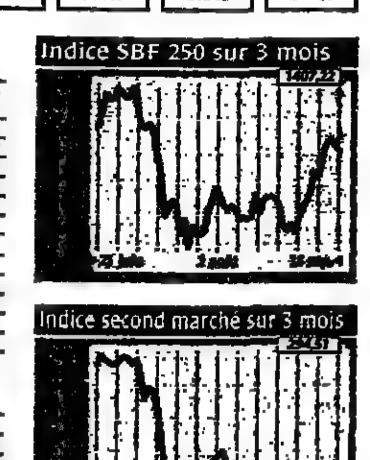
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/09	Var. % 18/09	Var. % 31/12
Sofco (Ly)	74	[illegible]	–32,11
Infopoint	127	[illegible]	+29,59
Jullien (Ny)	85	[illegible]	+10,38
Emin-Leydier (Ly)#	405	[illegible]	+1,50
Fiparcor	91	[illegible]	–8,54
BAISSES, 12h30			
Idianova	68,40	[illegible]	–5
Lectra Syst.(B) #	13,80	[illegible]	+67,27
Smoby (Ly)#	514	[illegible]	–1,15
ICOM Informatique	210	[illegible]	—
Allevard	230	[illegible]	–22,03

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	18/09	17/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1457,11	[illegible]	–0,30
Ind. gén. SBF 250	1407,22	[illegible]	–0,26
Ind. Second Marché	294,51	[illegible]	+0,17
Indice MidCac	1247,45	[illegible]	–0,41
Valeurs Indus.	1595,76	[illegible]	–0,43
1 - Energie	1615,84	[illegible]	–0,65
2 - Produits de base	1567,74	[illegible]	–0,49
3 - Construction	1459,29	[illegible]	–0,08
4 - Biens d'équip.	1062,13	[illegible]	+1,22
5 - Automobile	1712,35	[illegible]	–1,36
6 - Biens consom.	2716,67	[illegible]	–0,39
7 - Indus. agro-alim.	1409,30	[illegible]	–1,31
Services	1605,17	[illegible]	–0,30
8 - Distribution	3016,50	[illegible]	–0,06
9 - Autres services	1056,49	[illegible]	–0,52
Sociétés financières	1022,29	[illegible]	+0,15
10 - Immobilier	675,57	[illegible]	–0,07
11 - Services financ.	1009,02	[illegible]	+0,21
12 - Sociétés invest.	1315,46	[illegible]	+0,07




Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

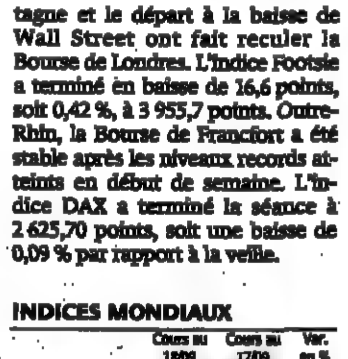
Reprise à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO s'est reprise jeudi 19 septembre grâce à des opérations d'arbitrage avec les contrats à terme. L'indice Nikkei, qui avait perdu 0,72 % mercredi, a regagné 0,79 %, soit une hausse de 166,10 points à 21 322,85 points.

La veille, Wall Street avait terminé en modeste baisse, les opérateurs commençant à mettre à jour leurs positions avant l'expiration trimestrielle vendredi d'options et de contrats à terme liés aux indices boursiers (*« journée des trois sorcières »*). Les spéculations sur un éventuel relèvement des taux directeurs américains la semaine prochaine, ont également pesé sur la Bourse new-yorkaise. L'indice Dow Jones a perdu 11,47 points, soit 0,19 %, à 5 877,36 points. En Europe, la publication de chiffres sur la consommation en Grande-Bretagne et le départ à la baisse de Wall Street ont fait reculer la Bourse de Londres. L'indice Footsie a terminé en baisse de 16,6 points, soit 0,42 %, à 3 955,7 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a été stable après les niveaux records atteints en début de semaine. L'indice DAX a terminé la séance à 2 625,70 points, soit une baisse de 0,09 % par rapport à la veille.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/09	Cours au 17/09	Var. en %
Paris CAC 40	2072,73	[illegible]	–0,39
New-York/DJ indus.	5881,43	[illegible]	–0,15
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+4,64
Londres/FT100	3907,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2625,70	[illegible]	–0,08
Frankfort/Commer.	920,07	[illegible]	+0,07
Bruxelles/Bel 20	2090,54	[illegible]	–0,09
Bruxelles/Général	1754,65	[illegible]	–0,09
Milan/MIB 30	969	[illegible]	–0,52
Amsterdam/Gé. Cbs	383	[illegible]	–0,16
Madrid/Ibex 35	357,39	[illegible]	–0,28
Stockholm/Affarsal	1588,28	[illegible]	—
Londres FT30	2862,40	[illegible]	–0,51
Hong Kong/Hang S.	11594	[illegible]	–0,24
Singapour/Strait t	2182,31	[illegible]	–0,31



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

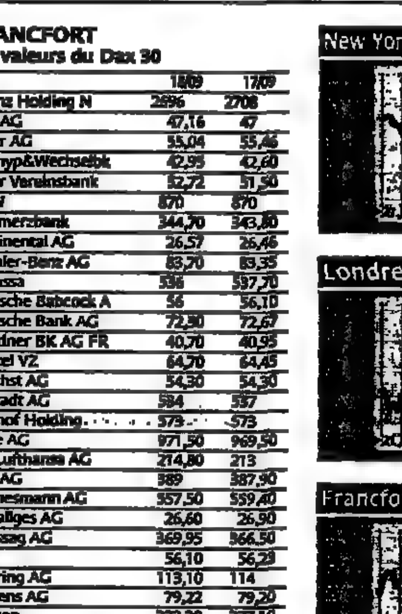
	18/09	17/09
Alcoa	62,75	63,12
American Express	44,62	45,25
Allied Signal	62,50	69,12
AT & T	57,75	57
Bethlehem	10	10,37
Boeing Co	91,12	91
Caterpillar Inc.	73,12	73,50
Chevron Corp.	62,62	63,12
Coca-Cola Co	51,87	52,25
Disney Corp.	61,25	61,25
Du Pont Nemours&Co	87,25	87,37
Eastman Kodak Co	74,87	74,37
Exxon Corp.	85,75	85,12
Gen. Motors Corp.H	50	50,12
Gén. Electric Co	87,37	87,25
Goodyear T & Rubbe	47,12	47,62
IBM	124,50	129,50
Intl Paper	44,25	44,50
J.P. Morgan Co	91,25	91,87
Mc Don Dougl	51,37	51,25
Merck & Co.Inc.	68,25	68,37
Minnesota Mng.&Mfg	70,75	71,50
Philip Moris	93,25	94
Procter & Gamble C	92,25	92,62
Sears Roebuck & Co	44,87	45,37
Texaco	95,12	93,62
Union Carb.	45,50	45,62
Utd Technol	118,50	119,62
Westingh. Electric	18,37	17,75
Woolworth	21,62	21,87

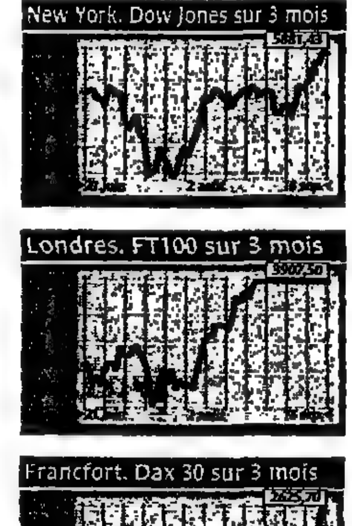
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/09	17/09
Allied Lyons	4,65	4,71
Barclays Bank	9,48	9,49
B.A.T. industries	4,58	4,62
British Aerospace	10,55	10,60
British Airways	5,27	5,24
British Gas	2,02	2,08
British Petroleum	6,47	6,48
British Telecom	3,76	3,76
B.T.R.	2,77	2,75
Cadbury Schweppes	5,04	5,04
Eurotunnel	1,11	1,12
Glaxo	9,48	9,56
Grand Metropolitan	4,83	4,84
Guinness	4,63	4,74
Hanson Plc	1,68	1,63
Great Ic.	6,47	6,56
H.S.B.C.	11,56	11,64
Impérial Chemical	8,46	8,49
Legal	7,53	7,52
Marks and Spencer	4,97	5,04
National Westminst	6,84	6,86
Peninsular Orienta	5,94	5,93
Reuters	7,56	7,61
Saatchi and Saatch	1,08	1,09
Shell Transport	9,82	9,89
Tate and Lyle	4,77	4,80
Univeler Ltd	13,73	13,82
Zeneca	15,43	15,53

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	18/09	17/09
Allianz Holding N	2696	2708
Basf AG	47,16	47
Bayer AG	55,04	55,46
Bay hyp&Wechselbk	42,95	42,60
Bayer Vereinsbank	52,72	51,50
BMW	870	870
Commerzbank	344,70	343,80
Continental AG	26,57	26,46
Daimler-Benz AG	83,70	83,35
Degussa	536	537,70
Deutsche Babcock A	56	56,10
Deutsche Bank AG	72,30	72,67
Dresdner BK AG FR	40,70	40,95
Henkel VZ	64,70	64,45
Hoechst AG	54,30	54,30
Karstadt AG	534	537
Kaufhof Holding.	573	573
Linde AG	971,50	969,50
DT. Lufthansa AG	214,80	213
Man AG	389	387,90
Mannesmann AG	557,50	559,40
Mettallges AG	26,60	26,90
Preussag AG	369,95	366,50
Rwe	56,10	56,29
Schering AG	113,10	114
Siemens AG	79,22	79,20
Thyssen	273,20	277,10
Veba AG	79,76	80,02
Viag	572	571
Wellag AG	925	900


New York. Dow Jones sur 3 mois


Londres. FT100 sur 3 mois

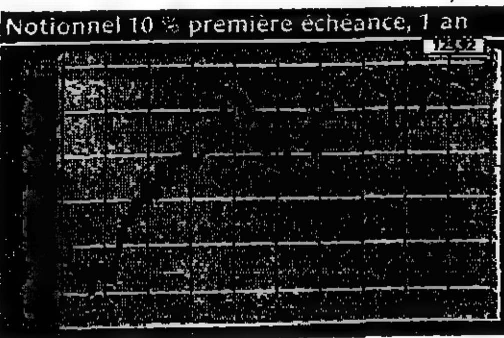
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Baisse initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'État français, a ouvert en légère baisse, jeudi 19 septembre. Le contrat échéance décembre perdait 2 centièmes, à 123,82, dès les premières transactions. La veille, il avait déjà perdu 22 centièmes après l'annonce des mesures budgétaires du gouvernement. Les marchés restent partagés sur les chances d'une baisse des taux de la Banque de France ce jeudi. Pour saluer l'effort de rigueur du gouvernement, la banque centrale pourrait faire un geste en abaissant son taux d'appel d'offres (actuellement à 3,35 %) de quelque 10 centièmes de point, selon des analystes. Toutefois, ajoutaient-ils, la Banque de France pourrait aussi rester prudente et se contenter de réduire le taux au jour le jour (actuellement à 3,50 %) pour donner un signal de détente monétaire.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	[illegible]	7,28	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	7,15	[illegible]
Grande-Bretagne	5,81	[illegible]	8,20	[illegible]
Italie	8,59	[illegible]	9,86	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis	5,25	[illegible]	7,05	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/09	Taux au 17/09	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 20 à 30 ans	NC	[illegible]	NC
Obligations françaises	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État à TME	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 18/09	Vente 18/09	Achat 17/09	Vente 17/09
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,87	[illegible]	3,87
3 mois	[illegible]	4,12	[illegible]	4,12
6 mois	[illegible]	4,25	[illegible]	4,25
1 an	[illegible]	4,31	[illegible]	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 18/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	139980	[illegible]	124,06	[illegible]	123,84
Mars 97	1555	[illegible]	123,94	[illegible]	123,74
Juin 97	2	[illegible]	123,14	[illegible]	123,06
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	35291	[illegible]	96,22	[illegible]	96,17
Mars 97	8245	[illegible]	96,16	[illegible]	96,14
Juin 97	2902	[illegible]	96,06	[illegible]	96,01
Sept. 97	1023	[illegible]	95,88	[illegible]	95,84
ECU LONG TERME					
Déc. 96	2346	[illegible]	92,24	[illegible]	92,06
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	11004	[illegible]	2087	[illegible]	2075,50
Oct. 96	1680	[illegible]	2090	[illegible]	2080,50
Nov. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	2086
Déc. 96	1157	[illegible]	2102,50	[illegible]	2092

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1525 | US/DM ↘ 1,5089 | US/Y ↘ 109,1300 | DM/F ↗ 3,4076 | £/F ↗ 8,0870

Léger accès de faiblesse du franc

Le franc était victime d'un léger accès de faiblesse, jeudi 19 septembre, dès les premières transactions interbancaires. La devise française cotait 3,4091 francs face au deutschemark. La veille, le franc avait terminé à 3,4070 francs face à la monnaie allemande. Le franc a cédé du terrain après l'annonce de mesures bugétaires du gouvernement qui a donné lieu à des prises de bénéfices et après la dégringolade du dollar dans l'après-midi qui a affaibli le franc par ricochet, selon les opérateurs. Les réactions de marché restent toutefois limitées car d'une part l'annonce du déficit était sans surprise et des informations en ce sens étaient déjà connues la veille. D'autre part, l'engagement pris par le gouvernement français mercredi de réduire le déficit public au sens de Maastricht à 3 % du PIB en 1997 (grâce notamment à des recettes supplémentaires), a plu aux investisseurs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/09	% 17/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,7800	[illegible]	329	[illegible]
Ecu	6,4605	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1525	[illegible]	4,8600	5,4800
Belgique (100 F)	16,5540	[illegible]	16,0300	17,1500
Pays-Bas (100 fl)	304,0900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3745	[illegible]	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	88,4900	[illegible]	83	93
Irlande (1 iep)	8,2955	[illegible]	7,9200	8,6700
Gde-Bretagne (1 L)	8,0370	[illegible]	7,5900	8,4400
Grèce (100 drach.)	2,1425	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	77,6900	[illegible]	71	81
Suisse (100 F)	414,5600	[illegible]	402	426
Norvège (100 k)	79,6300	[illegible]	74	83
Autriche (100 sch)	48,4350	[illegible]	46,9500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0470	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7563	[illegible]	3,4600	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6782	[illegible]	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	113,5400	[illegible]	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	19/09	18/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5089	1,5141	–0,34
TOKYO : USD/Yens	109,1300	110,2800	–0,98

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0602	5,0592	5,0670	5,0650
Yen (100)	4,6750	4,6719	4,6774	4,6712
Deutschemark	3,4292	3,4288	3,4244	3,4242
Franc Suisse	4,2423	4,2397	4,2391	4,2357
Lire ital. (1000)	3,3439	3,3422	3,3474	3,3428
Livre sterling	7,8919	7,8858	7,8792	7,8515
Peseta (100)	4,0504	4,0480	4,0530	4,0475
Franc Belge	16,648	16,642	16,630	16,620

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	4,12	4,25
Eurodollar	5,31	5,44	5,62
Eurolivre	5,62	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,09	3,09	3,16



L'OR

	cours 18/09	cours 17/09
Or fin (k. barre)	63100	63300
Or fin (en lingot)	63500	63700
Once d'Or Londres	383,45	383
Pièce française(20f)	364	364
Pièce suisse (20f)	364	364
Pièce Union lat(20f)	364	365
Pièce 20 dollars us	2440	2400
Pièce 10 dollars us	1312,50	1320
Pièce 50 pesos mex.	2350	2355

LE PÉTROLE

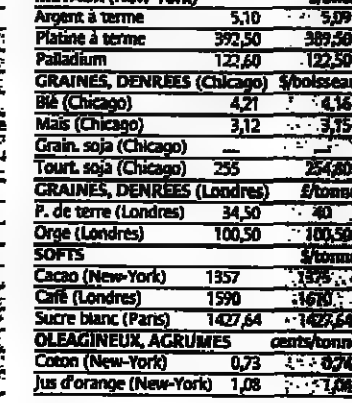
En dollars	cours 18/09	cours 17/09
Brent (Londres)	24,13	24,13
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

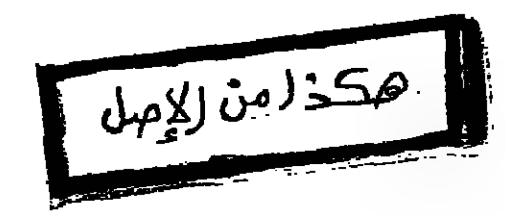
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/09	17/09
Dow-Jones comptant	218,06	219,67
Dow-Jones à terme	363,80	364,45
CRB	245,13	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1912	1882
Cuivre à 3 mois	1910	[illegible]
Aluminium comptant	1392	1393
Aluminium à 3 mois	1427	1429
Plomb comptant	781	801,50
Plomb à 3 mois	782	[illegible]
Etain comptant	6055	[illegible]
Etain à 3 mois	6120	[illegible]
Zinc comptant	1003,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1030,50	[illegible]
Nickel comptant	7305	7395
Nickel à 3 mois	7410	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,10	5,09
Platine à terme	392,50	389,50
Palladium	122,60	122,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,21	4,16
Maïs (Chicago)	3,12	3,15
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	255	254,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	34,50	40
Orge (Londres)	100,50	100,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1357	1375
Café (Londres)	1590	1610
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,74
Jus d'orange (New-York)	1,08	1,08





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 19 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,50 %
CAC 40 : 2083,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	890	885	– 0,56	885
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	825	– 0,60	800
Renault (T.P.)	1639	1630	– 0,54	1628
Rhone Poulenc(T.P)	1964	1950	– 0,71	1922
Saint Gobain(T.P.)	1176	1171	– 0,42	1180
Thomson S.A (T.P)	990	985	– 0,50	985
Accor	646	646	—	625
AGF-Ass.Gen.France	142	139,90	– 1,47	133
Air Liquide	841	840	– 0,11	908
[illegible]	386,40	386,40	—	410
Credit Local Fra.	436,80	437,10	+ 0,06	425
Credit Lyonnais CI	138	139,90	+ 1,37	124
Credit National	305	308	+ 0,98	308
CS Signaux(CSEE)	219	217	– 0,91	198
Damart	3602	3602	—	3640
Danone	712	716	+ 0,56	730
Dassault-Aviation	900	904	+ 0,44	785
Dassault Electro	346	345	– 0,28	305
Dassault Systemes	202,50	203,50	+ 0,49	185
De Dietrich	185,60	185	– 0,32	225
Degremont	434	414	– 4,60	455
Dev.R.N-P.Cal Li #	37,20	36,60	– 1,61	38
DMC (Dollfus Mi)	185	182,30	– 1,45	205
Docks France	1220	1235	+ 1,22	1280
Dynaction	118,90	120,90	+ 1,68	129
Eaux (Gle des)	527	524	– 0,56	505
Ecco	1243	1238	– 0,40	1240
Eiffage	326,20	330	+ 1,16	395
Elf Aquitaine	396,60	395,50	– 0,27	385
Eramet	322,80	319	– 1,17	320
Eridania Beghin	740	773	+ 4,45	785
Essilor Intl	1270	1318	+ 3,77	1260
Essilor Intl ADP	989	995	+ 0,60	960
Esso	565	560	– 0,88	590
Eurafrance	2070	2069	– 0,04	2030
Euro Disney	11,30	11	– 2,65	12
Ciments Fr.Priv.B	178,10	176,10	– 1,12	175
Cipe France Ly #	466	465	– 0,21	468
Clarins	733	731	– 0,27	725
Club Mediterranee	991,30	994	+ 0,69	396
Coflexip	216,10	212,60	– 1,61	215
Colas	762	755	– 0,91	775
Comptoir Entrep.1	11,10	11,50	+ 3,60	14
Comptoir Moder.	2329	2328	– 0,04	2100
CPR	409,90	408,10	– 0,43	390
Cred.Fon.France	69,55	69,55	—	66

VALEURS	Cours précéd.
LVMH Moet Vuitton	[illegible]
Lyonnaise Eaux	[illegible]
Marine Wendel	[illegible]
Metaleurop	[illegible]
Metrologie Inter.	[illegible]
Michelin	[illegible]
Moulinex	[illegible]
Nord-Est	[illegible]
Nordon (Ny)	[illegible]
NRJ #	[illegible]
OLIPAR	[illegible]
Paribas	[illegible]
Pathe	[illegible]
Pechiney	[illegible]
Pernod-Ricard	[illegible]
Peugeot	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	[illegible]
Pollet	[illegible]
Primagaz	[illegible]
Promodes	[illegible]
Publicis	[illegible]
Remy Cointreau	[illegible]
Renault	[illegible]
Rexel	[illegible]
Rhone Poulenc A	[illegible]
Labinal	707
Lafarge	299
Lagardere	119,50
Lapeyre	265
Lebon	175
Legrand	845
Legrand ADP	535
Legris Indust.	215
Locindus	695
L'Oreal	1686

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
Unilever #	808	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
United Technol. #	611	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Vaal Reefs #	430	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Volkswagen A.G #	1955	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	112,10	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Western Deep #	180,10	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Yamanouchi #	108,50	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Zambia Copper	4,18	[illegible]	– 0,47	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	3,992
CEPME 8,5% 88-97CA	105,36	1,979
CEPME 9% 89-99 CA#	111,39	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	117,02	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,26	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	115,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,21	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,65	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,10	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,30	2,982 d
CLF 9%88-93/98 CA#	106,25	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	3,526
CRH 8,6% 92/94-03	114,39	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,01	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,27	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,45	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118,90	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,07	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,33	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,84	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,02	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,55	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,87	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,84	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,94	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,64	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,99	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,71	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,89	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	118,60	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	118,48	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,80	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	940	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	[illegible]
Commerzbank AG	1152	[illegible]
Fiat Ord.	17,50	[illegible]
Gevaert	902	[illegible]
Gold Fields South	135,20	[illegible]
Kubota Corp.	25	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	42,60	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	388,50	[illegible]
Rodamco N.V.	142,30	[illegible]
Rolinco	415,10	[illegible]
Solvay SA	2850	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		48,75	[illegible]
AFE #		500	497
Algle #		170	167
Albert S.A (Ns)	◆	126	126
Altran Techno. #		1530	1492
Montaignes P.Gest.	◆	750	750
Assystem #		481	484
Bque Picardie (Li)	◆	564	564
Bque Tarneaud(B)#		226	289
Bque Vernes	◆	390	390
Beneteau #	◆	600	600
B I M P		62	62
Boiron (Ly) #		602	605
Boisset (Ly)#	◆	259,90	259,90
But S.A.		337	330
Cardif SA		720	723
C.E.E #		210,50	212
CEGEP #	◆	296	295
Cermex # (Ly)		344	342,90
CFPI #		211	211
Change Bourse (M)		253	254
Christ.Dalloz #		1470	1519
CNIM CA#		150	150
Codetour	◆	296	296
Comp.Euro.Tele-CET		390	390,50
Confandey S.A		270	270
C.A.Haute Normand.		350	350
C.A. Paris IDF		775	776
C.A.Ille & Vilaine		344,90	344,90
C.A. Oise CCI		265	267
Creeks	◆	36,20	36,20
Devanlay		459	455
Devernois (Ly)		460	459,90
Ducros Serv.Rapide		71	70
Ecco Trav.Tempo Ly		460	460
Europ.Extinc.(Ly)	◆	265,10	265,10
Europ Propulsion		500	490
Expand s.a		275	275
Factorem		718	715
Faiveley #		308	310
Finacor		87,50	91
Fininfo		540	539
Fructivie		618	629
Gautier France #		271	272,50
Gel 2000		67	67
GFI Industries #		560	560

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	118	[illegible]
Coil	237,80	[illegible]
Electronique D2	462,50	[illegible]
[illegible] Pharma o.	209	[illegible]
Genset	255	[illegible]
High Co.	200	[illegible]
Infonie	199	[illegible]
Joliez-Regol	101,50	[illegible]
Mille Amis	103,50	[illegible]
Picogiga	145	[illegible]
Proxidis	55,20	[illegible]
Stelax	4,54	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Éridania-Béghin CI	◆	660	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1449	[illegible]
Nobel	◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	140	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		121,10	115,33
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	●	2445	2408,87
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9526,16	9526,16
Arbitr. Première		9291,85	9199,85
Arbitr. Sécurité		17470,35	17383,43
BNP			
Antigone Trésorerie		863223	863223
Natio Court Terme		13867	13867
Natio Court Terme2		376617	376617
Natio Epargne		2207,82	2185,96
Natio Ep. Capital C/D		15999,49	15841,08
Natio Ep. Croissance		[illegible]	2312,28
Natio Ep. Obligations		219	214,71
Natio Patrimoine		1513,65	1483,9[illegible]
Natio Perspectives		1243,84	1219,4[illegible]
Natio Placements C/D		77105,14	77105,1[illegible]
Natio Revenus		1096,79	1085,9[illegible]
Natio Sécurité		11684,56	11684,5[illegible]
Natio Valeurs		1051,58	1030,9[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedem	●	90165,51	90165,5[illegible]
Oblig. tres caté.		237,95	234,4[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		648,70	629,5[illegible]
Le Livret Portefeuille D		874,36	848,8[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2210,85	2206,4[illegible]
Patrimoine Retraite C		301,96	296,0[illegible]
Sicav Associations C		2379,81	2379,8[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19179,33	19179,3[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18600,25	18580,6[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		213,34	209,1[illegible]
Ecur. Capicourt C		224,27	224,2[illegible]
Ecur. Capitalisation C		230,84	230,8[illegible]
Ecur. [illegible] D.		10365,03	10365,0[illegible]

CRÉDIT MUTUEL		
Créd.Mut.Ep.Monde	1236,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1758,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,34	[illegible]

SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C		37231,10
Actimonétaire D		31688,10
Cadence 1 D		1074,59
Cadence 2 D		1062,29
Cadence 3 D		1049,83
Capimonétaire C		408,05
Capimonétaire D		374,48
Capiobig C		8651,42
Sogenfrance C		7489,11
Sogenfrance D		1374,28
Sogépargne D		317,77
Soginter C		1802,23
Fonds communs de placements		
Favor D	◆	1173,63
Sogelance D	◆	1638,67
Sogenfrance Tempo D	◆	144,75

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ORIGINES Les plus anciens fossiles connus sur la Terre, découverts en 1986, sont vieux de plus de 3,5 milliards d'années. ● POUR CERTAINS, l'existence de ces algues rudimentaires qui se sont formées moins d'un milliard d'années après la formation de la Terre suggère que l'apparition de la vie fut une conséquence ordinaire de la formation planétaire. ● POUR D'AUTRES, elle étaye l'hypothèse de la « panspermie », selon laquelle la Terre, dès ses débuts, aurait été « ensemencée » par des germes venus de l'espace. ● AUTRE ÉNIGME : des trois types de molécules essentielles au fonctionnement d'une cellule – ADN, ARN et protéines –, lequel est apparu le premier ? Depuis la découverte des « ribozymes » (molécules d'ARN se comportant comme des protéines), des chercheurs pensent que notre monde originel fut un « monde à ARN ».

Des fossiles suggèrent que la vie sur Terre a été incroyablement précoce

Un milliard d'années seulement après la formation de notre planète, des algues auraient colonisé les côtes ouest de l'Australie. Les chercheurs s'interrogent sur leur origine certains avançant la possibilité de germes venus de l'espace

LA TERRE est vieille de 4,5 milliards d'années. Les plus anciens fossiles visibles à l'oeil nu sont apparus voilà quelque 700 millions d'années. Mais notre planète, depuis bien plus longtemps, possédait un riche patrimoine microscopique. Depuis au moins



3,5 milliards d'années. Compte tenu des débuts vraisemblablement tumultueux de la Terre, cette rapide apparition de la vie est un fait remarquable. *Sans doute une* conséquence ordinaire, sinon inévitable, de la formation planétaire.

Les plus anciens fossiles connus sont des cellules, parfaitement conservées, d'organismes appelés cyanobactéries. Ces « algues » bleu-vert ont été retrouvées sur une variété particulière de silice, portant le nom de « chert », dans des roches voisines de la côte nord-ouest de l'Australie. Elles s'y sont déposées il y a environ 3 465 millions d'années.

Les roches porteuses de fossiles aussi anciens sont rarissimes. Elles proviennent d'antiques fragments arrachés aux tout premiers continents qui, pour des raisons mystérieuses, n'ont pas été « recyclés » dans la croûte terrestre. On les retrouve dans certaines zones du Canada, de l'Afrique du Sud et de l'Australie occidentale. Précision d'importance : les Apex Cherts dans lesquels ont été retrouvés les fossiles australiens étaient étroitement mêlés à diverses roches volcaniques. Ils pourraient donc être plus anciens encore qu'on ne l'a estimé, la datation connue étant celle de leur assemblage.

C'est en 1986 que la microflore des Apex Cherts fut découverte. On sait aujourd'hui qu'elle comporte au moins onze espèces différentes de cyanobactéries, qui doivent leur conservation aux épaisses gaines de mucilage qu'elles sécrètent de leur vivant, et qui forment, après leur mort, un formidable linceul protecteur. Ces fossiles sont loin de revêtir des *formes approximatives. On en discerne* chaque cellule, dont les caractéristiques semblent très proches de celles des cyanobactéries vivant actuellement.

Ce dernier point est tout à fait étonnant. S'il se confirme, on peut en déduire deux choses. D'une part que l'évolution de cette espèce primitive est incroyablement lente. De l'autre que l'ancêtre commun de la cyanobactérie, des autres bactéries et des organismes qui ont donné naissance aux plantes et aux animaux remonte à plus de 3,5 milliards d'années.

La vie est-elle vraiment apparue à si peu de distance de la formation de la Terre ? Est-elle venue d'ailleurs ? On ne le saura peut-être jamais. Certains résolvent le problème en mettant en doute l'existence de fossiles aussi anciens, laissant entendre que l'ancêtre commun des formes modernes de la vie est apparu beaucoup plus tard. Mais il n'y a guère de doute sur l'authenticité de ces fossiles découverts par le professeur américain Bill Schopf, de l'université de Californie de Los Angeles (UCLA).

D'un naturel bouillant, Schopf aime convaincre et s'enthousiasme pour tout. Mais toujours avec une grande rigueur. Ses travaux font en permanence l'objet d'un soin extrême, fruit d'une formation au cours de laquelle pratiquement tout matériau présenté comme microfossile précambrien (datant d'une période antérieure à 570 millions d'années) était objet de scepticisme, sinon de moqueries.

Dans les années 60, une révélation décisive – à laquelle Schopf participa activement – l'amena pourtant à changer d'état d'esprit avec la découverte par son professeur, Elso Barghoorn, et son collègue S.A. Tyler de microfossiles datant d'un peu plus de 2 milliards d'années dans les Gunflint Cherts du Canada.

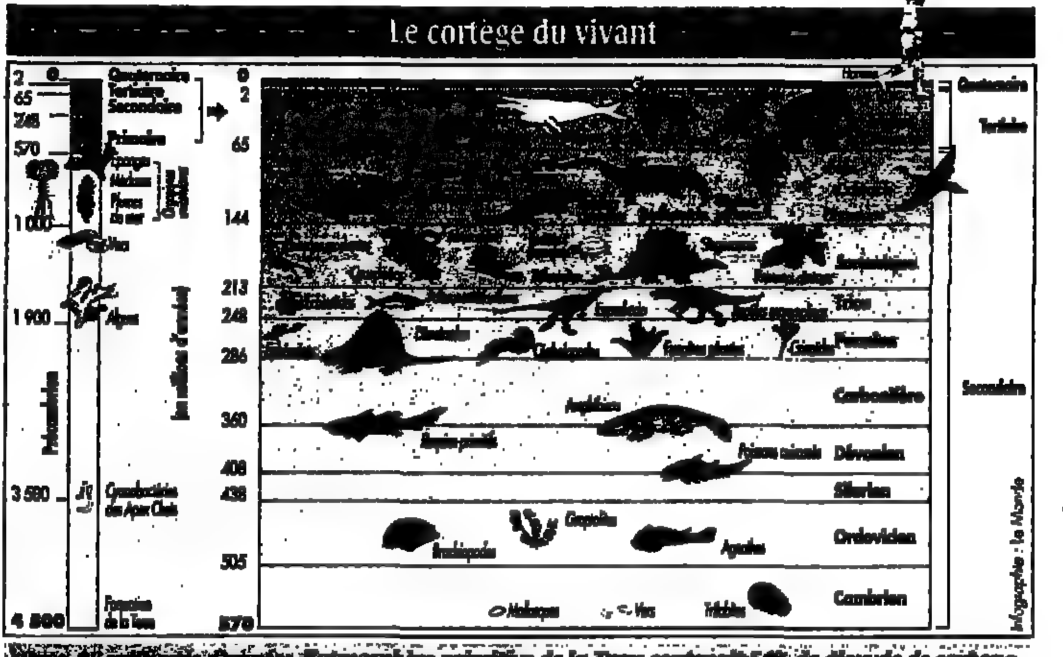
Reste aujourd'hui ce vide, à donner le frisson, qui sépare les Gunflint Cherts des Apex Cherts. Un vide temporel de 1,4 milliard d'années, soit deux fois la durée de la vie animale connue ! Ce gouffre dans l'histoire de la vie, dont on ne sait quasiment rien, place les fossiles des Apex Cherts à deux pas géologiques des premières conditions possibles de la vie sur Terre. Personne n'a cependant de raisons de douter, ni de l'âge estimé de ces roches, ni de l'interprétation donnée par Schopf, pour qui ces fossiles seraient des cyanobactéries étroitement apparentées à celles qui vivent de nos jours. Autrement dit des êtres extrêmement évolués, ce qui laisse supposer que la vie existait alors depuis déjà des centaines de millions d'années. Un paradoxe auquel la cosmologie est actuellement confrontée avec d'un côté un Univers relativement jeune et de l'autre des étoiles si vieilles qu'elles ne peuvent lui appartenir.

Pour sortir de l'impasse, certains avancent l'hypothèse de la « panspermie », qui suggère que la Terre a été ensemencée, dès ses débuts, par des germes venus de l'espace.

Ce que l'on sait avec certitude, c'est que notre planète fut, dès son origine, soumise à un bombardement de météorites ; que ces météorites – issues de la formation du système solaire – comportent des molécules organiques complexes ; que certaines de ces molécules, enfin, ont pu survivre à leur chute brutale sur Terre. Mais personne ne prend la panspermie vraiment au sérieux. Du moins, pas encore.

Henry Gee

Reste aujourd'hui un vide temporel de 1,4 milliard d'années, dont on ne sait quasiment rien



[illegible] l'atmosphère primitive de la Terre contenait 54 % de dioxyde de carbone [illegible]. Sa composition est aujourd'hui de 21 % d'oxygène, 78 % d'azote, 0,9 % [illegible] 0,03 % de dioxyde de carbone et des traces de gaz rares et d'hydrogène.

La « récente » explosion du vivant

Au regard des formes de vie archaïques recensées depuis lors, les fossiles découverts dans les Apex Cherts paraissent incroyablement anciens. Les premières « vraies » algues, découvertes par l'Australien Bruce Runnegar – un collègue de Bill Schopf, lui aussi chercheur à l'UCLA –, remontent à environ 1,9 milliard d'années. D'après l'étude des galeries et des empreintes qu'ils ont laissées dans le sol, il semble que des êtres vermiformes ont vécu il y a un milliard d'années.

Les plus anciens organismes multicellulaires connus, quant à eux, datent de 600 à 700 millions d'années. A partir de cette époque, et surtout du cambrien (– 570 millions d'années), le grand cortège de la vie commence à s'ébranler. Jusqu'à l'apparition de l'homme, il y a seulement quelques petits millions d'années.

La biologie rajeunit l'ancêtre commun de tous les êtres vivants

LA BIOLOGIE moléculaire, discipline récente, conteste les chiffres de l'ancienneté de la vie donnés par la paléontologie. En effet, selon de récents travaux sur la structure biochimique des organismes, l'ancêtre commun de toute vie actuelle remonterait aux environs de 2 milliards d'années.

Une donnée en contradiction flagrante avec les 3,5 milliards que laissent supposer les fossiles des Apex Cherts. Cela ne signifie pas forcément que la vie est apparue plus tard, mais, tout simplement, que les organismes vivants actuellement pourraient ne pas descendre de ces cyanobactéries, qui constitueraient alors une branche à part dans la chaîne de la vie.

Ces travaux, dus à l'équipe américaine de Russell F. Doolittle (université de Californie, San Diego), s'appuient sur un domaine des sciences de l'évolution en pleine expansion, la phylogénie moléculaire. La théorie est la suivante : les gènes et les protéines qui composent les organismes vivants sont constitués de sous-unités plus petites, appelées respectivement nucléotides et acides aminés.

Pour un gène ou une protéine donnés, l'enchaînement de ces sous-unités (la séquence) diffère légèrement d'un organisme à l'autre. Les différences s'accumulent à mesure que deux organismes divergent de leur ancêtre commun – la dissemblance mesurant leur « distance » évolutive. Mesurées sur un ensemble d'organismes vivants, ces dissemblances permettent de construire des arbres phylogénétiques qui indiquent leurs rapports de filiation. De nombreux biologistes soutiennent même que l'évolution des séquences de gènes ou de protéines peut se mesurer dans le temps, et servir d'« horloge moléculaire » pour évaluer le rythme des divergences.

SOUS-ESTIMATIONS GROSSIÈRES

Doolittle et son équipe ont établi une filiation à partir des séquences protéiniques de quinze êtres vivants (animaux, végétaux, champignons, organismes unicellulaires et bactéries). Puis ils ont évalué, chez plusieurs espèces animales, certaines des divergences les plus récentes en se fondant sur les données fournies par les fossiles.

Partant de là, ils ont extrapolé, remontant jusqu'à l'époque où les formes modernes de bactéries ont divergé les unes des autres, ainsi qu'à celles qui ont conduit aux êtres multicellulaires (animaux, plantes, etc.). Ils sont arrivés au chiffre approximatif de 2 milliards d'années, soit à peine plus de la moitié de l'estimation fournie par les Apex Cherts.

Ces travaux, publiés dans la revue américaine *Science*, ont été menés avec un soin extrême. Mais, leurs auteurs le reconnaissent eux-mêmes, de telles extrapolations sont éminemment risquées. Les chiffres peuvent en être considérablement faussés, non pas du fait d'un problème propre à l'information moléculaire, mais en raison d'un mauvais calibrage de départ.

Ce calibrage est en effet établi à partir des fossiles et de leurs divergences morphologiques. Or la preuve fossile d'une division en deux branches distinctes, qui par principe ne laisse pas de traces, est impossible à établir. On ne peut donc noter la première apparition des représentants de l'une ou de l'autre de ces branches qu'après leur partition, et une fois qu'ils ont acquis les caractères permettant de les reconnaître comme tels.

Si l'on ajoute à cette limite que les fossiles anciens sont extrêmement rares, on conçoit que les calculs fondés sur cette première apparition conduisent parfois aux sous-estimations les plus grossières. Il n'est donc pas étonnant que Doolittle et ses collègues, au sortir d'extrapolations dans un si lointain passé, aient situé l'origine de la vie il y a 2 milliards d'années, quand elle semble remonter beaucoup plus loin en vérité.

H. G.

Frisson d'existence aux frontières de l'inanimé

L'hypothèse d'un « monde à ARN » originel, qui aurait préexisté au monde biologique actuel, gagne en crédibilité dans la communauté scientifique

QUE se passa-t-il il y a 4,5 à 3,5 milliards d'années ? A l'aube du vivant, quels événements survinrent qui produisirent un jour cette merveille : l'apparition d'une cellule ? Sur les prémices de la vie, les scientifiques ont établi un scénario aussi passionnant qu'incertain. *Premier acte : l'émergence* sur Terre de petites molécules organiques, venues soit de l'espace, soit des constituants de l'atmosphère terrestre primitive. Deuxième acte : l'organisation de ces molécules en une structure porteuse d'une information biologique. Troisième acte : la constitution, autour ou à partir de cette structure biologique fondamentale, des premières cellules.

Dans cette pièce en trois temps, le suspense culmine aujourd'hui au deuxième acte. Dans une cellule vivant actuellement, il existe en effet trois types de molécules essentielles et étroitement liées les unes aux autres : l'ADN (acide désoxyribonucléique), l'ARN (acide ribonucléique) et les protéines.

Les acides nucléiques (ADN et ARN) assurent à la cellule une mémoire génétique d'elle-même ; les protéines, qui comportent notamment la longue famille des enzymes, lui permettent de mettre en oeuvre les réactions chimiques nécessaires à sa survie.

L'ŒUF ET LA POULE

ADN, ARN ou protéine, laquelle de ces molécules émergea la première de la soupe originelle ? Pendant des décennies, ce ménage à trois défia l'entendement des bâtisseurs théoriques du vivant. Jusqu'à ce que, en 1982, survienne une découverte décisive. Cette année-là, en étudiant de très près le protozoaire *Tetrahymena pyriformis*, le Canadien Sydney Altman (université Yale) et l'Américain Thomas Cech (université du Colorado) y découvrirent l'impensable : un fragment d'ARN capable de se modifier tout seul, sans le secours d'aucune enzyme ni d'aucune énergie.

Un ARN autonome et capable de réactions chimiques, lui que l'on croyait dévolu à la seule transmission de l'information génétique ! La découverte valut à ses auteurs le prix Nobel de chimie 1989, et bouleversa les hypothèses des chercheurs quant à l'émergence de la vie. En se comportant à la fois comme des acides nucléiques et comme des protéines, ces « ribozymes » (pour « enzymes à ARN ») faisaient en effet disparaître le paradoxe de l'oeuf et de la poule (il faut des acides nucléiques pour fabriquer des enzymes, et des enzymes pour fabriquer des acides nucléiques)... D'où l'hypothèse, qui n'a cessé depuis lors de gagner en crédibilité dans la communauté scientifique, d'un « monde à ARN » originel, qui aurait pré-existé au monde biologique que nous connaissons aujourd'hui.

SOUPE PRIMORDIALE

Ce scénario est d'autant plus séduisant que le chimiste Jim Ferris, de l'Institut polytechnique Rensselaer (New-York), démontra en 1993 que de petits fragments d'ARN pouvaient se former spontanément, dans un milieu argileux, à partir de molécules élémentaires. Mieux encore : les ribozymes, dans une certaine mesure, semblent remplir les deux conditions *sine qua non* pour être retenus comme candidats originels : la capacité de s'autoreproduire et celle de se transformer.

Dans son laboratoire de la Scripps Clinic de La Jolla (Californie), le biochimiste Gerald Joyce parvient ainsi, depuis plusieurs années, à faire évoluer des ribozymes au fond d'une éprouvette, et à obtenir des molécules capables de réactions chimiques qu'elles n'effectuaient pas à l'origine. De l'autre côté des Etats-Unis, à la Harvard Medical School de Boston (Massachusetts), le biologiste Jack Szostak démontre quant à lui que ces molécules, placées *in vitro* dans des conditions de culture adéquates, sont capables d'autoréplication. Si l'hypothèse du « monde à ARN » trouve de plus en plus d'adeptes, elle n'en reste pas moins une hypothèse. Avec ses zones d'ombre : personne, notamment, n'est encore parvenu à synthétiser une molécule d'ARN dans des conditions prébiotiques, c'est-à-dire dans le milieu que l'on suppose avoir régné sur Terre il y a 4,5 milliards d'années. Avec, aussi, ses détracteurs, qui peuvent parfois se montrer virulents.

Ainsi Suart Kauffman, biologiste théoricien à l'Institut Santa Fe (Nouveau Mexique), ne croit pas que l'émergence de la vie sur Terre réside dans le succès d'un type premier de molécule, ni qu'elle soit le fruit du hasard. Selon lui, le degré de complexité moléculaire qui régnait dans la soupe primordiale était tel qu'il ne pouvait, au-delà d'un certain stade, que générer un degré de complexité supérieur. Ce fut le vivant. Et celui-ci, estime Stuart, a peut-être pris forme en utilisant dès le départ les trois constituants essentiels que sont l'ADN, l'ARN et les protéines. Auquel cas le ménage à trois que nous connaissons aujourd'hui aurait été, de tout temps, biologiquement indissoluble.

Catherine Vincent

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleise.

هكذا من الأصل

L'équipe de France de Coupe Davis est favorite de sa demi-finale contre l'Italie à Nantes

La science d'Adriano Panatta à l'épreuve de l'enthousiasme de Yannick Noah

Opposée à l'Italie en demi-finale de la Coupe Davis du 20 au 22 septembre à Nantes, l'équipe de France de tennis constituée par Yannick Noah a de bonnes chances d'accéder à la douzième finale de son histoire, contre le vainqueur de la rencontre République tchèque-Suède qui a lieu à Prague. Les joueurs transalpins sélectionnés par Adriano Panatta ont provoqué la surprise en éliminant l'Allemagne et l'Afrique du Sud. Mais ils seront handicapés par la surface de jeu rapide retenue par les Français.

NANTES
de notre envoyée spéciale


TENNIS

« Avant de parler de la demi-finale France-Italie, je ne peux pas avoir un petit regret pour la rencontre manquée entre l'Italie et l'Allemagne (défaite par la France en avril). Elle aurait offert au public trois nouvelles journées de grand tennis sur la terre battue du Foro Italico. Avec la présence éventuelle de Boris Becker et de Michael Stich, nous aurions eu encore moins de chances de gagner que contre notre voisin transalpin. Mais nous avons compris, en cette fin de saison, que l'Italie doit jouer à Rome où l'atmosphère insuffle de l'enthousiasme à tout le tennis italien... ».

Pour Claudio Pisolesi, ancien joueur italien, qui écrit dans les colonnes du mensuel *Tennis Oggi* de septembre, comme pour nombre d'amateurs italiens, l'exceptionnel cheminement de l'équipe nationale est une bouffée d'oxygène pour le tennis italien. Et le Foro Italico est devenu, en 1996, le temple des exploits des « Azzurri ».

En février, sur la terre battue, sa surface favorite, l'Italie avait battu la Russie, finaliste en 1995, puis, en avril, l'Afrique du Sud. Après des pérégrinations sur les terres battues de Naples ou de Palerme, la fédération italienne de tennis (FIT) a décidé de consacrer Rome comme unique lieu du culte de la Coupe Davis : « *Nous aurions pu rêver*, soupire un amateur. *Et si nous avions perdu, nous aurions sans doute pu faire apprécier le tennis à une poignée de ceux qui doutent encore de son intérêt* ».

En Italie, le tennis est un sport mineur, laissé loin derrière le football ou le cyclisme. La FIT annonce 183 267 membres mais reconnaît que seuls 43 % d'entre eux (77 765) sont des joueurs, alors qu'en France, le nombre des licenciés, pour la plupart actifs, oscille entre 850 000 et 900 000. Les équipements laissent à désirer et les petits clubs ne peuvent entretenir de nombreux courts en terre battue. La fédération italienne, de surcroît, ne fait rien pour arranger les choses : « *C'est un peu n'importe quoi*, lance un journaliste romain. *Le peu d'argent part on ne sait où et le plan « 2000 » lancé pour les juniors lancé en 1994 n'existe pour ainsi dire plus.* »

Les juniors, qui représentent le tiers des joueurs, sont pourtant parmi les meilleurs du monde. En juillet, à Venise, les garçons ont été finalistes de la Coupe Galea qui rassemble quatre équipes d'espoirs. Ils ont été battus par... la France. Mais lorsqu'ils grandissent, les jeunes jouent le plus souvent dans le désert, les structures n'étant pas suffisantes pour accueillir et entraîner correctement le haut niveau.

Numéro un mondial juniors en 1990 après avoir gagné les Internationaux de France de Roland-Garros juniors, Andrea Gaudenzi s'est exilé en Autriche, puis à Monte-Carlo où il travaille avec Thomas Muster sous la direction de Ronnie Leitgeb. Avec l'Autrichien, l'Italien a confirmé son goût et ses dispositions pour la terre battue. Agé de 23 ans, il est 48e mondial mais fut 18e en février 1995. Ses compatriotes, pourtant, ne l'attendent guère pour des exploits. Il n'a pas encore gagné de tournoi sur le circuit et son tennis est souvent limité dès lors qu'Andrea met les pieds sur une surface dure. D'où le choix, par les Français, du greenset, un revêtement ultra-rapide.

LA SPLENDEUR D'ADRIANO

Les Italiens cultivent leurs souvenirs. La rencontre France-Italie célèbre aussi un anniversaire : celui de 1976, l'année de la splendeur d'Adriano Panatta, vainqueur à Roland-Garros et, surtout, l'année du triomphe en Coupe Davis face au Chili à Santiago. Après, trois nouvelles finales en 1977, 1979 et 1980. Pour atteindre celle de 1977, ils avaient battu la France à Rome.

Ce fut la dernière rencontre entre les deux nations. Elle fut âpre. Au Foro Italico, les Italiens Adriano Panatta, Corrado Barazzutti et Paolo Bertolucci gagnèrent dès le samedi par trois victoires à zéro, mais après avoir dû batailler quatorze sets contre François Jauffret et Patrice Dominguez.

Dix-neuf ans plus tard, la rencontre est moins difficile et à l'avantage de la France. Adriano Panatta, qui roule des airs de conspirateurs depuis son arrivée à Nantes, jure que ses troupes sont bien plus prêtes que les Français ne le pensent.

Le capitaine veut croire au passé, celui de la France, trop habituée, depuis sa victoire en 1991, à perdre contre les outsiders, la Suisse en 1992 et l'Inde en 1993, en quarts de finale. Aujourd'hui, selon les avisés, Nantes est bien trop loin de Rome pour croire au miracle.

Bénédicte Mathieu

Les équipes et le palmarès

● FRANCE
Capitaine : Yannick Noah, 36 ans, champion de Roland-Garros en 1983.
Joueurs : Cédric Pioline, 27 ans, 1,89 m, 79 kg, droitier ; 17e mondial ; 5 sélections depuis 1994.
Arnaud Boetsch, 27 ans, 1,83 m, 76 kg, 23e mondial ; 9 sélections depuis 1991.
Guy Forget, 31 ans, 1,90 m, 80kg, gaucher ; 41e mondial ; 23 sélections depuis 1984.
Guillaume Raoux, 26 ans, 1,80 m, 77 kg ; droitier ; 75e mondial ; 1 sélection en 1996.

● ITALIE
Capitaine : Adriano Panatta, 46 ans, champion de Roland-Garros en 1976.
Joueurs : Renzo Furlan, 26 ans, 1,76 m, 70 kg, droitier ; 38e mondial ; 6 sélections depuis 1993.
Andrea Gaudenzi, 23 ans, 1,83 m, 75 kg, droitier ; 48e mondial ; 6 sélections depuis 1994.
Stefano Pescosolido, 25 ans, 1,85 m, 82 kg, droitier ; 118e mondial ; 6 sélections depuis 1992.
Diego Nargiso, 26 ans, 1,88 m, 82 kg, gaucher ; 301e mondial ; 14 sélections depuis 1988.

● LE PALMARÈS
En Coupe Davis, la France compte 7 victoires pour 11 finales et l'Italie 1 victoire pour 6 finales.

-1925 : France-Italie	5-0
-1927 : Italie-France	2-3
-1938 : France-Italie	4-1
-1949 : France-Italie	2-3
-1956 : France-Italie	2-3
-1959 : Italie-France	4-1
-1961 : France-Italie	1-4
-1975 : France-Italie	3-2
-1977 : Italie-France	4-1

Les Suédois diminués contre les Tchèques

L'autre demi-finale de Coupe Davis opposera, à Prague, la République tchèque à la Suède du vendredi 20 au dimanche 22 septembre. La formation suédoise, composée de Thomas Enqvist, Jonas Bjorkman et Nicklas Kulti, pourrait être diminuée par l'absence de Stefan Edberg. L'ex-numéro un mondial, qui prendra sa retraite à la fin de la saison, souffre d'une tendinite et devrait être remplacé par Magnus Larsson. La Suède s'était déjà passée des services d'Edberg lors des quarts de finale contre l'Inde pour s'imposer sans difficulté (5-0). Mais la République tchèque, qui s'est qualifiée chez elle face aux Etats-Unis (3-2), opposera une plus sérieuse résistance aux Suédois en alignant Bohdan Ulihrach, Daniel Vacek, Jiri Novak et Petr Korda.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat de France D1
Neuvième journée

Mulhouse-Saint-Brieuc	0-1
Red Star-Amiens	1-1
Louhans-Cuiseaux-Toulouse	2-0
Charleville-Le Mans	2-2
Lorient-Perpignan	0-0
Valence-Châteauroux	1-0
Beauvais-Gueugnon	2-1
Troyes-Toulon	5-0
Saint-Etienne-Épinal	3-0
Sochaux-Niort	0-0
Laval-Martigues	0-1

Classement : 1. Niort, 19 pts ; 2. Toulouse, 18 ; 3. Sochaux, 17 ; 4. Châteauroux, 17 ; 5. Martigues, 16 ; 6. Saint-Etienne, 15 ; 7. Troyes, 14 ; 8. Perpignan, 14 ; 9. Toulon, 14 ; 10. Red Star, 13 ; 11. Saint-Brieuc, 13 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 13 ; 13. Lorient, 12 ; 14. Gueugnon, 12 ; 15. Laval, 11 ; 16. Le Mans, 10 ; 17. Valence, 10 ; 18. Amiens, 8 ; 19. Epinal, 7 ; 20. Beauvais, 7 ; 21. Mulhouse, 6 ; 22. Charleville, 6.

CYCLISME

Tour d'Espagne
Onzième étape, Avila-Salamanque, 188 km
1. M. Di Renzo (Ita., Cantina) ; 2. L. Garcia Camacho (Esp.) ; 3. A. Edo (Esp.), à 4 mn 46 s ; 4. M. Mori (Ita.) ; 5. F. Baldato (Ita.), m. t.
Classement général : 1. Alex Zülle (Sui., Once) ; 2. M. Indurain (Esp.), à 1 mn 4 s ; 3. L. Jalabert (Fra.), à 1 mn 14 s ; 4. M. Mauri (Esp.), à 1 mn 51 s ; 5. N. Stephens (Aus.), à 2 mn 37 s.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de France
Troisième journée, match en retard

Bordeaux-Grenoble	4-7

■ OLYMPISME : le ministre de la Jeunesse et des sports, Guy Drut, après avoir assisté aux Jeux olympiques d'Atlanta et s'être réjoui de la moisson française de médailles, a repris des activités plus administratives. Mardi 17 septembre, il a annoncé au Comité national sportif olympique français (Cnosf) sa décision, tant qu'il serait au gouvernement, de se mettre en congé de son conseil d'administration, dont il est membre de droit depuis sa cooptation comme membre du Comité international olympique (CIO).
Selon le président du Cnosf, Henri Sérandour, Guy Drut souhaite ainsi « *éviter toute ambiguïté de par sa fonction de ministre* ». Reste que cette décision intervient au moment de l'annonce d'un projet de budget pour 1997 jugé « *trop rigoureux* » par le Cnosf, qui demande l'obtention de crédits supplémentaires.

La pelouse du Stade de France devrait être plus résistante que les gazons traditionnels

Cultivés près de Fontainebleau, 12 500 mètres carrés de ray-grass et de pâturin des prés seront transplantés dans un an à Saint-Denis

CE NE SONT encore que de frêles et tendres pousses. Mais, lorsque s'ouvrira la Coupe du monde de football en juin 1998, l'herbe sera devenue drue et vigoureuse. Les experts le promettent, et Michel Platini veut s'en persuader. « *Le monde entier*, prévient-il, *ne verra de la France qu'une image : ses pelouses. Nous sommes donc très attentifs à leur qualité.* »

L'ancien capitaine de l'équipe de France, aujourd'hui coprésident du Comité d'organisation du Mondial, sait mieux que personne que les stades de l'Hexagone – à commencer par le Parc des princes –, se sont souvent illustrés par la piètre tenue de leur tapis vert.

Le revêtement du Stade de France devrait, en principe, mieux se comporter. Le consortium en charge du grand chantier, à Saint-Denis, lui a affecté 0,5 % du budget total – évalué, pour l'instant, à 1,8 milliard de francs. Il s'est surtout entouré de spécialistes ès gazons, cultivateurs, techniciens du sport et chercheurs.

Le semis *in situ* étant impossible (la construction du stade ne sera achevée qu'à l'automne 1997), la future pelouse a été semée, cet été, dans une « gazonnière » proche de la forêt de Fontainebleau. Pour faire bonne mesure, près d'un milliard de graines ont été plantées sur 12 500 mètres carrés, alors que le Stade de France n'en utilisera que 9 000.

La « transplantation » interviendra en octobre 1997. Des pavés rectangulaires de gazon seront alors prélevés de la pépinière par une machine à découper, puis roulés sur eux-mêmes comme une vulgaire moquette et posés, moins de vingt-quatre heures plus tard, dans l'enceinte de Saint-Denis.

Ce n'est pourtant pas à ce transfert que le gazon devra les « *hautes performances* » annoncées aux joueurs et aux spectateurs, mais à la nature de son sol. Après avoir visité une quarantaine de stades européens et comparé les mérites respectifs des terres entièrement végétales (de moins en moins utilisées), semi-végétales (les plus fréquentes) ou minérales, l'équipe du Stade de France a opté pour un type de revêtement déjà largement répandu en Allemagne, en Suisse ou en Hollande.

En France, seuls quelques modestes terrains de sport situés dans la région parisienne, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) et au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), y ont eu recours.

UN MEILLEUR DRAINAGE

Le gazon du Mondial est cultivé sur un substrat composé d'un mélange de roches volcaniques concassées et de sable de quartz, enrichi de fertilisants non organiques. Selon les techniciens, ce support, très perméable en surface, draine mieux les eaux de pluie que les sols traditionnels. De surcroît, il permet aux racines de plonger jusqu'à près de 15 centimètres de profondeur, ce qui améliore très sensiblement la résistance du tapis végétal à l'arrachement.

Ces propriétés devraient être renforcées par le choix des graminées. Deux espèces, le ray-grass anglais et le pâturin des prés, ont été sélectionnées. « *L'une et l'autre donnent un tapis dense et capable de "taller", c'est-à-dire de se régénérer rapidement, ce qui favorise une utilisation intensive.* », décrit Marc Ghesquière, responsable du Laboratoire d'amélioration des graminées fourragères et à gazon de Lusignan (Vienne), dépendant de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

La pelouse de Saint-Denis, affirment ses concepteurs, pourra supporter sans dommages trois ou quatre matches par semaine. D'autant que la verrière qui recouvre les tribunes du Stade de France a été prévue pour laisser filtrer, même en hiver, la lumière nécessaire à sa croissance. Reste à savoir comment, sur le terrain, elle résistera aux outrages que lui feront subir les joueurs et aux débordements du ciel.

Pierre Le Hir

Huit partenaires pour le Comité d'organisation de la Coupe du monde 1998

Fernand Sastre et Michel Platini, coprésidents du Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football 1998, ont annoncé, jeudi 19 septembre à Paris, le nom du huitième et dernier partenaire officiel du comité France 98. Ce sera l'entreprise Danone, qui rejoindra ainsi les sociétés EDS, Hewlett-Packard, France Télécom, La Poste, Sybase, le Crédit agricole et Manpower, qui se sont engagées auprès de France 98 au cours des derniers mois.

Les recettes apportées par ces huit sponsors officiciels devraient atteindre 600 millions de francs, pour un budget total d'organisation estimé à 1,555 milliard de francs, qui doit être complété par la billetterie et les recettes diverses. Par comparaison, lors des Jeux olympiques d'Atlanta, les dix principaux sponsors du comité d'organisation avaient versé chacun 40 millions de dollars (environ 200 millions de francs), et le budget global atteignait 8,5 milliards de francs.

La voile en montagne

Jouant en finesse avec les courants d'air, le parapentiste assouvit enfin un rêve mythique...



DESSINS NATALI FORTIER

D'ABORD VÉRIFIER que le harnais-sellette est bien sanglé, que, sur la crête, la brise est légère et bien orientée, que la voilure rectangulaire de 25 m² est bien étalée au sol et les suspentes démêlées (ah ! ces fils de Nylon qui ressemblent à un paquet de nouilles cuites et qu'il faut dénouer !)... Puis gonfler la toile (les pratiquants disent plutôt l'aile) et s'élancer dans la pente herbeuse, se sentir soudain aspiré vers le haut et décoller...

Ca y est ! Dans un chuintement grisant, le parapentiste s'est affranchi de la pesanteur, il actionne ses commandes afin de modifier sa *« configuration »*. Il cherche alors les ascendances, les vents dynamiques et thermiques formés et accentués par le relief, tous ces mouvements secrets de l'air qui le portent comme un oiseau. Il frôle les falaises, tourbillonne autour des sommets, plane au-dessus des vallées. Il vole...

Dernier-né des sports aériens, le parapente emprunte pourtant beaucoup au caractère montagnard. Para et pente : le mot composé est d'ailleurs sans équivoque. Tout a commencé il y a une vingtaine d'années, du côté de Mieussy (Haute-Savoie) avec des casse-cou, des parachutistes inventifs qui cherchaient à s'émanciper de l'avion et des alpinistes éclectiques sachant dominer la peur du vide.

UN ENGIN HYBRIDE

Du coup, ce n'était plus le vertige de la chute libre qui comptait mais bien le moyen de rester en l'air le plus longtemps possible... Le parapente est alors devenu une discipline à part entière.

En fait, s'il est assurément le sésame le plus pratique pour conquérir l'air des cimes, l'engin est hybride. Et s'il doit en partie son évolution technique au cerf-volant (un art millénaire), il a supplanté sans vergogne le deltaplane (inventé auparavant par des ingénieurs de la NASA), certes plus performant mais moins commode à manipuler.

En toute logique, ce sont surtout les versants des Pyrénées, des Alpes et de la Provence qui accaparent la majorité des 400 sites conventionnés (lieux de décollage autorisés par les communes et aménagés par la fédération de tutelle). Ceux-là sont reconnus pour leur aérologie favorable et prévoient des terrains d'atterrissage hors des champs cultivés, évitant ainsi le courroux légitime des paysans !

Partout, on trouve des moniteurs brevetés d'Etat (500 clubs et 140 écoles agréées), qui proposent des baptêmes en biplace (100 000 personnes auraient déjà vécu l'expérience) et des stages d'initiation : on compte 22 000 licenciés en France, « volants autonomes » et élèves (contre 4 000 pratiquants de l'aile delta).

La logistique est éprouvée et le succès démontré, notamment avec la coupe Icare (le plus grand rendez-vous du genre), qui a lieu du 20 au 22 septembre sur le rebord des falaises de Chartreuse, à Saint-Hilaire du Touvet. Le parapente n'en reste pas moins une pratique très exigeante, à risques, malgré des statistiques plus rassurantes et même avec un matériel désormais très fiable. Le parapentiste le plus chevronné pratique ainsi son sport individuel en groupe (c'est mieux pour la sécurité) et s'autorise des vols-randonnées de longue distance (un ténor de la compétition dépasse allègrement les 100 kilomètres). Mais il sait aussi rester modeste et accepter la pire frustration : arriver sur un perchoir et décider finalement de ne pas voler parce que l'aérologie est décidément trop turbulente ce jour-là !

A ces conditions, chassant les barbules et les petits cumulus (nuages caractéristiques et annonciateurs de masses d'air réchauffées), l'homme-oiseau peut voler un peu de bonheur au ciel montagnard... en toute impunité.

Philippe Bardiau

Mode d'emploi

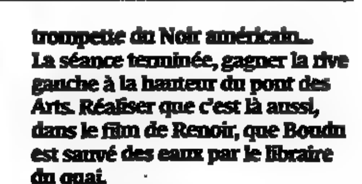
● **Événement** : la coupe Icare (23ᵉ édition), du 19 au 22 septembre 1996, tout près de Grenoble. Clou du festival : une parade aérienne (plusieurs centaines de pilotes déguisés) qui laisse rêveurs près de 40 000 spectateurs.
Renseignements : office du tourisme de Saint-Hilaire-du-Touvet, tél. : 76-08-33-99.

● **Structures** : la Fédération française de vol libre (FFVL), rassemble les pratiquants de l'aile-delta et du parapente moyennant l'acquisition d'une licence. Adresse : 4, rue de Suisse, 06000 Nice. Tél : 93-88-62-89.
Le club Rhône-Alpes Parapente rassemble 21 écoles agréées et offre des réductions avec la carte Blue Bird, comité régional du tourisme Rhône-Alpes, Tél. : 72-59-21-59.

● **Pratique** : la FFVL entame une action pédagogique auprès de certains collèges et ouvre cette année une section sport-études "vol libre" au lycée de Font-Romeu.
Un vol-baptême : 350 F environ. Version décollage à skis possible dans de nombreuses stations de sports d'hiver ! En région de plaine ou de littoral, le treuil ascensionnel permet aussi de pratiquer le parapente.
Participer à un stage : 2 400 F environ pour 6 jours (avec prêt du matériel). Le ciel d'automne est idéal, moins fantasque que celui de l'été.

● **L'équipement** : une aile (repliée dans un sac-à-dos) qui pèse 7 à 10 kilogrammes (avec le harnais-sellette) et coûte de 12 000 à 24 000 francs ; il faut y ajouter un casque et l'instrumentation indispensable (altimètre, variomètre, boussole).

Au temps du Lorientais



L'AIR DE PARIS

Laisser flotter sur ses lèvres *Il n'y a plus de dinosaures dans les rues de Paris*, que chantait jadis le comédien Jacques Fabbri. Puis songer au drugstore Saint-Germain qui, lui aussi, n'est plus qu'histoire ancienne. Se souvenir y avoir vu, dans son cinéma tout neuf, en septembre 1965, *Répulsion* de Roman Polanski. Avoir une pensée pour la grande époque de Saint-Germain-des-Prés et retourner voir *Rendez-vous de juillet*, 1949, à la Cinémathèque de Chaillot. La *« Thèque »*, comme disait l'ami Xilh.

Ecouter une présentatrice nous dire que le film de Jacques Becker est *« le portrait chaleureux d'une jeunesse qui se cherche »*. Retrouver le fringant Gélin, Brigitte Auber et Maurice Ronet, *« vingt-deux ans, 1,80 m »*. Guetter le moment où les trois montent dans la voiture amphibie de Pierrot, le fils du boucher. Regarder la voiture descendre le quai Malaquais avant de flotter sous le pont des Arts et emporter les rires du quatuor qui gagne la rive droite en quatre minutes, son record de traversée. Guetter ensuite Ronet jouant de la trompette avec Claude Luter au Lorientais, la cave très agitée de l'Hôtel des Carmes. Noter que la mode, pour les garçons, est à la chemise à grands carreaux, et que les filles font beaucoup dans la rayure. Se laisser porter par le jazz Nouvelle-Orléans. Aviser la cravate bariolée de Luter le clarinettiste et repenser soudain à la photo de Miles Davis avec Juliette Gréco dans une loge de la salle Pleyel. Se dire que la photo date aussi de 1949 et revoir un instant les doigts de Gréco sur les pistons de la trompette du Noir américain...

La séance terminée, gagner la rive gauche à la hauteur du pont des Arts. Réaliser que c'est là aussi, dans le film de Renoir, que Boudu est sauvé des eaux par le libraire du quai.

Suivre la Seine jusqu'à la rue Saint-Jacques et atterrir finalement au bas de la rue des Carmes, près du commissariat du 5ᵉ qu'a filmé Depardon dans *Faits divers*. Constater que l'Hôtel des Carmes est toujours là, au n° 5. Apprendre que la cave est devenue un espace on ne peut plus privé. Songer tout de même à prendre une chambre, avec l'espoir d'être nuitamment réveillé par la trompette fantôme du jeune Maurice Ronet.

Daniel Percheron

VENTES

Les prix à la Biennale

COMMENCÉE depuis une semaine, la XVIIIᵉ Biennale internationale des antiquaires s'annonce comme un bon cru dont les professionnels attendent beaucoup : le public vient en nombre (au-delà des prévisions initiales), les marchands vendent et on y trouve le meilleur du marché de l'art.

On a remarqué le retour des clients américains, mais les Français achètent aussi, ce qui n'était pas le cas il y a deux ans. Enfin, malgré les critiques émises çà et là par nos confrères, la qualité des meubles et de certains objets de curiosité est toujours très élevée.

Dans l'ensemble, les prix restent au même niveau qu'en 1994, sauf pour les tableaux modernes, qui ont progressé. Parmi les chefs-d'œuvre de ce secteur, on peut admirer un important portrait de femme par Picasso, une toile de 1949 dont la galerie Odermatt attend 20 millions de francs, un pastel de Degas représentant *M. et Mme Louis Rouart* annoncé à 2 millions de francs (galerie Cazeau-La Béraudière). Pour les tableaux et dessins anciens, citons une œuvre de Nicolas Poussin, *Le Repos pendant la fuite en Egypte*, une peinture sur panneau exécutée vers 1625 (6,5 millions de francs, Haboldt & Co) et un portrait de femme à la sanguine de Greuze acquis auprès de l'artiste par Diderot pour le compte de Catherine II, puis revendu par les Soviets dans les années 30 (450 000 francs, Nicolas Joly-Yves Mikaeloff).

Le mobilier et les objets d'art du XVIIIᵉ siècle demeurent un des pôles d'attraction de la Biennale, avec la mise en scène fastueuse qui les met en valeur. Toujours très demandés, les bureaux plats illustrent la grande élégance classique : modèle de François Lieutaud en marqueterie de palissandre ornée de bronzes dorés, époque Régence (1,8 million de francs, Gismondi), table-bureau de Bernard Vanrisamburgh (dit BVRB) en marqueterie de fleurs et bronzes dorés (4,9 millions, Didier Aaron). Cette année, le meuble le plus cher est une desserte à ressaut d'Adam Weisweiler, d'époque Louis XVI, à décor en laque, annoncée à 12 millions de francs par Camille Burgi. Pour la première fois, et après quelques polémiques, les organisateurs ont admis le mobilier des années 50 : table-console en fer forgé par André Arbus vers 1947-1950 (150 000 francs, Gastou).

Les domaines de la curiosité et des objets de collection font aussi partie des attributs de la Biennale, et l'archéologie y tient une place de choix. Le marchand new-yorkais Ariadne expose un guerrier grec en bronze du Vᵉ siècle avant J.C. parfaitement conservé (4,4 millions de francs) et la galerie Blondeel-Deroyan un dignitaire égyptien en bois d'époque ramésside (1306-1070 avant J.C., 2,75 millions de francs). Autre spécialité classique, la numismatique est représentée par Sabine Bourgey, qui propose un ducat du pape Léon X en or, avec au revers une représentation des rois mages, un décor exceptionnel sur une monnaie (90 000 francs).

On trouve aussi quelques chefs-d'œuvre de la céramique, par exemple une paire de carlins « au naturel » en porcelaine de Meissen montée sur bronze doré (Lefebvre et Fils, 750 000 francs).

Les spécialistes de l'art d'Extrême-Orient se révèlent assez nombreux, et parmi les vedettes figure un cheval Tang (618-916) en terre cuite émaillée à trois couleurs (5,8 millions de francs, Christian Deydier).

Catherine Bedel

★ **Biennale internationale des antiquaires, Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli 75001, jusqu'au 29 septembre. Tous les jours de 12 à 21 heures. Nocturne les lundis et mercredis jusqu'à 23 heures. Entrée 70 F.**

ESCAPADES

■ **WEEK-END PÊCHE.** Capturer une truite et repartir avec elle, c'est ce que propose notamment, du 20 au 22 septembre à Paris, le Salon de la pêche de loisir dans les deux bassins destinés à initier adultes et enfants à la pêche au coup et à la mouche. Une animation parmi beaucoup d'autres offertes dans le cadre d'un Salon qui permettra également au public de découvrir les nouveaux équipements nécessaires à la pratique de cette discipline, de choisir un stage ou un séjour de pêche, de participer à divers ateliers techniques et d'assister à de nombreuses démonstrations.
★ **SAPEL, Parc des expositions (hall 4), porte de Versailles à Paris. Du 20 au 22 septembre, de 12 heures à 22 heures le vendredi, de 9 heures à 19 heures les samedi et dimanche. Entrée : 50 francs. Gratuit pour les moins de 16 ans.**

■ **LA FÊTE DU VTT.** Dimanche 22 septembre, plusieurs milliers de vététistes, amateurs ou spécialistes, se retrouveront sur les chemins, sentiers et prairies du parc naturel régional du Haut-Jura à l'occasion de la sixième édition de la Forestière, premier rassemblement français de VTT sur un jour en nombre de participants et en longue distance. La course, au profil descendant (on part de 1 160 mètres pour arriver à 520 mètres), offre 1 300 mètres de dénivelé positif et des pentes allant jusqu'à 35 %. Au choix, deux formules (course ou randonnée) et trois parcours (de 50, 65 et 80 kilomètres), au départ de trois villes différentes (arrivée à Oyonnax) ainsi qu'une course d'initiation de 12 kilomètres pour les 9-13 ans. Parmi les animations proposées au public, le samedi et le dimanche, des démonstrations de figures et acrobaties, de la danse et de la musique.
★ **Renseignements au 74-77-20-98.**

■ **JARDINS DE PARIS.** Des 420 jardins publics qui font la fierté des Parisiens et le charme de la capitale, plus d'un tiers, représentant 135 hectares, a été créé ces vingt dernières années. Un patrimoine dont la Mairie propose de découvrir ou de redécouvrir une cinquantaine de sites, le dimanche 22 septembre, à l'occasion de la première journée des jardins de Paris. Au menu : expositions, concerts, visites guidées et ateliers de jardinage.
★ **Programme disponible dans les mairies d'arrondissement, au (1) 40-71-76-07 et par Minitel 3615 Paris.**

■ **UN PARC EN FÊTE.** Célébration de la nature, de l'homme, des traditions, des spectacles, des produits de terroir et de l'artisanat, la 12ᵉ Fête du parc naturel régional du Nord-Pas-de-Calais invite le public à découvrir les spécificités de chacun de ses secteurs. Ainsi, après l'Avesnois, qui a ouvert le bal avec sa fête du lait, ce sera au tour de l'Audomarois et de sa fête champêtre de prendre le relais, dimanche 22 septembre à Tilques. Quant au Boulonnais et à la plaine de la Scarpe et de l'Escaut, ils organiseront respectivement le dimanche 29 septembre, la Fête du bocage, au Wast, et la Fête du parc, au centre d'Amaury, à Hergnies.
★ **Renseignements au 21-98-62-98 (Audomarois), au 21-83-38-79 (Boulonnais) et au 27-19-19-70 (plaine de la Scarpe).**

■ **L'AUTOMNE A SAINT-TROPEZ.** Après l'animation des mois d'été, le petit port de pêche, cher à Colette et à Signac, retrouve calme et authenticité. Pour profiter de la douceur automnale de la presqu'île, admirer la lumière sur la célèbre baie, flâner dans les ruelles et profiter des soldes dans les magasins locaux, le Château de la Messardière joue les prolongations jusqu'à la Toussaint avec un forfait « été indien » de six nuits en chambre double avec petit déjeuner continental et une voiture de location pendant sept jours, disponible à l'hôtel ou aux aéroports de Toulon ou Nice : 4 900 francs par personne jusqu'au 6 octobre, 3 900 francs du 7 octobre au 4 novembre.
★ **Château de la Messardière, route de Tahiti, 83990 Saint-Tropez, tél. : 94-56-76-00.**

■ **RHÔNE-ALPES FAIT SON CINÉMA.** Entre Rhône-Alpes et le cinéma, une histoire d'amour a commencé il y a cent ans avec l'épopée des frères Louis et Auguste Lumière. Depuis, 46 films y ont été tournés en cinq ans dont *Le Hussard sur le toit* de Jean-Paul Rappeneau et *Tout ça pour ça* de Claude Lelouch. Une brochure, intitulée *Le cinéma : les itinéraires de Rhône-Alpes* a été éditée par le comité régional de tourisme. Elle propose huit circuits sur les sites des tournages, pour partir sur les traces de Huston, Truffaut, Blier, Malle, Cayatte, Tavernier, Vadim, Cocteau et bien d'autres.
★ **Renseignements au 72-59-21-59.**

ANTIQUITÉS

● **Arles** (Bouches-du-Rhône), Palais des congrès, 90 exposants, entrée 35 F. 21-29 septembre, de 10 à 19 h 30.
● **Pacy-sur-Eure** (Eure), château de Brécourt, 50 exposants, entrée 30 F. 20-22 septembre, vendredi de 16 à 22 heures ; samedi et dimanche de 10 à 19 heures.
● **Barbotan-les-Thermes** (Gers), Maison du tourisme et du thermaliste, 25 exposants, 15 F, de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures.
● **Bar-le-Duc** (Meuse), avenue du 4ᵉ RI, 50 exposants, entrée 25 F, 20-22 septembre, de 10 à 20 heures.
● **Privas** (Ardèche), château de Liviers, 30 exposants, entrée 20 F, 21-22 septembre, de 9 à 19 heures.
● **Saint-Pierre-sur-Dives** (Calvados), sous les Halles, 25 exposants, entrée 20 F, 21-22 septembre, de 10 à 20 heures le samedi, de 10 à 19 heures le dimanche.
● **Uzès** (Gard), salle polyvalente, 25 exposants, entrée 15 F, 21-22 septembre, de 9 h à 18 h 30.
● **Salbris** (Loir-et-Cher), salle des fêtes, 25 exposants, entrée 15 F, 21-22 septembre, de 9 h 30 à 19 heures.

BROCANTES

● **Nantes** (Loire-Atlantique), centre-ville, 160 exposants, 20-22 septembre.
● **Paris**, avenue du Maine, 120 exposants, 20-29 septembre.
● **Eguilles** (Bouches-du-Rhône), centre-ville, 40 exposants, 21-22 septembre.
● **Parc de Saint-Cloud** (Hauts-de-Seine), 300 exposants, 21-22 septembre.
● **Elbeuf** (Seine-Maritime), Foire Saint-Gilles, 70 exposants, 21-22 septembre.
● **Draveil** (Essonne), rue Port-aux-Dames, 350 exposants, 21-22 septembre.
● **Gevèze** (Ille-et-Vilaine), centre-ville, 120 exposants, samedi 21 septembre.

Un temps maussade

UNE ZONE dépressionnaire va rester quasi stationnaire sur la France. Une perturbation active s'enroule dans cette dépression et donne des pluies assez fortes. Une nouvelle onde pluvieuse arrivera dans le golfe de Gascogne puis dans tout le sud-ouest du pays.

Vendredi matin, des pluies modérées toucheront la Bretagne, la Normandie, le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne, les Ardennes, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté. Les pays de la Loire et le Centre seront concernés en cours de matinée. Dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ciel sera couvert avec des pluies faibles. Les averses les plus fortes, parfois orageuses, se produiront en Corse. Ailleurs, nuages et éclaircies alterneront avec des risques d'averses.

L'après-midi, une nouvelle aggravation pluvieuse abordera l'Aquitaine puis la région Midi-Pyrénées, et elle s'étendra en soirée vers le Massif Central et le Languedoc-Roussillon. Dans le reste du pays, les pluies deviendront intermittentes, mais le temps restera globalement assez gris et humide. Des éclaircies pourront toutefois se développer de la Lorraine à la vallée du Rhône.

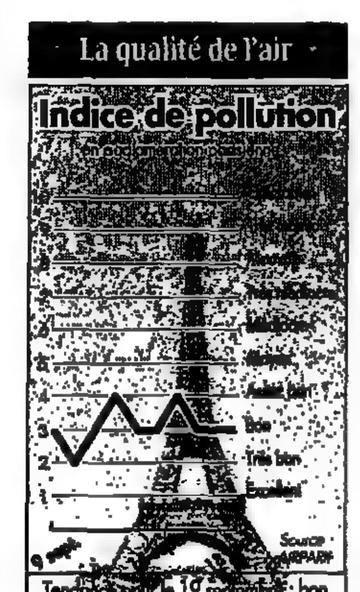
Les températures seront fraîches pour la saison. Le matin, il fera de 6 à 9 degrés en général dans l'intérieur et de 9 à 12 degrés près des côtes. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 15 à 20 degrés du nord au sud, et localement de 21 à 22 degrés près de la Méditerranée. Ces températures se situent 3 ou 4 degrés environ au-dessous des normales saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

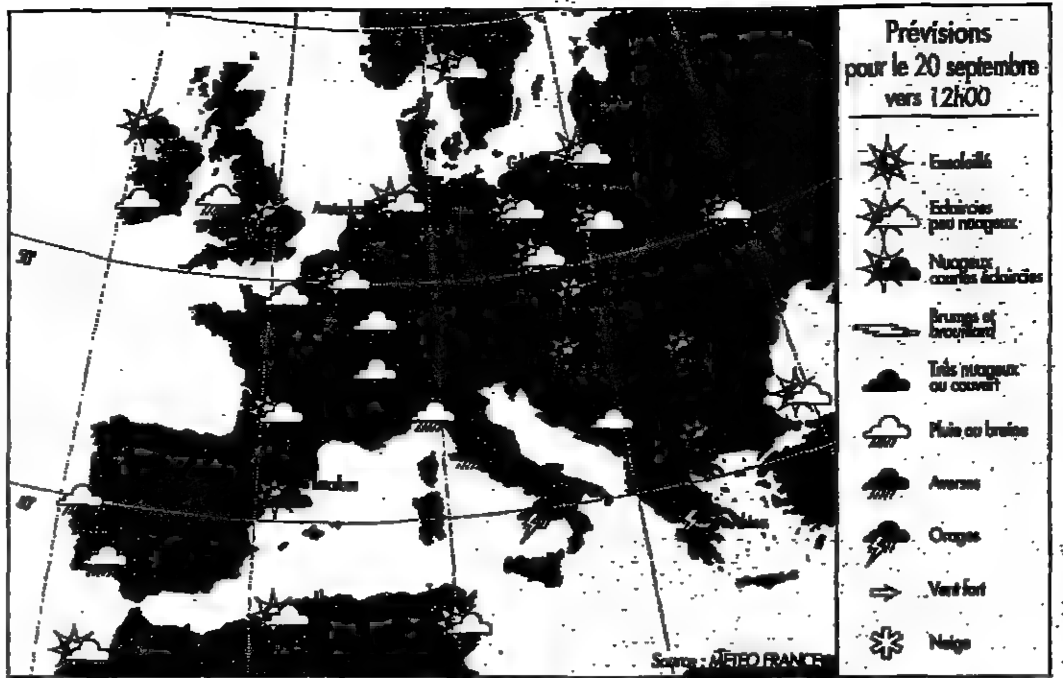


Prévisions pour le 20 septembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 19 septembre : bon

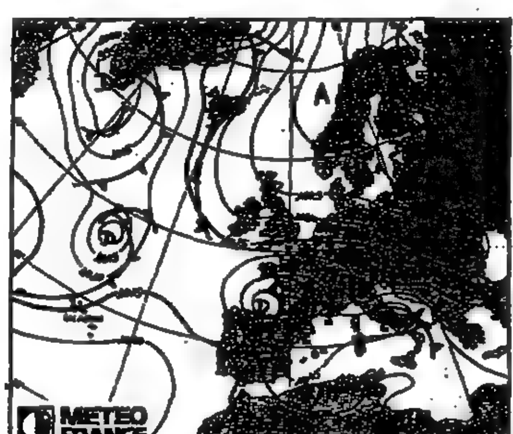




TEMPÉRATURES du 18 septembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	21/14
BIARRITZ	19/13
BORDEAUX	20/14
BOURGES	21/12
BREST	18/11
CAEN	19/11
CHERBOURG	16/12
CLERMONT-F.	24/12
DIJON	19/10
FORT-DE-FR.	31/25
GRENOBLE	17/11
LILLE	15/8
LIMOGES	21/13
LYON	20/13
MARSEILLE	21/16
NANCY	15/8
NANTES	19/10
NICE	24/17
PARIS	18/9
PAU	21/11
PERPIGNAN	20/15
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	21/10
ST-DENIS-RÉUNION	25/15
ST-ÉTIENNE	20/12
STRASBOURG	17/8
TOULOUSE	21/13
TOURS	21/9

ÉTRANGER	
ALGER	27/22
AMSTERDAM	15/8
ATHÈNES	-/21
BANGKOK	34/28
BARCELONE	23/15
BELGRADE	18/9
BERLIN	16/6
BOMBAY	30/24
BRASILIA	25/18
BRUXELLES	13/8
BUCAREST	19/9
BUDAPEST	15/8
BUENOS AIRES	20/15
CARACAS	32/26
CHICAGO	21/12
COPENHAGUE	15/8
DAKAR	31/27
DUBAI	36/28
DUBLIN	16/11
FRANCFORT	15/9
GENÈVE	16/11
HANOÏ	34/27
HELSINKI	8/4
HONGKONG	30/26
ISTANBUL	24/17
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	30/25
KIEV	10/7
KINSHASA	32/25
LE CAIRE	35/23
LIMA	19/15
LISBONNE	21/15
LONDRES	17/11
LOS ANGELES	24/18
LUXEMBOURG	13/6
MADRID	24/14
MARRAKECH	31/17
MEXICO	26/13
MILAN	17/13
MONTRÉAL	21/11
MOSCOU	11/4
MUNICH	11/3
NAIROBI	24/13
NEW DELHI	32/24
NEW YORK	17/13
PALMA DE M.	25/15
PÉKIN	25/15
PRAGUE	12/5
PRETORIA	30/7
RABAT	25/18
RIO DE JAN.	22/18
ROME	19/12
SAN FRANC.	22/13
SANTIAGO	18/11
SÉVILLE	29/15
ST-PÉTERS.	14/5
STOCKHOLM	18/4
SYDNEY	29/15
TENERIFE	32/24
TOKYO	27/20
TUNIS	29/18
VARSOVIE	18/7
VENISE	18/12
VIENNE	12/5



Situation le 19 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Vacances basques

LE MOIS de septembre, où beaucoup se résignent déjà à la fin des vacances, faisait avant la guerre la réputation de la côte basque et la fortune de Biarritz. Autrefois Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Guéthary, Biarritz, attendaient chaque été leurs habitués – les familles qui bâtirent les villas de la côte et qui, tout en restant des étrangers pour les purs accents du pays, l'adoptaient trois mois par an.

La région, sûre de ses fidèles, espérait surtout ceux qui ne s'habituent nulle part et se sentent à l'aise partout – les clients des palaces, du baccara de Biarritz et du Maxim's de Saint-Jean-de-Luz. Espagnols après la saison de Saint-Sébastien, Anglais qui de Deauville s'attardaient dans le Midi, Parisiens de retour de quelque station thermale ou de la Méditerranée, servaient de cadre à l'incognito d'Alphonse XIII et du prince de Galles.

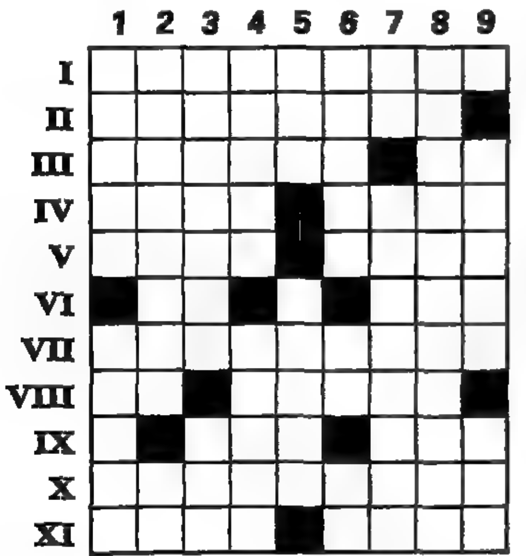
Mais aujourd'hui les estivants n'auront stationné que quinze jours ou trois semaines jusqu'à consommation du budget prévu. Les commerçants non spécialisés dans l'hôtellerie ou l'alimentation se plaignent, crient au désastre et regrettent les belles années, bien que Biarritz ait retrouvé cet été sa foule d'avant la guerre et Saint-Jean-de-Luz dépassé ses statistiques record.

Où sont, pensent les marchands, tous ces instants où les estivants s'oubliaient à leurs premiers désirs ? Les « Henry à la Pensée » dont le bon goût triomphait des plus sages résolutions ne font même plus pécher. Même en vacances les gens semblent constamment se souvenir cette année que d'abord il faut vivre tous les jours.

Charles Vergely
(20 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6913



HORIZONTALEMENT

I. Quand elles sont chaudes, il y a beaucoup de gens qui dégustent. – II. Mises dans de bonnes dispositions. – III. Evoque une bonne odeur de cuir. Adverbe. – IV. On l'a dans le nez quand elle est noire. Langue de serpent. – V. D'un auxiliaire. A la dent dure. – VI. En Suisse. N'est pas belle quand elle est noire. – VII. Forment des petits nuages. – VIII. Elément de jupe. Le mot de la fin. – IX. N'est pas un livre sérieux. Grecque. – X. Un homme qui peut faire des salades. – XI. Table. Donna des raisons de se plaindre.

VERTICALEMENT

1. Est de bon goût quand elle est à papa. Une douche avec un bon savon. – 2. Quand on ne trouve plus de goût à rien. Elément radioactif. – 3. Qui ont été éprouvées. Un beau parleur. – *4. S'enfoncent dans les côtes.* Comme un four, autrefois. – 5. Bas, ce n'est pas le paradis. Retirai l'intérieur. – 6. Ville de Grande-Bretagne. Mesure. Symbole. – 7. Article. Aurélie, par exemple. – 8. Des femmes qui recherchent les nouvelles rencontres. – 9. Quand elles *sont noires, rien ne va plus. D'un verbe actif.*

SOLUTION DU N° 6912

HORIZONTALEMENT

I. Décousues. – II. Existence. – III. Lové. Mire. – *IV. Enième. – V. Gel. Erse. – VI. Aride. – VII. Tatouages.* – VIII. Item. Na. – IX. Oisiveté. – X. Nô. Naseau. – XI. Néon. Sur.

VERTICALEMENT

1. Délégation. – 2. Exonération. – 3. Civilités. – 4. Osée. Domino. – 5. Ut. Eu. Va. – 6. Semés. Anes. – 7. Uni. Régates. – 8. Ecrus. Eau. – 9. Sée. Esse. Ur.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TOURISME D'AFFAIRES.** A l'intention des organisateurs de congrès, colloques, séminaires ou conventions, la société Forum Communication vient de lancer un cédérom qui se veut *« le premier salon virtuel du tourisme d'affaires »*. CD-Forum présente quarante-sept exposants dans toute la France. Une « mallette fax » permet d'envoyer un fax pré-enregistré aux exposants sélectionnés pour obtenir une demande d'information ou un devis. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE.** L'accord de partage des codes conclu pour environ trois ans par American Airlines et *la compagnie polonaise Lot* est entré en vigueur lundi 16 septembre. Deux avions ont décollé de l'aéroport de Varsovie à destination de Chicago et New York. – *(AP.)*

■ **SYRIE.** A partir du 1er octobre, tous les vols intérieurs et internationaux de la compagnie Syrian Arab Airlines seront non fumeurs. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Pour endiguer le flux des touristes chaque année plus nombreux dans Florence, les autorités de la ville ont décidé de limiter le nombre de cars qui tentent d'accéder au baptistère de San Giovanni et d'instaurer un système de réservations pour le Musée des offices. – *(AP.)*

■ **ROISSY.** Depuis le lundi 16 septembre, un nouveau comptoir est à la disposition des voyageurs sans bagages à l'aérogare 1 de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Situé au niveau départ à la porte 22 et ouvert de 6 h 30 à 22 heures, ce comptoir permet aux passagers sans bagages d'une vingtaine de compagnies étrangères assistées par Aéroports de Paris de bénéficier d'un enregistrement plus rapide. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** La société Accor Pacific vient d'être nommée administratrice de l'hôtel Grace de Pékin qui *va devenir le Novotel Parkview. Il* s'agit du cinquième établissement de la compagnie hôtelière en Chine qui en possède déjà à Pékin, Shanghai et Zhegzhou. *D'autres devraient voir le jour* dans les prochains mois à Hangzhou, Hefei et Jinan. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 21 septembre

■ **DE LA PLACE VENDÔME** à la place des Victoires *(50 F), 10 h 30* et 15 heures, sortie du métro Tuileries (Paris passé, présent).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LA RUE DE REUILLY** (45 F), 10 h 30, 103, rue de Reuilly (Le Passé simple).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections *médiPOTOCKévales, 15 h 30* (Musées nationaux).

■ **L'ASSEMBLÉE NATIONALE** (carte d'identité, 35 F), 11 h 30, angle de la rue de Lille et de la rue de Courty (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités égyptiennes, 11 h 30 ; la peinture vénitienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder, 13 heures (55 F + prix d'entrée), 11, avenue du Président-Wilson (Pierre-Yves Jaslet) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, quai de Conti (Europ explo).

■ ***LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-CHAISE*** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **LE CONSEIL D'ÉTAT** (55 F), *14 h 30, devant l'entrée côté* place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, images de la paysannerie *(36 F + prix d'entrée), 14 h 30* (Musées nationaux).

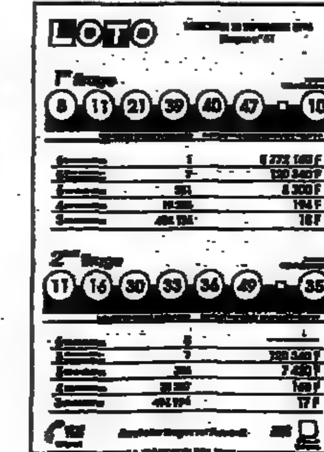
■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Balard côté rue Balard (Institut *culturel de Paris*).

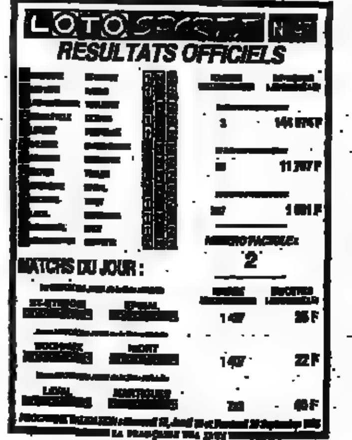
■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pyrénées devant Twenty (Christine Merle).

■ **BAGATELLE** : les plantes *d'orangerie (35 F), 14 h 30*, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres ; le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

ART Le Musée d'Unterlinden, à Colmar, consacre au peintre allemand Otto Dix une importante rétrospective. Ce qui n'était pas arrivé en France, où il reste méconnu, depuis celle du Musée national d'art moderne en 1971. ● CETTE exposition permet de voir des dessins et des peintures d'Otto Dix qui mettent en relief les relations qui unirent le peintre, né en 1891, qui devait devenir une des figures essentielles de la peinture moderne, aux maîtres anciens. Ainsi les œuvres d'Albrecht Dürer, Grünewald, Lucas Cranach ou Hans Holbein par exemple inspireront la peinture et les dessins de Dix. ● MARQUÉ par la première guerre mondiale – il combat au milieu des bombardements et des charniers –, il en rend l'horreur dans son travail. Il peint aussi la vie nocturne des années 20 et 30. Les nazis interdiront ou détruiront certaines de ses œuvres.

L'Allemand Otto Dix aux sources de l'épouvante

Comment peindre la vérité de son siècle ? Pour cet artiste majeur, à qui le Musée d'Unterlinden, à Colmar, consacre une rétrospective, la réponse est venue des maîtres anciens, comme Dürer et Grünewald, qui ont inspiré son œuvre

OTTO DIX ET LES MAÎTRES ANCIENS. Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, Colmar. De 9 heures à 18 heures, jusqu'au 1er décembre (fermé le mardi). Tél. : 89-20-15-50. Catalogue, 184 pages, 200 F.

COLMAR
de notre envoyé spécial

Otto Dix est l'un des deux ou trois peintres majeurs du XXe siècle allemand. Il n'empêche : très peu présent dans les collections publiques françaises, il ne bénéficie pas non plus de l'attention des commissaires d'exposition. Une rétrospective a eu lieu en 1971 au Musée national d'art moderne – et rien depuis, rien en un quart de siècle. L'excellent ensemble réuni en 1992 à la Tate Gallery n'est pas venu de Londres à Paris, ni celui conçu pour Bruxelles en 1975.

Il est vrai que la peinture germanique ne reçoit d'ordinaire en France qu'accueil froid et attention distraite et que Max Beckmann – l'autre titan allemand – attend toujours sa première commémoration parisienne, qui devrait avoir lieu, enfin, en 1998, quarante ans après sa mort.

Dans ces conditions, le travail entrepris à Colmar par Sylvie Lecoq-Ramond apparaît d'autant plus méritoire, d'autant plus nécessaire. Elle montre ce qui n'avait pas été montré jusqu'ici, des dessins et des peintures d'Otto Dix. Mieux : elle les choisit afin de développer une analyse démonstrative et de permettre à des visiteurs qui, selon toute vraisemblance, ne connaissent Dix que fort mal, de comprendre pourquoi son œuvre est si considérable. Le musée d'Unterlinden étant celui de Grünewald et Dix ayant proclamé son admiration sans réserve pour le maître du retable d'Issenheim, l'exposition traite donc des relations qui unirent le moderne aux anciens, relations nombreuses et complexes.

Elle ne montre donc pas tout Dix, mais un certain Dix, celui qui s'interroge sur son art, son but, ses moyens et les références qui peuvent le nourrir. Montrer tout Dix serait une tâche presque impossible : les tableaux, souvent exécutés sur bois, ne se déplacent plus que très rarement et le coût des assurances a grimpé au même rythme que la gloire du peintre. Or il n'y a plus guère qu'en France que celle-ci demeure modeste.

Otto Dix et les maîtres anciens, donc. La question, réduite à ses grandes lignes, peut se résumer ainsi : soit, vers 1923, un peintre né en 1891 et très tôt convaincu de sa vocation. Ce peintre a jusqu'alors été successivement expressionniste, cubo-futuriste et dadaïste. Il a été jadis élève à Dresde, la ville d'Ernst Ludwig Kirchner. Dix a participé en 1920 à la première foire dada et lié amitié avec George Grosz. Il n'ignore rien de l'art de ses contemporains, qu'ils soient français ou italiens. Mais – expérience tout autre – Otto Dix a aussi accompli trois années de guerre en première ligne, en Flandres, en Russie, en Champagne. Il a connu les bombardements et les charniers et, en dépit des combats, n'a cessé de dessiner les tranchées, les abris, les explosions et, parfois, les cadavres. Il a vu l'envers de l'histoire, son horreur. Sur la nature humaine – les deux sexes confondus –, sur les passions, les vertus et les vices, il ne se fait plus aucune illusion. L'Allemagne de l'après-guerre telle qu'il l'observe et telle que l'observe le Morand de *L'Europe galante*, nation de mutilés et de fêtards, d'anciens combattants et de filles faciles, confirme ses idées les plus noires.

Il lui faut donc les peindre. Il lui faut trouver le mode de représentation qui révèle intensément la barbarie et la fausseté dont il reconnaît partout les signes. L'expressionnisme le lasse, rhétorique de la véhémence. Le cubo-futurisme, après l'avoir séduit, le déçoit, style trop elliptique. Du dadaïsme auquel il collabore brièvement, il ne retient qu'un principe, mais le plus important : il faut que l'œuvre hurle.

Or, quelles peintures hurlent plus fort que celles des plus grands peintres allemands ? Grünewald, évidemment, et Lucas Cranach, et Hans Baldung Grien, et Albrecht Dürer ont allié le réalisme le plus minutieux à la violence la plus tourmentée. Ils ont peint l'horreur du vrai. Leur peinture s'élève jusqu'à l'irréfutable, qui est aussi l'insupportable. Dix cherchant à peindre l'épouvante contemporaine ne peut donc faire mieux que suivre leurs leçons. Il le fait admirablement.

Dès le début des années 20, il s'exerce à dessiner dans un style naturaliste, à la pointe d'argent, à la sanguine, au fusain. Nus, portraits, draperies, fleurs des champs, grands arbres, nouveau-nés, vieillards, chiens : il commence son inventaire du monde, méthodique. Impossible alors de ne pas songer à Dürer explorant le visible d'un œil qui ne cille pas. Impossible, devant les huiles sur bois à la facture lisse, au réalisme impeccable, de ne pas évoquer la tradition des Cranach et des Hans Holbein, celle d'un art sans concession ni idéalisme. Du chromatisme à la composition, les similitudes abondent et les mêmes moyens produisent les mêmes effets, ceux d'une description faussement neutre, véritablement cynique.

Chaque section de l'exposition traite d'un thème et de ses sources d'autrefois et ce principe de présentation accentue peut-être à l'excès le côté encyclopédique de l'œuvre, aux dépens de l'ironie et de l'invention propres à Dix. Elle cherche des citations et en trouve là où il n'y a peut-être que des rencontres de hasard. Elle veut en somme un peu trop prouver sa thèse. Mais elle révèle l'acuité terrible des autoportraits, où se lisent le travail du temps et l'approche de la vieillesse, et la force indécente des nus – de fortes femmes accroupies ou agenouillées.





Détail du « Marchand d'allumettes I », d'Otto Dix, 1920. Staatsgalerie, Stuttgart. Extrait du catalogue de l'exposition.

« Le Retable d'Issenheim », de Grünewald, 1510-1516, détail de la « Crucifixion », Musée d'Unterlinden, Colmar.

Il ne retient qu'un principe, mais le plus important : il faut que l'œuvre hurle

La primauté du sujet

En décembre 1927, Otto Dix publiait dans le *Berliner Nachtausgabe*, journal berlinois, ce qui ressemble fort à une profession de foi : *« Créez de nouvelles formes d'expression ! – tel était le slogan qui a excité ces dernières années la génération active des artistes. Moi, je doute que ce soit possible. Et en regardant, en étudiant les tableaux des maîtres d'autrefois, d'autres se rallieront à mon opinion. L'élément nouveau de la peinture réside pour moi dans l'élargissement du domaine des sujets et dans l'intensification des formes d'expression déjà existantes* in nuce *chez les vieux maîtres. L'objet est pour moi primordial, et c'est l'objet qui oriente la forme. Etre le plus près possible de l'objet que je vois a été toujours pour moi de la plus grande importance. Car pour moi, le quoi prime le comment qui découle du quoi. »*

Il y a là encore la suite d'aquarelles et d'huiles qui figurent Ursus, le fils du peintre, à l'instant même de sa naissance – stupéfiant exercice de peinture médicale – et des paysages où les références anciennes s'exaspèrent en une sorte de maniérisme étrange.

Reste la question de la guerre. Elle a été, pour le peintre, décisive. Il en a gravé les images abominables en cinquante eaux-fortes, dont une anthologie figure ici. Il l'a peinte aussi, à plusieurs reprises, de 1923 à 1936.

Le premier de ces tableaux, *La Tranchée*, a provoqué aussitôt un scandale et a sans doute été détruit par les nazis en 1939. Le deuxième est un triptyque, le chef-d'œuvre de Dix et un hommage admirable rendu à Grünewald. Trop précieux, trop grand, il n'a pas quitté Dresde pour Colmar, cruelle absence. Le face-à-face eut été l'apothéose de l'exposition. A défaut, elle s'achève sur les toiles où Dix montre à nu une autre guerre mondiale, la deuxième, et une autre horreur, celle des camps. Ainsi sont vérifiées la constance et la grandeur d'Otto Dix, le peintre qui a refusé de fermer les yeux.

Philippe Dagen

D'une guerre à l'autre

1891 : naissance d'Otto Dix en Thuringe.
1909-1914 : élève à l'école des arts décoratifs de Dresde, il y découvre les maîtres anciens, Van Gogh et l'expressionnisme.
1914-1918 : il combat sur le front de l'Est, puis en France, tout en dessinant ce qu'il voit de la guerre.
1920 : il participe à la première foire dada à Berlin, tout en se rapprochant peu à peu des maîtres anciens.
1922-1925 : établi à Düsseldorf, il s'impose comme la figure essentielle du courant dit « nouvelle objectivité ». Sa toile *La Tranchée* fait scandale, non moins que ses eaux-fortes de *La Guerre*.
1925-1927 : à Berlin, il peint la vie nocturne de la métropole. Sa notoriété est désormais assurée en Allemagne.
1927-1933 : professeur à Dresde, il participe à des expositions en Europe et aux Etats-Unis.
1933 : il est démis de ses fonctions par les nazis et exclu de l'Académie prussienne des beaux-arts.
1934 : artiste *« dégénéré »*, il est interdit d'exposition.
1936 : il se retire sur le lac de Constance.
1937 : ses œuvres figurent à l'exposition « L'art dégénéré ». Plusieurs sont ensuite brûlées.
1945 : enrôlé de force, il est fait prisonnier et interné à Colmar.
1946 : il retourne dans sa retraite et entreprend des suites de tableaux religieux de style expressionniste.
1969 : mort d'Otto Dix.

Le Mémorial de Péronne retrace l'histoire « vraie » des « indigènes » de l'armée française de 1914-1918

MÉMOIRE D'OUTRE-MER. Les colonies et la première guerre mondiale. Jusqu'au 20 octobre. HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE, château de Péronne. Tél. : 22-83-14-18. Catalogue sous la direction de Marc Michel, coéd. Encrage, 112 pages, 150 F.

PÉRONNE (Somme)
de notre envoyé spécial

« Y'a bon Banania » : le slogan publicitaire est né en France avec la guerre de 1914. Longtemps sur les affiches, le tirailleur sénégalais, infantile et débonnaire, aura la tâche d'assurer la promotion du fameux chocolat en poudre. Quelques années plus tard, au début des années 20, pour stigmatiser l'occupation de la rive gauche du Rhin par les troupes françaises, des Allemands firent frapper une médaille : côté face le profil d'un Noir lippu coiffé du casque réglementaire de l'armée française, côté pile, une femme (allemande), liée à un gigantesque phallus sombre, lui aussi casqué.

La légende des troupes coloniales françaises tient dans ces deux images : celle du bon sauvage venu au secours de la mère patrie, d'une part, et celle du mercenaire barbare, employé comme chair à canon par un maître sans scrupule, d'autre part.

L'exposition présentée au Mémorial de Péronne retrace l'histoire de ces « indigènes » recrutés – parfois de force – pour servir d'appoint aux forces françaises pendant la première guerre mondiale. Tableaux, affiches, photos, films, journaux, livres, uniformes, mille objets divers évoquent le mythe et la réalité quotidienne de ces soldats venus du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, des Antilles, d'Indochine ou des îles du Pacifique.

Au total 608 000 hommes furent mobilisés et 81 000 ne revirent jamais leurs pays. Ces pertes (12 % environ) sont inférieures à celles des régiments métropolitains (près de 16 %). Des chiffres qui infirment donc une première légende : celle des troupes sacrifiées lors des grandes offensives.

TÂCHES D'APPOINT

Un autre mythe s'écroule de ce fait, celui de « la force noire », élaboré avant le conflit par des généraux « africains », comme Mangin, auteur d'un ouvrage où il prônait l'emploi systématique de recrues coloniales pour pallier la faible démographie française. Les troupes levées aux antipodes se révélèrent peu combatives, surtout au début du conflit. Dépaysées, désorientées, démoralisées, médiocrement instruites, elles furent vite cantonnées à des tâches d'appoint. Leur intégration dans l'armée française fut effective à ce prix.

L'ordre militaire s'est révélé finalement moins oppressif et moins discriminatoire que l'ordre colonial. *« Non que la discrimination ait disparu*, nous dit Marc Michel. [Mais] *la boucherie qui broie indistinctement les hommes, le sentiment qu'une vie en vaut une autre la fait sérieusement régresser. »*

L'exposition aborde également le système économique qui régit dans cette période de crise métropole et territoires d'outre-mer, sévèrement taxés. Quelles ont été les conséquences du conflit pour ces populations ? L'Empire sort de la guerre apparemment renforcé mais en réalité profondément affecté par des séquelles. La fraternisation pratiquée dans les tranchées tourne court, l'aliénation démultiplie l'humiliation née de la discrimination.

Les premiers mouvements indépendantistes vont naître dans la foulée du retour des anciens combattants en Tunisie, en Algérie et en Indochine avec des personnalités comme Messali Hadj, Habib Bourguiba ou le jeune Nguyen Ai Quoc (le futur Ho Chi Minh), et les tirailleurs décorés, choyés par la puissance coloniale, feront vite figure de collaborateurs.

Emmanuel de Roux

« Hippolyte et Aricie » ou le combat du drame et de la musique

Le Palais-Garnier présente une production scéniquement un peu décevante de l'opéra de Rameau

Quand William Christie, étudiant à Harvard, découvrit sa passion pour la musique de Rameau, ce fut à travers *Hippolyte et Aricie*, opéra qu'il devait diriger vingt ans plus tard. Aujourd'hui, il reprend la « tragédie en musique » de Rameau au Palais-Garnier, dans un spectacle un peu décevant scéniquement, mais musicalement très réussi, où l'orchestre et le chœur des Arts florissants sont magnifiques.

HIPPOLYTE ET ARICIE de Jean-Philippe Rameau. Lorraine Hunt, Isabelle Vernet (Phèdre), Anna-Maria Panzarella, Annick Massis (Aricie), Laurent Naouri, Thierry Félix (Thésée), Mark Padmore, Paul Agnew (Hippolyte), Eirian James (Diane), Nathan Berg (Pluton, Jupiter, Neptune), Orchestre et chœur Les Arts florissants, William Christie (direction), Ensemble chorégraphique Les Fragments réunis, Ana Yepes (chorégraphie), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Nicolas de Lajartre (décors), Patrice Cauchetier (costumes), Bruno Boyer (lumières). Opéra de Paris, Palais-Garnier, les 17 et 18 septembre. Prochain spectacle : le 20 septembre à 19 h 30. Tél. : 40-17-35-35 et 44-73-13-00.

Hippolyte et Aricie fut le premier choc ramiste de William Christie, encore étudiant à Harvard. Vingt ans plus tard, il devait diriger la *« tragédie en musique »* de Rameau, dans la production de Pier Luigi Pizzi. Aujourd'hui, il réitère avec l'essentiel de l'équipe qui a fait le succès d'*Atys* et de *Médée*. Jean-Marie Villégier n'a pas la même impérieuse passion pour l'ouvrage, du moins pas la même fréquentation.

Il connaît sa *Phèdre* (de Racine) sur le bout des doigts. Mais, de Phèdre à Hippolyte, il faut compter avec l'abbé Pellegrin, honnête talent de convertisseur de tragédie en drame lyrique à la mode du temps. Pellegrin n'était pas Voltaire, avec qui Rameau ne fit jamais affaire.

Et Villégier d'asséner doucement, *mine de rien, dans une note* à la fin de son beau texte (« Musicien dans un champ de ruines ») : *« Dirions-nous que Voltaire devine le secret de Rameau, un secret que Rameau ne s'avoue pas à lui-même ? Qu'il est plus ramiste que Rameau lui-même ? »* Pourtant, le metteur en scène coupe court à la tentation d'élagage : *« Il fut un temps où l'on rognait les divertissements de Rameau dans la bonne intention (...) de mettre en valeur le fil rouge de l'action dramatique, noyé, pensait-on, dans un tapis multicolore. (...) Le drame ne mérite pas tant d'honneur. Jeter le tapis pour sauver le fil, c'est, pour manger l'écorce du fruit, en jeter la chair. »*

Il n'empêche : l'écorce résiste un peu. La musique, pourtant infiniment audacieuse, n'envahit pas tout ainsi qu'elle le fait dans *Les Boréades*, ultime ouvrage où le drame est gonflé à bloc de musique, jusque dans la moindre danse. Dans *Hippolyte*, on continuera de trouver certaines scènes de divertissement (celle des matelots ou celle des chasseurs) faibles dramatiquement et musicalement. C'est d'ailleurs ce que Villégier réussit le moins bien : sur fond de nuages orageux bleu nuit ou vue forestière évoluent les choristes et danseurs, mimant ici un mouvement de calvacade ou singeant là une chorale dévouée et dissipée *chantant devant un Thésée* à peine revenu des enfers.

A vrai dire, l'ensemble du spectacle souffre d'une vacance. Ces lumières blafardes, ces gestes à demi stylisés, ces croisements de personnages se disputant (et le public de suivre de la tête, comme à Roland-Garros), ces chaises que Thésée bouscule dans sa fureur : tout cela sonne parfois faux. Du « champ de ruines », Villégier n'a pas su faire un jardin zen.

COULEURS VOILÉES

Christie a le beau rôle, et il le tient impeccablement. L'orchestre (très fourni) et le chœur des Arts florissants sont magnifiques de présence et de texture (un accord entre les actes II et III eût cependant permis une meilleure justesse dans les extraordinaires harmonies de l'air de Phèdre, notamment de la part des basses). *Des deux distributions*, on préférera la première (Hunt, Panzarella, Padmore, Naouri), plus forte dramatiquement. Pourtant, le français d'Isabelle Vernet est plus pur de couleurs que celui de Lorraine Hunt. Mais la Phèdre de la Française est trop maternelle, trop ronde, malgré un chant plus ductile dans son air de l'acte III.

Derrière Hunt, l'herbe ne repousse pas. Eirian James cabotine et poitrine plus que de raison ; Nathan Berg, du haut de son arbre de Noël garni de têtes de mort, ânonne un français approximatif. Laurent Naouri a le chant moins « cultivé » que celui de Thierry Félix. Mais à ce dernier manquent les notes graves et l'étoffe du héros. Paul Agnew a plus de graves et plus d'harmoniques dans la voix que Mark Padmore, mais la caractérisation dramatique du second est plus fine.

De toute la distribution, envahie par un voile de couleurs anglo-saxonnes et par une approximation stylistique inquiétante (les deux Phèdre font exactement les mêmes ornements stéréotypés appris en répétition, les autres s'en tiennent à des « tremblements », au sens premier du mot), Anna-Maria Panzarella est celle qui chante le français le plus pur et qui joue avec le plus de naturel. On aimera la réentendre dans un rôle plus consistant. Les opéras de *Rameau n'en manquent* pas.

Renaud Machart

L'empire parisien de Marin Karmitz s'agrandit

DU VIEIL ENTREPÔT remis à neuf, sortent, à chaque extrémité, deux blocs de béton brut teintés d'ocre clair. Là, le 18 septembre, Marin Karmitz a ouvert 14, quai de la Seine, sur les bords du bassin de la Villette à Paris, six salles nouvelles baptisées « 14 Juillet-sur-Seine ». Vers le milieu des années 50, le XIXe arrondissement comptait dix-huit cinémas. Depuis 1989, à l'exception des écrans du Parc et de la Cité des sciences, tous avaient disparu.

La Ville de Paris a concédé pour cinquante ans à la société de production de Marin Karmitz, MK2, un bâtiment construit pour l'Exposition universelle de 1872 et remonté ici un an après pour servir d'entrepôt. Il s'agit d'une sorte de halle métallique, tout en longueur, surmontée d'un auvent coté bassin.

Le parti de l'architecte, Frédéric Namur, est simple : insérer sous cet édifice, qui garde ses structures apparentes – sa charpente, en particulier – deux boîtes de béton qui contiennent chacune trois salles. Entre elles, un espace ouvert permet de passer de la rue au quai. Le rez-de-chaussée abrite une salle d'exposition et un restaurant – sol de bitume, décor urbain. Au premier, une longue galerie donnant sur le bassin permet de gagner les six salles (300, 120 et 80 places) – moquette grise, fauteuils rouges, plafond noir. L'ensemble a coûté 35 millions de francs.

34 SALLES ET 10 % DES PARTS DE MARCHÉ

Avec ce septième complexe de 1 000 fauteuils, MK2 possède donc 34 salles dans Paris, c'est-à-dire 10 % de parts de marché. Pour mieux défendre son *« cinéma différent »*, Marin Karmitz a annoncé le 16 septembre l'acquisition d'un terrain de 6 400 mètres carrés jouxtant la Bibliothèque de France. Jacques Toubon, réjoui, était à son côté en tant que maire du XIIIe arrondissement : ce n'est pas tous les jours que la Semapa, société aménageuse de la zone Seine-Rive Gauche, peut annoncer une bonne nouvelle.

Les partenaires sont restés très discrets sur le montant de l'opération financière. Ils ont été plus diserts sur le projet lui-même. Le PDG de MK2 veut créer en contrebas de la BNF et de l'avenue de France, une « Cité de l'image et du son ». Cette Cité sera constituée d'un complexe de sept ou huit salles, baptisé « 14 Juillet-Tolbiac ». Les plus petites seront équipées « pour *recevoir des formations musicales* ». Elles compteront les studios nécessaires aux chaînes de télévision thématiques que veut développer Marin Karmitz. Des bars, *« thématiques »* eux aussi, agrémentent un ensemble qui sera, l'été, flanqué d'une salle de cinéma de plein air.

Les architectes chargés du projet sont Jean-Marie Wilmotte et Frédéric Namur pour la partie proprement cinématographique. Cette Cité de l'image et du son devrait ouvrir au public en 1998 – en même temps que la BNF et que la ligne de métro Météor.

Emmanuel de Roux

Un choix de concerts de la rentrée

Nous publions, jusqu'au vendredi 20 septembre (daté samedi 21), un choix de concerts, spectacles, films et expositions de la rentrée à Paris et en régions. Après les concerts chansons, musiques du monde et rock (*Le Monde* du 17 septembre), les spectacles de théâtre et de danse (*Le Monde* du 18 septembre), les films (*Le Monde* du 19 septembre), cette sélection est consacrée aux concerts classiques et jazz.

CLASSIQUE

« THE RAKE'S PROGRESS » d'Igor Stravinsky au Théâtre du Châtelet

■ Après une éclipse, cet opéra néo-classique est à nouveau représenté régulièrement sur les scènes lyriques. Ces scènes de la vie d'un libertin laissent une grande marge de manœuvre au metteur en scène, mais contraignent les interprètes à une tenue impeccable. Ceux qui ont été réunis par le Châtelet promettent beaucoup.

★ Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 28 et 30 septembre, les 3, 7, 9 et 12 octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 80F à 660F.

LE RETOUR DE MYUNG-WHUN CHUNG A PARIS

■ Chassé de l'Opéra-Bastille en septembre 1994, le chef d'orchestre américain n'avait pas dirigé à Paris depuis. Il revient à l'invitation de l'Orchestre de Paris pour diriger *Les Offrandes oubliées* d'Olivier Messiaen et la *Cinquième Symphonie* de Gustav Mahler. Faut-il rappeler que ce chef est l'un des musiciens qui comptent aujourd'hui ? Le public parisien lui avait montré son attachement indéfectible lors des dernières représentations qu'il davait diriger à l'Opéra. Son concert du 5 octobre est réservé aux moins de 25 ans.

★ Salle Pleyel, 252 rue du Faubourg-Saint-Honoré Paris 8e. Mo Place des Ternes. Les 2 et 3 octobre ; le 5 au théâtre du Châtelet (30F tarif unique). De 60F à 240F.

RICCARDO MUTI DIRIGE L'ORCHESTRE NATIONAL au Théâtre des Champs-Elysées

■ La venue de Riccardo Muti à l'Orchestre national de France est assurément le grand moment de la saison de la formation de Radio-France. Le chef italien a inscrit cette année *Pelléas et Mélisande* de Gabriel Fauré à son programme, ainsi que l'*« Inachevée »* de Franz Schubert et les *Tableaux d'une exposition* de Modeste Moussorgski dans l'orchestration de Maurice Ravel.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne Paris 8e. Les 30 et 31 octobre. Location par téléphone exclusivement à Radio France : 42-30-15-16. De 60F à 250F.

« OEDIPUS REX » d'Igor Stravinsky au Théâtre du Châtelet

■ Créé en version de concert à Paris en 1927, à la scène l'année suivante à Vienne, *OEdipus Rex* est à mi-chemin entre l'opéra et l'oratorio. Un narrateur y compte le sort tragique d'Oedipe. Le livret de Jean Cocteau *s'inspire de Sophocle. L'oeuvre est* chantée en latin, narrée en français. Hiératique, sévère, la musique de Stravinsky est de celle que l'on n'oublie pas. Comme l'on n'oubliera sans doute pas la mise en scène de Robert Wilson auquel le statisme de l'oeuvre devrait inspirer de belles images.

★ Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 12, 14, 19, 21 et 23 novembre. Tél. : 40-28-28-40. De 70F à 570F.

LES DEBUTS D'UN JEUNE PIANISTE à la Salle Gaveau

■ Vainqueur du Monte Carlo Piano Masters en juin 1996, l'Italien Giovanni Bellucci est un artiste hors norme qui joue les grandes *Sonates* de Beethoven avec autant d'à-propos que les transcriptions les plus échevelées. A Paris, le jeune Italien jouera Mozart, la *« Hammerklavier »*, Chopin et Liszt.

★ Salle Gaveau, 45, rue La Boétie Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 25 novembre. Tél. : 49-53-05-07. De 105F à 240F.



DESSIN GUILLAUME DÉGÉ

JAZZ

FESTIVAL DE RIVE-DE-GIER

■ Dans un programme exigeant (Pascal Lloret, Paul Bley, Philip Glass, Louis Sclavis, Marc Ducret, Steve Coleman...), les retrouvailles de Michel Portal, John Surman, Barre Philips et Jean-Pierre Drouet, membres d'un quintette – avec Stu Martin (mort) – qui a marqué l'histoire des musiques improvisées européennes en 1970. Pierre Favre remplacera Stu Martin pour cette soirée du 12 octobre.

★ 13e Festival de Rive-de-Gier, du 2 au 19 octobre. Tél. : 77-83-07-94.

FESTIVAL NEW YORK IS NOW au Hot Brass

■ La Grosse Pomme envoie notamment au Hot Brass l'une des nouvelles équipes de Steve Coleman, le « vétéran » Benny Golson, Vernon Reid dans des versions plus improvisées du hard funk de Living Color, et surtout le prolongement scénique du projet Masada de John Zorn (avec Joey Baron et Marc Ribot).

★ Hot Brass, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du 12 octobre au 4 novembre. Tél. : 42-00-14-14. 140 F, abonnements trois et cinq soirées 300 F et 450 F.

ERIC WATSON/JOHN LINDBERG/ED THIGPEN au Café de la danse

■ Pour amoureux fous du trio *piano basse batterie*, une formation qui porte une même attention aux codes de la musique contemporaine qu'à l'histoire des standards.

★ Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, le 25 octobre. Tél. : 47-00-57-59. 100 F.

AHMAD JAMAL Salle Pleyel

■ Les pianistes tiennent Ahmad Jamal pour l'un des maîtres du jazz moderne. Ce modèle de concentration à la musicalité exceptionnelle, jouera en sextette avec notamment George Coleman, Yoron Israël et un violoniste, Joe Kennedy.

★ Salle Pleyel, 252, rue du Fbg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 45, le 26 octobre. Tél. : 40-50-66-98. De 140 F à 190F. Tournée européenne en octobre et novembre.

SONNY ROLLINS à l'Olympia

■ Au Zénith, en 1994, Sonny Rollins, le poing levé, avait emmené les gradins – jeunes – dans une fête superbe, tout le monde debout. L'Olympia sera-t-il à son tour prêt à être renversé de bonheur par le saxophoniste ? Le prix d'entrée est lui, en tout cas, renversant.

★ Olympia, 28, bd des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra ou Madeleine. 20 h 30, le 28. Tél. : 47-42-25-49. De 205 F à 385 F.

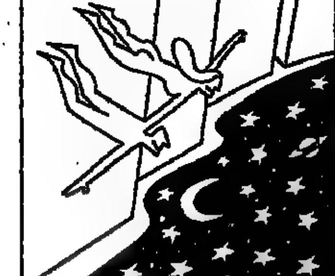
Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier et Francis Marmande

DEMAIN : Expositions.

هكذا من الأصل

Roy Haynes maître du temps

Un batteur de l'histoire du jazz en club à Paris



QUATRE batteurs ouvrent les temps modernes : Kenny Clarke, Max Roach, Art Blakey et Roy Haynes. Roy Haynes reste, de ce côté de l'Atlantique, le moins connu des quatre. Et, ce n'est pas la même chose, le plus méconnu. Depuis les années 40, sa carrière, comme celle de ses trois confrères, se confond avec l'histoire du jazz. Cet art du « drumming », ce sens du temps, cette élégance de gestes sont en voie de disparition. Même dans le jazz. Il n'y a rien de passéiste à l'affirmer. La mélancolie du temps est inscrite dans ces noms de batteurs. Roy Haynes à portée de vue, sans l'illusion du spectacle, les artifices d'un Chick Corea, avec qui il tournait cet été, Roy Haynes, prince du jazz, et maître du temps, est en club avec son quartette (David Kikoski, piano, Ed Howard, contrebasse, Donald Harrison, saxophones) : il n'y a qu'à Paris que ces choses arrivent.

★ Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 19, 20 et 21 et 22. Tél. : 40-26-46-60. 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Klimax
La jeune génération de la salsa cubaine affiche ses nostalgies des années d'avant la Révolution : cheveux gominés, *chabada oua-da* en choeur impeccable et costards de voyous plantent le décor. Les musiciens et chanteurs de Klimax poussent à bout le génie rythmique du *son* cubain. Farceurs et fauchés comme un *taraf* de tsiganes roumains, Klimax verse aussi dans la guimauve.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F. Le 17 octobre au Divan du Monde (Festival Montecristo).

Céline Dion et Marka
Petite fête de la francophonie, orchestrée par la rectiligne Céline du Québec, et néanmoins universelle, et le chanteur belge Marka, en première partie, moins célèbre, mais plus humain.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, les 20, 21, 22, 24 et 25. Tél.: 44-68-44-68. De 198 F à 298 F.

Michel Portal, Jean-François Jenny-Clark, Daniel Humair
Un trio d'exigence par des musiciens qu'on croit avoir entendus mille fois et qui continuent de secouer le cocotier. Michel Portal, clarinette, Jean-François Jenny-Clark, contrebasse, et Daniel Humair, batterie.
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 21. Tél. : 43-43-92-95. 10 F.

Pleins feux sur Ivry
Ivry fête l'ouverture de la saison des expositions au Centre d'art (galerie Fernand-Léger), où sont présentées les oeuvres de Didier Mencoboni *(Retour d'Islande)*, Areski Aoun et Kenneth Albert. Au Crédac, sous le titre « Assembled in Ivry », les réalisations de cinq jeunes designers. Près d'une centaine d'artistes (dont un fort contingent aux usines Berteau) ouvrent leurs ateliers.
Centre d'art, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry. De 14 heures à 19 heures, les 21 et 22. Tél. : 49-60-25-06.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris

VERNISSAGES

Alighiero e Boetti
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 19 septembre au 9 novembre.

Assembled in Ivry : Vincent Beaurin, Pierre Charpin, Fabrice Domercq
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 21 septembre au 27 octobre. Entrée libre.

Dessiner la nature
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 19 septembre au 27 octobre. 20 F.

Didier Mencoboni, Kenneth Alfred, Arezki-Aoun
Centre d'art contemporain - galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 21 septembre au 27 octobre. Entrée libre.

Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien.
Grand Palais, square Jean-Perrin, entrée avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. 45 F.

Louise Nevelson
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 25 septembre au 16 novembre.

Signes de terre
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 25 septembre au 23 novembre. Entrée libre.

Wim Wenders photographe
Goethe Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 19 septembre au 25 octobre. Entrée libre.

EXPOSITIONS

Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.

Avant-première d'un musée : le Musée d'art contemporain de Gand
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. 20 F.

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.

Carole Benzaken
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 octobre.

Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.

Arnaud Claass
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

James Coleman
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 novembre. 35 F.

Comme un oiseau
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 octobre. 30 F.

Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 17 F.

De Beuys à Trockel, dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.

De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 25 F.

Jeanne Dunning
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Arno Fischer : années berlinoises
Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, Grande Galerie, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 44-76-62-00. De 13 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.

Jean Le Gac
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 octobre.

Lucas L'Hermite
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-26-50-67. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 octobre.

Joan Hernandez Pijuan
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Philippe Hurteau
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 octobre.

Axel Hütte
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 octobre.

Dough Koch
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 octobre.

Christina Kubisch : The True & the False II 1996
Espace Donguy-Apegac, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 septembre.

Wolfgang Laib
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Claude Lévêque
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 octobre.

Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Erik Nussbicker
– Le Monde de l'art rive gauche, 33-35, rue Guénégaud, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-11-71. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.
– Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-78-13-44. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.

Les Péchés capitaux : la paresse
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 novembre. 35 F.

Yan Pei-Ming
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.

Gaetano Pesce
Centre Georges-Pompidou, galerie du Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F.

Michel Potage
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-54-78-11. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Six artistes coréens : Kang Jin-Mo, Shim Moon-Seup, Ryu Hee-Young
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 octobre.

Pierre Tal-Coat
Galerie Bernard Bouche, 123, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-60-03. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre.

Terres du Zaïre, courants rive gauche
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, Châtelet-les Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. Entrée libre.

Umbo : du Bauhaus au photojournalisme
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermeture exceptionnelle mercredi 25 septembre. Fermé mardi. Jusqu'au 21 octobre. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES AILES DU COURAGE
Film français de Jean-Jacques Annaud, avec Graig Sheffer, Elisabeth McGovern, Val Kilmer, Tom Hulce (40 mn).
Dôme Imax, 16e ; La Géode, 19e (40-05-12-12).

LA BELLE VERTE
Film français de Coline Serreau, avec Coline Serreau, Vincent Lindon, Philippine Leroy-Beaulieu, James Thierrée, Samuel Tasinaje, Marion Cotillard (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
Film hollandais de Vincent Monnikendam (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES CORNEILLES
Film polonais de Dorota Kedzierzawska, avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FEW OF US
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LONE STAR
Film américain de John Sayles, avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

PHÉNOMÈNE
Film américain de Jon Turteltaub, avec John Travolta, Kyra Sedgwick, Forest Whitaker, Robert Duvall, Jeffrey DeMunn, Richard Kiley (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SECRETS ET MENSONGES
Film britannique de Mike Leigh, avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

COUPÉ COURT
de Joaquim Sapinho,
avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio.
Portugais (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
de Nick Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉLÈVE
d'Olivier Schatzky,
avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur.
Français (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10).

MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI
de Harold Ramis,
avec Michael Keaton, Andie MacDowell, Zack Duhame, Katie Schlossberg, Harris Yulin, richard Masur.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THE CELLULOÏD CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TIN CUP
de Ron Shelton,
avec Kevin Costner, Rene Russo, Cheech Marin, Don Johnson, Linda Hart, Dennis Burkley.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

L'ADORABLE VOISINE
de Richard Quine,
avec James Stewart, Kim Novak, Jack Lemmon, Elsa Lanchester, Janice Rule, Philippe Clay.
Américain, 1958 (1 h 45).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE
de Fritz Lang,
avec Joan Bennett, Michael Redgrave, Anne Revero, Barbara O'Neil.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 38).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).

THE WOMEN
de George Cukor,
avec Norma Shearer, Joan Crawford, Rosalind Russell, Mary Boland, Paulette Goddard, Joan Fontaine.
Américain, 1938, noir et blanc (2 h 12).
VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LES TUEURS
de Robert Siodmak,
avec Burt Lancaster, Ava Gardner, Edmond O'Brien.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

RFO entend poursuivre sa réforme

Gérard Bélorgey, Pdg de la chaîne d'outre-mer, souhaite relocaliser les centres de Guadeloupe et de Guyane et développer la production

C'EST sans *« espoir abusif »* que Gérard Bélorgey, PDG de la Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO), attendait l'annonce du budget qui doit être attribué pour 1997 à l'audiovisuel public. Il tenait cependant à prévenir : *« les disciplines budgétaires, qui compte-tenu de l'état de la France, sont fondées, seraient d'autant plus dures à supporter si elles étaient inéquitables à l'égard d'une chaîne de radio et de télévision qui est en retard par rapport à l'accomplissement de ses missions et à l'état des autres chaînes »*.

Le budget attribué à RFO en 1996 était de 1,1 milliard, soit 4 % de plus qu'en 1995. D'un côté, M. Bélorgey reconnaît que l'Etat a tenu ses promesses, en comblant les pertes entraînées par la suppression de la publicité sur le deuxième canal de RFO (RFO 2) et la réduction de l'accès gratuit de la chaîne aux images de TF 1 (*Le Monde* du 16 janvier). De l'autre, il s'inquiète des retards techniques et immobiliers que subissent certaines stations. C'est pourquoi, après celles de la Polynésie et des services nationaux, le PDG de RFO compte engager la relocalisation des centres de Guyane et de Guadeloupe dont la vétusté est porteuse de menaces de conflit social.

De plus, chaque année, RFO doit supporter des déficits d'équipements antérieurs, des dérives de coûts salariaux résultant de la mise en oeuvre de la convention collective et des négociations salariales nationales, des suppléments de facturation de services, à travers, en particulier, les contrats passés avec Télédiffusion de France (TDF).

Malgré ces contraintes et ces restrictions budgétaires, RFO espère continuer le chemin qu'elle a entrepris. Aujourd'hui, il s'agit désormais pour elle, de consolider les principales orientations du plan d'entreprise, RFO 2000, qui a été mis en place en 1995 et a permis d'engager plusieurs réformes.

En matière d'information d'abord, il a fallu substituer à la dualité d'un journal national (fabriqué à Paris) et d'un journal régional, une édition unique, mêlant informations locales, nationales et internationales. Cette formule, selon la direction de RFO, permet de mieux répondre à la demande des téléspectateurs d'un journal homogène et de libérer la rédaction parisienne.

OBJECTIFS QUINQUENNAUX

En matière de programme, la réforme s'est surtout attachée à renforcer la complémentarité entre les deux canaux de la chaîne. *« Prolongation du serice public national, RFO a pour mission d'avoir d'une part Canal 1, chaîne généraliste et grand public dont la grille de programme mêle le meilleur de France Télévision et des émissions de proximité ; et d'autre part, Canal 2 qui a une mission pédagogique et thématique, grâce à une large présence – très appréciée – de La Cinquième et qui devrait pouvoir rendre compte de la vie associative et institutionnelle »*, précise Gérard Bélorgey.

Comme France 3 en son temps, RFO souffrait aussi d'un mauvais habillage, travers qu'elle a tenté de rectifier. Aujourd'hui, le PDG de RFO estime que des progrès sensibles ont été effectués en matière d'habillage d'antenne, d'information, de programmation et de production. *« A de très rares exceptions, je peux affirmer que RFO a atteint pour ses antennes, une qualité de diffusion largement comparable à celle des chaînes nationales »*, dit-il.

En matière de production, les difficultés budgétaires – dues essentiellement aux pertes d'audience qu'une concurrence accrue a fait subir à RFO ces dernières années – ont incité la société publique à restreindre ses ambitions. Dans ce secteur, les améliorations ont ainsi été plus qualitatives que quantitatives.

Aujourd'hui, Gérard Bélorgey espère pouvoir continuer sur sa lancée. L'audit de Jean-Michel Bloch Lainé sur l'audiovisuel l'a conforté. *« Je souhaite que toutes les préconisations de l'audit s'agissant de RFO soient mises en oeuvre »*, remarque-t-il. Mais surtout, le PDG de la chaîne publique, dont l'une des fiertés est d'avoir encouragé une meilleure entente au sein de son entreprise – *« la chaîne se déchire moins qu'avant »* – voudrait obtenir la mise en place d'un contrat d'objectifs sur une période quinquennale. Ce mode de fonctionnement serait, selon lui, la condition de la clarté et de la paix au sein de l'entreprise.

Véronique Cauhapé

Bertelsmann, troisième groupe mondial de communication, renonce à lancer en Allemagne son « bouquet » numérique

L'INFORMATION est désormais officielle, Bertelsmann renonce au lancement de Club RTL, son bouquet de programmes numériques pour l'Allemagne. Thomas Middelhoff, chargé du développement du groupe allemand, a confirmé, mercredi 18 septembre, le report à une date non déterminée de la mise en oeuvre de cet ensemble de onze chaînes thématiques numériques sur lequel des équipes de la CLT travaillaient depuis des années.

Bertelsmann *« se refuse à engager des milliards sur un marché qui commencera à rapporter seulement dans dix ou quinze ans »*, a précisé le membre du directoire du géant européen de la communication. Jamais le groupe allemand n'a fait montre d'un grand empressement à développer une véritable offre de programmes numériques. Canal Plus, allié de Bertelsmann, pour développer un projet de plate-forme numérique en Allemagne, a eu maintes occasion de s'en plaindre.

Mais le véritable coup d'arrêt aux ambitions numériques de Bertelsmann a été l'annonce de la fusion de la UFA, sa filiale audiovisuelle, avec la CLT (*Le Monde* du 4 avril). Dès ce moment, le groupe n'a pas fait mystère que sa priorité était de prendre le contrôle des lucratives chaînes privées RTL, RTL 2 et Super RTL apportées dans la corbeille de mariage par la CLT. En outre, la souite de 5 milliards de francs versée par Bertelsmann à la CLT pour équilibrer la fusion a réduit les moyens financiers du groupe de Guetersloh (siège de Bertelsmann).

Prenant acte des nouvelles priorités du groupe allemand, Canal Plus a, au finish, choisi de fusionner avec NetHold pour redéployer ses activités sur l'Europe du Sud, le Bénélux et la Scandinavie (*Le Monde* daté 8 et 9 septembre).

Le forfait (provisoire ?) du groupe allemand, le troisième au monde dans le domaine de la communication, pourrait aussi signifier que l'aventure numérique en Allemagne ne tiendra pas toutes ses promesses financières. Dépeint il y peu encore, par tous les opérateurs, de Canal Plus à Kirch en passant par la CLT, comme un eldorado, le marché donne quelques signes de faiblesse.

Le lancement, à la fin du mois de juillet, de DF1, bouquet numérique contrôlé par Leo Kirch, semble être loin du succès attendu. Avec 15 millions de foyers câblés, et 10 millions de ménages équipés du satellite, l'Allemagne est un marché déjà bien pourvu. Trop ? Selon les analystes, un seul bouquet numérique pourrait à terme trouver sa rentabilité. C'est là le sens du renoncement de Bertelsmann. Pour autant, le groupe reste actionnaire (37,5 %) de Premiere, chaîne cryptée allemande en compagnie de Canal Plus (37,5 %) et Leo Kirch (25 %). Déjà, des négociations tripartites (Kirch, CLT-Bertelsmann et Canal Plus) ont lieu pour harmoniser les modalités et les tarifs d'abonnements à Premiere.

En revanche, la France, l'Italie et l'Espagne seront le théâtre d'une âpre compétition. Jugeant la situation française, Rupert Murdoch avait déclaré : *« On peut considérer qu'un pays où quatre millions de personnes sont prêtes à dépenser 2 200 francs par an pour être abonnées à une seule chaîne* [Canal Plus] *est, sur le plan audiovisuel, totalement vierge »* (*Le Monde* du 11-12 février).

Bertelsmann a fait sienne cette analyse : allié à la CLT, le groupe allemand est indirectement présent dans Télévision par satellite (TPS), futur bouquet de programmes numériques concurrent de Canal Satellite. Selon Rémy Sautter, directeur général de la CLT : *« La CLT-UFA va développer le numérique comme complément et protection de ses activités de télévision en clair. »* les deux axes seront Premiere, en Allemagne, et TPS, en France. Cette stratégie a pour but de *« faire face à l'érosion des téléspectateurs des chaînes en clair, 15 % à 20 % selon les pays »*, séduits par la télévision payante. Pour la CLT comme pour TF 1, la présence dans le numérique et la télévision à péage *« sont des activités complémentaires dans l'achat des droits de retransmission de films »*, précise Rémy Sautter. Cette double présence, sur la télévision en clair et à péage, aura aussi son importance pour *« l'achat des droits du football et de sport »*, au moment où gouvernements et instances européennes commencent de s'inquiéter du monopole grandissant des chaînes à péage dans la diffusion des manifestations sportives.

Guy Dutheil

JEUDI 19 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La fureur de l'enfer.
15.30 Hôtel. Série. Un garde du corps trop consciencieux.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Le Rebelle. Série. paradis perdu.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.50

NAVARRO
Série. Un visage d'ange, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Jacques Martial (90 min). 310871
Le commissaire et ses « mulets » enquêtent sur une série de meurtres perpétrés sur de jeunes touristes...

22.20

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Mireille Darc. La maladie ; les paparazzi ; la prostitution ; déjà adulte (100 min). 8221481
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Pierre Richard, président du Crédit local de France (25 min). 94049
0.25 Journal, Météo.
0.35 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. 1.35 et 4.15, 5.10 Histoires naturelles. 2.25 et 3.05, 4.05 TF 1 nuit. 2.35 Cas de divorce. 3.15 Histoire des inventions. 5.05 Musique.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Cavale.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.00 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série. La chorale.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Attention mes lascars, voilà Oscar.
19.20 et 2.45 Studio Gabriel. Invitée : Jane Birkin.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. L'amiante : cinquante ans de mensonges ; Dakar, l'économie de la débrouille ; Post-scriptum : Nabil, le coursier (150 min). 6946797
23.05 Expression directe. RPR.

23.15

CONTRE-ENQUÊTE ■
Film de Sidney Lumet (1990, 135 min). 7082109
Un jeune juge d'instruction doit, pour sa première affaire, instruire le cas d'un policier new yorkais à la détente facile qui a abattu un gangster. Dénonciation de la corruption policière à New York.
1.20 Journal, Bourse, Météo.
1.40 Le Cercle de minuit. Actualité du cinéma. Invités : Jacques Doillon ; Pascal Bonitzer ; Gaël Morel (75 min). 7589310
3.20 Ardoukoba. 4.10 24 heures d'info. 4.20 Météo. 4.25 Robin des Bois junior. Dessin animé. Les Troglodytes. 4.50 Voltigeur du Mont-Blanc.

France 3

12.33 Journal.
13.32 Keno.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Simon et Simon. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série [2/2]. A s'arracher les cheveux.
16.10 Les deux font la loi.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Truismes*, de Marie Darrieussecq.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION ■
Film de Sergio Leone (1971, 150 min). 36787165
Action picaresque, mise en scène efficace pour un western plein de tumulte.
23.25 Journal, Météo.

0.00

NEW YORK DISTRICT
Série. La fin d'un rêve, de Gus Makris, avec Jerry Orbach, Christopher Noth (45 min). 97469
Le squelette d'un homme est retrouvé dans les fondations d'une construction de Manhattan.
0.45 Espace francophone. Festival d'Avignon : une cinquantième francophone. 1.35 Capitaine Furillo. Série. Les résidus. *Furillo mène une enquête dans son propre commissariat pour savoir si les accusations portées sur certains de ses hommes sont fondées.* 2.08 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.30 Nouveaux Horizons. Pologne, musique au cœur. 14.00 La Rivière sacrée des Tibétains. 15.00 Que deviendront-ils ? 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours. 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [12/26] Le colporteur, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 6088
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher. Jean Paul II : bienvenue en France ? (30 min). 1567
20.00 ► Architectures. Documentaire. [1/5] La ville Dall'Ava, de Richard Copans (30 min). 1180
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : BOSSER N'EST PAS JOUER
L'exploitation des enfants.
20.50 Les Enfants oubliés de Moscou. Documentaire (15 min). 6074481
21.05 Les Enfants du monde. Documentaire. Le droit au travail (v.o., 45 min). 723346
21.50 et 23.00, 23.45 Débat.
22.05 Travailler ne nuit point. Documentaire (15 min). 6731890
22.20 Voleurs d'enfance. Documentaire (20 min). 9252093
22.40 Garanti sans travail d'enfant. Documentaire (v.o., 20 min). 9240268
23.20 Je n'ai plus de larmes pour pleurer. Documentaire (10 min). 4427242
23.30 Les Larmes des fillettes thaïlandaises. Documentaire (15 min). 38093
0.00 Il reste encore des rêves à rêver. Documentaire (45 min). 75759
0.45 Interview de Gordian Troeller par Sabine Christiansen.
0.50 Education et mensonge. Documentaire (30 min). 6880694
1.20 Car ils savent ce qu'ils font. Documentaire (30 min). 6927759
1.50 Prolétariat de rue. Documentaire (30 min). 7781469
2.20 Victimes du progrès. Documentaire (30 min). 7795662

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Au secours. Série.
13.25 La Double Vie de monsieur le juge. Téléfilm de L. Kudelski (95 min). 1814426
15.15 Drôles de dames. Copies conformes. Série.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde clairvoyant. Série.
18.55 Highlander. Série. Le manipulateur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1938 : les dictateurs.

20.50

LES AMIES DE MA FEMME
Film de Didier Van Cauwelaert, avec Michel Leeb, Christine Boisson (1992, 84 min). 554708
Le directeur de l'information d'une chaîne télévisée est évincé. Il le cache à sa femme.

22.30

OBSESSION ■ ■
Film de Brian De Palma (1976, 93 min). 2867428
Seize ans après l'enlèvement dramatique et la mort violente de sa femme et de sa petite fille, un homme d'affaires américain croit retrouver l'épouse disparue à Florence, sous les traits d'une jeune étudiante.
0.20 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 20.
1.10 Best of Trash.
2.40 Rock express. 3.05 Culture pub. Magazine. 4.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro. 4.50 Jazz 6. Magazine (50 min).

Canal +

► En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Indians 2. Film de David S. Ward (1994, 101 min). 6677266
15.15 C Net (rediff.).
15.30 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain ayant pour point commun une illustration sur support audiovisuel. Magazine.
16.00 Pan Yuliang, artiste peintre ■ Film de Huang Shuqin (1992, 114 min). 6281074
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
► En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Harry Connick Junior.

20.15

FOOTBALL
En direct du stade de l'Abbé-Deschamp. Match décalé de la huitième journée du championnat de France de D1 : Auxerre-Nantes ; à 20.30, coup d'envoi (135 min). 8628884
22.30 Flash d'information.

22.35

TRUE LIES, LE CAMÉLÉON ■
Film de James Cameron (1994, v. o., 135 min). 4437628
Adroite transposition de La Totale *de Claude Zidi (1991). C'est mené à toute allure, relevé par des feux d'artifice d'effets spéciaux et interprété façon James Bond par Arnold Schwarzenegger. Bravo Schwarzie !*
0.50 Les Yeux fermés. Film de Francesca Archibugi (1995, v. o., 109 min). 1981[illegible]
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Musiques tibétaines (4).
20.30 Lieux de mémoire. La mairie (2).
21.32 Fiction. Avignon 96. Texte nu (1).
22.40 Nuits magnétiques. L'Engagement (3).
0.05 Du jour au lendemain. Richard Morgiève (Mon beau Jacky). 0.50 Coda. Musique au temps de Heinrich Heine (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Les Gagnants, de Julio-Cortazar (5) ; 1.59, Un intellectuel dans les camps de la mort : à la découverte de Jean Améry ; 2.48, Sérénade interrompue ; 2.58, Salvador Dali ; 4.28, Freud et l'énigme du plaisir ; 6.00, Le baiser de Judas (2) ; 6.26, Parsifal et l'enchantement du Vendredi Saint (2).

France-Musique

20.00 Concert promenade. Donné le 11 septembre, au Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Yann-Pascal Tortelier : L'Arbre des songes pour violon et orchestre, de Dutilleux, Olivier Charlier, violon ; Turangalila Symphonie, de Messiaen, Jean-Yves Thibaudet, piano, Valérie Hartmann-Claverie, ondes Martenot.
22.30 Musique pluriel. Concerto pour orchestre, de Hobson, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Bratislava, dir. Szymon Kawalla ; Œuvres de Escaich.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Verdi, Tchaïkovski, Chostakovitch, Brahms, Smetana.
0.00 Tapage nocturne. Théâtres. Jeanne de Marc Marder : Visions, musique pour la Tempête au Pays d'Egypte, pièce de P. Laville ; Marc-Olivier Dupin : Œuvres de G. Bernanos. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Samson François. Œuvres de Chopin : Fantaisie op. 49 violon, Ferey, piano ; Œuvres de Dupare : Douce lente ; Aux Etoiles, par l'Orchestre symphonique et Lyrique de Nancy, dir. Kaltenbach ; Mélodies, Kruysen, Baryton, Lee, piano ; Quatuor op. 121, de Fauré par le Quatuor Parisii.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Armée des ombres ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville (1969, 140 min). 75709987
22.20 Journal (France 2).
22.40 La Marche du siècle. (France 3 du 4/9/96).
0.00 Embarquement porte n° 1.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Taratata (80 min).

Planète

19.40 Tanzanie, la vallée des ancêtres.
20.35 A nous la bonne soupe.
21.25 Que serions-nous sans nos miroirs ?
22.20 Martin de Tours.
23.10 La Part du rêve. Le voyage immobile.
23.40 1914-1918 : Vols de guerre. [3/4].
0.45 Françoise Dolto. [2/3] Parler vrai (55 min).

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première.
21.00 L'Invraisemblable Vérité ■ ■ Film de Fritz Lang (1956, N., v.o., 80 min). 80460971
22.20 Concert : José Van Dam. Enregistré au Festival d'Aix-en-Provence, en juillet 1994 (100 min). 29855432

France Supervision

20.20 Ciné Actu.
20.30 Le Dollar troué ■ Film de Kelvin Jackson Pages (1965, 90 min). 71829838
22.00 Voile.
22.05 Le Colosse de Rome ■ ■ Film de Giorgio Ferroni (1964, 100 min). 21402722
23.45 L'Histoire des gréements.
0.35 Ecran large.
1.05 Sortons !
2.00 Parachutisme (45 min).

Ciné Cinéfil

19.50 Le Pèlerin ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1922, N., 40 min). 79716819
20.30 Tourbillon de Paris ■ Film d'Henri Diamant-Berger (1939, N., 90 min). 9385635
22.00 Café de Paris ■ Film d'Yves Mirande (1938, N., 85 min). 14869722
23.25 Le Club.
0.45 Ville frontière ■ Film d'Archie L. Mayo (1935, N., v.o., 85 min). 29147730

Ciné Cinémas

20.30 Transamerica Express ■ ■ Film d'Arthur Hiller (1976, 110 min). 2533726
22.20 La Fille prodigue ■ Film de Jacques Doillon (1981, 95 min). 37582277
23.55 Judith Therpauve ■ ■ Film de Patrick Chéreau (1978, 125 min). 19939567

Série Club

20.45 Les Anges de la ville. Contre-coup.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Parce que...
22.30 Colonel March. La deuxième Joconde.
23.00 Flash. Autour de minuit.
23.50 Quincy. Empoisonnement.

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire.
20.35 Emmy Awards 96.
22.35 Sailor et Lula ■ ■ Film de David Lynch (1990, v.o., 130 min). 79306600
0.45 Souvenir - Ça c'est Claude François (70 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (12e étape) : Benavente - Alto del Naranco (188 km, 90 min). 809613
19.00 et 22.00 Boxe.
20.00 Fléchettes.
21.00 Course de camions.
23.00 Formule 1 Magazine.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Memphis Belle. Film de Michael Caton-Jones (1990, 110 min). Avec Matthew Modine. *Aventures.*
22.25 Le Côté obscur du coeur. Film d'Eliseo Subiela (1992, v.o., 125 min). Avec Dario Grandinetti. *Chronique.*

RTL 9

20.30 Aigle de fer II. Film de Sidney J. Furie (1988, 105 min). Avec Louis Gossett Jr. *Aventures.*
22.15 J'aurai ta peau. Film de Richard T. Heffron (1982, 110 min). Avec Armand Assante. *Policier.*
0.20 Trois chambres à Manhattan. Film de Marcel Carné (1965, N., 105 min). Avec Maurice Ronet. *Drame.*

TMC

20.35 Les Eaux printanières. Film de Jerzy Skolimowski (1988, 105 min). Avec Timothy Hutton. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Famille Simenon contre famille Trintignant

Deux fictions donnent la vedette aux femmes. Belles et névrosées dans « Les Clients d'Avrenos » sur Arte. Courageuses et rebelles dans « L'Insoumise » sur Canal Plus

TOUT COMMENCE par un surprenant face-à-face entre Lélia (Claire Borotra) et Nouchi (Carlotta Natoli) dans ce téléfilm de Philippe Venault adapté d'un roman de Simenon, *Les Clients d'Avrenos*. Istanbul années 50, Bernard de Jonsac (Jacques Gamblin), mauvais sujet, alcoolique mondain, occupe de modestes fonctions à l'ambassade de France. Mais l'aristocrate diplomate étant une valeur recherchée des maîtresses de maison, l'homme fait illusion. Il s'acoquine par hasard avec une ex-danseuse de cabaret, Nouchi, une mystérieuse Bulgare à la recherche de sa soeur disparue depuis la fin de la guerre. Nouchi et Jonsac forment un couple sulfureux qui fascine Lélia, une demoiselle de la bonne société turque, amoureuse de Bernard et attirée par la sensualité de Nouchi.

Ménage à trois où il ne se passe rien, sexualité inaboutie, *liaison fictive* pour parodie de *Dolce Vita* dans un Istanbul nocturne et irréel. Une histoire ténue avec des personnages d'une grande épaisseur psychologique. Du vrai Simenon. Le passé de Nouchi apparaît en filigrane, images sépia représentant le viol de sa mère et les pleurs de sa soeur, scène primitive sur laquelle est fondée sa névrose, force destructrice qui conduira chacun vers ce qu'il est convenu d'appeler destin. Du vrai cinéma servi par trois excellents acteurs avec une mention spéciale pour la très troublante Carlotta Natoli.

Les Clients d'Avrenos est le cinquième téléfilm d'une (inégale) collection intitulée « Simenon des tropiques » qui en compte sept. Elle a été imaginée par Arte à partir d'ouvrages écrits dans les années 30 à 50, des romans cyniques et lucides, dans lesquels Simenon se plaît à épingler l'atmosphère poisseuse et interlope d'un monde colonial noyé dans un exotisme de pacotille.



VIE DE JEUNE FEMME

Autres temps, autres moeurs, autre film sur Canal Plus, mais toujours une histoire de famille et de femmes avec *L'Insoumise* de Nadine Trintignant, sur des dialogues de Vincent Trintignant, avec pour acteurs principaux Marie Trintignant (Claire de Roquepenne) et Jean-Louis Trintignant (le capitaine de Roquepenne). On pouvait craindre le pire, le genre réunion de famille avec private jokes et autocélébration. Mais non. On assiste aux retrouvailles difficiles et pudiques d'un père et de sa fille, et l'on peine à démêler la fiction de la réalité.

Claire, insoumise et rebelle, est une jeune fille pleine de contradictions. Elle se moque des conventions sociales mais décide d'épouser le père de son enfant, Donatien (Jean-Pierre Lorit), un jeune sous-préfet conventionnel, aux dents longues et au sens prononcé de la hiérarchie et du qu'en-dira-t-on. Un mariage de la carpe et du lapin qui attriste beaucoup l'officier baroudeur qu'est papa. La veille des noces, Claire décide d'aller enterrer sa vie de jeune fille avec Farah (Fadila Belkebla), sa presque soeur, fille d'un couple de harkis fidèle au capitaine depuis la guerre d'Algérie – le tandem bon maître-braves domestiques cher à la littérature du XIXe siècle.

Quoi qu'il en soit, les demoiselles « vont en boîte » et se font agresser par deux hommes. Farah est violée, Claire tue le violeur. Le mariage a lieu, mais l'enquête suit son cours. Alors que les relations entre Claire et Donatien virent à l'aigre, la jeune femme redécouvre les valeurs de son père : sacrifice, fidélité, honneur. Sacrifice de Farah qui s'accuse du meurtre, fidélité indéfectible entre l'aristocrate et l'émigrée. Pour voir enfin l'honneur lavé.

Jean-Louis Trintignant est excellent, sa fille n'est pas mal non plus. Mais Nadine Trintignant, sans doute trop occupée à peindre avec finesse les rapports père-fille, a quelque peu négligé les autres protagonistes – flics, juges, bourgeois racistes, qui frisent la caricature – et complètement loupé le polar – la recherche du violeur par les deux amies. On ne s'ennuie pas, mais on devine la fin dès le début.

Armelle Cressard

★ *Les Clients d'Avrenos*, Arte, vendredi 20 septembre à 20 h 45.
★ *L'Insoumise*, Canal Plus, même jour à 20 h 35.

La main *par Agathe Logeart*

DES MILLIARDS qu'on ajoute, des milliards qu'on retranche. Des plus, des moins. Des pourcentages qui fondent, et d'autres qui gonflent. Taux de croissance et déflation. Dépenses et recettes. Créations, suppressions. Hausses et baisses. Cadeaux et prélèvements. Rigueur et gabegie. Prévisions et constatations. Impôt progressif ou proportionnel, direct ou indirect. Juste ou injuste fiscalité ?

Les arguments échangés sur le plateau de « La marche du siècle », consacrée à l'impôt et présentée par Jean-Marie Cavada sur France 3, donnaient le tournis à qui n'a pas eu la bonne idée de passer son diplôme de comptabilité publique. On s'accrochait pourtant, dans l'intention de ne pas payer idiot. Mais on avait vite le sentiment de retomber en enfance, replongeant dans ces affres si paniquantes, quand le prof de maths gesticulant au bout de sa craie couvrait le tableau noir de hiéroglyphes mystérieux. Il suffisait d'un rien pour perdre pied. Regarder voler une mouche, tremper une boulette de buvard dans son encrier, ou, comme ici, s'abîmer dans la contemplation du menton redevenu soudain glabre du présentateur de l'émission. *« Tiens, Cavada a rasé sa barbe ! »*, et cela suffisait pour être définitivement largué.

Alors qu'on se laissait distraire par ces pensées parasites, le ministre de l'économie et des finances s'évertuait à manier les grands mots : *« justice sociale »... « cohésion nationale »... « lutte contre les inégalités »*. Son contradicteur socialiste lançait consciencieusement ses balles de chiffon contre les boîtes de conserve empilées avec soin au stand Budget de cette foire aux chiffres. Il avait l'oeil rigolard de l'élève indiscipliné qui prend un malin plaisir à chambouler la belle construction intellectuelle de son vis-à-vis. Le téléspectateur-contribuable a l'âme simple et se nourrit de vérités premières : il perdait peu à peu son latin à suivre ce jeu de massacre.

Un peu plus tôt dans la journée, on avait vu, aux actualités, la troupe ministérielle, qui venait d'approuver le projet de loi de finances pour 1997, sortir en rang serré autour du premier ministre sur le perron de l'Elysée. Les journalistes se bousculaient pour immortaliser cette belle image de cohésion gouvernementale. Les mines étaient réjouies. Chacun de nos gouvernants, pressé de questions, y allait, comme le veut la tradition, de son commentaire enthousiaste. Un couac pourtant au passage du ministre de l'intérieur. *« Je suis ravi de vous voir. Comment allez-vous ? »*, lançait, mutin, Jean-Louis Debré aux journalistes de France 2. Aussitôt, emporté par on ne sait quelle fantaisie, le premier flic de France levait la main pour masquer l'objectif de la caméra. Il n'y avait plus qu'une grande patte mangeant l'écran, nous rejetant avec mépris, comme de vulgaires badauds agglutinés sur les lieux d'un fait-divers. Le ministre de l'intérieur, singeant les manières de ses fonctionnaires, n'aurait pu nous signifier plus clairement qu'il nous enjoignait vigoureusement de *« circuler, il n'y a rien à voir »*.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Cally sur un toit brûlant.
15.25 Hôtel. Série. Retour à la scène.
16.20 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Le père Noël n'est pas une ordure.
18.05 Le Rebelle. Série. Le choix à ne pas faire.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Météo.

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Los Del Mare, Khadja Nin, Pierre Perret, Carrapicho, Eso Es, Eddy Mitchell, Enrique Iglesias, Terre Indigo, Sandy Shaw, Kaoma (125 min). 693117

22.55

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Invitée : Michèle Laroque. Spécial enfants (110 min). 484001
0.45 Formule foot.
1.20 Journal, Météo.
1.30 et 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 2.25 et 3.25, 4.25 TF 1 nuit. 2.35 Histoire des inventions. 5.05 Musique.

France 2

12.59 Journal. En direct de Saint-Anne-d'Auray à l'occasion de la visite du pape, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
15.10 Le Renard. Série.
16.15 et 5.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 1.30 Studio Gabriel. Invité : Daniel Prévost.
19.59 Journal. En direct de Tours à l'occasion de la visite du pape, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Cécile est morte, de Denys de La Patellière (98 min). 4404404
Une jeune femme se plaint de l'intrusion d'un rôdeur à son domicile...
22.33 Flash info, Bourse, Météo.

22.45

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Spécial Michel Tournier. Invités : Michel Tournier (*Eléazar ou la Source et le buisson*) ; Robert Solé (*La Mamelouka*) ; Volker Schlöndorff, cinéaste à propos de son film (*Le Roi des aulnes*), d'après le roman de Michel Tournier (65 min). 438080
23.50 Bus Stop ■ Film de Joshua Logan avec Marilyn Monroe (1956, v.o., 100 min). 4702834
2.05 Envoyé spécial (rediff.). 4.35 Ozotol.

France 3

12.45 Journal.
13.52 Keno.
13.40 Tennis. En direct de Nantes. Coupe Davis. Demi-finales : France-Italie (245 min). 70882136
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *L'Affaire Francis Blake*, de Jean Van Hamme et Ted Benoît.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Piège de glace (60 min). 9491285
La banquise constitue un redoutable danger pour les bateaux des pêcheurs de crevettes du Spitzberg.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Chantal Lauby. Egypte : le pigeonnier du delta, de Claudine Le Tourneur d'Ison et Yvon Bodin ; France : le car des coiffes, de Franck Delaunay ; Biélorussie : Brest, voie n° 1, de Jean-Pierre Bozon et Nina Bellaeva (60 min). 5408330
22.50 Journal, Météo.
23.20 Nimbus. L'homme descend de l'arbre. 0.35 When the Lion Roars. Documentaire [2/8], de Franck Martin. v.o. (50 min) 6978353 1.05 Musique Graffiti (25 min).

La Cinquième

13.00 Missions extrêmes (10/12). 13.30 Nouveaux Horizons. 14.00 Nomades. Les Turkanas du Kenya. 15.00 Les Grandes Batailles de la République. L'avortement. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Neuschwanstein. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours. 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Miracle de la vie. Documentaire. [2/3] Mondes inconnus, de Mikael Agaton et Lars Rengfelt (60 min). 8372
20.00 Reportage. Souvenirs d'enfance, des juifs retournent en Galicie, de Steffi Illinger (30 min). 7285
Rescapés du camp de Bochelow, situé en Galicie occidentale, Les Grünschlag furent sauvés par des paysans ukrainiens et polonais. Retour dans une région marquée par l'antisémitisme.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES CLIENTS D'AVRENOS
Téléfilm de Philippe Venault, avec Jacques Gamblin (100 min). 332885
Deux femmes se retrouvent dans une taverne de la vieille ville d'Istanbul pour tenter de comprendre les liens ambigus qui les unissaient à un homme qui vient de mourir. D'après un roman de Georges Simenon.
◆ Lire ci-dessus.

22.25

▶ GRAND FORMAT : CHAMPAGNE SAFARI
Documentaire de George Ungar (95 min). 8522682
Portrait de Charles Bedeaux, capitaine d'industrie d'origine française. Parti pour l'Amérique en 1906 faire fortune, il se suicida dans sa cellule en 1944 après avoir été arrêté par les Alliés pour collaboration industrielle avec les Allemands. Etude sur les liens qui unirent le monde des affaires et les nazis avant et pendant la guerre.
0.00 Le Dessous des cartes. Magazine.
0.10 David Hockney. Documentaire. Le plaisir des yeux, de Gero Von Boehm (60 min). 7858686
1.10 Music Planet. Magazine. Pop Galerie. Peter Gabriel, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (rediff., 55 min). 5514518 2.05 Les Enfants du monde. Documentaire. Le droit au travail, de Gordian Troeller (v.o., 45 min). 7256624

M 6

12.25 Les Routes du paradis. L'enfant. Série.
13.25 Un enfant à tout prix. Téléfilm de Joyce Chopra (88 min). 6902117
Une femme enceinte perd son enfant. Pour garder son mari qui songe à la quitter, elle kidnappe un bébé.
15.05 Drôles de dames.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde incompatible. Série.
18.55 Highlander. Série. La fille du pharaon.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

LES FAUX FRÈRES : DOLLARS
Téléfilm de Ruggero Deodato (90 min). 384130
Sur le point de quitter le Costa Rica, les deux compères sont mêlés à un trafic de fausse monnaie.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Soirée de gala (60 min). 88407
23.30 L'Impensable Suspect. Téléfilm de Roy Campanella (89 min). 1978881
Un tueur en série, qui sévit dans une petite ville du Massachusetts, s'en prend toujours au même type de femme, brune et ayant la trentaine.
1.10 Best of Groove.
2.30 E = M 6. Magazine. 2.55 Frank Sinatra. Documentaire. 3.50 Culture pub. Magazine. 4.35 Fréquenstar. Françoise Hardy. 5.00 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Gazon maudit ■ ■ Film de Josiane Balasko (1995, 103 min). 8484730
15.15 Carmen Miranda, Bananas is my Business. Documentaire (60 min). 8504846
16.15 Loin de la maison. Film de Phillip Borsos (1995, 81 min). 9871843
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invités : Laurence Côte, Boo Radleys.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'INSOUMISE
Téléfilm de N. Trintignant avec Marie Trintignant (90 min). 202827
◆ Lire ci-dessus.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine. Huitième journée de D1 (45 min). 8837840

23.00

THE CROW ■ ■
Film d'Alex Proyas avec Brandon Lee, Ernie Hudson (1994, 98 min). 8220675
0.40 Alerte en Extrême-Orient ■ Film de Ronald Neame (1957, 104 min). 7824150
2.25 Si bleu, si calme. La prison intérieure (75 min). 8000608
3.40 Lucky Break ■ Film de Ben Lewin (1994, 91 min). 5081880
5.10 Les Hauts de Hurlevent ■ ■ Film de Peter Kosminsky (1992, v.o., 106 min). 7345848

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Musiques tibétaines (5).
20.30 Radio archives.
21.32 Black and Blue. Georges Paczynski, *carte de visite et carte blanche.*
22.40 Nuits magnétiques. L'Engagement (4).
0.05 Du jour au lendemain. Catherine Millot (Gide, Genet, Mishima). 0.50 Coda. Musique au temps de Heinrich Heine (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretiens : Alberto Moravia ; 2.00, Le tour de France - Les hommes ; 3.59, Soutine ou la chair de l'escalier rouge ; 5.22, Rencontre post vitam avec Julio Cortazar ; 6.00, Le baiser de Judas (3) ; 6.27, Parsifal et l'enchantement du Vendredi Saint (3).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Grande Fugue op. 133, de Beethoven ; Concerto pour piano et orchestre n° 20, de Mozart, Alicia de Larrocha, piano ; Symphonie n° 6, de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Adams, Pasquini, de Brouwer, Partridge.
23.07 Miroir du siècle. L'Orchestre de l'association des Concerts Lamoureux. Œuvres de Roussel, Boulanger, Ibert.
0.00 Jazz-club. Gene Dinovi, piano, avec Bill Takas, basse (enregistré le 20 juin, au Petit Opportun). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. De Falla et la France. Œuvres de De Falla : La Vida Breve : *interlude et danse n° 1*, par l'Orchestre de Minneapolis, dir. Dorati ; Pièces espagnoles, De Larrocha, piano ; Lied pour violoncelle, de d'Indy, par the English Chamber Orchestra, dir. Tortelier, Webber, violoncelle ; Ibéria, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Abbado ; Œuvres de De Falla, Ravel, Poulenc, Turina.
22.30 Les Soirées... (Suite). Concert. Enregistré le 26 mars, en la Sainte-Chapelle. Œuvres de Josquin des Prés, Janequin. *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 14/9/96).
21.30 Les Carnets du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata (France 2 du 17/9/96).
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Corail, un monde en danger.
21.30 D'un pôle à l'autre. [8/8] Résistance opiniâtre.
22.20 F. D. Roosevelt, un destin pour l'Amérique.
23.15 La Rencontre du cannibale et des carnassiers.
23.40 Tanzanie, la vallée des ancêtres.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Gary Cooper. De Donatella Baglivo. The Sophisticated Cowboy.
22.00 Musiques en scène. Invitée : Cecilia Bartoli.
22.30 Le Trouvère. Opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi. Enregistré à l'opéra de Sidney (150 min). 8886827

France Supervision

20.30 Taratata.
21.50 Voile.
21.55 Equitation.
22.45 Canoë-kayak.
0.15 Passageways (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 The Brasher Doubloon ■ ■ Film de John Brahm (1947, N., v.o., 70 min) 85405204
21.40 Un gangster pas comme les autres ■ Film de Gordon Wiles (1947, N., v.o., 90 min) 3007372
23.10 Le Curé de Saint-Amour. Film d'Emile Couzinet (1952, N., 85 min) 71528117
0.35 *Le Fantôme vivant* ■ Film de T. Hayes Hunter (1933, N., v.o., 70 min) 30128005

Ciné Cinémas

21.00 Malcolm X ■ ■ Film de Spike Lee (1992, 195 min) 72086310
0.15 Les Chariots de feu ■ Film de Hugh Hudson (1981, v.o., 115 min) 18252131

Série Club

20.45 Commando Garrison. Opération Fantôm.
21.40 et 0.40 Un juge, un flic. Un alibi en béton.
22.30 Colonel March. Le mort qui parle.
23.00 Les Anges de la ville. Contre-coup.
23.50 Quincy. L'adversaire.
1.30 Schimanski. Le magot (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Où l'homme dépasse l'homme.
21.20 The New Statesman. L'économie protège du besoin.
21.50 Destination séries.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Poussé par le désir.
22.55 Seinfeld. L'opéra.
23.20 The Ed Sullivan Show.
23.55 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

20.00 Formule 1.
21.00 Offroad.
22.00 Pole position.
23.00 Sumo.
0.00 Cyclisme (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Pion. Film de Christian Gion (1978, 95 min). Avec Henri Guybet. *Comédie.*

RTL 9

22.30 Les Amants de la jeune Lady Chatterley. Film d'Alan Roberts (1976, 85 min). Avec Harlee McBride. *Erotique.* 0.40 Le Beau Serge. Film de Claude Chabrol (1958, N., 95 min). Avec Gérard Blain. *Drame.*

TSR

21.50 Piège de cristal. Film de John McTiernan (1988, 130 min). Avec Bruce Willis. *Suspense.* 0.35 Soleil trompeur. Film de Nikita Mikhalkov (1991, 145 min). Avec Oleg Menchikov. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1996

La femme à la section !

par Pierre Georges

PREMIER secrétaire Parti socialiste cherche femmes et militantes, excellente présentation, fermes convictions, caractère trempé, élocution soignée pour campagne de promotion prochaine. Sérieuses références exigées. Pas combatives, s'abstenir. Salaire indexé sur les résultats électoraux. Pour tout renseignement complémentaire et offres de candidatures, adressez votre courrier à l'adresse suivante : Parti socialiste. Bureau de la féminisation accélérée. Rue de Solférino.

On pourrait présenter les choses ainsi. Et recevoir, en retour, une volée de bois vert. Y compris sur le front intérieur. Mais les choses sont plus sérieuses et plus délicates. Lionel Jospin l'a dit. Lionel Jospin veut le faire. Le PS devra présenter, en mars 1998, aux prochaines élections législatives, 160 femmes. C'est à dire qu'en l'état actuel du découpage électoral, dans 160 circonscriptions sur 577, le candidat socialiste sera une candidate. Impérativement.

Louable initiative ! Encore un effort, camarades, et vous arriverez, vers l'an 2020, aux objectifs du Manifeste pour la parité lancé par dix femmes politiques, dans *L'Express*, au mois de juin. En attendant mieux, l'initiative de Lionel Jospin qui consiste à imposer, à peu près, un quart de candidatures féminines aux législatives a provoqué et provoque quelques grincements de dents dans le Landerneau socialiste.

Certes, la féminisation n'est pas la guerre. Mais pas davantage la paix. C'est ainsi. Après tout, les socialistes sont des hommes comme les autres. Eclairés dans les feuilles, machistes dans les racines ! Capables dans un même élan de vibrer à l'idée d'une nécessaire et juste parité, puis, l'instant d'après, de renvoyer la femme à la section.

Il faut les comprendre – pauvres ! – dans leur défense des privilèges acquis et des situations assises. Ce n'est pas du sexisme. A peine de la légitime crainte. Tout homme, fût-il candidat à la députation, tout homme un tant soit peu doté de raison, sait d'instinct que la femme est plus forte que lui. Qu'elle est plus courageuse. Plus combative. Plus séduisante. Plus trop de choses, en somme. Donc il sait, en sa bataille de retardement héroïque et vaine, qu'il n'y a aucune raison majeure de lui céder la place. Car elle la prendrait vivement. Et définitivement.

Les femmes à la section ou les femmes dans les circonscriptions ? Voici l'âpre débat, l'intense agitation qui animent le PS à l'heure actuelle. Lionel Jospin l'a dit. Homme qui s'en dédit désormais ! Car non seulement il a engagé sa crédibilité sur ce point, mais, en plus, il a fait savoir que, parmi ces candidates, un bon nombre, une quarantaine, devaient candidater dans des circonscriptions « gagnables » par le Parti socialiste. Autrement dit, que rien n'autorisait, par quelque calcul machiavélique, à envoyer systématiquement les femmes au casse-pipe dans des lieux inhospitaliers, redoutables. Par exemple, en ces circonscriptions de droite, accrochées au conservatisme comme berniques à leur rocher.

Le problème, évidemment, tient à ce que l'*Homo socialistus*, pas fou le drôle, aime d'amour, lui aussi, les circonscriptions « gagnables ». On le voit, la bataille s'annonce passionnante. Qui disait que la politique, les politiques, n'avaient plus de projet ? Alors que Lionel Jospin, le Partageux, vient d'inventer la Femme !

BOURSE

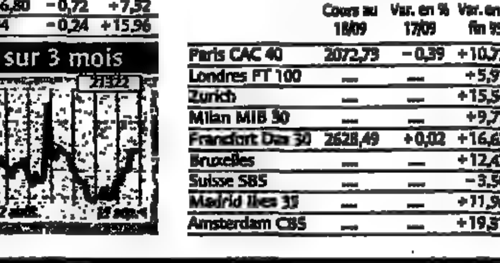
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 19 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21156,80	−0,72	+7,52
Honk Kong index	11594	−0,24	+15,96

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/09	Var. en % 17/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2072,73	−0,39	+10,73
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+15,54
Milan MIB 30	—	—	+9,77
Francfort Dax 30	2628,49	+0,02	+16,62
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−3,50
Madrid Ibex 35	—	—	+11,96
Amsterdam CBS	—	—	+19,31

Tirage du *Monde* daté jeudi 19 septembre 1996 : 478 892 exemplaires. 1 - 3

Le juge Bruguière clôt son enquête sur l'explosion du DC-10 d'UTA

Un règlement du contentieux franco-libyen est en vue

LE JUGE Jean-Louis Bruguière devait réunir, jeudi 19 septembre, les familles des victimes du DC-10 d'UTA pour les informer de la fin de son enquête. Sept ans jour pour jour après l'explosion de l'avion au-dessus du Ténéré, au Niger, M. Bruguière devait leur faire part de sa décision de demander le renvoi devant une cour d'assises, où ils seraient jugés par contumace, des suspects libyens contre lesquels il avait lancé, en 1991, un mandat international.

Le juge Bruguière avait mis en cause directement le régime libyen en lançant quatre mandats d'arrêt internationaux qui visaient le numéro deux des services secrets, par ailleurs beau-frère du colonel Kadhafi, le vice-ministre des affaires étrangères, un membres de services libyens et un conseiller du « bureau populaire » de la Jamahiriya à Brazzaville, l'ambassade libyenne au Congo.

Le « règlement » de ce contentieux franco-libyen a été amorcé en mai lorsque le juge parisien avait reçu un courrier émanant des autorités libyennes et dans lequel celles-ci indiquaient au magistrat qu'il pourrait poursuivre ses investigations en Libye. En 1992, une première tentative avait échouée de manière rocambolesque. Embarqué sur un aviso français – un embargo international aérien a été décidé contre Tripoli par le Conseil de sécurité des Nations unies en 1992 après les attentats du Ténéré et de Lockerbie –, le juge n'avait pu accoster en Libye.

En juillet, M. Bruguière s'est donc enfin rendu à Tripoli, où il a poursuivi ses investigations. Il serait ainsi rentré en France muni d'une valise piégée identique à celle à l'origine de l'explosion du DC-10 et qui confirmerait la thèse de l'implication de la Libye dans l'attentat, thèse défendue par le juge dès les prémisses de son enquête (*Le Monde* du 6 juillet).

UNE « SORTIE EN DOUCEUR »

Dans son édition daté du 19 septembre, *L'Express* révèle la teneur d'une lettre versée au dossier d'instruction du juge et que le chef de la Jamahiriya libyenne, le colonel Mouamar Kadhafi, avait adressé en mars au président de la République Jacques Chirac. Rappelant que le droit libyen, à l'égal du droit français, n'autorise pas l'extradition de ses ressortissants, le colonel Kadhafi, qui donne son feu vert pour que le juge Bruguière puisse mener ses investigations en Libye, indique que *« si l'appareil judiciaire français, à l'objectivité duquel nous avons tout lieu de croire, devait parvenir à la conviction que les citoyens libyens sont coupables dans cette affaire, rien ne devrait l'empêcher alors de les juger par contumace, si le droit français permet un tel procès. La Libye s'acquittera, dans ce cas, de ses obligations, si toutes les conditions réunies par la loi sont requises »*.

Depuis plusieurs mois, les autorités libyennes préparent l'opinion publique à une « sortie en douceur » de cette crise diplomatique avec la France. Alors qu'en 1994 le drapeau tricolore, ainsi que les couleurs britanniques et américaines (pour l'affaire de Lockerbie), avaient été foulées au pied par les troupes défilant à l'occasion de l'anniversaire de la révolution de 1969, la France a progressivement disparu des commentaires vengeurs qui fleurissent dans la presse officielle en protestation contre l'embargo des Nations unies qui a maintenu pendant longtemps la Libye dans un isolement diplomatique dont elle sort progressivement.

Gilles Paris

Fidel Castro rencontrerait le pape à Rome en novembre

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Témoignage de l'amélioration des relations entre l'Eglise catholique et les autorités castristes, Jean Paul II devrait accorder, selon de bonnes sources à La Havane, une audience à Fidel Castro lorsque le président cubain assistera, mi-novembre, à Rome, au sommet mondial organisé par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette entretien pourrait accélérer une visite ultérieure du pape à Cuba.

En cette période de contradiction entre la morale socialiste et l'individualisme stimulé par les réformes économiques, les conversations avec les dirigeants cubains sont fréquemment émaillées de références positives au rôle éthique de l'Eglise catholique. Proche compagnon de Fidel Castro et « pape » du cinéma cubain, Alfredo Guevara souligne ainsi : *« L'Eglise donne une direction riche d'enseignements pour les militants. Sans être religieux, je crois qu'il est urgent de consacrer une minute par jour, un jour par semaine et une semaine par mois à la méditation spirituelle. »*

Autre signe qui ne trompe pas : dans un récent document consacré au « travail du parti dans la conjoncture actuelle », le comité central du Parti communiste déclare : *« L'augmentation des pratiques religieuses ne constitue pas un problème pour la Révolution. » « Le dialogue avec les autorités est plus fluide, même s'il n'est pas encore optimum »*, constate, pour sa part, un membre de la hiérarchie catholique qui attribue partiellement cette amélioration à *« l'aide humanitaire »* que l'Eglise fournit à ses concitoyens durement touchés par les pénuries de la « période spéciale ». C'est dans les églises qu'ils trouvent des aliments, des vêtements et des médicaments *« sans qu'on leur demande s'ils sont catholiques, communistes, ou adeptes de la santeria* [la religion afro-cubaine] », affirme cet homme d'Eglise, dont les services redistribuent les dons d'origine étrangère sans faire de prosélytisme.

PRUDENTE ET PLURALISTE

Après une forte croissance au début de la décennie, la pratique religieuse s'est stabilisée. Selon un récent sondage réalisé par la filiale costaricienne de Gallup, 60 % des Cubains déclarent avoir participé à une cérémonie religieuse au cours des trois derniers mois. *« Dans les années 60, 20 % des familles demandaient des funérailles religieuses. Aujourd'hui la proportion est montée à près de 70 %, ce qu'elle était avant la révolution »*, note Mgr Carlos Manuel de Cespedes, vicaire général de l'Eglise catholique.

Prudente et pluraliste depuis toujours, l'Eglise catholique cubaine hésite à jouer un rôle actif dans un éventuel processus de transition politique. A la différence d'autres pays latino-américains, la tradition laïque est très ancrée à Cuba où n'a jamais existé de parti chrétien-démocrate, ni de quotidien catholique. Cela n'empêche pas l'archevêque de La Havane, Jaime Ortega, d'être l'un des personnages les plus populaires de l'île où il est considéré comme un *papabile* de première catégorie. Cet homme cordial, âgé de soixante ans, serait un candidat sérieux si le prochain conclave décidait de choisir un représentant du tiers-monde pour succéder à Jean Paul II.

Jean-Michel Caroit

La réorganisation de l'état-major d'EDF est contraire à la loi de 1946

UNE SEMAINE après la réorganisation soudaine de l'état-major d'EDF décidé par son président Edmond Alphandéry (*Le Monde* du 13 septembre), qui a écarté de la direction quatre des principaux responsables de l'entreprise (François Ailleret, Pierre Daurès, Emmanuel Hau et Jean-Michel Fauve), les représentants de l'Etat s'interrogent sur la conformité de ce remaniement à la loi de 1946. En décidant de créer un directoire exécutif et de ne pas nommer de directeur général, le président d'EDF semble être allé au-delà des textes fondateurs : ceux-ci prévoient l'existence d'un président et d'un directeur général aux pouvoirs bien distincts.

Une réunion interministérielle devait évoquer ce sujet, jeudi 19 septembre, à Matignon. La situation est d'autant plus paradoxale que cette réorganisation s'est faite avec l'accord du premier ministre Alain Juppé.

Chez EDF, les experts travaillent également sur ce problème, d'autant que le débat prend de l'ampleur au fil des jours. Cette question du renforcement des pouvoirs du président ne sera tranchée que le 27 septembre, au cours du conseil d'administration de l'entreprise. La veille, la CGT appelle à une journée d'action avec arrêts de travail et manifestations. Qualifié de « coup d'Etat » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'EDF, la réorganisation décrétée par l'ancien ministre de l'économie continue de faire des remous. Les critiques ne portent pas sur l'objectif d'Edmond Alphandéry de vouloir rendre l'entreprise plus *« réactive »* en raccourcissant les circuits de décision et en tranchant dans les conflits internes. Elles visent essentiellement la méthode et ses conséquences.

DÉBATS D'EXPERTS

Les dirigeants écartés ont été prévenus le matin même de l'annonce officielle de la réorganisation, sans pouvoir s'expliquer. Le choc a été d'autant plus vif que tous avaient été confirmés ou renforcés dans leurs fonctions, huit mois auparavant, par le même Edmond Alphandéry, et qu'aucun signe annonciateur d'une réforme n'avait été envoyé.

Sur le fond, cette réorganisation semble contraire à l'article 20 de la loi du 8 avril 1946, sur la nationalisation de l'électricité et du gaz. Ce texte fondateur indique explicitement l'existence d'un directeur général : *« Les fonctions de président et de directeur ne peuvent être remplies par la même personne »*.

En décidant de supprimer la fonction de directeur général et de porter les numéros deux et trois de l'entreprise, François Ailleret et Pierre Daurès, aux postes de vice-présidents, M. Alphandéry outrepasse les textes. Non *seulement* le poste de vice-président n'existe pas dans la loi, mais encore cette réorganisation laisse vacant un poste qui détient l'essentiel des pouvoirs dans l'entreprise.

Sur la cinquantaine de pouvoirs que le conseil d'administration délègue au président d'EDF, ce dernier doit en rétrocéder l'essentiel à son directeur général. Il ne garde pour lui que le pouvoir de convoquer le conseil et, depuis peu, celui de nommer les directeurs. Le reste est entre les mains du directeur général. Celui-ci n'existant désormais plus, les juristes ont pour tâche d'essayer de répartir, au sein du nouveau directoire, les délégations, qui vont de la sûreté nucléaire au financement des investissements, sans oublier les grandes négociations.

Ces débats d'experts devraient s'accompagner de nouvelles modifications dans l'organigramme d'EDF, car la réorganisation de la direction n'est officiellement pas encore achevée. Une nouvelle onde de choc s'annonce.

Dominique Gallois

Lionel Jospin rappelle le Parti socialiste à « la cohérence »

OFFICIELLEMENT, il ne s'agit pas d'un rappel à l'ordre, mais les participants à la réunion du bureau national du Parti socialiste, mercredi 18 septembre, ont accueilli comme tel l'intervention, claire et ferme, de Lionel Jospin. Irrité par la demande d'Henri Emmanuelli d'interdire le Front national et, plus encore, par les prises de position de membres de la direction sur l'immigration (*Le Monde* du 18 septembre), le premier secrétaire du PS, sans citer aucun nom, a « remis les pendules à l'heure ». Il a souligné que *« la cohérence »* doit être *« le fil conducteur »* de toutes les positions du parti. Il a réitéré ensuite, devant le secrétariat national, ce rappel de son *« souci d'élaboration collective »*.

M. Jospin a appelé les socialistes, selon François Hollande, porte-parole du PS, à *« la cohérence de l'action contre l'extrême droite, condition du succès dans cette lutte, mais aussi dans l'affirmation des choix du PS face à une droite qui est divisée et qui échoue »*. Il a redit que la priorité est au *« combat politique »* contre le Front national, l'action judiciaire ne venant que *« secondairement »*. Sans nier le danger d'*« atteinte à des principes fondamentaux de la République de la part de l'extrême droite »*, M. Jospin a souligné que *« la confrontation principale est entre la droite et la gauche »*.

M. Emmanuelli a répondu qu'il mesure *« parfaitement les inconvénients et les faiblesses »* de sa proposition, sans avoir été convaincu par celles des autres. Il a observé qu'il s'était *« abstenu de qualifier les positions différentes de la sienne »*, tout en insistant sur le problème posé à la démocratie par l'existence d'un *« parti fasciste »*. *« Je souhaite avoir tort*, a conclu le député des Landes. *Je souhaite que ceux qui pensent que j'ai tort aient raison, mais je ne leur souhaite pas que ce soit l'inverse. »*

COMMISSION IMMIGRATION

A la suite du rapport de Gérard Le Gall, délégué aux études politiques, sur le FN, une commission a été mise en place, présidée par Claude Estier et avec M. Le Gall pour rapporteur. M. Jospin a demandé à ce dernier de ne pas s'exprimer à l'extérieur sur l'immigration.

Sur ce sujet, M. Jospin a réaffirmé que la position du PS en faveur d'un *« remplacement »* des lois Pasqua avait été adoptée par la convention du 30 juin sur la démocratie et qu'il l'avait réexprimée à l'« université d'été » de La Rochelle. A partir des principes retenus, la commission immigration, présidée par Adeline Hazan, secrétaire nationale chargée des questions de société, travaille à l'élaboration d'une nouvelle législation. Le PS participera à la manifestation nationale des sans-papiers le 28 septembre, mais sur ses propres mots d'ordre.

Le bureau national a également adopté à l'unanimité le prérapport de Daniel Vaillant, numéro deux du PS, sur les circonscriptions réservées aux femmes pour les élections législatives. M. Jospin s'est engagé sur un objectif de 30 %. M. Vaillant a présenté une liste de 165 circonscriptions réservées – où seules des candidates pourront concourir pour être investies par les militants – sur les 555 de la France métropolitaine. *Un premier débat aura lieu le 21 septembre au conseil national, qui arrêtera définitivement la liste le 30 novembre.*

Michel Noblecourt

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Et la force d'aimer »
de Yann Queffélec
page II

FRANCESCO BIAMONTI
Page IV



Le Monde
LIVRES
VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1996

PREMIERS ROMANS
Dominique Sigaud,
Béatrice Leca,
Caroline Lamarche,
Laurent de Graeve,
Odile Grand,
Pascale Roze
page VI

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII





© PERESS/MAGNUM

Epopée primordiale

On réédite le premier roman de Cormac McCarthy. Une vision du monde aux accents d'Apocalypse

Cormac McCarthy est né à Providence, dans le Rhode Island. Et alors ? Rien. Sinon que cela, pour ainsi dire, tombait bien : car cet écrivain proprement inouï, au lyrisme à la fois rauque et biblique, semblant entrer par effraction dans les tréfonds de l'aventure humaine, n'allait s'appliquer, justement, qu'à saisir des destins en cours de route, des personnes sans commencement ni fin, comme échappées d'une catastrophe. Les héros de McCarthy, misérables et grandioses – des truands, des paumés, des chiens errants, des êtres rendus à la misère extrême, à la nudité sociale et existentielle –, on ne sait presque *jamais* d'où ils viennent, on les quitte avant de voir jusqu'où ils iront, ils surgissent à un moment qui n'est qu'un acte arbitraire de leur tragédie, pauvres silhouettes jetées là par le destin, simplement *de passage.*

McCarthy est né à Providence, mais il a grandi dans le Tennessee, et ce n'est pas le premier de *tous ces fameux grands* écrivains du Sud – on l'a tant dit de Faulkner, de Flannery O'Connor et des autres – à donner au lieu son sens le plus envahissant, au point de laisser *l'espace s'incruster* dans la fiction avec plus d'évidence et de culot qu'un personnage. Ce sont autant de routes qui collent aux semelles usées, autant d'ombres *qui suivent à la trace des* silhouettes seules dans la touffeur du Tennessee, et elles aussi sont collantes, car on n'avance pas autrement chez McCarthy qu'en tentant de *se débarrasser* de ses propres ombres, des phrases qui vous tiennent comme un buisson de ronces, des souches *sur* lesquelles on trébuche, avec, à l'horizon, le dessin des collines, la lumière aveuglante, les nuages de moustiques agitant la poussière.

Dès *Le Gardien du verger*, premier roman de cet écrivain immense (1965), on pourrait le reconnaître à chacune de ses phrases tant il ne ressemble qu'à lui-même, et cette traduction est un tour de force. Plus qu'un style, la langue de McCarthy est une vision du monde à elle toute seule, avec ses accents d'apocalypse *mélangés* au *prosaïsme* le plus cru et le plus exact, où la poésie vient se flanquer à brûle-pourpoint sur les paroles brutes des analphabètes, où l'évocation d'un matin froid vous gèle littéralement les oreilles, où la nuit humide traverse les os, où les visages rauques intimident. Car, qu'on le veuille ou non, on y est, avec les voleurs, les ivrognes, les âmes pures ou les assassins, dans les échoppes et les auberges qui puent la viande frite et le café brûlé, on est avec les chiens abandonnés qui trottinent en boitant comme de vieux sages indiens, on est avec eux sur la route. *Et ce sont eux qui nous regardent.*

Dans *Le Gardien du verger*, comme toujours chez McCarthy, les héros sont ceux qui partent. Non pas *« pour partir »* comme les *« vrais voyageurs »* de Baudelaire, mais le plus souvent pour fuir, *« pareils aux survivants de l'Apocalypse »*, jetés sur les routes du Sud dans l'Amérique terrible des années 30, très loin de la civilisation. Ils viennent de nulle part, mais l'un a une cicatrice sur la nuque, l'autre un orteil tronqué, autant de signes d'un passé qu'ils auraient voulu faire oublier. Ils hésitent à dire leur nom, et McCarthy respecte leur *énigme* en tissant les histoires de chacun d'eux dans une sorte de brouillard anonyme où l'on s'aventure sans être jamais sûr de rien. Il y a *le vieil homme qui découvre* un jour, sur un territoire dont il s'est décrété le gardien, un cadavre aux yeux globuleux dans une citerne, il y a un contrebandier qui a tué, sur la route, un inconnu qui lui voulait du mal, il y a le gamin qui lui sauve la vie et dont le père a soudain disparu, il y a une femme aux yeux de crapaud, et d'autres gamins, et d'autres hommes, et aussi des chiens, des visons pris au piège, des putois, *des couguars, des hiboux. On* les rencontre les uns après les autres au hasard de leurs destins terribles, on fait un bout de route avec chacun d'eux, on les regarde *se chercher sans se trouver*, se succéder comme dans un labyrinthe en échouant sur les mêmes lieux, et il se passe beaucoup de pages bruyantes, splendides, effrayantes, évangéliques, avant de comprendre vraiment ce qui les relie : que le gamin est le fils du mort retrouvé dans la citerne, qu'il noue une amitié filiale avec, sans le savoir, l'assassin de son père, que le vieil homme sudiste est celui qui voit tout, lui qui n'a plus rien qu'un chien aveugle et ce « verger » qu'il a fait sien, où il gambade tel *« un esprit de la pluie »*, et dont on le chasse. Tous appartiennent à une même petite histoire, et elle ressemble à l'humanité tout entière.

Il y a des scènes incroyables, des tableaux dignes du Jugement dernier, comme lorsque le balcon *de l'Auberge de la Mouche verte* craque sous le poids de la foule, des silhouettes lâchant prise *« dans des attitudes de muette supplication, aspirées et roulant les unes après les autres »*, tels des Damnés. Ou encore l'incendie qui ravage, peu après, la même auberge, l'engloutissant *« dans des flammes qui fusaient dans la nuit avec des grondements de locomotive »*, divisant les spectateurs avec *« les visages laqués orange dans l'anneau de la chaleur comme des falots de carnaval découpés dans des coques de citrouille »*.

L'auberge calcinée est toujours là, *« comme un phénomène archéologique inexpliqué »*, et ce n'est pas la seule trace du passage de cette humanité dont McCarthy n'oublie pas de rappeler qu'elle nous arrive de la fin des temps, *« plus âgée que la poussière »*, dans des paysages bibliques où les clairières sont *chargées d'un silence sacré et an*tique. McCarthy a une façon unique de passer d'un paysage mythologique violent et primordial à des phrases essentielles, *quasiment minérales, des métaphores* mythiques à la Hawthorne à des descriptions infiniment exactes qui, à force de précision extrême, voisinent parfois avec le *fantastique. On ne* compte pas dans ce roman les tableaux d'une beauté intacte, comme celui d'un maelström de papillons dans la lumière des phares, ou des yeux aveugles du chien contemplant la mort qu'on lui prépare, ou du meurtre de l'homme avec le cric qui s'abat sur la nuque. Et souvent, la même scène reprend au ralenti, car il y a aussi cela chez McCarthy, à la fois la fulgurance des élipses et, à d'autres moments, des lenteurs étonnantes, 24 images/seconde décomposées image par image.

Rétrospectivement – puisque, en France, on redécouvre ce premier roman *à la suite d'une* œuvre déjà construite –, on voit combien McCarthy avait pu penser ou pressentir confusément, dès ce premier livre, l'intégralité *de son œuvre à venir. Car il a en*core cela des grands écrivains : il se répète, et il n'a pas fini. Cormac McCarthy a soixante-trois ans, et il travaille, *reclus et* invisible, comme Salinger ou Pynchon. Depuis que le National Book Award a couronné, en 1992, le premier volet de sa trilogie en cours (*De si jolis chevaux*, Actes Sud 1993), il commence enfin à être reconnu à sa mesure, comme l'un des plus grands écrivains américains de l'après-guerre. A elle seule, l'épopée métaphysique et sauvage de ce premier roman suffit à le prouver. Si les « maccarthystes » *se font de plus en* plus nombreux, pour une fois ce sera bon signe.

Marion Van Renterghem

LE GARDIEN DU VERGER
(The Orchard Keeper)
de Cormac McCarthy.
Nouvelle traduction
de l'anglais (Etats-Unis)
par François Hirsch
et Patricia Schaeffer,
Éd. de L'Olivier, 290 p., 129 F.

Le roman secret de Jean-Paul Enthoven

Une élégante galerie de portraits d'écrivains où se dessine, en creux, un hommage au père

LES ENFANTS DE SATURNE
de Jean-Paul Enthoven.
Grasset, 266 p., 105 F.

Voici un livre qui pourrait être dédié à tous les ennemis de la lourdeur, de la ligne droite, des clichés et des simplifications, un texte qui met au rang des beaux-arts le charme, la distance, la civilité et une certaine forme d'élégance orgueilleuse. Elégance : voilà bien le mot qu'il faut retenir en premier pour parler de Jean-Paul Enthoven qui nous donne à tous, lecteurs et critiques, une assez magistrale leçon. *Les Enfants de Saturne* se présente comme un recueil de douze essais sur des écrivains, mais c'est une autobiographie secrète, un livre de mémoire, un hommage au père, et finalement un roman. Le roman d'un homme qui n'a *« trouvé de charme en ce monde qu'aux êtres qui écrivent des livres ou à ceux qui sont dignes d'en inspirer »*.

Dans cette bizarre *« tribu qui ne m'est pas étrangère »*, dit Enthoven, se mêlent le prince de Ligne et Emmanuel Berl, Brummell et Stendhal, Hamlet et Benjamin Constant. On y *croise* la *figure* de Pierre Drieu La Rochelle, encombré de son *« inépuisable mécontentement »* de lui-même qui le conduit au pire. Enthoven veut garder la mémoire des *« derniers jours de Romain Gary »*, *« personnage que l'on a détroussé sur le chemin de la renommée. Malraux, l'aîné insatiable, lui a pris le gaullisme et l'épopée ; Saint-Exupéry s'est réservé la mort en avion. Morand, son rival de l'Orient-Express, lui a subtilisé tous les prestiges d'une tradition cosmopolite à laquelle il aurait pu sans conteste mieux prétendre »*. Jusqu'au bout, jusqu'à l'organisation de son suicide, *« Romain Gary se soucia de la mise en scène. N'est-ce pas ainsi, après tout, que les plus désespérés tentent de prouver que, du point de vue de l'immortalité, on peut encore sculpter sa vie quand on n'a plus d'illusion sur son œuvre ? »*.

Au-delà de ces croquis toujours bienvenus d'une galerie de portraits très justes et séduisants, Jean-Paul Enthoven fait ici, avec une grâce qu'on envie, la démonstration et l'expérience de ce curieux pouvoir que donne seule la littérature : refuser le temps « linéaire », « horizontal », dévorant et destructeur, bouleverser le sens du mot « actualité », pour faire se rencontrer autour d'un même tableau – le *Gilles* de Watteau – le baron Denon et Drieu La Rochelle, pour rapprocher la solitude de Chamfort du *« désastre de Fitzgerald »*, en passant par Hemingway qui *« comprit avant beaucoup d'autres qu'un écrivain doit choisir ses femmes par calcul et avec discernement »* et *« ne pleura que deux fois dans sa vie : la première après la débâcle de Caporetto, quand Agnes von Kurnonsky le quitta ; la seconde, quand il apprit la mort de Francis Scott Fitzgerald »*.

La lecture des *Enfants de Saturne* est nécessairement personnelle, singulière, intime. Ce livre peut apparaître comme le brillant exercice d'un homme trop doué qui, en s'*« insinuant dans les destins »* de ses écrivains préférés, a *« consenti à [se] déposséder »* du sien. Pour *« ceux qui s'égarent entre chagrins d'amour, haine de soi et désir de littérature »*, qui jugent le bonheur *« suspect »* et se méfient par principe de toute *« part d'insouciance et de désinvolture »*, il sera à coup sûr extrêmement irritant. *Les Enfants de Saturne* ne s'adresse pas aux assoiffés du ressentiment, mais au contraire à ceux qui aiment admirer et sont prêts à témoigner, voire à combattre pour que l'art ne devienne pas une « pratique culturelle » mais continue à donner sens *au monde, pour que demeure la liberté de dire* comme Enthoven citant Hemingway : *« De toute façon, il ne reste que la beauté transmise par les artistes. »*

Chacun de ces lecteurs-là pensera que ce livre a été écrit pour lui seul. Dans ce texte qui redonne au beau mot d'« amateur » le sens qu'une époque pressée et faussement « professionnelle » a voulu faire oublier, chacun cherchera son *portrait, son chemin*, ses amours et ses détestations. Il en fera son propre roman, il aura envie, ce qui n'est pas si fréquent, de le relire dans tous les sens. Il découvrira alors, sans en ressentir autre chose qu'une certaine jalousie et aussi de l'émotion, que Jean-Paul Enthoven *l'a composé*, avec *admiration* et tendresse, pour une unique personne aujourd'hui disparue : son père.

هكذا من الأصل

le feuilleton

de Pierre Lepape

ET LA FORCE D'AIMER
de Yann Queffélec.
Grasset, 202 p., 115 F.

Un romantique



Romancier de la fusion, Yann Queffélec ne sépare pas les contraires : le bien, le mal, le passé et l'avenir, l'amour et la haine, la naissance et la mort. Il les jette l'un contre l'autre, les malaxe, les chauffe jusqu'à l'explosion. Et, de cette alchimie à haut risque, le mélodrame retourne à son origine : la tragédie

Les journaux d'autrefois prenaient la littérature au sérieux. Imaginerait-on cela aujourd'hui ? En 1891, *L'Echo de Paris* entreprend, sous la signature de Jules Huret, une « Enquête sur l'évolution littéraire ». Chaque jour, pendant deux mois et demi, sur la moitié inférieure de la première page, le journaliste interroge longuement un écrivain. Sur son art, ses filiations, ses rejets, la place qu'il s'assigne dans la société et dans l'« évolution » – Darwin n'est jamais loin – de la chose écrite. Les générations, les écoles, les sensibilités, les morales, les esthétiques se confrontent et s'affrontent. Si quelques intervenants nous sont aujourd'hui inconnus qui tenaient alors le haut du pavé – qui sont Papus et Raoul Ponchon, Camille de Sainte-Croix et Victor Cherbuliez, de l'Académie française ? –, on constate qu'Huret n'a (presque) rien omis de ce qui compte encore aujourd'hui parmi les écrivains de son temps : aucun des « grands », bien sûr, déjà installés dans la gloire ou dans la reconnaissance de leurs pairs, de Mallarmé à Renan et de Verlaine à Anatole France ; mais également aucun des jeunes, des moins de quarante ans, qui aiguisent leurs crocs sur la génération précédente : Maurice Barrès, Rémy de Gourmont, Maurice Maeterlinck, Jean Moréas, Henri de Régnier ou Saint-Pol-Roux. Gide, qui a vingt-deux ans, est même par deux fois cité (1).

Ce document exceptionnel n'échappe pas à l'idéologie. Huret oriente son enquête et pose ses questions de telle manière qu'un sens général se dégage de ces empoignades de gens de lettres : le naturalisme appartient au passé, comme les dinosaures ; l'avenir est à la « pure littérature », à l'art détaché de toute lourdeur sociale. Huret, en homme de médias, impose une vision journalistique de l'histoire littéraire où le nouveau chasse et périme l'ancien. Le naturalisme ne vaut plus rien parce qu'il est « dépassé » ; c'est une marchandise usée, une monnaie qui n'a plus cours. Cette sacralisation du nouveau, de la nouvelle vague qui balaie la précédente, n'a pas cessé d'exercer son emprise sur le jugement critique et sur les hiérarchies littéraires implicites qu'il construit. Il n'y a plus aujourd'hui d'écoles romanesques, c'est chacun pour soi ; mais il ne faudrait sans doute pas gratter beaucoup pour dresser une liste de ce qui est considéré comme dépassé, vieilli, suranné, *out*. Le roman social, l'analyse psychologique, l'engagement, le lyrisme, le formalisme, entre autres choses, ne paraissent plus guère dignes de figurer ailleurs que dans les musées.

Chaque livre vraiment fort bouscule ces tabous médiatiques et vient nous rappeler que les lois biologiques du transformisme ne s'appliquent pas à la création littéraire. Yann Queffélec ne prétend pas apporter au monde les ferments d'une révolution esthétique, les bases d'un art nouveau d'écrire qui couvrirait irrémédiablement de rides ce qui a pu s'écrire avant lui. Chacun de ses romans est, bien sûr, une aventure, un risque inédit, une question dont il va, à tâtons, chercher les réponses – qui seront, probablement, d'autres questions. Mais davantage que l'originalité, c'est la vérité qui lui importe et qui commande tout.

Yann Queffélec est le romancier de la fusion. Il ne sépare pas les contraires – le bien et le mal, le passé et l'avenir, l'amour et la haine, la naissance et la mort, la liberté et le destin –, il les jette l'un contre l'autre, l'un dans l'autre, les mélange, les malaxe et les chauffe à haute température, jusqu'à l'explosion. Dans *Et la force d'aimer*, c'est une jeune criminelle en fuite qui vient empoisonner et magnifier la vie d'un cadre fortuné et passablement lamentable. Elle a déjà passé huit ans en prison, avant qu'un accident au cours d'un transfert lui permette de s'évader. Elle veut voir sa fille dont elle a accouché au pénitencier ; la fille aussi de l'homme qu'elle a tué. Lui la recueille, dans l'espoir d'une aventure érotique passagère qui le changerait de ses secrétaires. Chacun cherche à se payer de l'autre ; chacun s'emberlificote dans des promesses qu'il croit ne devoir jamais tenir ; chacun s'accroche à l'autre, lui ment, le trahit, lui revient dans une atroce empoignade où chacun, aussi, se perd au fur et à mesure qu'il se trouve et se dépasse.

Jeu d'anges et de démons, d'élus et de damnés que Queffélec parvient à maintenir, de bout en bout, dans une tension extrême. *Et la force d'aimer* pourrait être un mélodrame. Le romancier a pris le risque d'introduire dans son livre les épices et les muscs de la littérature populaire la plus élémentaire, le sang, le sexe, l'amour maternel, la violence, la trahison, et de pousser le tout jusqu'à l'exaspération. Cela pourrait être insupportable et ridicule, c'est d'une intense et poignante poésie. Reste à essayer de comprendre pourquoi ; et comment a fait Queffélec pour que le mélodrame retourne à son origine : la tragédie. *Et la force d'aimer* est écrit sur le fil du rasoir, c'est un livre à haut risque. Cela arrive souvent en littérature. Il s'en faut de peu que *Salammbô* ne sombre dans l'album pittoresque d'archéologie carthaginoise ; de peu que *La Recherche* ne verse dans le bavardage mondain. Est toujours passionnante la façon dont un auteur s'est approché du gouffre et s'est retenu d'y tomber.

La première retenue de Queffélec est sa pudeur. Alors même qu'il chauffe à blanc les sentiments et les désirs et qu'il fait se lever le tumulte des orages, l'écrivain laisse encore deviner que ses personnages n'ont pas vidé le fond de leur sac, que les blessures qu'ils exhibent, aussi sanglantes soient-elles, ne sont encore que des maquillages destinés à cacher des plaies plus douloureuses, plus profondes et plus secrètes : le drame est la façade, le spectacle ; sous ses couleurs et ses sonorités violentes et contrastées, on devine des murmures et des plaintes étouffées, des sensibilités délicates et piétinées, des trahisons douces et définitives. Derrière, loin derrière les visages griffés et les nerfs à vif des personnages d'*Et la force d'aimer*, il y a l'ombre des pères, l'enfance mal-aimée, le fil qui ne s'est jamais noué entre les générations, ou qui a été tranché. Il y a le rêve d'un ailleurs inaccessible, le Sud, l'au-delà de la mer.

Le roman est donc scandé par un double rythme, une double pulsation, une double temporalité. En surface, si l'on peut dire, règne le chaos de l'instant. Les phrases se succèdent en rafales ou en volées de coups. Les pensées, les sentiments et les actes suivent, brutaux, immédiats, butés, contradictoires, soumis à la dictature du désir, à la tyrannie du moment, à l'arbitraire des instincts. La peur, la haine, la concupiscence, gouvernent ces élans frustes, ces affrontements de fauves, ces lâchetés et ces fuites grossières. Les puristes diront que les personnages parlent mal ; en fait, ils parlent comme ils se battent, avec le bec et les ongles, en cherchant à s'atteindre et à se marquer plutôt que de respecter les règles du noble art. Ils ne sont ni vulgaires ni distingués : leurs mots ne sont pas faits pour communiquer mais pour se défendre et pour vaincre. Queffélec est passé maître dans l'économie de cette langue de combat dont il n'ignore aucune feinte, aucune parade.

Sous ce chant heurté du présent et de l'action s'en développe un autre, plus large, plus ample, qui brasse les choses et les êtres de la naissance à la mort. L'histoire de Mona la meurtrière et d'Emmanuel son pitoyable sauveteur cesse d'être un fait divers pour s'inscrire dans les mailles de temporalités multiples : celles de la vie des héros, celles des paysages et des villes, celles de la mer et du ciel. Entre ces différents temps, Queffélec laisse s'établir des correspondances secrètes. Il y a dans ce livre de violence et de déchirement de magnifiques plages de sérénité et de contemplation qui, loin d'être des temps morts dans l'action, viennent la lester d'une gravité sourde et lui donner la densité et l'inéluctabilité du destin. Ainsi le thème de Port-de-Bouc vient-il discrètement appuyer celui de l'enfance perdue de Mona. « *C'est une ville oubliée, Port-de-Bouc, un nom de passé. La mouette aux œufs d'or n'existe plus. Finie la belle histoire où Port-de-Boucaines et Port-de-Boucains entendaient l'appel du chantier naval – épure, abrasement, charpente, découpage, façonnage, rivetage, soudure, mise à l'eau –, voués dès la naissance aux navires (...). Qu'y a-t-il de désirable, aujourd'hui, dans ce port isolé du monde, puni, désœuvré, muet, sur lequel un paysage, en vain, cherche à se reformer ? La mer entre les môles, un horizon long comme une règle d'enfant, d'un bleu africain, presque noir.* » Entre la ville abandonnée à sa révolte, désunie, manipulée, trompée et finalement assassinée, et la jeune criminelle qui se précipite sciemment dans le piège qu'on lui a tendu afin d'apercevoir, une fois au moins, son enfant, s'établit une manière de dialogue muet, de reconnaissance réciproque, comme une fragile communauté de destin qui ne les sauve de rien, ne les aide en rien, mais les rapproche. Yann Queffélec est un romantique. Le romantisme n'est pas une période passée de la littérature. Il y a toujours des écrivains romantiques.

(1) Réunis en volume en 1892, les soixante-quatre portraits-interviews de Jules Huret ont été réédités en 1982 par les éditions Thot, 6, avenue du Parc, à Vanves, sous le titre *Enquête sur l'évolution littéraire, 1891*.

versions originales

Dido Sotiriou, en première ligne

Féministe, antifasciste, communiste, la romancière grecque a été de tous les luttes. A quatre-vingt-sept ans, elle poursuit son combat : la réconciliation entre Turcs et Grecs

Dido Sotiriou, journaliste et écrivain, a été de tous les combats, « *toujours en première ligne* »; elle a vécu le désastre des années 20, la dictature de Metaxas (1936-1940), la résistance contre l'occupant nazi, la guerre civile (1946-1949), les « *années de plomb* », la junte des colonels (1967-1974). A quatre-vingt-sept ans, elle témoigne des blessures qui ont, au cours de ce siècle, si durement éprouvé la Grèce.

Dido Sotiriou est avant tout l'auteur d'un roman majeur, *Terres de sang (Matomena Chomata)*, qui a pour toile de fond ce que les Grecs appellent « la Catastrophe » d'Asie Mineure, quand les troupes turques de Mustapha Kemal les ont chassés de la rive orientale de l'Egée où ils étaient implantés depuis trois mille ans (1).

Née à Aydin, dans la région de Smyrne, le 18 février 1909, dans une famille aisée, dominée par un père industriel, polyglotte, bon vivant et républicain, « *espiègle et fantaisiste* » comme elle se décrit elle-même, elle vit une jeunesse dorée. « *Mon enfance était un conte interminable* », se rappelle-t-elle. Son jardin est empli de glycines, de jasmins, de bougainvilliers et s'appelle Edem. Lors de l'expédition militaire grecque de 1921-1922, la famille se rend à Smyrne. « *Au lieu de jouer à cache-cache dans l'Edem, on jouait à cache-cache avec la mort, trois années d'incendies et de massacres nous ont définitivement déracinés et jetés dans le port du Pirée où mon père deviendra docker.* » Elle a treize ans. C'est sa tante, une femme riche, qui la ramènera en Grèce et s'occupera d'elle après la mort de ses parents. Aujourd'hui encore sa photo trône sur une commode de son modeste trois-pièces de Zografou, une banlieue au pied du mont Hymette. A Athènes, elle connaîtra « *les privilèges de la vie bourgeoise* » mais aussi « *ses mesquineries, sa rigidité, son esprit étroit* ». Rêveuse et romanesque, elle lit la nuit en cachette, dévorant tous les livres qui lui tombent sous la main. Mais l'esprit d'indépendance et de révolte dominera : la jeune fille quitte la maison familiale, se bat pour l'égalité des sexes et, devenue journaliste, s'engage dans un groupe antifasciste. Elle épouse bientôt Platon Sotiriou – professeur de mathématiques et oncle de l'écrivain Alki Zeï –, « *un saint homme – le contraire de moi –, qui tapait à la machine tout ce que j'écrivais à la main* ».

Sous la dictature de Metaxas, Dido Sotiriou adhère au Parti communiste. Durant l'Occupation, elle s'engage dans la Résistance et travaille dans la presse clandestine. Elle suit l'armée démocratique pendant la guerre civile. Mais le parti l'exclut bientôt, sous prétexte qu'elle n'est pas allée se battre à Grammos, la montagne du nord de la Grèce où Paul Eluard est venu rejoindre les « *rebelles communistes* » qui livrent leur dernière bataille contre les troupes gouvernementales. « *En fait, ils m'ont exclue parce que je disais la vérité à une époque où personne n'osait le faire.* » L'expérience de la lutte murit la militante politique et la pousse à écrire. « *Pendant l'Occupation, j'ai appris qu'une progressiste se devait de dire la vérité : le mouvement des Jeunes Turcs était un mouvement de libération et Kemal un dirigeant éclairé. La classe bourgeoise grecque avait des privilèges et opprimait les Turcs.* » C'est aussi « *à la recherche de la vérité* » qu'elle voyage et se rend fréquemment à Paris où elle rencontrera Malraux, Gide et Aragon.

En 1952, Dido Sotiriou commence à écrire, peu avant l'exécution de son beau-frère, Nicos Beloyannis, « *l'homme à l'œillet* ». Commandant de l'armée démocratique, il dirigeait les groupes clandestins communistes à Athènes avant d'être arrêté en 1950 et condamné à mort, malgré la forte pression d'une campagne internationale. Picasso le révèle au monde entier en le dessinant avec un oeillet rouge à la main, symbole de la lutte contre l'obscurantisme. Dido élèvera Nicos, le fils de Beloyannis et de sa soeur Elli, incarcérée.

Elle écrit un premier témoignage sur les événements d'Asie Mineure : *Les morts attendent (I Nekri Perimenoun)*, publié en 1959, avant de s'atteler à ce qui deviendra *Terres de sang*, utilisant le témoignage de Manolis Axiotis, paysan d'Ephèse devenu ouvrier à Athènes, qui est venu la voir, enthousiasmé par son premier livre. Elle en fera le héros de son chef-d'œuvre.

« *Dans* Terres de sang, *il n'y a pas de bons Grecs et de mauvais Turcs, il y a des hommes qui deviennent des victimes et qui le payent cher, les uns et les autres. La guerre, telle Circé, change les hommes en monstres. Il faut mettre l'accent sur la culture,* ajoute-t-elle, *non sur la guerre.* »

Trente-cinq ans après la sortie de son livre chez Kedros et soixante-cinq rééditions, Dido Sotiriou se dit satisfaite. Elle se réjouit surtout de l'accueil réservé à son livre (traduit en 1970) en Turquie « *où chaque maison en possède un exemplaire* ». « *Les Turcs ont toujours eu d'excellentes relations avec moi.* »

« *Les deux peuples doivent être amis, il faut éviter la guerre. Moi je ne suis pas un politicien, le combat que je mène pour mon peuple est culturel. A Chypre où je me suis rendue, je leur ai dit, unissez-vous partout quand vous le pouvez. C'est vrai que les Turcs nous ont meurtris, que maintenant ils nous provoquent, mais on ne peut nier la volonté de rapprochement des peuples voisins, les Grecs et les Turcs, comme les Allemands et les Français.* »

Dido Sotiriou regarde, émue, le mont Hymette qui domine son immeuble de Zografou : c'est là qu'elle se cachait pendant l'Occupation. « *Personne ne veut la guerre et moi je me bats pour que les Turcs et les Grecs cessent de lutter les uns contre les autres et je le fais avec infiniment d'amour pour ce pays qui m'a vue naître, à qui je me suis donnée corps et âme.* »

Et de rappeler la dernière phrase de *Terres de sang* : « *Salue pour moi la terre qui nous a donné le jour, Selâm soylé (salut)...Dis-lui de ne pas nous en vouloir de l'avoir arrosée de sang. Maudits soient les coupables !* »

Didier Kunz

(1) Salué à sa sortie comme le *Guerre et Paix* de la littérature grecque, le roman vient d'être publié par Hatier dans la collection « Confluences », dans une nouvelle et belle traduction française, fluide et précise, de Jeanne Roques-Tesson. Il contient un judicieux lexique des mots turcs qui truffent le récit et des repères chronologiques de 1913 à 1923 pour comprendre « *dix années qui ont joué un rôle déterminant dans la formation de la Grèce contemporaine* » (314 p., 139 F).

Le couple par le petit bout de la lorgnette

MONOGAMY
d'Adam Phillips.
Faber, 121 p., £ 6,99

Voilà un livre que sans peur du ridicule son éditeur annonce comme destiné à devenir un livre culte. Soyons rassurés, il n'en sera probablement rien. Nous continuerons à préférer Roland Barthes et même Ronald Laing à Adam Phillips. Pourtant tout a été soigneusement pesé pour séduire le lecteur. La présentation d'abord, car ce livre est presque vide de mots, puisque composé de 121 aphorismes dont certains tiennent sur deux lignes. C'est amusant. C'est aussi rapide. C'est en outre pratique : on peut se servir de tous ces espaces blancs pour y noter ses propres réflexions, analyses et commentaires et réutiliser le tout à bon escient. Car ce recueil n'est pas non plus totalement vide de sens. Si l'on prend par exemple le numéro 121, un des plus courts et l'un des meilleurs, que l'on pourrait traduire par « *un couple est une association de malfaiteurs à la recherche d'un crime : le sexe est souvent ce qui les en rapproche le plus* ». Joli, non ? Voilà qui peut sans doute permettre de relancer une conversation au cours d'un dîner qui s'éternise. Le numéro 1 peut paraître plus contestable, assénant dès la première phrase une généralité, ce qui n'en fait pas une vérité : « *Tout le monde ne croit pas à la monogamie mais tout le monde vit comme s'il y croyait.* » Il existe des polygames heureux et fiers de l'être. On en connaît.

Il y a aussi, forcément, quelques platitudes, dont certaines peuvent même laisser perplexe. Par exemple, les enfants (numéro 35) prendraient des risques parce qu'ils se sentent en sécurité et les adultes oseraient moins parce qu'ils ne se sentent plus en sécurité.

L'auteur étant psychanalyste, on ne se demandera pas où il va chercher tout ça.

Martine Silber

هكذا من الأصل

Michael Krüger, l'aiguillon

Guetteur toujours sur la brèche, l'écrivain allemand a renoncé, le temps d'un roman, à la liberté absolue de la poésie. Pour mieux dire le désordre du monde et le crépuscule complexe et sanglant des illusions du siècle

HIMMELFARB
de Michael Krüger.
Traduit de l'allemand
par Claude Porcell,
Seuil, 171 p., 120 F.

« La réalité a disparu, et ce que nous percevons comme la réalité n'en est que la petite reproduction ironique qu'un politicien égaré tient devant la caméra pendant qu'elle tourne. » Telle est la conviction qui se trouve à l'origine de ce livre, et que parachève ce constat : *« Bien fou qui croyait que renverser le vieux monde allait de pair avec une amélioration de l'humanité. La pente est descendante. Ce qui était autrefois solide s'écoule à travers le tamis de l'Histoire. »*

Poète, l'un des plus importants aujourd'hui dans le domaine allemand, Michael Krüger condescend de nouveau (1) à ce genre hybride, le romanesque, dans l'espoir, sans doute, d'y trouver, mieux que dans la liberté absolue de la poésie, la possibilité de cerner l'erreur primordiale, de capter le déclic qui a bien dû se produire à un moment donné au cours des siècles, pour que le monde ait abouti à ce désordre en apparence sans remède où il s'enfonce.

Aurait-on donc affaire à un *« écrivain engagé »* ? A la manière de Leonardo Sciascia, si l'on veut, car l'oeuvre de Krüger, comme celle du Sicilien, semble par moment découler de ce que Vittorini (le grand, l'oublié Elio Vittorini) appelait *« engagement naturel »* (2) – c'est-à-dire l'engagement qui agit sur l'écrivain en dehors de sa volonté et le rend porteur spontané d'une expérience collective, le conduisant à combattre sans répit *« la Bêtise au front de taureau »* dont parlait Baudelaire, la bêtise qui pousse tant d'esprits à s'inventer tout un système de ruses pour faire plier la vérité devant ses propres simulacres.

Quoi qu'il en soit, Krüger apparaît comme une conscience errante, mais seulement en apparence égarée : comme la conscience douloureusement lucide de cette génération (la sienne) qui, après la flambée de mai 1968, apprit à ses dépens que la transformation du quotidien par la politique n'est qu'un leurre ; que nous sommes gouvernés par *« des sentimentaux qui font les importants »*, et qui cachent leurs micmacs derrière la civilisation. Certes, *« chacun sait que nous sommes trop nombreux ; chacun pressent que les villes vont avoir un infarctus, que la nature n'a pas d'avenir, que notre civilisation donne des signes d'infantilisme, que l'équilibre entre la raison et le sentiment est parti à vau-l'eau »*... Et pourtant, on a beau ressentir l'urgence d'*« atterrir dans le présent »*, c'est avec l'insensibilité du mélancolique que l'on assiste au crépuscule complexe et sanglant des illusions du siècle.

Dans son roman, l'auteur attribue ses propres hantises au narrateur, un ethnologue que l'Université célèbre toujours, bien qu'il n'ait bâti sa renommée que sur un ouvrage publié au lendemain de la guerre. Il se prénomme Richard, a quatre-vingts ans, vit seul avec Stanley, son chien, et a décidé d'écrire ses *Mémoires*, alors même que le souvenir, dit-il, *« produit des événements »* qu'il voit avec une netteté extrême, sans qu'il soit lui-même présent dans les scènes que la réminiscence et l'imaginaton, de concert, lui proposent.

Jeune homme issu de l'université de Leipzig, boursier du IIIe Reich ayant échappé à la guerre, Richard était parti pour le Brésil, en 1940, à la recherche de ces peuplades demeurées intactes et disponibles, protégées des grandes fièvres du progrès par la distance, avec l'ambition de *« mettre de l'ordre dans le chaos de leurs mythes »*... Il avait engagé, comme guide, un juif sans ressources *« recraché par l'Histoire »*, Leo Himmelfarb, qui, à la montée du nazisme, avait quitté la Galicie – sa terre natale, son seul royaume : *« C'était ses habitants qui m'intéressaient et dont je voulais écrire l'histoire. L'histoire de l'aiguiseur de ciseaux et sa folie religieuse. L'histoire des rabbins et de leur interprétation de l'Ecriture. Mais ce sont des gens comme toi* – dit-il à son employeur – *qui m'en ont empêché. »*

A ses yeux, et après bien des aventures partagées, Richard demeurait l'étudiant allemand typique, le malheureux résultat d'un dressage académique, un *« ethnologue de hamac »* incapable de s'adapter à un univers étranger ; une nature anémique qui vénérait la pureté par peur panique du métissage, et l'ordre, par crainte de la liberté.

En fait, Richard avait d'emblée demandé à Himmelfarb l'autorisation de ne pas faire figurer son nom sur le rapport qu'il aurait à rédiger, et de ne pas le mentionner, lui, s'il publiait lui-même un ouvrage sur leur expédition. Or, à la suite d'un grave accident, Himmelfarb avait prié son compagnon de prendre sous sa dictée le récit de son expérience des Indiens, ce que Richard avait fait avec minutie, le scribe abandonnant ensuite son guide – en réalité son maître – dans la hutte délabrée d'un frère capucin, non sans lui avoir promis de faire éditer le manuscrit sous son nom, en cas de décès : *« C'est ce nom qu'il voulait sauver : tel était à peu près le contenu du testament qu'il me chuchota. »*

REPENTIR ?

Au retour du Brésil, il avait effectué de vagues recherches : le frère capucin était mort ; quant à Himmelfarb, on n'en avait même plus entendu parler. Aussi Richard avait publié – sous son nom à lui, et qui plus est, dédié à la mémoire de son *« ami Leo Himmelfarb »* – l'ouvrage *qui lui vaudrait une durable reconnaissance*, et même une sorte de gloire... Voleur, s'en est-il repenti ? Il avoue les faits par écrit, alors que sa pensée demeure, pour ainsi dire, olympienne : *« Celui qui est allé dans la forêt vierge est tenté par un mutisme définitif. Celui qui a plongé le regard dans le ciel nocturne des tropiques, dans le fourmillement des étoiles, celui-là n'a plus besoin de société pour déterminer sa position face à l'éternité des éléments. »*

Mais un fait inattendu s'est produit : une tardive traduction de *« son »* livre a paru en Israël, et Richard vient de lire la lettre qu'à cette occasion Leo Himmelfarb lui a envoyée d'Haïfa – quand le récit commence...

Il ne faudrait pas croire que ce roman est avant tout un florilège d'apostrophes fulgurantes et désespérées : d'abord, on y trouve de vrais personnages ; et l'intuition du détail significatif est si infaillible chez le romancier qu'il les rend, au moyen d'un paragraphe, d'une phrase, d'une épithète, inoubliables. C'est cela qui permet à Michael Krüger de rester à son poste de guetteur, toujours sur la brèche pour exprimer les choses avant qu'elles ne disparaissent : les vérités dissimulées, l'espoir déçu, résorbé, les lendemains confus, l'avenir improbable ; il nomme, et il *éclaire ce qu'il nomme*, avec ténacité, avec sollicitude ; pour essayer de ravauder notre mémoire qui se démaille ; dans l'espoir de nous réveiller – car nous ne sommes pas assez sûrs de nous-mêmes pour nous dépouiller de nos comportements appris, de notre savoir d'occasion –, afin de rompre, une fois pour toutes, avec l'ordre, voire le désordre unanime et solennellement établi.

(1) Aux éditions du Seuil : *Pourquoi moi ? et autres récits*, 1990 ; *La Fin du roman*, 1992 ; *L'Homme dans la tour*, 1994.
(2) *Journal en public*, Gallimard, 1961.

science-fiction

par Jacques Baudou

Retour à Jurassic Park

LE MONDE PERDU
(The Lost World)
de Michael Crichton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Patrick Berthon,
Robert Laffont, 396 p., 139 F.

Certes Michael Crichton est un « fabricant » de best-sellers. Mais il y faut plus de talent qu'on ne veut bien, en général, en reconnaître à cette catégorie d'écrivains, et, de surcroît, Michael Crichton a montré dans plusieurs de ses romans (*La Variété Andromède, Jurassic Park*) aussi bien que dans ses scénarios de films un goût très prononcé pour l'anticipation proche, servi par une évidente culture scientifique.

Certes *Le Monde perdu* est une séquelle – comme disent les Anglo-Saxons – de *Jurassic Park* (*Le Monde* du 1er décembre 1995). Mais Crichton a bien trop d'imagination pour se contenter de faire une plate resucée de son précédent opus. L'île où il conduit ses héros – ce *« monde perdu »* qui fait très explicitement référence au roman de Conan Doyle où le professeur Challenger découvrait un ptéranodon vivant sur une mesa d'Amazonie – n'est pas celle où a été bâti le parc de vision des dinosaures, mais celle où ceux-ci ont été recréés en laboratoire et élevés. Abandonnée à l'époque où le parc a été livré au chaos, elle est devenue une réserve où s'ébattent en liberté plusieurs espèces disparues depuis des siècles et ramenées à la vie par la science des hommes. Cet état ne va pas sans susciter l'intérêt de quelques scientifiques aux objectifs divergents. Le roman est le récit de leurs expéditions concomitantes...

Michael Crichton a eu l'habileté d'ajouter à cette trame de roman d'aventures un peu convenue une très intrigante énigme biologique, et surtout de laisser à Ian Malcolm, le mathématicien rescapé de l'effondrement de Jurassic Park, l'occasion de passionnantes digressions sur la vie au bord du chaos, sur les changements comportementaux des espèces animales, sur l'évolution de la société humaine. *Le Monde perdu* procurera donc à l'amateur de SF, outre un plaisir de lecture primesautier, quelque matière à réflexion et la découverte d'une hypothèse intéressante concernant l'extinction massive des dinosauriens...

● **L'ARBRE DE L'ÉTÉ**, de Guy Gavriel Kay.
Il aura fallu près de douze ans pour voir paraître en France le premier volet d'un des cycles les plus réputés de la fantasy contemporaine, celui de la *Tapisserie de Fionavar*. Il s'agit pourtant, à en juger à l'aune du premier volume, d'un ouvrage de qualité peu courante et d'une richesse thématique assez inhabituelle. Cinq jeunes Canadiens de Toronto sont projetés, grâce aux pouvoirs du magicien Mantel d'Argent qui est venu les recruter sur Terre, dans le monde de Fionavar, *« la création originelle dont tous les autres univers ne sont que le reflet imparfait »*. Ils comprendront très vite qu'ils ont dans cet univers, au moment où il semble basculer dans des troubles profonds, un rôle important à jouer...

L'inspiration de Guy Gavriel Kay se situe très nettement dans la lignée de JRR Tolkien. Fionavar, comme la terre du Milieu, est le siège d'une lutte titanesque entre le Bien et le Mal. Comme elle, il est peuplé de créatures mythiques. Comme elle, enfin, il est terre de magie et de merveilleux, de miracles et d'enchantements. La touche originale apportée par l'auteur à ce modèle romanesque, c'est la participation de femmes et d'hommes contemporains à l'aventure, et la façon dont ce qu'ils *étaient sur Terre* conditionne leur comportement dans ce nouvel environnement d'une grande étrangeté (Pygmalion, coll. Héroïc Fantasy, 412 p., 79 F).

● **ŒUVRES COMPLÈTES Tome 1**, de Stefan Wul
Après Francis Carsac, c'est à une autre grande figure de la science-fiction française que les éditions Lefrancq ont décidé de rendre un hommage – on ne peut plus justifié – en réunissant ses œuvres complètes en volumes omnibus : Stefan Wul, que le préfacier de ce premier tome, Laurent Genefort qualifie d'*« artificier de l'imaginaire »*. Et c'est bien l'image du feu d'artifice qui vient à l'esprit à propos de son œuvre : onze romans publiés entre 1956 et 1959 dans la collection « Anticipation » du Fleuve Noir où ils détonnent par la qualité d'écriture, la richesse de l'imagination et du style, la force visionnaire. Puis un très long silence, rompu seulement par la parution de *Nôô* chez Denoël, en 1977. Ce qui n'a pas empêché la réputation de ces onze romans de ne cesser de grandir. Sept d'entre eux sont réédités ici, accompagnés d'une douzaine de nouvelles et d'*Apocalypses*, un recueil de poèmes inédits qui relèvent très largement de la SF. De *ces mille pages*, on sort ébloui... (Claude Lefrancq, 1 026 p, 149 F.)



هكذا من الأصل



GIOVANNI GIOVANNETTI

Comme un défi qu'il se lance, il publie à cinquante ans son premier roman. Aussitôt, la critique salue cet homme des confins. Marqué par Montale, son compatriote ligure, et par la peinture de Cézanne, le romancier italien compose ce que Calvino appelait des « romans-paysages »

Biamonti de terre et de mer

Les arêtes des Alpes plongent presque directement dans la mer. La frange côtière, où se cultivaient jadis fleurs et primeurs parmi oliviers et pins, est devenue un complexe touristique soudé le long du chemin de fer et de l'autoroute qui noie les vieilles cités génoises. Au flanc des vallées, la terre disparaît sous le plastique des serres où l'on force les orchidées. Au débouché des petites rivières, s'entassent grandes surfaces et fabriques. Mais il suffit de monter un peu et l'on retrouve le pays ligure. Un changement de monde que décrivait déjà Italo Calvino en évoquant le San Remo de son enfance : « *Quelque chose soudain avait changé et le premier signe en était celui-ci : jusqu'à Baragallo, les gens rencontrés étaient toujours des gens qui passent sans même se regarder ; après Baragallo, en se rencontrant, tout le monde se saluait, même ceux qui ne se connaissaient pas, avec un "Bona !" à haute voix ou avec une reconnaissance générique de l'existence d'autrui...* »

Ce « *Bona !* », cette salutation familière du dialecte ligure, Francesco Biamonti l'adresse en passant aux villageois assis dans l'ombre des ruelles étroites qui prolongent les *mulatiere* des collines, minces chemins pavés de pierres polies. Et les mots qui lui répondent sont toujours au rendez-vous pour reconnaître posément l'existence d'autrui. Ici, entre ciel et mer, cimes et vallées, on vit encore un peu à l'écart de la côte, de ses rumeurs que l'on perçoit comme le Baron Perché percevait, du haut de ses arbres, l'agitation d'en bas.

Pays de l'*entrotèrra*, d'où, au détour de la route, au-delà des châtaigniers et des rochers, des terrasses et des oliveraies, on découvre au loin un miroitement : « *Observer à travers le feuillage la palpitation / lointaine des écailles de la mer* », écrivait Montale. Né comme lui sur cette terre, Francesco Biamonti a la démarche, l'expression, les yeux d'un paysan fait pour être marin. Un regard, une voix qui s'attardent méticuleusement, mais qui semblent venus de très loin et aller plus loin encore : une grande douceur, mais aussi une inquiétude obstinée à percer la surface des choses et la ligne d'horizon du quotidien : « *Prends garde à la douceur des choses...* »

A San Biagio della Cima, sur les premiers contreforts au-dessus de Bordighera, là où s'arrêtent les serres, et où vignes, oliviers, arbres fruitiers et mimosas disputent le sol au myrte, buisson roi, dit Francesco Biamonti, du maquis méditerranéen, il a aménagé le moulin à huile de son aïeul. A l'intérieur, dit-on (« *Je ne vous fais pas entrer : il y a trop de désordre* »), les livres s'amoncellent comme dans une bibliothèque de Borges. Il écrit la nuit, entre lectures et musique. Pas de téléphone : qui veut le joindre doit appeler vers midi dans la maison de son frère, capitaine de la marine marchande retraité, au fond du jardin. Ce n'est pas un reclus. Il a beaucoup voyagé et voyagera encore – il a traversé la Dalmatie et la Bosnie en guerre. Une vie en marge, alors ? Plutôt une vie de qui prend le temps et la distance de la réflexion. « *J'ai appris à réfléchir parce que l'âne de mon grand-père marchait très lentement... Et savez vous ? Quand j'ai dit cela à la télévision italienne, ils l'ont coupé !* »

Son premier roman, il l'a publié en 1981, à cinquante ans. Dès son apparition dans les lettres italiennes, ce fut la surprise et le succès : homme des confins et de la frontière, disaient les critiques, de cette Ligurie à cheval sur la Provence et l'Italie, il apportait une lumière, une musique insolites. N'avait-il donc jamais écrit auparavant ? Si, et c'est une étrange histoire.

A quinze ans, dans une boutique de San Remo, il achète à moitié prix un volume de Baudelaire en français. Dès lors, il dévore la littérature française et italienne. Les symbolistes, les surréalistes. De Valéry comme du Camus de *Noces*, il apprend à lire la lumière de la Méditerranée. Chez Pavese il trouve ce qu'il aime dans les primitifs toscans, le raccourci, la jonction en quelques mots brefs de ce qui est intime et de ce qui est public. Chez Montale l'obsession de l'azur : le mot reviendra souvent autour des personnages de ses livres, qui sont pris entre azur céleste et marin, rochers et infini : « *Cette double condition minérale et cosmique de l'homme.* » Et chez Montale encore « *l'écriture comme os de seiche* », la matière réduite à l'essentiel pour atteindre la transcendance. Comme dans le poème : « *J'aurais voulu escalader un sentier essentiel érodé par le sel de la mer.* »

A vingt ans, il faisait le désespoir de son père. « *J'étais un peu rôdeur...* » Il envoie une nouvelle à un concours littéraire et remporte le premier prix. Début d'une carrière ? A vingt-cinq ans, il écrit le monologue intérieur d'un homme dont le fils est devenu aveugle au maquis. Il voulait y mettre, dit-il, toute la pitié du monde. Il l'adresse à Vittorini. Celui-ci lui demande de le retoucher. Intrusion au plus profond de l'intime ? « *J'ai ressenti une profonde angoisse. J'ai décidé de ne plus écrire.* »

Résolution tenue pendant vingt-cinq ans. Il n'y aura pas de carrière littéraire. Francesco Biamonti cultive les arbres fruitiers, il a sept cents pieds de mimosas, il élève des abeilles. « *Je faisais des travaux légers* », dit-il, mais on sent que le mot « léger » exprime plutôt une insatisfaction lancinante, le sentiment d'un temps perdu. Perdu, vraiment ? Il lit encore et toujours : « *Je voulais me débarrasser des idéologies.* » Il découvre les philosophes, la phénoménologie, Husserl, Merleau-Ponty. Et aussi René Char, Julien Gracq, et le T. S. Eliot de *The Waste Land*. Il fréquente les peintres qui vivent sur la Riviera. Il écrit sur leur peinture, sur la peinture ; celle de Cézanne l'oriente : « *La vision du monde dans l'immédiat sensoriel. La pomme de Cézanne porte le quotidien dans le domaine du sacré. Je ne peux regarder Cézanne sans un sentiment de fraternité.* » De même pour de Staël.

Longue attente. Et puis, enfin, il revient sur sa décision. Il écrit, « *comme un défi* », un nouveau roman, *L'Ange d'Avrigue* (1), où il part de sa terre et des siens pour évoquer le mal-être du monde. Envoyé à trois éditeurs, le livre est accepté par tous. Einaudi l'emporte, parce que c'est Italo Calvino qui, l'ayant lu, écrit aussitôt à l'auteur, avant de présenter ainsi le livre : « *Il y a des romans-paysages comme il y a des romans-portraits. Celui-ci vit, page après page, de la lumière du paysage âpre et abrupt de l'arrière-pays ligure. [...] Maisons de pierre et villages de vacances, les deux aspects de la Riviera sont présents : une agriculture exténuée et solitaire, et le monde facile du tourisme, auquel s'ajoute la nouvelle dimension du vagabondage des jeunes qui suit le mirage de la drogue. [...] Et puis l'ambiance de la frontière, avec son fond dramatique fait de tant d'histoires de guerre, de contrebandiers, d'expatriés clandestins. [...] Le personnage se refuse à juger la manière dont chaque individu dépense sa propre vie ; mais il voudrait comprendre ce relent d'autodestruction qu'il sent dans l'air.* » Dans le roman suivant, *Vent largue* (2), le personnage est un passeur ; dans *Attente sur la mer*, un marin à son ultime voyage qui rêve de sa terre « *dégradée* ». Trois livres en treize ans. A sa parution, le dernier figure dans toutes les listes des best-sellers.

[illegible]

Sur ses terrasses, Francesco Biamonti cueille un citron doux rescapé de l'hiver, choisit les prunes et les pêches les plus mûres, commente les différentes espèces de mimosas, loue le vin des « terres blanches ». Conversation anodine ? Elle se prolonge dans les silences, comme chez ses personnages : « *Edoardo ne répondit pas : il regardait un fragile amalgame : un papillon sur une fleur ondoyante.* » Il parle de la musique d'Olivier Messiaen dont il accompagne ses nuits, qui divinise les oiseaux, les bruits de la nature : le violon ténu et lointain et le pas lourd de l'homme. Il parle aussi de l'impossible tâche de l'écrivain qui voudrait traduire le chant des sirènes.

Ce chant que l'on ne peut entendre sous peine de mort et que pourtant, parfois, dans quelques mots très simples, on croit parvenir à capter. Constant et fragile défi à la mort. « *Faulkner disait que chaque page est un désastre, et que plus belle est la page, plus grand est le désastre... Pour moi, écrire est un désastre lumineux.* »

(1) Traduit de l'italien par Philippe Renard (Verdier, coll. « Terra d'Altri », 1990).

(2) Traduit par Bernard Simeone (Verdier, collection « Terra d'Altri », 1993).

Des bandes d'hirondelles de mer [illegible]. Ils allaient sans doute vers la Sardaigne [illegible] vol était lent, avec des angles [illegible] fleurer les vagues. Ils émettaient une douce [illegible].

Un Toscan avec qui il avait navigué appelait [illegible] plus exactement *animine*, petites âmes, à cause de [illegible] avait connu tant d'hommes, dans ses navigations, [illegible] jourd'hui du mal à se souvenir, et dont beaucoup étaient [illegible]ment morts. La nef de sa mémoire pesait plus de [illegible] des vivants.

Maintenant les hirondelles s'éloignaient [illegible]. Il se sentait assez fatigué et retourna en bas. Si [illegible] souvenirs, il était perdu. Mieux valait avoir peu de [illegible] vigner. Mais, dans le silence de sa cabine, il se [illegible] ceux qu'il avait laissés à Pietrabruna, à Giovanni [illegible] finite de ses abeilles, à Clara, à Alberto [illegible] dans une lumière nouvelle, ou du moins [illegible] étaient-ils seulement rongés de sel dans la lumière de la mer.

Le maître d'équipage vint le chercher. Deux caisses bougeaient dans la cale. Ils allèrent voir tous les deux.

C'était un homme qui ne parlait jamais. Des restes de sourcils blonds dominaient un regard douloureux et clair. Il était grand ; sa tête blanche tranchait sur les teints sombres de la majorité de l'équipage.

Les déchirements de l'ailleurs

ATTENTE SUR LA MER
(Attesa sul mare)
de Francesco Biamonti.
Traduit de l'italien
par François Maspero,
Seuil, 142 p., 120 F.

On peut fort bien évaluer l'art d'un romancier à sa manière de restituer ou de faire vivre un paysage. De l'absence totale, lorsque l'écrivain est préoccupé des profondeurs de sa seule personne ou pressé de divulguer sa pensée sur le monde, à la relégation au rang de décor, quand l'intrigue est si haletante qu'elle prend toute la place, les hypothèses du paysage romanesque sont nombreuses. C'est la plus exigeante que Francesco Biamonti a choisie, ou s'est laissé imposer par une nécessité intérieure. *Attente sur la mer* est ainsi le récit d'un lieu autant que celui des protagonistes et des silhouettes qui s'en détachent.

Mais on devrait plutôt parler ici d'une réalité – d'une thématique – exactement contraire à celle du détachement. Demeurer, inventer une vie où le mot « exil » perdrait son sens, où l'horizon n'aurait plus le pouvoir d'engendrer chimères et mirages, où le désir ne souffrirait plus des atteintes du nomadisme... Edoardo, le héros du roman de Biamonti, n'aspire qu'à cela. Et *cela* existe, est là, à portée de main, de regard, connu, aimé dans toutes ses dimensions réelles d'espace et de mémoire : crêtes rocheuses, « *oliveraies dans des combes lumineuses* », « *terres sèches d'amandiers érodées par le soleil et le vent* », terrasses qui surplombent la mer Ligurienne. De plus, une femme, Clara, est la figure de cet attachement, le visage de cet amour.

Mais le cœur des hommes est déchiré, toujours déjà séparé des plus profondes affections. Edoardo voudrait demeurer, mais il veut aussi, à la même seconde, ce qui est au-delà de cette demeure, ce qui n'a pas toujours de nom ou de raison – ou bien de fausses ; l'argent, par exemple, celui qu'une terre aride et pauvre ne peut offrir, qui est ailleurs, qu'il faut partir gagner. Cette raison peut aussi avoir les teintes violentes de toute la déraison du monde. Alors, il faut partir encore, encore une fois, renouer avec l'exil, le passé, cette « *triste succession de bateaux, de rêves et d'horizon* ».

L'ancien marin n'a pas encore retourné son regard vers les biens de la terre, attaché son désir à la femme qui l'attend, qui se fatigue de n'être qu'attente. Et comment renoncer à l'attrait, à la déchirure de l'ailleurs ? « *Il avait pitié de la mer, lui l'homme de la montagne* », écrit admirablement Biamonti. Et puis aussi : « *On jette sur la mer un regard qui a toujours quelque chose de perdu. L'homme de terre ferme croit que le marin est heureux de naviguer, il ne sait pas qu'il est tissé d'angoisses et de rêves et qu'il a l'impression d'aller sur une voie qui ne conduit à aucun lieu.* »

Edoardo n'a pas détaché ses yeux de l'horizon. Ce « *bleu aux confins abrupts* » est la couleur d'un appel indistinct. Mais au loin, au-delà de la mer qui n'est que le passage entre deux terres, ce sont moins des sirènes qui font signe, que des feux bien réels – ceux de la guerre de Bosnie. Et ces signes, il faut les affronter, tenter de les déchiffrer, mesurer combien aucune terre n'est un refuge, qu'un « *mal séculaire* » est partout à l'œuvre... La dernière phrase du livre le dit : « *Il y a dans toute terre, pensait-il, la semence de la mort, elle est bien visible dans la pleine lumière... Il y a des coups de soleil sur des terres suspendues.* »

Edoardo est un homme des frontières ; en lui, la terre et la mer – éléments antinomiques ou brutalement complémentaires – sont séparées par une ligne brisée. *Attente sur la mer* est le roman de ce déchirement. Celui du cœur ne pourrait se dire aussi magnifiquement si le paysage n'avait, dans le livre, un tel pouvoir de le signifier. Tout l'art de Biamonti consiste à suivre au plus près, avec une extrême économie de moyens, le tracé de cette brisure.

Il est de plus en plus rare – et donc de plus en plus désirable – de lire un roman qui ne comporte aucune phrase vide, aucun mot inutile. Plus ce vide grandi, plus la médiocrité de l'écriture accable le lecteur. D'*Attente sur la mer*, chaque ligne pourrait être citée ; elle donnerait à entendre, même dans cette version française, l'un des reflets de la beauté du roman. Beauté tremblante et lumineuse, mélancolique, qui n'a rien à claironner, qu'il faut accueillir comme l'un des dons précieux que la littérature est apte, encore et toujours, à dispenser.

Patrick Kéchichian

★ A l'occasion de la sortie d'*Attente sur la mer*, Francesco Biamonti participera à deux rencontres : lundi 30 septembre à 18 h 30, avec François Maspero et René de Ceccatty, à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, 75007 Paris) et mardi 1er octobre à 18 h 30 à la librairie La Tour de Babel (10, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris).

La couleur du bonheur

En écho au portrait de sa grand-mère, Gisèle Pineau nous livre un superbe récit d'enfance. Une invitation discrète à une réflexion sur les questions du déracinement, de l'accueil et de la mixité

L'EXIL SELON JULIA
de Gisèle Pineau.
Stock, 308 p., 120 F.

Dans les rêves de Gisèle, Blanche-Neige a des joues de marron luisant, des cheveux de jais et des yeux de mica. Le paradis ne peut avoir que la couleur du bonheur. La petite fille grandit en Ile-de-France, mais elle sera sauvée, croit-elle, de toutes les injustices qui assaillent une enfant noire lorsqu'elle vivra enfin en Guadeloupe, le pays de ses ancêtres, qu'elle embellit de tous les luxes de la mémoire familiale et de l'imaginaire enfantin.

Quelle que soit la précision autobiographique de *L'Exil selon Julia*, le récit de Gisèle Pineau est d'abord un conte initiatique dont le centre vibrant est l'épopée intime d'un être déraciné : Man Ya, la mère de son père, égarée dans la grisaille de béton d'un immeuble de banlieue. Les années d'enfance de Gisèle Pineau se blottissent dans les légendes et les souvenirs qu'évoque avec volupté sa grand-mère, magicienne d'une terre gonflée de promesses que la petite fille de cinq ans avait entrevue lors d'un premier voyage et qu'elle retrouvera, adolescente.



MARTINE SIMON

Gisèle Pineau : « Mots, visions, rais de soleil »

Les deux précédents romans de Gisèle Pineau, *La Grande Drive des esprits* (Grand Prix des lectrices de *Elle* en 1994) et *L'Espérance-macadam* (Prix RFO en 1996), avaient fortement impressionné lecteurs et critiques. Avec *L'Exil selon Julia*, la romancière affronte l'expérience difficile, mais inévitable de la mémoire non plus collective mais douloureusement personnelle. Julia, la grand-mère – Man Ya –, y raconte en créole une histoire très ancienne de servitude et de renonciation, de traditions et de joies simples, qui sera le terreau du futur écrivain. Daisy, la jolie mulâtresse de Guadeloupe, épouse Maréchal, le sergent noir qui parle *« le français de France »*. Il emmène sa femme en métropole, où va naître Gisèle. Plus tard, Man Ya console sa petite fille des humiliations liées à la couleur de sa peau et plus profondément de la tristesse d'un monde sans parfums, sans goût et sans soleil. De 1963 à 1970, Gisèle attend un retour que les événements de mai 68, puis l'abdication du général de Gaulle, auquel Maréchal voue un culte définitif, accélèrent. Le militaire fidèle demande sa mutation. Nommé en Martinique, il rapproche sa famille du pays de Man Ya, qui, rongée de nostalgie et de remords, avait déjà regagné la Guadeloupe.

Apercevant le Sacré-Cœur dans un lointain dont elle ne mesure pas la distance, Man Ya et son plus jeune petit-fils étaient partis à pied pour l'atteindre. Des années plus tard, Gisèle et ses frères et sœurs connaissent une aventure similaire lorsque, à peine arrivés à Fort-de-France, ils tentent de retrouver le chemin de la mer. Des Antilles, la jeune fille connaît maintenant les « plaies », qui viennent atténuer la lumière sans nuances greffée dans sa mémoire. Le bonheur n'existe pas à l'état pur : il est ce chemin choisi pour le conquérir.

La joie est néanmoins au rendez-vous lorsqu'aux vacances la famille se rend en Guadeloupe. La réalité coïncide enfin avec le rêve. Comme elle l'avait annoncé jadis à ses petits-enfants incrédules, Man Ya disparaît dans un arbre. Invisible, elle secoue les grappes de prunes Cythère. Elle n'existe plus qu'à travers les fruits qui roulent en cascade. Elle est le don, l'éternité du legs, une voix où se mêlent l'esclavage d'antan, les luttes, la résignation, les illusions, mais, par-dessus tout, l'entêtement à vivre, un mythe qui rend le destin supportable.

« Alors nous comprîmes réellement ce que Man Ya nous avait apporté – Sentes défrichées de son parler créole. Sentiments marcottés en nous autres, jeunes bois étiolés. Senteurs révélées. Elle nous avait donné : mots, visions, rais de soleil et patience dans l'existence. Nous avait désigné les trois sentinelles, passé, présent, futur, qui tiennent les fils du temps, les avait mêlés pour tisser, jour après jour, un pont de corde solide entre Là-Bas et le Pays. Pendant toutes ces années de neige et de froidure, elle avait tenu allumée la torche qui montrait le chemin. Sa main ne nous avait jamais lâchés. (...) Tout notre beau savoir déboulait derrière les prunes que Man Ya voltigeait. Et soudain, nous étions parés à tout entendre, à écouter et empiler pour l'avenir. »

Récit d'enfance bouleversant, exercice d'humour et de lucidité, *L'Exil selon Julia* est une invitation discrète à une réflexion aujourd'hui capitale sur le déracinement, l'accueil et la mixité. Ce roman révèle aussi l'angoisse d'une humanité livrée à des démons dont Man Ya n'autorisait la présence ludique que dans les contes terrifiants qui permettent de mieux savourer la vie.

Hugo Marsan

Une servante maîtresse

Un couple, une bonne et une « révolution de palais » domestique sous le stylet d'Isabel Marie

LA BONNE
d'Isabel Marie,
Grasset, 166 p., 94 F.

Servir asservit. S'il fallait ne retenir qu'un seul exemple par l'image, le film de Joseph Losey *The Servant* suffirait, mais on trouverait sans mal d'autres illustrations en littérature. Si la confiance se mérite, elle se paie aussi. Et d'autant plus quand les échanges reposent sur une inégalité de situations. C'est peut-être ce postulat qui a inspiré à Isabel Marie le déroulement de son quatrième roman, *La Bonne*. C'est tout au moins la conclusion à laquelle elle parvient.

Sarah, une jeune étudiante en philosophie qui vient de soutenir sa thèse de doctorat, est obligée de céder une place de surveillante. Se refusant à l'enseignement, sans famille, sans ami et sans amant, son commerce avec les autres se limitant à *« des ébrouements dans des lits de passage »*, elle choisit, *« comme on joue à la roulette russe »*, de devenir employée de maison.

Déguisant sa véritable identité, elle est engagée chez un couple de jeunes bourgeois, Bernard et Laura, pour s'occuper d'un vaste appartement quai d'Orléans. Le maître de maison est un industriel quadragénaire, pressé, autoritaire, peu loquace ; son épouse de vingt-cinq ans, un être de malaise, indifférente, maniaque, inerte, qui se cloître le plus souvent dans son domaine réservé où elle traque la saleté. Bref, *« un couple de roman-photo : l'évanescence et la force »*. Sarah, parfaite en tout, active et discrète, a vite compris les *« troubles compulsifs obsessionnels »* dont souffre la jeune femme et le malentendu existant entre un homme qui organise tout et une épouse qui se refuse au monde et subit avec répulsion une domination sexuelle. La bonne va habilement tisser, de suggestions en esquives, une toile où ses patrons vont se laisser prendre. Sans cynisme appliqué mais avec cette force d'indifférence qui lui permet de tout maîtriser. Peu à peu, Laura s'attache à elle, prend en charge une partie des travaux que Sarah gratifiera d'une part de son salaire, et lui abandonne avec joie *ses plus belles toilettes*. Entre les deux femmes se noue un dialogue, fait d'improvisations facétieuses ou de constats allègres. La maîtresse des lieux se délivre ainsi d'une fausse existence, où elle perpétue mécaniquement une absence d'être, au profit de son employée – façon de prendre revanche sur sa vie maritale et d'être reconnue pour ce qu'elle est : une femme avide de reconnaissance affective. La bonne fera mieux : elle délivrera un temps sa maîtresse du devoir conjugal en se substituant à elle auprès de Bernard. Situation banale, sans doute, mais ce qui l'est moins, ce sont les motivations de Sarah : *« L'un et l'autre conviennent à mon rythme. Je les avais domestiqués »*. Lorsque le couple éclate, quitte le domicile, le retournement de situation est inattendu mais préparé de longue date : Laura revient vivre avec Sarah, l'une employée de maison, l'autre écrivain...

On pourrait objecter qu'Isabel Marie a trop schématisé les éléments du couple au profit d'une héroïne dont la présence ambiguë s'impose et retient l'intérêt du lecteur. Mais elle a réussi cependant un huis clos fascinant, une « révolution de palais » domestique à coups de constats lapidaires, d'instantanés cruels, instaurant ainsi, sous la conduite d'un style précis, concis, au tranchant de scalpel, un climat d'intimisme inquiétant et d'ambivalence vengeresse.

Pierre Kyria

L'enfance traquée

Une femme et son fils tentent d'échapper à la morsure de la norme, à l'initiation au « réalisme ». Geneviève Brisac, poignante et gaie

WEEK-END DE CHASSE A LA MÈRE
de Geneviève Brisac.
Ed. de l'Olivier,
205 p., 95 F.

C'est une histoire d'amour, lancinante et fragile ; un récit d'une gaieté poignante, et qui transperce le lecteur, inextricablement lié à ses protagonistes, à cette jeune mère et à son fils naviguant *« serrés l'un contre l'autre »*, éperdus et perdus *dans la vaste vie*, au sein d'une situation que nous devinons et qu'ils soupçonnent précaire.

Si rien n'est plus drôle, plus délectable, que de suivre avec Geneviève Brisac ce couple acharné à traquer la magie des instants, à combattre la vacuité des heures, à s'inventer les jeux les plus insolites, à se trouver mille refuges, à se combattre et s'adorer, à rendre toute rencontre inoubliable – rien, au même temps, n'est plus pathétique, car la femme et l'enfant semblent communiquer à travers une douleur en permanence réprimée, une angoisse inavouée, et qui, d'ailleurs, aiguisent leur aptitude à la joie ; leur allégresse, leurs fuites devant l'ennui, semblent tenir à distance ce qui, en permanence, circule, impalpable, et menace.

Le titre éloquent ne sous-tend-il pas ici chaque page : *Week-end de chasse à la mère* ? Il laisse percevoir d'avance l'hallali. C'est bien une traque que subit Nouk, la jeune femme, même si elle s'efforce non tant d'y échapper que de ne pas la percevoir, ou le plus confusément possible, et de poursuivre avec Eugenio, son petit garçon, leur existence dans une demeure minuscule (une pièce et demie) où, cependant, on préfère souvent crier pour se parler car *« c'est paradoxalement plus intime et cela donne l'impression d'avoir un grand appartement »*. Une existence néanmoins raffinée, encore qu'un peu ballottée, un peu inquiète, un peu marquée par l'omniprésence d'un père absent, divorcé, rival discret et juge à distance de la mère.

Cette mère combative, mais si peu sûre d'elle-même, cette Nouk délicieuse et fantaisiste, qui est bibliothécaire, mais qui fut peintre et tourna le dos, on ne sait trop pourquoi, à une gloire peut-être trop rapide, cette femme seule, qui tient bon mais vacille, et qui semble savoir si bien se défendre en savourant, en faisant savourer le présent, chacune de ses voluptés, comme autant de précieux, de fragiles et d'inattendus trésors, Geneviève Brisac parvient à nous la rendre proche, intime, au point de nous faire frémir avec elle de joie et d'inquiétude mêlées.

« Où sont désormais nos armures ? » Comme Nouk, avec elle, nous nous laisserons prendre au piège, incapables de la juger ou de juger les autres, ces *amis*, cette galerie de personnages familiers qui, peu à peu, insidieusement, vont s'octroyer le droit de détruire son destin. Avec elle, nous deviendrons des proies, pourtant perspicaces, capables d'ironie à l'égard des bourreaux, de leur arrogance inepte, de leur sagesse de carton, mais incapables de déceler qu'il s'agit de bourreaux, ou de reconnaître le rôle fatal qu'ils jouent pourtant très consciemment.

Avec elle, nous fondons devant l'irrésistible, l'inexorable Eugenio qui, sans cesse, ramène sa mère au bon sens ambiant. Des deux, c'est Nouk la plus juvénile. Elle ne s'initie pas comme tout enfant, comme son fils, à quitter l'enfance : elle y plonge, au contraire, comme dans l'univers le plus naturel, et c'est le petit garçon qui tente, inquiet, de l'avertir et, dans une sorte de désespoir, de l'endurcir, de lui indiquer les chemins de la norme, sans nul doute ceux du père.

Si l'enfant entre passionné dans cette traversée frémissante du temps, dans ces inventions ludiques, s'il entraîne lui-même sa mère dans des aventures où des oiseaux s'assassinent, où de jeunes fleuristes déploient la science de vieux sages, où l'on se retrouve – c'est Noël – parmi *« les ratés de la fameuse fête »*, il se révèle aussi très attiré par la banalité.

J. FOLEY/OPALE

Geneviève Brisac.
Geneviève Brisac est éditrice à l'Ecole des loisirs et collabore au « Monde des livres ». Outre plusieurs romans pour la jeunesse publiés à l'Ecole des loisirs – notamment la série qui a pour héroïne Olga –, elle a écrit quatre livres : *Les Filles* (Gallimard, 1987), *Madame Placard* (Gallimard, 1989), *Loin du Paradis Flannery O'Connor* (Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 1991) et *Petite* (L'Olivier, 1994).

Hallucinante visite d'un Aquaboulevard cauchemardesque ! Panique devant le risque d'un Noël décevant : *« Comment passerons-nous le cap encore une fois »*, s'affole Nouk, et lorsque, face au jardin public sinistre et gelé, elle propose, enthousiaste, de jouer à être des trappeurs, Eugenio de rectifier aussitôt : *« Des trappeurs sans chien, sans traîneau et sans alcool, c'est des ploucs... des ploucs morts même ! »* Il ne manque pas de s'inquiéter, lorsqu'un chauffeur de taxi remarque combien l'avenir de ses propres enfants lui semble préoccupant : *« Qu'est-ce que tu as en réserve pour moi, au fait ?... A part ta bague, je veux dire. Ça ne me mènera pas loin ta bague. »* Leur complicité autour d'un manque permanent, autour des périls dont ils sont conscients, qu'ils taisent obstinément, dont ils se distraient avec sérieux, avec acharnement, n'empêche guère les sarcasmes du fils : *« Ici Radio-Nostalgie »*, oppose-t-il aux souvenirs de sa mère, à laquelle il reproche lorsqu'elle finit par admettre le copain d'abord critiqué : *« Toi, tu fonds dès qu'on te parle. »* Mais quels bonheurs ils savent partager ! Les voici prenant le train, faisant la folie d'aller en première classe, exultant devant les petites lampes, la splendeur du compartiment : *« L'instant où nous montons dans notre carrosse ne mourra jamais. »* Instants privilégiés, qui, telles autant de rémissions, guérissent de la peur et permettent de supporter l'inévitable (et, sans doute, souhaitable) *« voix secrète »* qui, en Eugenio, *« diffame »* sa mère, et ce *« morceau de cœur qui* (la) *hait en silence pour ne pas* (lui) *faire de peine »*.

Déchirement secret de l'enfant pris, grâce à Nouk, dans les charmes d'une vie intense, plus proche du réel, peut-être, que le réalisme fabriqué, si factice en vérité, mais seul toléré, seul protégé, auquel, il le sait d'intuition, il devra s'initier.

Déchirement de la mère culpabilisée d'être trop réceptive, par là trop vulnérable. La horde, toujours prête à se déchaîner contre qui sort du troupeau, la horde se déchaînera. Comment elle prendra possession de l'enfant, laissant très naturellement à l'abandon cette mère faible en raison même de sa puissance vitale, démunie en raison de sa richesse même, Geneviève Brisac nous l'apprend de manière bouleversante. Sa verve, à la fois douloureuse et désopilante, enchante tout au long du livre. On n'oubliera pas cette mère défaite, debout, les mains vides, sans plus de projet dans un monde déserté, Stabat Mater sans plus d'enfant même à pleurer devant une mer d'un gris impossible à peindre.

Viviane Forrester



La mort, et après

Béatrice Leca entre en littérature avec un récit à la fois juste et grave sur le deuil

TECHNIQUE DU MARBRE
de Béatrice Leca.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
126 p, 79 F.

Là où se terminent beaucoup de récits, commence celui de Béatrice Leca : juste après le décès d'un aïeul, mort de sa belle mort, comme on dit. Dans une de ces maisons où règne encore un équilibre dérisoire, avant que s'opère un minutieux travail : classer, inventorier, vider, faire visiter. « *Nature morte, dans la brutalité du soleil* » de juillet : ce ne sont que choses inutiles, recelant de pauvres secrets que la lumière réveille. Ainsi donc, derrière la vie feutrée, austère qui se déroulait dans cette grande demeure de banlieue, « *Il n'y avait que cela, les petits détails d'une continuité, des coulisses comme toutes les coulisses, sans surprise et sans rapport avec les imaginations de l'enfance* ».

Seule dans ce lieu vacant où elle tente, avec le sentiment d'une terrible indiscrétion, l'impossible rangement posthume, la jeune narratrice s'absorbe dans une contemplation silencieuse et perplexe : étrange démarche, qui bride l'émotion et se concentre sur les objets, symboles sournois, où l'on cherche vainement « *quelque chose qui nous a été dédié* ». Pour désigner le disparu, alternativement la troisième personne ou la distance du vouvoiement. Peu de souvenirs, peu de détails précis : un visage trop doux, une écoute trop attentive, mais beaucoup de malentendus.

Et d'abord un premier retour en arrière, sur la « comédie du deuil », les funérailles, l'« architecture de carnaval » du crématorium, où les proches du défunt forment un groupe indistinct : « *Nous, la famille : sept petites silhouettes bien écrasées dans la cour, honteuses, entre deux trahisons.* » Lors de la cérémonie, chacun vit son deuil en accéléré : un bref éloge funèbre, professionnel, désolé, suivi d'un requiem mécanique. Les portes ne claquent pas lorsque les personnes trop sensibles sortent brutalement. Les dimanches sont voués à la répétition. Entre les dimanches d'enfance avec sieste obligatoire, puis les goûters fidèles chez « Mademoiselle », et désormais les journées de solitude dans la maison à ranger, il y a eu, dans une interminable succession, les visites à l'hôpital, ses ascenseurs immenses, ses couloirs balisés où les visiteurs se dévisagent avec un mélange de politesse et d'hostilité instinctive. Sans se laisser dissuader, la jeune femme s'est obstinée à aller là-bas tenir une main, partager un silence, regarder dormir un vieillard. Avec des espoirs maladroits, l'attente inutile que quelque chose soit dit ou vu. Et ce surprenant constat : « *Mais oui, dans le linceul des dimanches tout blancs de l'hôpital, il m'a semblé souvent que vous étiez heureux.* »

JEU DE FRAGMENTS

Béatrice Leca, une débutante de vingt-six ans, entre en littérature avec force et discrétion, avec ce beau récit à la justesse parfois ironique, à la gravité toujours attentive. « *On croit,* écrit-elle *que tout va s'arrêter, on croit qu'après la mort on va enfin pouvoir reprendre souffle, retrouver, comprendre quelque chose auquel on n'a pas eu le temps, pense-t-on, de prêter attention – c'est comme ça au fond on pense qu'il y a quelque chose à comprendre.* » Et puis rien. Faute de signes, de traces plus intimes, dans un décor absurdement dénudé, reste un jeu de fragments, un « puzzle » que recompose en pure perte la mémoire, avec une douceur vaguement cruelle.

Monique Pétillon



La brûlure du sable

Une dune, un corps. Une découverte qui bouleverse. Une recherche pour tromper la solitude. Et la magie des mots de Dominique Sigaud.

L'HYPOTHÈSE DU DÉSERT
de Dominique Sigaud.
Gallimard, « NRF »,
170 p., 85 F.

C'est un livre qui ne se laissera jamais oublier, un livre de sable, dont on retrouvera longtemps après quelques grains d'une douceur infinie au fond d'une poche, dans la doublure d'un vêtement, ou égrenés et rugueux dans les plis des draps. Un livre d'amour, de vie, de mort, de guerre. Un roman qui renouvelle tout ce que l'on dit si souvent sur la vie, l'amour, la mort et la guerre. Et le sable, et le désert.

C'est le texte qui prime, la vision, la pensée, les images, c'est le style qui façonne le récit, qui fait surgir l'histoire. Il y a un corps étendu derrière les dunes, celui d'un homme, à un endroit improbable où personne ne passe. Il sourit. Il y a des traces de larmes sur son visage. Il est mort. Il y a eu une guerre mais elle est finie, et le cadavre est celui d'un soldat, un soldat étranger au désert et à ce pays. Par hasard – on ne dira pas par chance –, un homme va le trouver. Un homme ordinaire, un homme simple. Il n'ira pas plus loin. Il rencontre en lui-même la peur, celle qui ne quitte jamais vraiment les hommes, celle dont personne ne parle. De retour au village, il raconte, encore sous le choc. Il ne sait pas quoi faire. Il faut l'enterrer, bien sûr, y retourner, bien sûr.

Auprès de ses voisins, de ceux qui n'ont rien vu, qui ne se souviennent plus, il se demande ce que cette guerre a pu leur faire, ce que la guerre a pu faire d'eux, cette guerre qui est passée à côté d'eux. Longuement, ils palabrent, ils discutent, il faut aller voir, il faut faire ce minimum que l'on doit à tout homme, l'enterrer. Comme une vapeur au-dessus d'un mirage, ses souvenirs de jeune homme contestataire l'envahissent. Il est devenu autre. Autre. Comme tous ceux et celles qui vont approcher ce dormeur de la *dune*. Car après viendront les femmes. Les femmes qui ne savent pas ce qui se passe, mais qui ont senti un frôlement, un bruissement, un souffle. L'une d'abord, puis les autres, entre elles, sans les hommes qui ne leur parlent pas, qui ne leur disent rien, elles vont aller à la rencontre de l'inconnu, de ce silence qui s'est installé, de ce mystère, de ce bouleversement.

Dans sa douceur tranquille, la vie et l'amour du soldat John Miller, sa femme, sa bien-aimée, Mary Rosannah Hart, va essayer de continuer, quoi ? à attendre peut-être, dans une douleur terrible, sans l'espoir du miracle ou de l'oubli. Elle va fuir d'abord, ailleurs que dans la petite ville trop proche du passé, des souvenirs, des rêves qui ne pourront plus s'accomplir, elle part pour New York, le Bronx de son enfance, mais « *le corps arc-bouté de fatigue, rompu de retrouver une solitude si grande et irréparable qu'il en transpire de honte, de soif. Elle pense à John Miller, aux pierres posées sur la dune, au vent passant sur les pierres, poussiéreux et rêche* ». La solitude d'avant et d'après la mort, d'avant et d'après l'amour, cet amour que lui portait John Miller et qui avait réussi à la ramener « *chez elle partout où elle était* », alors qu'elle se sentait jusque-là en exil partout. Un autre homme est là, au loin, elle ne l'a encore jamais vu, il n'y a entre eux que quelques mots écrits. Lui, un capitaine français, a croisé cet officier de liaison américain, le capitaine Miller. Une rencontre qu'il n'a pas oubliée dans le chaos de sa vie, de ses pensées, de ses renoncements, de l'ennui qu'il trompe avec la guerre, et de ce qu'il n'arrive plus à oublier. Plus tard, lui sera en mission de recherche des disparus, elle, une photo à la main, cherchera aussi, presque seule. C'est une jeune fille qui va lui répondre, à Mary Miller, mettre un terme à cette quête inutile et inévitable, parce que les femmes savent où il se trouve, celui qui avait ce visage, ce visage sur la photo, et qu'il est mort. « *Le désastre avait patienté, puis les mots avaient été dits, ravageant tout.* »

L'histoire s'arrête presque là. Qu'importe ! La magie s'est installée, on peut relire au hasard certains passages juste pour réentendre cette voix, pour retrouver ce plaisir des mots qui frôlent la poésie en permanence, avec une fraîcheur, une subtilité tranquille et d'autant plus violente et poignante pour évoquer ces vaincus perpétuels que nous sommes tous, involontairement, injustement. Il ne reste plus que cette pureté irréelle, mais si nécessaire.

Martine Silber

J. SASSIER

Dominique Sigaud.
Née en 1959, à Paris, Dominique Sigaud s'est choisi des racines au sud et a longtemps vécu en Provence. Après ses études et quelques petits boulots, elle tient une chronique à *Libération* sous le pseudonyme d'Adèle Lemonde, puis elle parcourt l'Algérie, la Tunisie, Israël ou le Liban et fait publier ses reportages dans différents journaux. Trop indépendante, elle ne souhaite pas intégrer une rédaction, ayant trop l'envie du voyage personnel, de suivre son itinéraire, son destin. En 1990, elle a publié un premier livre, *La Fracture algérienne. 1990, Carnets de route* (Calmann-Lévy).

De Graeve, délicieusement décadent

LES ORCHIDÉES DU BEL ÉDOUARD
de Laurent de Graeve.
Ed. du Rocher, 246 p., 110 F.

A contre-courant des livres *hard* – chambre avec vue aveugle sur le sexe –, *Les Orchidées du bel Edouard* est un roman d'alcôve, délicatement mondain et décadent à propos des amours masculines qui vont avec humour et une bien candide alacrité au bout de leur passion de soie.

Peut-on rêver histoire plus précieuse et anachronique que le premier roman de Laurent de Graeve ? Délibérément nostalgique d'une littérature hantée par Virginia Woolf et taillée au scalpel par la cruauté d'un Choderlos de Laclos, *Les Orchidées du bel Edouard* s'offre le luxe d'une liberté à rebours : titre, personnage, décor, morale et rites se moquent des ukases de notre époque. La séduction et la sensualité jouent en sourdine dans le huis-clos d'un salon feutré. Les mirages et les frémissements du corps émeuvent d'abord les étoffes souples qui les enveloppent. Le désir est récupéré par l'intelligence, réverbéré par la culture, maté par la gratuité exquise du dialogue. Un quatuor vacant se repaît de sa jeunesse et de sa beauté.

Edouard invite ses amis pour un dîner-théâtre où se complote le piège de miel où doit fondre le bel Antoine. Convoité par le maître de maison, il l'est aussi par William le pianiste, ancien amant d'Edouard, et par Elisabeth, la seule femme présente. Ce roman proustino-wildien tient la route parce que Laurent de Graeve adore son récit et se vautre en piaffant d'aise dans ce qu'il sait pouvoir être irritant. La soumission à l'excès devient séduction. Et dans l'ombre de ces beaux archétypes de jeunes gens élus des dieux, sous le masque du désir, l'ennui orgueilleux exhibe son cadavre.

Hugo Marsan

Sur les traces d'une enfance défunte

LE CHASSEUR ZÉRO
de Pascale Roze.
Albin Michel, 164 p., 85 F.

Tout commence à Okinawa, en 1945 : un éclair de mort, deux photos du père américain disparu sur le porte-avion *Maryland*. Laura Carlson, un an à l'époque, est orpheline de ce père légendaire parce qu'inconnu, que les circonstances de sa mort rendent presque mythique. Comment lutter avec une si vive absence ? Laura remonte le cours du temps et raconte l'itinéraire douloureux qui, un jour de 1968, la fit devenir brutalement adulte.

L'enfance « *sinistre* », vécue dans le non-dit, est hantée par un souvenir d'autant plus obsédant qu'il est imaginaire : celui du jeune kamikaze qui tua son père. A cet homme correspondent désormais pour elle un nom, Tsurukawa, et surtout le bruit assourdissant de son avion, le chasseur Zéro. Peu à peu, Laura laisse le destin du pilote et le vrombissement du chasseur l'envahir. Sa propre vie, ses études de mathématiques, son amant compositeur de musique, semblent se détacher d'elle et se dissoudre dans la tourmente de mai 68. Laura affronte seule l'appel que lui adresse le « *cadavre déchiqueté par le sel* » de Tsurukawa. De l'envie de vivre ou de « *mourir dans la guerre du Japon* », laquelle sera la plus forte ? Pour naître vraiment il lui faut rejouer le dernier acte de la tragédie et, à son tour, regarder la mort en face.

Pascale Roze, dans ce premier roman, s'attaque à un thème surinvesti par la littérature, celui de la recherche des origines et du deuil de l'enfance. Dans des pages à l'écriture classique, dépouillée, au risque parfois de la sécheresse, elle réussit cependant à instaurer un climat original fait de tension froide. La démonstration est efficace : vivre, c'est avant tout éprouver qu'on « *n'arrive pas à mourir* ».

Eléonore Mathiot

Temps de chien

Autour d'une bête égarée, Caroline Lamarche fait converger six personnages en quête d'eux-mêmes

LE JOUR DU CHIEN
de Caroline Lamarche.
Ed. de Minuit, 128 p., 69 F.

Le premier roman de Caroline Lamarche est dédié à un chien ; un chien sans nom « *aperçu le 20 mars 1995 sur l'autoroute E411* ». Au départ une scène datée, réelle – à moins que la dédicace ne soit elle-même un élément de la fiction... Un chien donc, réel ou supposé, courant contre toute prudence sur le terre-plein central d'une autoroute, là où il n'avait que faire, est l'élément fédérateur des six chapitres – on pourrait dire des six nouvelles – du livre de Caroline Lamarche.

Six personnes, qui se trouvaient sur l'autoroute « *le jour du chien* », décrivent, chacune pour elle-même, l'épisode anormal, ou plus précisément se l'approprient. A un moment donné, elles ont stoppé leur véhicule et se sont retrouvées devant l'animal qui courait, zigzaguant parmi le flot des automobiles, mais n'ont pu l'arrêter. Tour à tour, les quidams vont monologuer autour de l'animal qui court, formant une sorte de communauté de hasard. Les voix autonomes vont converger pour dire l'effet de cette image...

Un camionneur esseulé pleure sur lui-même. Un prêtre vieillissant, essayant de cacher sa détresse derrière les figures de sa foi, se souvient d'un impossible amour. Une jeune amante fait, de l'autre côté de l'expérience, le constat de la même impossibilité, qui remplace une passion morte. Un cycliste homosexuel, lui aussi malade de solitude, qui était aussi déplacé que la bête en ce lieu, fait une chute et se blesse le genou. Une veuve pétrie de bons sentiments estime qu'il n'y a rien à faire. Sa fille boulimique a pris le bras du prêtre ; mais celui-ci pensait à autre chose ; elle se voit courir librement comme le chien, imagine que ses jambes s'allongent, se sent devenir désirable.

Certaines circonstances, qui n'ont à première vue aucun caractère fort ou particulier, peuvent, dans notre vie, devenir des signes, des catalyseurs. L'épisode du chien prend ainsi, pour les six narrateurs, une valeur révélatrice. Leur vie entière, soudain, se cristallise, trouve une parole pour s'expliquer. La bête est comme le miroir qu'il se tendent à eux-mêmes, dans lequel ils se reconnaissent. L'amoureuse en imperméable rouge : « *L'amour. L'amour vous abandonne toujours, ne fût-ce qu'un court instant. Non, il vous abandonne dès le début, au moment même de la jubilation. Là, déjà, quand le soleil se noie dans le puits, il y a, sous l'eau noire, un chien abandonné.* »

C'est l'écluse de la pitié et de la compassion que l'image du chien apeuré, voué à la mort, entrouvre. Pitié balbutiante, retournée sur celui qui l'éprouve, plainte, récrimination... Ce ne sont pas de très hauts ni de très nobles sentiments que l'auteur met dans la bouche de ses personnages. Vies gâchées, abandonnées, malades, ou malheureuses... Ainsi celle du prêtre qui imagine le chien mort et médite comme s'il était devant une vanité : « *Ce chien doit être mort et décomposé, maintenant, quelque part au bord de la route. Il me semble que la mort a dû être l'unique issue à tant de désespoir, à une solitude aussi poignante, inaccessible à tous.* » Tous s'identifient à l'animal, à la perdition qu'il représente, mettent en parole et en discours sa muette figure.

C'est une voix incontestable et forte, très émouvante en beaucoup de pages, que Caroline Lamarche fait entendre dans les six chapitres de son livre. Avec une sensibilité vive, elle est passée à l'écart de la caricature, du trait grossi, de la rigolade psychologique. Son propos n'en est que plus convaincant, prometteur.

P. K.

Odile Grand, la mémoire estampillée

COULEUR CITRON CÔTÉ CŒUR
d'Odile Grand.
Ed. Anne Carrière,
200 p., 98 F.

Fillette, avec un « *mignon chapelet où le petit bonhomme qui semblait faire de la gymnastique avait l'air d'en baver sur sa croix* », la voilà partie pour la messe. Venue de Paris dans la campagne amiénoise, il faut bien se plier aux rites de l'endroit ; et apprendre d'un brave curé que Jésus était juif, qu'on appartient au peuple élu. D'y appartenir, le père d'Estelle a disparu. Dénoncé, pour sauver sa femme et sa fille il s'est livré à la Gestapo. Elle ne reverra plus « *papa au doux regard de mérinos* », arrivé de Hongrie vingt ans plus tôt. Et Estelle, à son tour, fuit. « *Si la Maison de France a son blason de fleur de lys sur gueule d'azur, la Maison Juif, sur ses armoiries, a une vieille valoche à ficelle sur gueule de travers.* » Le récit d'une enfant porteuse d'étoile jaune, le drame d'un exilé qui se livre au bourreau, l'histoire d'une fillette qui finit par se faire une place au soleil... c'est tout cela, le premier roman d'Odile Grand, mais aussi, surtout, c'est un cri en mémoire des « *enfants estampillés de l'Occupation* ». Pas de complaisantes descriptions, pas d'envolées grandiloquentes pour poser la larme aux yeux du lecteur, pas d'insistance dans le « J'ai vécu ça ». Plus efficacement, une succession d'images de vies brisées à toujours « *refaire les valises* », et de temps à autre un gros plan, bref, dont la cruauté et la douleur qu'il engendre sont atténuées par l'humour, la seule arme pudique pour « *continuer à exister avec tant de chagrin, de fiel qui vous squattent la tête* ». La verve déchire les cibles, épouse le style véloce, souvent éblouissant, et un rire se fait entendre, mais il est « *mouillé* » au long de ces pages qu'il faut lire, à la fois amères, gaies, corrosives et d'amour.

Pierre-Robert Leclercq

Chamoiseau : la substance de l'enfance

Charnelle, puissante, symbole de la fécondité des imaginaires créoles, Man Ninotte, mère de l'écrivain antillais, domine ses récits de jeunesse portés par les saveurs d'un verbe métissé

UNE ENFANCE CRÉOLE I
Antan d'enfance
de Patrick Chamoiseau.
Gallimard, « Folio », 188 p., 28 F.
(première édition : Hatier, 1990)

UNE ENFANCE CRÉOLE II
Chemin-d'école
de Patrick Chamoiseau.
Gallimard, « Folio », 206 p., 28 F.
(première édition : Gallimard, 1994)


ABBAS/MAGNUM

Créole et français, les matières premières d'une écriture unique

Livrer des blocs d'enfance, retourner à l'âge des premiers balbutiements revient souvent à écrire sur sa mère. L'écrivain antillais Patrick Chamoiseau, à quarante ans, a éprouvé le besoin de saluer la puissante Man Ninotte, à travers ses récits, consacrés l'un à sa petite enfance, l'autre à sa première année d'école. Man Ninotte se rend à pied à l'hôpital pour accoucher de ce cinquième enfant, *« le négrillon »*, faute d'argent pour utiliser une voiture. Elle invente mille armes pour combattre la pauvreté, pour convoquer l'humour et la tendresse *et s'obstiner sans* faille à la progression des siens. Illettrée, elle fait réciter leurs leçons aux aînés, traquant l'hésitation qui trahit le travail bâclé. Plus tard, le négrillon, croyant pouvoir ruser, récitera des absurdités en prenant l'air assuré.

Mais *« elle lui expliqua doucement, oui, que l'on pouvait apprendre les macaqueries, mais jamais mieux qu'un vieux macaque »* ; l'enfant fut désormais bon à recommencer ses leçons *« au moindre arrière-début d'une ombre de bégaiement »*.

Mère bien réelle, charnelle, Man Ninotte est aussi le symbole des fastes créoles, de la fécondité des imaginaires, de la puissance de la parole, par opposition à la stérilité d'une école trop coloniale. Au monde de Man Ninotte appartient aussi la jeune fille qui rend visite aux voisins et connaît mille contes créoles. *« Elle vous épouvantait à l'extrême avec deux mots. Elle maniait des silences, des langages. Elle éclaboussait la mort avec du rire »*, tout comme le fabuleux personnage de Gros-Lombric, dans *Chemin-d'école,* sans doute le meilleur des deux livres.

Elève irréductible, Gros-Lombric est le bouc émissaire du maître, un Noir convaincu que l'émancipation des siens passe par la négation de leur langue et de leur culture. Quand le maître commande aux enfants d'apporter en classe des lianes avec lesquelles il les bat, Gros-Lombric, expert en savoirs magiques, en remet une superbe... qui se révèle un fouet indolore. En mathématiques et aux billes, Gros-Lombric domine. C'est lui qui possède le plus de *« cristals »*, ces billes *« pures comme des larmes de tendresse »* que *« même le pire des soubarous, des chiens semeurs-de-couillonnades, des isalopes-sans-âme n'aurait osé utiliser comme billes de combat. On la conservait emmaillotée dans sa poche la plus sûre, on la montrait avec douze précautions comme on dévoile le meilleur de soi-même »*.

Malgré le mépris du maître pour le monde créole, synonyme à ses yeux des vies d'esclaves dans les plantations de canne à sucre, malgré le refoulement de la langue maternelle *et de ses délices de mots, le* petit Chamoiseau découvre à l'école l'amour des livres. Car Man Ninotte ne tolère nulle critique envers le maître et oblige le négrillon à se plier à ses règles. Et l'enfant y trouve un monde à la hauteur de son imagination infinie. Avant même de connaître l'alphabet, il « lit » : il ouvre l'objet avec respect, contemple les images, crée ses récits à la manière du *Chamoiseau adulte qui*, aujourd'hui, invente une écriture unique.

Car l'écrivain épris de créolité tisse une langue personnelle – saluée par le prix Goncourt 1992 avec le roman *Texaco*. Certes, elle contient quelques saveurs orales de la tradition antillaise et bien des finesses du français classique. Mais Chamoiseau n'a pas envie d'écrire en créole ou en français sage.

Pour notre plaisir, il malaxe ces matières premières afin d'en extraire une substance neuve. Une grande écriture.

Catherine Bédarida

livraisons

ESSAIS

● **LA CONJURATION DU COMTE JEAN-LOUIS DE FIESQUE,** du cardinal de Retz
Jean-François Paul de Gondi (1613-1679), que l'Histoire a paradoxalement retenu sous sa dignité cardinalice – il avoua dans ses *Mémoires* posthumes avoir *« l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers »* –, n'a pas attendu de devenir l'un des héros de la Fronde pour *« tourner toutes les têtes »*. Dès 1638, tandis que Richelieu travaille d'une main de fer à l'affirmation de l'absolutisme, le jeune homme se permet une leçon politique, perçue comme un *« bréviaire de sédition »*. Reprenant le récit édifiant d'Agostino Mascardi sur le complot de Fiesque, en 1547, contre la République oligarchique de Gênes, il métamorphose le factieux en héros, *« un homme au-dessus du commun »*. Véritable épopée de la transgression, l'anecdote, sous la plume de Retz, définit comme une ligne de conduite à son propre usage le passage du destin subi au destin maîtrisé. On comprend que le cardinal-ministre ait grondé : *« Voilà un dangereux esprit. »* L'édition, présentée et annotée par Pierre-Amand Dubois, est celle de 1682, la première depuis la mort du prélat révolté (éd. Ombres, « Petite bibliothèque », n° 74, 96 p., 49 F).

● **LA NOURRITURE CASHER,** de Julien Bauer
Le rituel caractéristique du judaïsme est l'ensemble des pratiques concernant l'alimentation. La nourriture propre à la consommation est appelée casher, et la *cashrout* correspond aux lois et coutumes s'appliquant à tout aliment autorisé par le judaïsme. Toutes ces règles, les *mitsvote*, ou commandements, *sont, pour le profane, complexes : elles comprennent les mé*langes interdits, la préparation des animaux permis, les boissons ainsi que les règles propres au shabbat et à Pâques. L'origine de la *cashrout* est transcendantale, dans le sens où elle est en étroite relation avec l'idée de sainteté. Moyen d'éviter la tentation de la violence, réhabilitation d'une vie saine ou rempart contre l'assimilation, les interprétations sont nombreuses. Cet ouvrage permet au lecteur, pratiquant ou non, de comprendre le sens de ces rites. N'est pas omise l'exposition claire des difficultés nouvelles liées à la société de consommation et à l'ampleur qu'a prise le marché casher, désormais mondial (PUF, « Que sais-je ? », 126 p., 40 F).

● ***LA TÉLÉVISION**, de Jean Cluzel*
Le sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier) est sans conteste le meilleur spécialiste de l'audovisuel au Parlement. Ce qui explique sans doute que différents gouvernements, de droite comme de gauche, fassent régulièrement leur miel des propositions qu'il lance, que ce soit en matière de restructuration de la télévision publique ou du nécessaire rayonnement de l'audiovisuel extérieur. Déjà auteur d'une douzaine d'ouvrages, il livre ici une synthèse rapide et agréable à lire des bouleversements et des questions agitant l'univers du petit écran. Que ce soit l'entrée dans l'ère satellitaire et l'émergence du *« village mondial »* de la communication, de la *« télévision des autres »* ou de la façon dont notre étrange lucarne sert de *« miroir concave »* à la société, Jean Cluzel écrit d'or, aidé d'une parfaite connaissance du secteur et d'un véritable don de vulgarisation (Flammarion, « Dominos », 122 p., 39 F).

Anthologie d'exception

Ayerdhal a réuni tous les auteurs qui ont contribué à redorer le blason de la science-fiction francophone

GENÈSES
Anthologie présentée par Ayerdhal.
J'ai lu « S-F », 380 p., 35 F.

L'événement de la rentrée, dans le domaine de la *science-fiction, est sans* conteste la remarquable anthologie composée par Ayerdhal et regroupant neuf nouvelles d'auteurs francophones d'aujourd'hui. La présence d'un court texte de Francis Carsac, paru en 1958 et intitulé *Genèse*, n'explicite pas seulement le titre-hommage de l'anthologie. Elle la place dans une perspective historique : celle de la pérennité d'une science-fiction d'expression française.

Le champ d'exploration de l'anthologie ne se limite pas, en effet, à l'Hexagone, et deux des auteurs retenus témoignent, avec un certain éclat, de la vivacité de la S-F québécoise. C'est cependant le choix des auteurs français qui s'avère l'élément le plus significatif, le plus représentatif du dessein de l'anthologiste *et qui fait de Genèses* un véritable manifeste. Ayerdhal a réussi à réunir dans un même volume tous ceux (1) qui, à un titre ou à un autre, ont contribué à sortir la science-fiction française de la torpeur où elle était plongée et ont été, ces dernières années, les artisans de son redressement.

Pour autant *Genèses* n'est en aucune manière l'expression d'une « école » : les écrivains qui s'y côtoient ont des personnalités bien trop différentes, des approches du genre et de ses thématiques bien trop diverses. Son unité est ailleurs : dans la conjonction des talents qu'elle enregistre et qui fait toute sa valeur. Il faut remonter à plus de vingt ans en arrière pour trouver une anthologie française atteignant à un degré approchant de qualité !

On trouve à son sommaire quatre nouvelles de très haut niveau, impressionnantes : « Le Début du siècle » d'Elizabeth Vonarburg, un texte troublant qui dérobe longtemps, dans les méandres d'une étrange affaire de séduction, son véritable enjeu ; « Le Jugement des oiseaux » dans laquelle Jean-Claude Dunyach narre la féroce histoire d'une confrérie de tueurs d'une prose *empreinte de poésie* ; « Reprendre, c'est voler », où Ayerdhal confronte un néo-Mozart aussi génial et futile que le vrai à une rebelle inoubliable en un duel-ballet étourdissant ; « Nulle part à Liverion », enfin, de Serge Lehman, qui, avec ce nouveau fragment de sa très cohérente histoire du futur, convoque l'utopie *et assigne à la* science-fiction européenne la « frontière » de la culture : son texte, qui avoue l'influence d'auteurs comme Umberto Eco ou Arturo Perez-Reverte, illustre brillamment cette novatrice proposition.

Avec « Les Heureux damnés », Richard Canal n'est pas très loin du quatuor de tête. Une fin un peu trop rapide, qui laisse inexploitées bien des potentialités de l'histoire, le fait distancer. Mais il fait preuve *dans* cette nouvelle d'un véritable bonheur d'écriture, d'un plaisir de conter contagieux, d'un entrain qui faisaient malheureusement défaut à ses romans et qu'on espère bien lui retrouver à l'avenir...

« Labyrinthe de la nuit » de Jean-Marc Ligny et « Lamente-toi, Sagesse » de Jean-Louis Trudel sont toutes deux de fort bonne facture et eussent paru excellentes dans toute autre circonstance. « Une paix éternelle », de Pierre Bordage, bien qu'un peu maladroite – on sent bien que la distance de prédilection de l'auteur est le roman – est tout à fait honorable. Surtout si l'on considère *qu'il s'agit de la* première nouvelle de l'auteur de « La Citadelle Hyponéros »... Bref, un bilan galvanisant de l'actuelle science-fiction francophone.

J. B.

(1) Ayerdhal ne déplore qu'une absence, celle de Maurice G. Dantec.

Flamboyant Möller

Avec le critique danois, Henrik Stangerup ouvre sa trilogie biographique kierkegaardienne

LE SÉDUCTEUR
(Det er svoert at dö i Dieppe)
de Henrik Stangerup.
Traduit du danois par *Eric Eydoux*,
Stock, « La bibliothèque cosmopolite », 352 p., 50 F
(Première parution en français, 1987, *Fayard/Mazarine*).

Appelé en danois *« Il est difficile de mourir à Dieppe », Le Séducteur* est le premier volet de la trilogie kierkegaardienne écrite par Henrik Stangerup de 1981 à 1991, constituée en outre de *Lagoa Santa* (Stock, « La bibliothèque cosmopolite ») et *Frère Jacob* (Editions de l'Olivier). Trois biographies sous forme de romans à lire à travers le filtre des trois stades kierkegaardiens (esthétique, éthique, religieux), dont le premier personnage historique, ce *séducteur* engagé dans la douloureuse recherche de la *jouissance (que Kierkegaard symbo*lisera plus tard par Don Juan), est le critique danois Peter-Ludvig Möller, mort syphilitique et fou à Dieppe en 1865 à l'âge de cinquante et un ans.

Séducteur, Möller ne l'est que par la grâce de Kierkegaard. Il représente l'envers ténébreux de ce contemporain qu'il décrira comme *« une exceptionnelle intelligence dotée d'une imagination maladive »*. Möller, lui, ne s'encombre pas d'une imagination. A l'auteur du *Journal du séducteur*, il montre comment brûler sa vie sans compter. Comment allumer des feux (poétiques, politiques, sexuels) tout au long de son *chemin. Comment courir* inlassablement d'un foyer à l'autre pour ranimer d'un tison volé ici ce qui s'éteint là. Comment n'être reconnu *que pour cela : celui qui n'en finit* pas de brûler, et vers lequel, parfois, on tend la main rien que pour voir, ou alimenter la flamme en y jetant quelques rixdales.

Möller est ficelé sur le bûcher de sa vie. Poète-journaliste, historien-pamphlétaire, il est un Janus sans cesse débordé par son double qui le précipite entre les cuisses de la lorette ou de la comtesse passée à sa portée. Débauché par lui-même alors qu'il ne cesse de songer au travail, et que rien ne paraît pouvoir rassasier sa faim d'écriture. Les répliques cinglantes qu'il prépare, les *vastes fresques qu'il conçoit*, peuvent bien rester à l'état d'ébauche, il demeure convaincu d'être un des tout premiers penseurs du siècle d'or danois, malgré l'ombre de Kierkegaard.

Henrik Stangerup tire son portrait en direct du XIX[e] siècle. De Copenhague, de Hambourg et, surtout, de *Paris, cette ville où « cœur, cerveau et ventre ne faisaient qu'un »*. Mieux qu'un Parisien, il sait le lieu des conjurations littéraires. Il suit les flux des pensées, signale les avant-postes où croise l'Europe des intellectuels. Malgré la censure, malgré la police, omniprésente, Paris demeure leur aimant. L'esprit se gagne dans l'écriture, *mais se prouve chez les filles et* par l'absinthe. Möller peut passer d'une nuit dans un bouge au bal de l'empereur avec les mêmes sarcasmes à la bouche. Seule l'entrée en scène d'un ange noir, absolu – Baudelaire – lui impose le respect.

Möller assure la chronique d'une époque où le bruit se change en politique, et la fureur en histoire. Sa biographie est creusée de l'intérieur par l'autobiographie. Plus proche de l'auteur que Frère Jacob et que Peter Wilhelm Lund (*Lagoa Santa*), il apparaît le descendant de son quasi-homonyme Möllerup, dans lequel Henrik Stangerup, journaliste, polémiste et romancier, s'est peint dans *Vipère au cœur*, son premier roman (1971). Alors, si l'existentialisme que revendique Stangerup place en *exergue du Séducteur* la dédicace de Cendrars dans *Rhum* – *« Aux jeunes gens d'aujourd'hui fatigués de la littérature pour leur prouver qu'un roman peut aussi être un acte. »* –, c'est pour montrer à ces jeunes gens combien les actes restent entachés de romanesque.

Jean-Louis Perrier

هكذا من الأمل

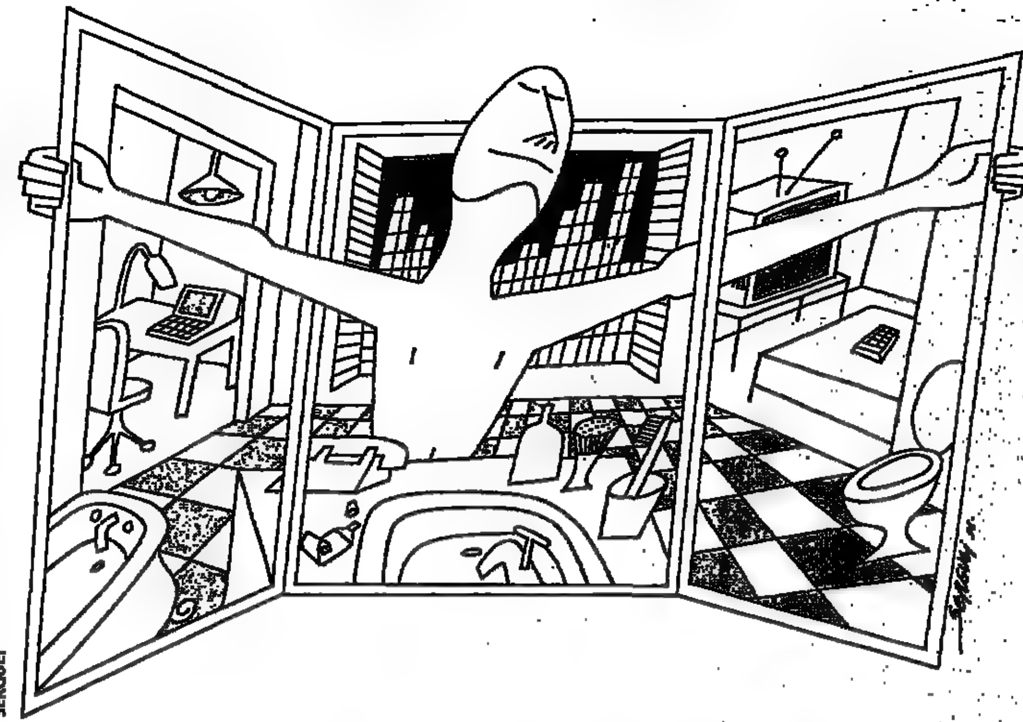
la chronique

de Roger-Pol Droit

Le désir d'ailleurs

CHEMINS DE SAGESSE
Traité du labyrinthe
de Jacques Attali.
Fayard, 238 p., 120 F.

NOUS QUI DÉSIRONS SANS FIN
de Raoul Vaneigem.
Le Cherche-Midi, coll. « Amor Fati », 168 p., 98 F.



SERGUEÏ

Naguère, des chemins étaient clairement tracés. Prolétaires contre bourgeois, intellectuels contre ordre établi, indépendantistes contre puissances coloniales, monde dit libre contre bloc de l'Est… On savait, ou croyait savoir, qui luttait, contre quoi, pour quels motifs. S'il existait des dissensions entre ceux d'un même camp, elles n'effaçaient pas les attitudes communes, l'existence d'un style partagé d'actes et de propos. Aucune querelle interne ne venait réellement mettre en cause le but final des combats : on divergeait sur les moyens, pas sur le terme. La révolution, l'avènement de la justice, l'accession à l'indépendance, l'expansion du socialisme – ou celle de la libre entreprise – organisaient têtes et groupes. A présent, comme on sait, tout est devenu flou, les pistes sont brouillées. Elles ne sont pas effacées : le désenchantement du politique et la mondialisation des marchés n'ont certes pas fait disparaître les conflits sociaux ni les clivages entre riches et pauvres. Mais l'horizon est devenu indistinct. Les lendemains, à présent, paraissent sans visage.

Quelque chose bouge pourtant, tâtonne, cherche à se formuler. Le genre désabusé de ces dernières années s'achève peut-être, et avec lui le cynisme brutal des faiseurs d'argent. De nouveau, à voix basse, ici et là, des chuchotements suggèrent qu'il faut changer de monde, dessiner de nouveaux sentiers vers un ailleurs meilleur, scruter peut-être des repères très anciens pour y discerner la carte de demain. C'est ce que font, chacun à sa manière, Jacques Attali et Raoul Vaneigem. Le rapprochement peut surprendre. Tout les oppose, en apparence. Le polytechnicien énarque touche-à-tout, conseiller des princes et prince des conseillers, n'a rien d'un marginal : de l'Elysée à la BERD, des sommets internationaux aux opérations financières, d'un best-seller à l'autre, de réussites en échecs, il semble goûter avec jubilation de tous les pouvoirs. Il annonce à présent l'apparition d'une « surclasse », riche de son seul savoir-faire. Ce petit groupe social, somme toute, lui ressemblera : c'est une *« future élite des nomades de luxe »*, qui *« porteront avec eux le meilleur et le pire de demain »*. Au contraire, l'ex-membre de l'Internationale situationniste, avec son ton grand classique prophétisant toujours la mort prochaine du vieux monde, incarne la crème de la contestation, le vrai chic rebelle, la dénonciation pure et dure de la société marchande. Il ne se départit pas d'une manière, mi-sérieuse mi-parodique, de donner des leçons en rédigeant « traité », « adresse » ou « avertissement » à l'usage des « jeunes générations » ou des « écoliers et lycéens ». Attali et Vaneigem ne partagent pas seulement le privilège d'avoir exercé, l'un comme l'autre, dans des registres distincts, une influence discrète sur le dernier quart de siècle. Toutes différences gardées, ils ont en commun cette conviction : le monde change actuellement de manière radicale, un long parcours se clôt, entamé voici déjà quelques millénaires. Une telle mutation rend possible, voire nécessaire, le retour de signes très antiques. Par-delà l'histoire économique, dont l'épisode central se termine, le sens de la vie humaine qui fleurissait au temps du nomadisme et de la cueillette redevient lisible. Telle est l'affirmation centrale de ces deux livres, par ailleurs dissemblables, tentatives à la fois globales et provisoires pour mettre en mots le désir d'ailleurs qui travaille le moment présent. Pour ces regards à grand angle, une même clé sert à ouvrir une multitude de portes.

La sagesse, le nouveau monde, le bonheur, la vraie vie, est-ce forcément toujours autre part, autrefois, un autre jour ?

Ayant repéré des labyrinthes partout, de Chartres à la Crète, de l'Egypte à l'Inde, de l'Ecosse à la Turquie, Jacques Attali attribue aux structures en dédale un pouvoir vraiment extraordinaire. Le labyrinthe, *« dernier message transmis par les nomades aux sédentaires »* ne serait rien de moins que *« le secret de la vie »*. Après des siècles de droite raison et de clarté forcenée, nous retrouverions le goût et la sagesse des bifurcations multiples et des cheminements sinueux, discontinus, opaques. Parcourir un labyrinthe, ce serait marcher vers la mort ou vers une Terre promise, allonger la route sans pour autant changer de terrain, accepter de se perdre, faire demi-tour, s'approcher du centre alors qu'on s'en éloigne, s'en éloigner en croyant qu'il est à portée de main… Dans cet infini voyage sur place, qui ressemble fort à une quête mystique, nous apprendrions à distendre le temps, à nous laisser surprendre et déconcerter. On a trop souvent cru voir en Jacques Attali un homme pressé. C'est en fait l'éternité qui le fascine. Ce qui l'intéresse vraiment, quand on le lit, ce sont les moments où le temps se suspend, les égarements, les trous d'ombre – tout ce que l'efficacité habituellement refuse.

« Heureux celui qui, au-delà de tout sentiment de réussite ou d'échec, sans présomption ni mépris de soi, déroule le fil labyrinthique de l'existence en s'avouant : ainsi ai-je désiré du fond du cœur que cela soit. » Cette phrase aurait pu figurer dans l'ouvrage de Jacques Attali, elle clôt celui de Raoul Vaneigem. L'écrivain dénonce l'impasse où nous sommes, ce temps où la vie est sacrifiée au travail, où l'inutile prolifère pendant que l'essentiel se raréfie. *« Une apathie générale consume les individus et les foules dans la corrosion du désenchantement, la morosité du jour qui se lève, une indigne résignation, la rage absurde de révoltes sans révolution. »* Aucun pessimisme toutefois. Vaneigem annonce au contraire la constitution présente et la victoire prochaine d'un *« parti de la vie »*, rassemblant d'ores et déjà ceux qui résistent de par le monde à l'existence asservie et à la mort marchande.

Sa clé universelle, celle qui l'autorise à tout comprendre, est en effet la résistance opposée par la vie-les enfants-les animaux-les femmes aux contraintes de la société-patriarcale-industrielle-bourgeoise-moribonde. *« Le travail a été ce que l'homme a trouvé de mieux pour ne rien faire de sa vie. »* Débarrassons-nous donc de cette engeance, et nos désirs, enfin sans limites, positifs, heureux, gratuits, se déploieront sans entraves. Pourquoi les désirs seraient-ils, par eux-mêmes, sociables et bienfaiteurs ? Pourquoi la nature, par elle-même, serait-elle bonne et généreuse ? On ne le saura pas, puisque le texte est une suite d'affirmations, avec des formules parfois ratées – *« crever l'œil glauque du cyclope mercantile »*, par exemple – et bon nombre d'aphorismes bien ciselés, et plus provocateurs que sensés : *« Le bonheur se crée et ne se paie pas »*, *« nous voulons des mystères qui ne recèlent plus d'horreurs »*.

L'insatisfaction la plus profonde, le sentiment d'injustice, la conscience que l'humanité vit un tournant décisif expliquent tous ces tâtonnements pour trouver des issues. Comme si l'on essayait toutes sortes de possibilités, en parcourant des chemins de traverse qui coupent à travers l'ésotérisme, l'histoire de l'Antiquité, les méandres du cerveau, les énigmes universelles ou les rêves de révolution. Comme si l'on se disait : *« Ce monde-ci ne va pas, trouvons les moyens d'en sortir, cherchons du sens dans les sources enfouies, nous trouverons bien quelque part de quoi savoir comment demain sera, vers quoi nous revenons. »* Et si c'était cela qui n'allait pas ? S'il n'y avait pas de retour ? Ne faut-il pas cesser de croire, si l'on cherche plus ou moins à changer le monde, que demain doive répondre à hier, le répéter ou le rejoindre ? Il faudrait au contraire sortir de cette logique de tunnel qui fait dire : *« Nous étions à l'air et à la lumière, avançons, avançons, nous allons bien les retrouver. »* (Le modèle n'est pas obligatoirement linéaire : pliez suffisamment le tunnel, vous aurez un labyrinthe.) Au lieu de croire aux vertus des clés valables partout pour tous, aux prophéties englobantes et aux traités reliant hier et demain, on s'efforcera de ne pas oublier que les vraies révolutions sont imprévisibles. Elles surviennent sans qu'on les voie venir. Après-coup, elles s'inventent des modèles, trouvent des explications, deviennent logiques. Un nouvel ailleurs crée ses raisons quand il arrive ici. Avant, on imagine, on se raconte des histoires, on espère, on maugrée, on trouve des solutions que le premier vrai souffle balaiera.

Etre ou devoir-être, telle est la question

Dans ce livre posthume et inachevé, Hans Kelsen opère la distinction radicale entre les deux modes d'être. D'un côté, la norme posée par un acte de volonté et régissant la société. De l'autre, le domaine de la nature où règne le principe de la causalité

THÉORIE GÉNÉRALE DES NORMES
(Allgemeine Theorie der Normen)
de Hans Kelsen.
Traduit de l'allemand par Olivier Beau et Fabrice Malkani.
PUF, coll. « Léviathan », 604 p., 298 F.

Si Hamlet, qui se piquait de morale et de philosophie, avait pu lire Hans Kelsen, peut-être aurait-il commencé sa célèbre tirade par ce vers : *« Etre ou devoir-être, telle est la question. »* En effet, la *Théorie générale des normes* traduite en français dix-sept ans après sa parution en allemand, place, en son centre, une distinction radicale des deux modes de l'être. Et les conséquences, comme on le verra, pourraient être beaucoup plus dangereuses pour tout ordre moral ou juridique que ne l'étaient les élucubrations du prince d'Elseneur pour le royaume du Danemark.

On pouvait déjà en France avoir un aperçu de ce qu'il faut bien appeler la révolution kelsénienne. En effet, la *Théorie pure du droit* traduite plusieurs fois est, en principe, bien connue des docteurs de la philosophie du droit. Le présent ouvrage, posthume et inachevé, est l'apothéose de la pensée du maître de l'école de Vienne. Epaisse, ardue, cette somme est d'un abord difficile. Mais tout lecteur qui aura fait l'effort d'y pénétrer, même celui qui connaissait les ouvrages antérieurs, sortira transformé de cette aventure intellectuelle.

Pour bien lire Kelsen, il faut d'abord avoir en tête la définition de la norme, qui signifie – tout simplement – que quelque chose doit être. La norme –, le devoir-être –, est le produit d'un acte de volonté. Elle n'a donc aucun rapport et ne peut en avoir aucun avec la raison. La raison ne peut créer de norme. La norme, posée par un acte de volonté humaine, a – au sens propre du terme – un caractère arbitraire, même si elle doit tenir compte de la réalité, comme Kelsen le reconnaît par ailleurs.

A partir de là, l'enchaînement est impeccable et implacable.

Au même titre que l'être, le devoir-être est une *« catégorie première »*. Ces catégories sont irréductibles l'une à l'autre. Kelsen : *« Un devoir-être ne peut pas être réduit à un être, et un être ne peut pas être réduit à un devoir-être ; par conséquent, un devoir-être ne peut pas être inféré d'un être ou un être d'un devoir-être. »* Ces formules abstraites, il suffit de les développer pour se rendre compte de ce qu'elles impliquent. Le domaine de l'être est celui de la nature, un système d'éléments reliés entre eux par un principe : la causalité. Si je chauffe un morceau de métal, il se dilate, que je le veuille ou non. Entre la chaleur et la dilatation, la *« loi naturelle »* établit un rapport de cause à effet. En déduire que le métal *doit* chauffer est une faiblesse du langage qui prête à confusion. La dilatation se produit indépendamment de toute norme créée par des humains. C'est un *« falloir-être »* (*müssen*, en allemand).

Le domaine du devoir-être est *celui de la société, un système* réglant le comportement des êtres humains dans leurs relations réciproques. La *« loi »* établit que si quelqu'un commet un crime, il *doit* (*sollen*, en allemand) être puni. Le principe qui règne ici est celui que Kelsen appelle l'imputation, c'est-à-dire la relation entre, d'une part, un certain comportement comme condition, et d'autre part, une, sanction comme conséquence, décrite par une loi juridique ou morale. L'imputation est différente de la causalité en ce qu'elle est établie par un acte de volonté, signifié par une norme, tandis que la causalité est indépendante de toute intervention humaine.

Une autre différence entre les deux principes est que toute cause doit nécessairement être considérée comme l'effet d'une autre cause, de même que tout effet doit être considéré comme la cause d'un autre effet. De telle sorte que la chaîne de causalité est infinie dans les deux sens. Par contre, la série d'imputations est beaucoup plus courte ! Le comportement (crime ou acte méritoire) est le point final. Dans les séries causales, il n'y a pas de point final, ou de *prima causa*, sauf dans certaines métaphysiques religieuses qui, précisément, ne distinguent pas le principe de causalité du principe d'imputation. Kelsen remarque aussi que les sociétés primitives, au stade de l'animisme, interprètent la nature à l'aide de la notion d'imputation. Elles ignorent le dualisme de l'être et du devoir-être. Dans la Bible, un bœuf qui a tué une personne doit être tué (*Exode*, 21, 28 s.).

Il a fallu une longue évolution pour que l'homme civilisé en vienne à concevoir qu'il y a deux méthodes différentes pour relier les faits entre eux : la causalité et l'imputation. Pour les Grecs, la cause se dit *« aitia »*, qui avait primitivement le sens de faute, de culpabilité. Une des premières formulations du principe de causalité se trouve dans le célèbre texte d'Héraclite : *« Le soleil ne transgressera pas les limites qui lui sont prescrites, sinon, les Erinyes, servantes de la Justice, le poursuivront »* (fragment 23). La *« loi naturelle »* est ici encore très proche d'une norme juridique qui dirait : *« Si le soleil s'écarte du chemin qui lui est prescrit, il doit être puni. »* Au Moyen Age, il était encore possible de porter plainte contre des sauterelles qui avaient détruit une récolte. Dans l'histoire de l'humanité, c'est un moment décisif que celui où l'on a pu observer des rapports entre les choses qui soient indépendants de toute volonté divine ou humaine.



Hans Kelsen.
Né à Prague en 1881, mort à Berkeley en 1973, Hans Kelsen enseigna le droit public à Vienne, puis à Cologne. En 1933, il fut l'un des premiers professeurs révoqués par les nazis. Il enseigna ensuite à Genève et enfin aux Etats-Unis à Berkeley, de 1942 à 1952. Kelsen a fondé une école juridique (l'école de Vienne) qui radicalise la doctrine du positivisme juridique, défendant une conception normativiste du droit.
C'est en 1920 que Kelsen emploie la notion de théorie pure du droit dans un ouvrage consacré au problème de la souveraineté. La première édition de la *Théorie pure du droit (Reine Rechtslehre)* à paru en 1934 en allemand, et en 1953 en français dans la traduction d'Henri Thévevaz – rééditée en 1988 aux Editions de la Baconnière, à Neuchâtel. *Allgemeine Staatslehre* (Théorie générale de l'Etat), dont la première édition *date de 1925, a été traduit en anglais et en espagnol.* L'ouvrage n'a jamais été traduit en français !

A partir de là, Kelsen opère une séparation très franche dans les sciences sociales entre les sciences *« causales »* et les sciences *« normatives »*. Les premières (physique, chimie, biologie, psychologie, sociologie, ethnologie, histoire) étudient ce qui est, tandis que l'objet des secondes (éthique, science du droit) est le *« devoir-être »*. Cette disparité de l'être et du devoir-être paraît à Kelsen *« logiquement incontestable »*. Pourtant, remarque-t-il, on a toujours essayé et on essaie encore de la nier. Cette histoire d'une négation commence avec Platon et Aristote, se continue avec Thomas d'Aquin puis avec Kant, et affleure dans la pensée contemporaine avec les confusions de langage déjà signalées.

Platon, Aristote et Thomas d'Aquin sont logés à la même enseigne. Pour ces trois géants de la pensée occidentale, en dernier ressort, l'être et le devoir-être, la pensée divine et la volonté divine coïncident dans le domaine du transcendant. La négation du dualisme fondamental aboutit chez Thomas d'Aquin au droit naturel, dont le caractère théologique devient manifeste. La perfection est la fin immanente des choses, et c'est Dieu qui mène les choses à la perfection.

L'étape suivante est la mort (supposée) de Dieu. Alors, la négation du dualisme va prendre de nouvelles formes tout aussi pernicieuses. Car la bourgeoisie récupère le droit naturel sous une forme rationaliste et empirique, en laissant de côté ou en abandonnant ses vieux présupposés théoriques. Manœuvre très utile et subtile pour fonder et protéger à nouveaux frais le droit de propriété, quintessence du capitalisme. Cette ruse idéologique avait déjà été démasquée avec brio dans la *Théorie pure*.

Kant est lui aussi passé au crible de la *Théorie*, ce qui surprend d'autant plus que le philosophe de Königsberg passe dans les manuels pour avoir justifié lui-même le dualisme de l'être et du devoir-être. Pour Kelsen, *« le concept, contradictoire en soi, de raison pratique, qui est en même temps connaître et vouloir, et dans lequel, par conséquent, le dualisme de l'être et du devoir-être s'abolit, est le fondement de l'éthique kantienne »*. Kant serait donc prisonnier du piège dans lequel étaient déjà tombés Aristote et Thomas d'Aquin.

Henri Poincaré figure dans cette galerie de portraits ravagés par la critique kelsénienne. Assurément, reconnaît notre auteur, Poincaré a su reconnaître l'impossibilité d'inférer un devoir-être de la science. Il n'y a pas de science morale et immorale. *« Mais, ajoutait-il dans ses Dernières pensées, la science peut être d'une façon indirecte une auxiliaire de la morale. »* De même, remarquait Poincaré, l'homme de science *« se trouvera naturellement enclin à subordonner les intérêts particuliers aux intérêts généraux »*. Là, on aura reconnu la morale que nous servent les technocrates issus des écoles *« scientifiques »*. Bien évidemment, pour Kelsen, la science ne peut être une auxiliaire de la morale et elle ne peut davantage servir la morale.

Les traducteurs de la *Théorie générale* estiment que Kelsen a rompu avec son logicisme antérieur, qu'il a infléchi la *Théorie pure* sur certains points, sans nous préciser lesquels. Il est incontestable que la *Théorie générale* apporte des développements beaucoup plus complets, non limités au droit, sur la signification de la norme et sur ses fonctions, sur la validité et l'efficacité des normes, sur les rapports entre norme et langage. Mais que l'un des fondements de la société occidentale, à savoir le droit naturel, soit toujours considéré comme une idéologie imprégnée d'animisme, qu'un autre fondement, l'esprit scientifique, soit rendu à son impuissance en matière de morale ou d'intérêt général, montre bien que le message de Kelsen a été maintenu jusqu'au bout, même après sa mort, dans toute sa force et sa verdeur. Il pourrait bien constituer la critique la plus forte et la plus violente du supposé état de droit que l'on ait faite depuis Marx.

Philippe Simonnot

Lucien Febvre aux sources du sentiment national

A sa mort en 1956, l'historien laisse en chantier l'édition de son cours intitulé « Honneur et Patrie ». Disparu, ce qui mit aux prises Robert Mandrou, collaborateur du directeur des « Annales », et Fernand Braudel, le texte ne fut retrouvé qu'en 1987. Il paraît enfin dans sa version première

« HONNEUR ET PATRIE »
de Lucien Febvre.
Texte établi, présenté
et annoté par Thérèse Charmasson
et Brigitte Mazon,
préface de Charles Morazé.
Perrin, 312 p., 139 F.

Lorsque Lucien Febvre inscrit, à l'automne 1945, au programme du cours qu'il professe au Collège de France *« les deux sources du sentiment national en France »*, il agit tout à la fois en historien et en témoin. Abandonnant la figure tutélaire de Michelet, le directeur des *Annales* se penche avec une urgence que le temps lui dicte sur les mots-clés – « Honneur et Patrie », en lettres d'or sur le drapeau national – de l'engagement qui fit aussi de la guerre de 1940 un combat fratricide. Au début, un cas précis, qui endeuilla une amie lors du débarquement américain à Oran en 1942, décide Lucien Febvre à tenter la quête des origines du sentiment national, partant des indices ténus qui permettent de lire les sens successifs d'un vocabulaire souvent galvaudé jusqu'à en perdre sa substance.

Sans doute la mort tragique de son ami Marc Bloch, fusillé par les Allemands, a-t-elle joué un rôle dans cette priorité nouvelle de son enseignement. Victime de la discrimination antisémite, Marc Bloch avait dû s'effacer de la direction officielle des *Annales*, mais y publiait toujours sous le pseudonyme de M. Fougères. Dans une introduction aux *Idées politiques et sociales de la Résistance*, parue en 1954, Lucien Febvre revient sur le nécessaire témoignage à produire au sortir d'*« une des crises les plus graves que l'historien puisse connaître et étudier »*. *« Ils diront, les historiens, ce qu'ils pourront dire étant des hommes de l'an 2000, vivant dans le climat de l'an 2000. Raison de plus pour que nous leur procurions, les hommes de 1950 (...), en toute honnêteté, notre version à nous des événements que, bien sûr, ils interpréteront autrement que nous (...). Au moins, notre version des événements a-t-elle eu ses preuves vivantes. Elle est contresignée par des milliers de sacrifices. Au double sens du mot – elle a eu ses martyrs. »*

HOSTILITÉ ET RUMEURS

Reprenant en 1955 l'avant-propos d'« Honneur et Patrie », rédigé en 1947 pour préparer l'édition du cours, Lucien Febvre ne peut mener à bien son projet : malade, il meurt le 25 septembre 1956 sans qu'on sache où se trouve le manuscrit des leçons (1). A l'exception d'une, confiée, dès avant la remise en ordre préparatoire, à Robert Mandrou, proche collaborateur de Febvre, pour qui fut créé en 1953 le secrétariat de rédaction des *Annales*. Ce choix électif, guidé par la logique d'une recherche commune sur les origines de l'esprit de l'homme moderne, devait faire long feu. Avec la mort de l'historien, la rivalité entre Fernand Braudel, nouveau maître de la sixième section de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), et le jeune « moderniste » se précise, se durcit jusqu'à la franche hostilité. Braudel refuse à Mandrou le droit de cosigner avec Febvre l'*Introduction à la France moderne*, dont le plan de travail, sinon du livre, a été arrêté conjointement. Il n'y aura donc pas de « Febvre et Mandrou » comme il y eut, trois ans plus tôt, un « Febvre et Martin » (2). L'ouvrage paraît en 1961 sous une seule signature. L'année suivante, Mandrou doit abandonner le secrétariat de rédaction des *Annales*, où Marc Ferro assure la relève. Fernand Braudel alimente parallèlement la rumeur autour du cours d'après-guerre, introuvable, mais dont il se veut le légitime dépositaire (*« livre perdu (...) dont j'ai tenu en main le manuscrit achevé en août 1956. Heureusement, j'en connais le message »*, se félicite-t-il aux premières lignes de *L'Identité de la France*). Mais lorsque Mandrou professe sur les mythes nationaux, Honneur et Patrie inclus, près de dix ans plus tard, la charge est donnée. Dans un article que Fernand Braudel signe dans le *Journal of Modern History* (décembre 1972), « Ma formation d'historien », les notes de Febvre sont devenues un livre : *« Son dernier livre, dont j'ai vu le manuscrit terminé un mois avant sa mort et qui a disparu mystérieusement... (3) »*. Sans accuser ouvertement Mandrou de recel, le doute était instillé. Vingt ans plus tard, Paule Braudel la veuve de l'historien avance encore que le retard pris dans la publication du cours de Febvre sur *« la formation du monde moderne, Michelet et le problème de la Renaissance »* (4) résulte aussi de *« l'absence dans le manuscrit de certaines pages incorporées par l'auteur à un autre cours qui resta longtemps introuvable »* – celles sur Deléscluze et la chevalerie, sans doute –, mais il n'est plus question de livre.

Entre-temps, le mystère s'est éclairci : les chemises qui contenaient, méthodiquement classées, chacune des leçons du cours étaient retrouvées – dans le grenier du château normand de Tocqueville, où, en 1966, un déménagement peu scrupuleux avait transféré, outre les ouvrages du grand ancêtre, confiés à l'historien Peter Mayer et légitimement restitués, une partie des archives de la sixième section de l'EPHE, que Braudel présidait. Trois caisses qui contenaient les fameux documents. Elles y sommeillaient depuis vingt ans jusqu'à ce que, en 1987, François Furet, alors président de l'Ecole, en découvrît l'existence. Brigitte Mazon, qui venait d'achever sous sa direction une thèse sur les origines de la sixième section (parue l'année suivante au Cerf), fut chargée d'inventorier le fonds, alors classé public. Le manuscrit d'*Honneur et Patrie* rendu à Henri Febvre, légitime héritier, Paule Braudel obtint que l'ensemble du fonds soit finalement reconnu fonds privé. Ainsi s'achevait, semble-t-il, l'aventure posthume du manuscrit fantôme.

Par-delà ces péripéties rocambolesques, reste le texte. Un cours, même préparé pour l'édition, *« n'est pas un livre »*, convenait avec sagesse Paule Braudel dans son avertissement à *Michelet et la Renaissance*. Désormais présenté comme un livre, mais plutôt adressé aux spécialistes – ne manque qu'une brève biographie intellectuelle de l'auteur, en attendant la somme qu'a entreprise Marleen Wessel – qu'au grand public. Non que l'accès en soit difficile : Febvre a une oralité vive, un style simple et qui ne redoute pas l'effet. Le contenu des leçons et leur abondante illustration rendent le cheminement intellectuel parfaitement lisible. Mais le lecteur non averti n'appréciera pas à sa juste valeur le remarquable travail d'érudition de Thérèse Charmasson, auteur des précieuses recherches bibliographiques comme de la conception éditoriale, et de Brigitte Mazon, qui a eu la primeur de la découverte des documents et en livre toutes les variantes. Là où le cours édité chez Flammarion lissait les redites, sacrifiait les redondances inhérentes aux résumés qui resituent, en introduction, chaque leçon dans le plan de l'année universitaire, l'édition de Perrin conserve tout, comme un document d'archive traité dans une stricte optique scientifique. Un *« dossier de travail constitué de plusieurs* strates *de dates différentes, et non le manuscrit complet d'un ouvrage achevé »*, précisent les éditrices. De quoi intimider les moins aguerris. Mais qu'ils n'hésitent pas : le verbe de Lucien Febvre vous venge de ces frayeurs de convention.

Voici donc ces cours sur *« le sentiment de l'honneur considéré comme l'une des sources du sentiment national »*. La dualité avec la patrie n'est qu'esquissée en fin de volume ; l'étude en était réservée à l'année suivante. Mais les mots associés sur le drapeau tricolore sont-ils complémentaires ou antagonistes ? En fait, pour Febvre, il s'agit de dissocier certains termes abusivement confondus, de confronter deux sentiments qui ne sont pas contemporains. Face à l'honneur, refus de la bassesse et éloge de la gratuité, sensibilité extrême qui pousse à la réaction immédiate – donc fort éloigné de l'acception moderne du mot –, naîtra, mais pas avant les XVIe-XVIIe siècles, la notion de patrie, qui aboutira à la dissociation du royal et du national. L'honneur issu du code féodal cède, combattu par l'Eglise, qui joue la vertu contre ce sentiment du paraître, autant que par Montesquieu, qui préfère lire le bien commun sous le code de la vertu.

Fortement nourries de la fréquentation des témoignages littéraires (*Chanson de Roland*, Froissart, Bossuet ou Corneille), ces leçons disent avec insistance la dette à payer à Marc Bloch, dont *La Société féodale* est largement mise à contribution. C'est sans doute la marque pudique du deuil qui priva l'Ecole des *Annales* d'un esprit aussi intuitif qu'exceptionnel, révérence au patriote Bloch tout à l'honneur de Lucien Febvre.

Philippe-Jean Catinchi

(1) En fait, Henri Febvre se souvient de l'avoir remis à Fernand Braudel, à la demande de sa mère, le jour même de l'enterrement de Lucien Febvre. Suzanne Febvre tint toujours cette liasse de cours pour le seul état du texte de son époux.

(2) *L'Apparition du livre*, Albin Michel, 1958.

(3) Article repris dans *Ecrits sur l'histoire II*, Arthaud, 1990.

(4) Professé au Collège de France en 1942-1943, le texte est paru chez Flammarion en 1992 sous le titre *Michelet et la Renaissance*.

Histoire de Clovis à travers les âges

CLOVIS CHEZ LES HISTORIENS
études réunies
par Olivier Guyotjeannin.
Bibliothèque de l'Ecole des chartes
(diffusion : Librairie H. Champion),
280 p., 150 F.

En marge des commémorations polémiques, la très docte Ecole des chartes propose un tiré à part, extrait de sa dernière livraison, consacré à Clovis et à sa légende. Signé par dix des meilleurs *spécialistes, de Karl Ferdinand* Werner à Carlrichard Brühl, de Colette Beaune à Christian Amalvi, cet ensemble d'études nous apprend que si Clovis opère moins une conquête qu'une prise de pouvoir cautionnée par les élites gallo-romaines, il est très tôt réinterprété. L'aristocratie mérovingienne encourage une légende de fondation qui lie victoire militaire et conversion, jouant avec la *« théologie de la victoire »*, chère aux évêques de l'Antiquité tardive. Jusqu'à Hincmar de Reims, l'hagiographie, elle, préfère les luttes du champion qui pourfend l'hérésie à l'épisode du baptême. L'image du couple royal, sans cesse retouchée, estompe finalement l'ombre inquiétante d'une Clotilde visionnaire comme l'aura sanglante d'un Clovis qui élimine les rois francs de sa parenté. Peu à peu, s'impose la vision d'un tandem présenté comme un parangon de vertu. Si le miroir dominicain finit par renvoyer l'image d'un précurseur de la geste nationale, les historiens du XVe siècle campent un modèle idéal à proposer aux monarques du temps. L'absolutisme élit le champion du gallicanisme ; le XVIIIe préfère une lecture politique, qui fortifie le mythe plus qu'il ne le menace. Quant au XIXe siècle, il préfigure la foire d'empoigne de cet automne, repeignant l'auguste figure au gré des enjeux civiques et religieux. Rien de très neuf, donc. Mais ce recueil vivant et érudit est une excellente adresse à l'heure où s'ouvre le colloque de Reims.

Ph.-J. C.

Nicolas II, l'autocrate enchaîné

Pris en tenaille entre son mysticisme politique et la religiosité de sa femme, le dernier tsar de Russie ne sut saisir l'occasion de conduire son pays vers la modernité. Malgré cet échec lourd de conséquences, Hélène Carrère d'Encausse réévalue l'image du monarque

NICOLAS II
La transition interrompue
d'Hélène Carrère d'Encausse.
Fayard, 552 p., 150 F.

Hélène Carrère d'Encausse consacre son dernier ouvrage à une période pathétique de l'histoire contemporaine russe. Dix ans après l'avènement de Nicolas II, l'humiliation militaire subie face au Japon annonce une série *de catastrophes* qui, passée l'accalmie relative des années Stolypine, conduiront l'empire de Russie à sa perte. Au-delà même des événements considérables qui la ponctuent, la charnière entre le siècle précédent et le nôtre correspond à une sorte d'hésitation dans les mouvements longs de l'histoire. C'est le moment où la Russie accomplit, pour se hisser à la modernité, un effort extraordinaire mais finalement vain.

Fascinante, la période a été très étudiée. Un simple coup d'oeil à la bibliographie suffit à montrer combien il était difficile de faire du neuf sur le sujet. Voilà cependant un défi qu'Hélène Carrère d'Encausse a relevé avec beaucoup de panache et de réussite.

Ce succès est dû, avant toute chose, à la relation fidèle des faits. Le nouveau venu à l'histoire de la Russie trouvera dans ce *Nicolas II* un guide à la fois discret et très sûr. Quant à l'amateur éclairé, il y découvrira des accents judicieusement placés sur des choses qu'il savait peut-être moins bien que d'autres. Ainsi, l'intense agitation étudiante préludant à l'explosion sociale de 1905 ; la forte implication de Nicolas dans la conduite de la politique étrangère, en Extrême-Orient, puis en Europe ; l'apprentissage de la démocratie parlementaire au sein de doumas pourtant issues de lois électorales iniques ; ou encore – matière en laquelle notre auteur est une orfèvre –, la menace extrême que fait peser sur la cohésion de l'empire la montée du sentiment national *chez les allogènes. Le tout* servi par une écriture nerveuse, parfois capable de morceaux de bravoure d'une qualité rare. Malgré l'appel à *« quelques confidences »*, les pages sur la mort de Raspoutine ne prétendent pas apporter d'éléments vraiment nouveaux ; elles n'en sont pas moins ténébreuses et lumineuses à souhait.

Mais ni la matière historique ni la forme qu'on sait lui donner ne suffiraient sans doute à mobiliser complètement le lecteur si on ne lui proposait aussi un thème de débat. Celui-ci, annoncé en sous-titre, oppose deux forces.

Pour Hélène Carrère d'Encausse, qui n'hésite pas à établir le parallèle entre Stolypine affrontant la paysannerie communautaire et Eltsine face aux kolkhoziens, la première des motivations à animer la *« transition »* a consisté – et consiste encore – à *« faire de la Russie un pays déchiffrable à la raison ; lui arracher à jamais son masque asiatique »*. Bref, il s'agit de la rendre à *« l'Europe dont elle fait partie »*. L'esprit s'en est éveillé avec les profondes réformes enclenchées par l'abolition du servage par Alexandre II (1861). Ensuite, Serge Witte « invente » véritablement la transition par la vigueur de sa politique économique et la bravoure de sa démarche pour constitutionnaliser le régime. Malgré certains penchants répressifs, Stolypine entretient l'esprit. Avec ces deux ministres exceptionnels, qui le servirent à tour de rôle, Nicolas avait, dès son avènement et tout au long de son règne, tous les atouts en main pour devenir le tsar qui eût parachevé la modernisation de la Russie. Les souhaits de la société urbaine, ceux de la paysannerie, des collectivités locales, ceux des nationalités de l'empire allaient dans ce sens.

Mais Nicolas n'a pas répondu à ces attentes. Il a même incarné la force contraire à l'*« esprit de transition »*. Et quelle force ! Sous le régime que conserve la Russie, rien d'important ne se fait sans que le souverain ait dit *« je le veux »*. Pourquoi donc Nicolas ne veut-il pas, sauf dans des circonstances extrêmes, consentir aux réformes nécessaires ? Le tsar s'en explique lui-même. Il se dit investi d'une mission consistant à transmettre intact à son héritier le legs de l'absolutisme. Que les institutions politiques aient évolué différemment en Europe ne le concerne pas : *« Nous sommes en Russie et non ailleurs. »* Ce que veut la tradition russe, c'est que le tsar reçoive l'obéissance totale, affectueuse de surcroît, du monde paysan. Ce dernier incarne le peuple dans ce qu'il a de plus vrai. Nicolas, qui s'estime malchanceux en général, se plaint tout particulièrement de devoir régner à une époque où des *« insensés »* se sont mis en tête de démocratiser les institutions. Mais sans doute est-ce là une épreuve voulue par Dieu. C'est lui qui a chargé Nicolas de l'héritage autocratique, lui encore qui rend cet héritage si difficile à transmettre. Aussi le tsar saura-t-il paraître tour à tour inébranlable et fuyant pour ne pas faillir à la mission divine.

Au mysticisme politique du souverain s'ajoute la religiosité hystérique de son épouse, Alix de Hesse, devenue « Alexandra Fedorovna » pour faire un peu russe. Après qu'elle a enfin donné un fils à son époux en 1904, elle découvre avec désespoir que l'enfant est hémophile. Le couple cache cette tare mortelle au pays. Il implore le miracle auprès de Dieu et se commet avec divers charlatans. Jusqu'à ce qu'Alexandra soit mise en présence du starets sibérien qui semble capable de calmer les crises de l'enfant. Elle sombre alors dans *« un aveuglement mystique où la confusion entre Dieu et Raspoutine est totale »*. Confusion totale, de même, entre ce salut et la perpétuation de l'autocratie, entre la dynastie et la Russie. Comme Nicolas, de son côté, attribue la saleté du starets à ses origines paysannes, Raspoutine ne saurait être qu'un *« vrai Russe »* ! Dieu, l'héritier menacé, Raspoutine, l'autocratie, la Russie : un amalgame qui a envahi l'univers mental de l'impératrice, qui recommande au tsar – et avec quelle insistance ! – les décisions les plus follement réactionnaires, ou simplement les plus ineptes, mais qui toutes ont la bénédiction de *« notre Ami »*.

L'affaire se termine très mal pour la famille impériale, massacrée à Ekaterinbourg. Le principe autocratique est balayé, mais l'explosion révolutionnaire, dont il est largement responsable, souffle aussi la flamme vacillante de *« l'esprit de transition »*. Sa dernière manifestation – les élections de novembre 1917 à l'Assemblée constituante – offre *« un moment miraculeux, mais combien éphémère »*.

Fallait-il terminer en répétant après d'autres que le char de l'Etat russe a été victime d'un accident provoqué par la bêtise de celui qui le conduisait ? Que la lutte pour la transition, alors perdue, a repris sous l'impulsion de Gorbatchev et Eltsine ? Tout cela, bien qu'évoqué, ne semble pas être la vraie conclusion d'Hélène Carrère d'Encausse. Non, dit-elle, Nicolas n'était pas *« l'idiot Romanov »*. Il a plutôt été victime d'une sorte de tragédie institutionnelle. Malgré les progrès que la Russie avait déjà accomplis, la société, l'économie, l'Etat pluriethnique avaient encore besoin de la toute-puissance du monarque pour achever de se moderniser. Or l'art de la décision autocratique est excessivement difficile. On fait de très bons choix, comme de très mauvais, et avec le même poids. C'est un risque dont Nicolas ne pouvait pas ne pas être victime.

Fatalisme historique, assaisonné d'un soupçon de superstition ? Chez celle qui a également écrit *Le Malheur russe*, les allusions au mauvais sort ne manquent effectivement pas. Mais on retiendra surtout de son propos qu'elle a voulu, sinon une réhabilitation, du moins *« une réévaluation plus équilibrée »* de Nicolas. Or, être généreux à l'égard des acteurs du passé, pousser le plus loin possible l'intelligence des situations où ils se trouvaient, bref, vouloir comprendre leur comportement, c'est encore une façon de voir l'histoire avec optimisme.

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Les fous du franc fort

LA GUERRE DE SEPT ANS
Histoire secrète du franc fort, 1989-1996
d'Eric Aeschimann et Pascal Riché.
Calmann-Lévy, 343 p., 130 F.

On pouvait craindre le pire. A raconter par le menu ces crises répétées d'hystérie financière déjà lues cent fois dans la presse, un tel projet ne peut que faire bâiller d'ennui avant même d'ouvrir la première page. En faisant démarrer leur histoire en 1989 (pour justifier le titre de *« guerre de sept ans »* ?), Eric Aeschimann et Pascal Riché limitaient les dégâts. Ils ne seraient pas obligés de nous refaire le récit du tournant de 1982 et de la conversion de la gauche gouvernante au capitalisme flamboyant de cette fin de siècle. Mais tout de même, il leur fallait justifier une entreprise aussi ardue. *« La modeste prétention de cet ouvrage*, écrivent-ils d'emblée, *est de raconter ce roman du franc, épopée tragique et sociologique où les théories économiques ne tardent pas à finir en vaisselle cassée. »* Que le lecteur se rassure tout de suite. De théories économiques, il sera fort peu question !

Malheureusement, le conseil de l'éditeur aux auteurs se laisse deviner, ou peut-être ces deux journalistes se le sont-ils donné eux-mêmes : faire dans le vécu, dans les détails concrets pour intéresser les gens à la chose économique, réputée absconse, illisible. Du coup, il nous est donné d'entrer dans l'intimité des personnages principaux : président de la République, ministres, gouverneurs de la Banque de France, mais aussi d'une foule de conseillers, d'hommes des médias et d'experts, ces derniers souvent s'autorisant eux-mêmes, comme c'est souvent le cas en matière monétaire. Beaucoup, parmi ce petit peuple de droite comme de gauche, portent des noms à tiroir que l'on croirait tirés d'un roman de Sagan. Rassurons-nous encore : cette intimité ne va pas au-delà de la bienséance. Les quelque quatre cents personnages de cette « épopée » – les auteurs n'y peuvent rien, et sans doute est-ce leur mérite que de le faire apparaître – ressemblent plutôt à des fous, agités surtout par la passion du pouvoir. Jalousie fort médiocre quand elle se réduit à l'arrivisme pur et simple.

A aucun moment, du sommet de l'Etat jusqu'aux seconds couteaux, ces fous ne maîtrisent leur destin. Ils sont tous happés par la logique implacable du « franc fort », qu'ils l'acceptent ou qu'ils s'y opposent. Précisons qu'ils l'acceptent quand ils sont au pouvoir, et qu'ils s'y opposent quand ils n'y sont pas. L'objectif apparent de la caste technocratique qui nous gouverne, partagé par nos dirigeants dès qu'ils sont élus, est d'en finir avec l'humiliante infériorité du franc par rapport au mark. Pour assouvir cette ambition, ils sont prêts à se renier eux-mêmes. Mitterrand, Balladur, Chirac, tous sacrifient à leur tour leurs promesses électorales sur l'autel du Veau d'or version gauloise.

> *Présidents de la République, ministres, gouverneurs de la Banque de France, conseillers, pour tous une seule obsession : mettre fin à l'humiliante infériorité de notre monnaie par rapport au mark*

A deux reprises au moins, comme le relatent nos deux journalistes, une idée follement excitante germe dans des cerveaux que l'on nous dit fatigués d'insomnie par tant d'heures passées à combattre les hydres aux mille têtes des marchés financiers ou tout simplement à ferrailler entre eux : non seulement égaler le mark, mais le dépasser, le supplanter, et faire du franc la monnaie pivot de l'Europe. Aeschimann et Riché publient à ce propos des extraits d'un note manuscrite de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, à cette époque directeur du Trésor, qui fait ici figure de roi des fous.

Ces extraits, à eux tout seuls, s'ils sont authentiques, justifient la publication de l'ouvrage. La note en question, datée du 13 février 1992 et adressée à Pierre Bérégovoy, encore ministre de l'économie et des finances, établissait en effet que *« tant que l'Allemagne ne mérite pas (ou plus) d'être l'ancre monétaire du SME* [système monétaire européen], *notre pays doit tout faire pour convaincre les investisseurs internationaux que nous sommes nous-mêmes candidats à être « l'ancre » (...), que le F* [franc] *est candidat à la réévaluation contre le DM* [deutschemark] ». Et Trichet d'insister auprès de son ministre, déjà drogué au franc fort : *« En refusant la concertation préalable et la coopération étroite (...), l'Allemagne n'offre pas d'autres choix à la France que de contester fermement au DM son rôle d'ancre du système. »* Huit mois plus tard, la Banque de France devra dépenser 180 milliards de francs pour soutenir sa monnaie ! De même, un certain Edmond Alphandéry, ministre de l'économie du gouvernement Balladur, croit le franc tellement fort qu'il se permet, le 24 juin 1993, par une déclaration à la radio, de convoquer à Paris le ministre allemand des finances et le président de la Bundesbank *« pour* [discuter] *ensemble des conditions d'une baisse concertée des taux d'intérêt en France et en Allemagne »*. La suite, on s'en souvient encore. Refus des Allemands d'obtempérer. Spéculation contre le franc, la plus formidable de toute son histoire, et pour finir, ce que cherchait la Bundesbank depuis longtemps, l'explosion définitive du SME, le 2 août 1993 !

Et l'Histoire continue. Aeschimann et Riché nous disent en fin de parcours que *« les héros sont fatigués »*, faisant partager leur propre lassitude et celle, probable, de leur lecteur aux personnages de cette sinistre farce où le franc est mis une fois de plus au service de la mégalomanie du Prince. Tout se passe comme si, dans les milliers d'articles, de notes, de rapports, de propos, de colloques que nous rapportent les auteurs, jamais n'était posée cette question pourtant simple : au fait, c'est quoi une monnaie ?

PASSAGE EN REVUE

● **« Cahiers d'Europe »**

L'arrivée du pape et l'unification du Vieux Continent fournissent un bon arrière-fond à la naissance d'une revue semestrielle dirigée par Bernard Lefort et qui consacre sa première livraison à la « présence des religions ». Désireuse de donner la parole aussi bien aux *européens* qu'aux *« eurosceptiques »*, *ces Cahiers d'Europe* ont choisi de scruter les origines religieuses d'une entité géographique toujours en quête de principe unificateur, de sens – après tant de déchirements. Le christianisme est-il à même de lui en fournir ? Et quelle place accorder, dans ce cas, aux minorités religieuses musulmane, juive, voire bouddhiste, dont certaines, loin d'être les nouveaux venus ou les intrus qu'en font parfois certains discours d'exclusion, ont été présentes tout au long des siècles de l'histoire européenne ? Quelle place revient aux Eglises après la chute du communisme, à laquelle celles-ci ont parfois tant contribué ? Que vaut aujourd'hui le modèle français de laïcité ?

La réflexion chemine entre l'analyse d'un certain nombre de « cas » ou de crises : la polémique sur les crucifix en Bavière, la commémoration controversée du baptême de Clovis en France ou l'impact en Belgique des démêlés de Mgr Gaillot avec le Vatican et des entretiens sur des tendances de plus long terme avec des personnalités comme le psychothérapeute et théologien allemand, Eugen Drewermann, l'orientaliste français Maxime Rodinson ou l'ancien président du Congrès juif européen Jean Kahn. (*Cahiers d'Europe*, automne-hiver 1996, Editions du Félin, 230 p., 120 F.)

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Ribbentrop, l'exécutant

RIBBENTROP
de Michael Bloch.
Traduit de l'anglais
par Elsa Bourgeade
et Jean-Luc Barré,
Plon, 528 p., 179 F.

Un homme a laissé son nom au traité qui symbolise la collusion entre les deux totalitarismes du XXe siècle. S'il n'y avait le pacte Ribbentrop-Molotov, de sinistre mémoire, qui se souviendrait du ministre des affaires étrangères du IIIe Reich, qui reconnaîtra lui-même, devant le tribunal de Nuremberg, avoir été un simple exécutant de la volonté du Führer ? L'histoire n'est pas si simple, et l'un des mérites du livre que l'Anglais Michael Bloch consacre à Ribbentrop est justement de montrer comment des personnages falots ou détraqués poussaient Hitler dans ses visions les plus démoniaques. Sans Ribbentrop, il y aurait eu la guerre, mais Ribbentrop n'a cessé d'encourager Hitler dès qu'il sentait chez ce dernier la moindre pulsion belliqueuse.

La biographie de Michael Bloch est un modèle de l'école anglo-saxonne. La première ligne s'ouvre sur la naissance d'Ulrich Friedrich Willy Joachim Ribbentrop, le 30 avril 1893, dans une ville de garnison de Westphalie, et la dernière décrit son agonie dans la prison de Nuremberg après sa condamnation à mort. Pas de grand portrait, pas de leçon, pas de morale. Le récit est rectiligne, chronologique ; les notations psychologiques s'égrènent au fil des épisodes. Il revient au lecteur d'essayer de comprendre qui était ce Joachim Ribbentrop qui utilisa une loi de la République de Weimar pour acquérir en 1925 une particule. Particule indue mais bienvenue pour un roturier impécunieux qui avait épousé une riche fille Henkell, la célèbre marque de vin mousseux allemand. Mme Henkell n'avait pas été dupe : *« De tous mes gendres*, dira-t-elle plus tard, *c'est le plus fou qui a réussi. »*

Joachim Ribbentrop avait passé à Metz, où son père était en garnison, une adolescence marquée par la mort de sa mère. Le psychologue qui lui rendra visite à la prison de Nuremberg dira plus tard que l'influence – néfaste – de sa femme s'explique par ce deuil précoce. Il quitte l'école à quinze ans. L'absence de formation supérieure lui donnera vis-à-vis de ses collaborateurs du ministère des affaires étrangères un sentiment d'infériorité qu'il compensera par une attitude cassante et autoritaire.

De sa vie en Lorraine, il retire une parfaite connaissance du français ; d'un séjour au Canada, il revient avec une telle maîtrise de l'anglais qu'il parle allemand avec un léger accent. Après la première guerre mondiale, il se lance dans le commerce international des vins, mais reste à l'écart de la politique, même s'il professe une grande admiration pour les descendants de la famille impériale. Un ami commun le met en contact avec Hitler, qui le fascine immédiatement ; il croit même que son expérience des pays étrangers peut être utile à cet Autrichien très provincial. C'est dans la maison des Ribbentrop, à Berlin, qu'ont lieu, en janvier 1933, de discrètes rencontres destinées à hisser Hitler jusqu'à la chancellerie.

Ribbentrop – et surtout son ambitieuse épouse – en espèrent une récompense. Le Führer en fait un simple *« voyageur de commerce international »* chargé d'établir des contacts officieux avec les dirigeants étrangers. Ribbentrop attendra cinq ans avant d'obtenir ce dont il rêve, le ministère des affaires étrangères. En 1938, le moment est venu pour Hitler de se débarrasser de von Neurath, qui ne rejette pas la politique expansionniste voulue par le Führer mais qui y met les formes d'un vieux diplomate. Avec Ribbentrop, Hitler ne court pas le même risque. C'est une *« créature totalement captive et obéissante »*. Il sombre dans la déprime si son maître refuse de le voir ou de lui parler pendant quelques jours. Mais personne ne peut surpasser son obstination à appliquer les ordres du Führer, voire à les devancer, y compris quand il s'agit d'appliquer la *« solution finale »*.

Sa haine des Anglais, renforcée par un bref séjour comme ambassadeur à Londres, aveugle son jugement. *« Même si notre tâche est de duper les pays étrangers, il est de notre devoir de ne pas nous tromper nous-mêmes »*, l'avertit en vain son secrétaire d'Etat, Ernst von Weizsäcker. Un jour Ribbentrop explique à Hitler qu'il faut attaquer d'urgence l'Angleterre avant qu'elle ait le temps de se renforcer ; un autre, il le convainc qu'il peut s'en prendre sans risques à la Pologne, parce que les Anglais sont trop pleutres pour songer à se battre. L'accord de Munich de 1938 lui apparaît comme un compromis regrettable car il retarde l'heure de la confrontation générale qu'il appelle de ses voeux.

Son zèle de nouveau converti lui vaut de la part des barons du nazisme une hostilité et un mépris qui résisteront à la défaite. En présence d'Hitler, Ribbentrop et Goering s'étaient querellés un jour pour savoir qui serait en tête des « criminels de guerre » juste après le Führer lui-même. Mais à Nuremberg, Ribbentrop affirma n'avoir fait que son *« devoir de patriote »*, ajoutant à l'adresse de ses juges : *« Vous ne comprenez rien. C'est la plus étrange des histoires, je ne peux pas vous en dire plus que la vérité. Hitler était simplement irrésistible. »*

POLITIQUE

● par Gérard Courtois

Conversation citoyenne

QUESTIONS DE FRANCE
de Claude Allègre
et Denis Jeambar.
Fayard, 360 p., 120 F.

Claude Allègre a réponse à tout. Ce n'est pas nouveau. De son laboratoire de géophysique de Jussieu aux guerres Picrocholines du Parti socialiste, où il s'est un temps *« égaré »*, du campus de Caltech, en Californie, au ministère de l'éducation nationale, où, par *« curiosité »* et par *« amitié »* pour Lionel Jospin, il a pendant trois ans à partir de 1988 bousculé l'Université française pour la sortir de sa langueur, cet homme ne s'est jamais autorisé que de lui-même : insatiable de curiosité, boulimique d'idées, impatient de projets, scientifique avant tout, mais fasciné par la chose publique.

Il en fait une nouvelle démonstration à travers ces conversations citoyennes menées avec Denis Jeambar, au titre à la fois pompeux et modeste, *Questions de France*. Le tourbillon est ébouriffant. Inlassablement relancé par son compère, Claude Allègre saute de 1791 à 1996, des principes inentamés de la République à ses impasses actuelles, de la réforme fiscale à celle de l'éducation, des ravages de l'ultralibéralisme aux grandeurs et servitudes du service public, de la *« machine médiatique »* aux grands prêtres de la *« charité »*. Sans oublier la révolution scientifique en cours, les drames de l'Afrique ou le traité de Maastricht, approuvé *« du bout des lèvres »* et dont il se demande, aujourd'hui, s'il n'eût pas mieux valu le refuser pour ouvrir *« ce grand débat sur les finalités de l'Europe dont nous avons tant besoin »*.

Derrière cette exploration menée au pas de charge, une seule question : *« Redonner un sens à la politique est-il encore possible ? »*, et un espoir : *« Proposer et inventer un avenir »*, puisque *« c'est d'abord cela la politique »*. Il y a urgence, souligne Claude Allègre, car *« nous sommes dans une situation prérévolutionnaire »*. Et de pointer les crises multiples qui ont conduit à la *« dissolution »* et à l'*« abdication »* du politique. Crise historique des valeurs et des références, tant on a atteint, aujourd'hui, *« les limites d'une certaine forme républicaine qui a généré ses propres perversions, ses privilégiés, sa fausse démocratie »*. Crise d'une *« classe politique professionnelle »*, minée par le cumul des mandats et des avantages, coupée du *« tissu social »*, autiste. Crise de l'Etat, qui ne sait plus *« jouer son rôle d'arbitre et de garant de la justice sociale »* et qui n'offre plus de *« base matérielle à la morale laïque »*. Crise de l'économie politique, enfin, tant les *« supergriots »* de l'économie ultralibérale ont réussi à imposer leurs *« lois »*, alors que *« le système qu'ils défendent est en train de provoquer de telles injustices qu'il va mettre la planète à feu et à sang »*.

Alors ? Claude Allègre répond d'un mot : *« citoyenneté »*. Citoyenneté économique, qui remettrait la notion de travail – et pas seulement de travail productif – au cœur de la pensée économique. Citoyenneté sociale, qui suppose de passer *« du concept d'égalitarisme à celui d'égalité, c'est-à-dire de diversité »*. C'est une évidence, souligne-t-il, sur le terrain décisif de l'école, qui doit préparer à la vie, conforter *« l'aptitude à grimper »*, au lieu, comme c'est le cas en France, de *« fixer la place de chacun dans la hiérarchie sociale dès l'âge de vingt ans »* et figer les *« nobiliatures »* modernes. Citoyenneté européenne, qui suppose avant tout le renforcement des services publics – instruments uniques de *« redistribution républicaine »* –, mais aussi la constitution, par l'Europe, d'un marché *« contrôlé »* et non ouvert à tous les vents. Citoyenneté mondiale, enfin, fondée sur le rapport de l'homme à la planète. Gagnée par l'individualisme, *transformée en « agrégat de consommateurs »*, pris par la frénésie économique, l'humanité, note Claude Allègre, *« fait à l'heure actuelle à peu près n'importe quoi »*. *« Seule une attitude collective et solidaire, à l'échelle mondiale, la prise de conscience que nous sommes citoyens du monde peut éviter la catastrophe. »*

Philosophie de comptoir, économie de bazar, politique à l'emporte-pièce, diront les experts, sceptiques et agacés. Ils auront tort, pour deux raisons. Tout d'abord, Claude Allègre témoigne indéniablement, y compris à travers les longueurs, les répétitions ou les digressions de ces conversations, d'une réflexion en marche, à gauche, pour reconstruire un projet, redonner sens au politique, sortir de l'impuissance ou du désabusement.

On ne peut oublier, en second lieu, que cette réflexion est menée en dialogue et en résonance avec Lionel Jospin, l'ami de toujours, dont il a été, si longtemps, la boîte à idées. S'il a compris qu'il n'est pas fait pour la politique au jour le jour et s'il évite pudiquement d'évoquer longuement l'actuel patron du PS, Claude Allègre glisse, *in fine*, cette remarque : *« Nous sommes à peu près toujours d'accord sur le fond. Mais nous y arrivons par des chemins différents. »* Les emportements, les indignations, les espoirs de l'un éclairent ceux de l'autre.

SOCIETE

● par Robert Solé

Secrets de famille

L'ADOLESCENCE EN HÉRITAGE
D'une génération à l'autre
de Patrice Huerre.
Calmann-Lévy, 168 p., 92 F.

A force de dénoncer les carences de la société en général et de l'école en particulier, on finit par oublier que les jeunes vivent d'abord dans une famille. C'est à celle-ci, au premier chef, qu'il appartient de léguer un héritage. Jusqu'à une époque récente, les modèles se transmettaient de manière à peu près constante, de génération en génération. L'adolescence n'existait pas : on passait de l'enfance à l'âge adulte, à travers une série de rites, comme le service militaire pour les garçons ou le mariage pour les filles. Aujourd'hui, non seulement l'adolescence occupe une grande place, mais elle a tendance à s'éterniser, avec l'allongement des études et la difficulté à trouver un emploi. D'une certaine manière, c'est une bonne chose, car devenir adulte demande du temps, comme le souligne Patrice Huerre, psychiatre et psychanalyste. Encore faut-il que le jeune réussisse à prendre son envol.

Les ex-soixante-huitards, frôlant aujourd'hui la cinquantaine, ont du mal avec leurs adolescents. Pour plusieurs raisons. D'abord, c'est la première génération massivement atteinte par le divorce : il est moins facile, quoi qu'on dise, de passer le relais quand la famille a éclaté. Ensuite, c'est une génération victime de l'accélération générale du temps : elle n'a plus la possibilité d'appréhender toutes les évolutions techniques et sociales et se sent même plus maladroite que ses enfants dans certains domaines. Comment communiquer ce qui vient à peine d'être assimilé ? Enfin, c'est une génération qui n'a pas toujours réglé les problèmes de sa propre adolescence : elle louvoie entre le refus de devenir un modèle et le souci d'être tout de même fidèle à l'héritage de ses propres parents.

Ne soyons pas dupes des parents-copains, qui mangent, s'habillent, parlent et bêtifient comme leurs enfants. Au fil des décennies, les transmissions entre générations se sont compliquées. Or, ces transmissions sont capitales pour permettre à l'adolescent de structurer sa personnalité et de se construire, explique Patrice Huerre, qui est médecin-chef de la clinique médico-universitaire Georges-Heuyer. Son livre a le mérite de ne pas contenir un gramme de jargon. Cet exposé très clair, illustré par des expériences cliniques simplement racontées, tourne autour d'une idée centrale : les difficultés de nos enfants sont, le plus souvent, l'écho de celles que nous avons rencontrées au même âge et que nous avons cherché à effacer.

« Dans l'adolescent existe toujours le petit enfant qu'il était, ainsi qu'une part de ses parents. Et dans ces parents existe, toujours active, l'adolescence. » L'enfant idéalise ses parents. Les parents, eux, rêvent d'un enfant idéal. Le passage à l'âge adulte suppose de dépasser cette double illusion, l'enfant adoptant un regard plus critique envers ses géniteurs et ceux-ci faisant le deuil de l'enfant théorique qu'ils s'étaient inventé. Mais cela ne suffit pas : l'adolescent a besoin aussi de s'approprier l'histoire de ses parents, fût-elle dramatique. Sinon, cette histoire resurgira d'une manière ou d'une autre, comme une bombe à retardement. Tel adolescent commet un acte inattendu de délinquance. Après bien des tâtonnements, on s'aperçoit que son père avait commis un acte similaire au même âge, dont personne ne parlait. Ce secret de famille, enfoui dans les sous-sols de la mémoire, revient par la fenêtre, trente ans plus tard, sous une forme dramatique. Pour retrouver son père, cet adolescent en est devenu la caricature. De même que telle adolescente, victime d'un viol, semble avoir été quasi contrainte, par fidélité à ce qui lui était caché, de répéter la mésaventure de sa mère...

Chacun, explique le docteur Huerre, a besoin de trouver les traces de ceux qui l'ont précédé pour pouvoir ensuite suivre son propre chemin. Il faut connaître le passé pour être en mesure de l'oublier. *« On n'oublie que ce que l'on a su. »* Quant à l'adulte, plus il cherche à oublier sa propre adolescence, moins il supporte celle de son enfant. *« Parents, souvenez-vous ! »* conseille le psychiatre. Et ne vous souvenez pas que des bons côtés de ces années-là : il faut accepter de visiter caves et greniers, sans amnésie sélective.

Heureusement, les secrets ne conduisent pas seulement à des drames ou à une pathologie mentale. Ils recèlent aussi des potentialités de création, comme le montre toute l'histoire de la littérature. Notre psychiatre nous l'assure : Hergé n'aurait sans doute pas inventé un Tintin enquêteur, un capitaine Haddock aux origines bâtardes, Dupond et Dupont, une Castafiore séduite et abandonnée avec un enfant, si son père et son oncle n'étaient les enfants jumeaux d'une servante belge et d'un père inconnu...

هكذا زمن الأمل

...trop, l'exécutant

...ersation citoyenne

...rets de famille

L'EDITION FRANÇAISE

● **Prix Médicis, première sélection.** En vue des prix qui seront attribués lundi 4 novembre, 15 titres ont été retenus pour le prix Médicis français : *Bambous*, de Jean-Marc Aubert (Fayard), *Week-end de chasse à la mère*, de Geneviève Brisac (L'Olivier), *La Verrière*, de Régine Detambel (Gallimard), *Retour à Eden*, de Christophe Donner (Grasset), *Les moi volatils des guerres perdues*, de Ghassan Fawaz (Seuil), *L'Incident*, de Christian Gailly (Minuit), *Un cercle de famille*, de Michèle Gazier (Seuil), *Un paysage de cendres*, d'Elisabeth Gille (Seuil), *Orlanda*, de Jacqueline Harpman (Grasset), *Les Magiciens de l'âme*, d'Isabelle Hausser (Fallois), *La Bonne*, d'Isabel Marie (Grasset), *Rhapsodie cubaine*, d'Eduardo Manet (Grasset), *Celui qui court derrière l'oiseau*, de Marie Nimier (Gallimard), *Une phrase pour ma mère*, de Christian Prigent (POL), *L'Organisation*, de Jean Rolin (Gallimard). Cinq ouvrages concourent pour le prix Médicis étranger : *Jamais vu soleil ni lune*, de Ferdinando Camon (Gallimard), *Himmelfarb*, de Michael Kruger (Seuil), *Demain pendant la bataille pense à moi*, de Javier Marias (Rivages), *Sonietchka*, de Ludmila Oulitskaïa (Gallimard), *L'Obscur de notre jour*, de Paul West (Gallimard). Pour le prix Médicis essais, six titres sont en lice : *Les Enfants de Saturne*, de Jean-Paul Enthoven (Grasset), *Loués soient nos seigneurs*, de Régis Debray (Gallimard), *Romanciers du Grand Siècle*, de Maurice Lever (Fayard), *Gide, Genet, Mishima*, de Catherine Millot (Gallimard), *Malraux*, de Jean-François Lyotard (Grasset), *Entre mythe et politique*, de Jean-Pierre Vernant (Seuil). Prochaine sélection le 1er octobre.

● **Collection d'histoire.** Serge Berstein et Pierre Milza lancent chez Complexe la collection « Le monde de... », ayant pour objet l'étude des catégories socioprofessionnelles de la société française. Viennent de paraître : *Le Monde des polices et policiers en France, XIXe-XXe siècles*, de Jean-Marc Berlière, et *Le Monde des médecins au XXe siècle*, de Bénédicte Vergez.

Rectificatifs

L'écrivain Jules Roy, pied-noir subversif qui avait pris parti, à l'époque, pour l'Algérie indépendante, n'a évidemment pas déserté l'armée, comme nous l'avons écrit par erreur au sujet de son dernier livre, *Adieu ma mère, adieu mon cœur* (Albin Michel), dans « Le Monde des livres » du 6 septembre : il en avait démissionné pour exprimer sa protestation contre la guerre d'Indochine.

Regulator de Richard Bachman et *Désespérance* de Stephen King (l'un étant le pseudonyme de l'autre) paraîtront le 30 octobre prochain chez Albin Michel (le « Monde des livres » du 6 septembre).

Cinquante ans pour « Critique »

Politiquement moins marquée que sa contemporaine « Les Temps modernes », la « Revue générale des publications françaises et étrangères », créée par Georges Bataille, a accueilli les plus grandes signatures de l'après-guerre : Blanchot, Foucault, Barthes...

Les commémorations en chaîne qui marquent les cinquantenaires de revue – c'est le tour de *Critique* après *Les Temps modernes* – pourraient finir par lasser si on ne prenait en considération le fait suivant : nombreux ont été les périodiques de haute qualité qui ont eu pour point d'origine l'immédiat après-guerre. Comme si l'efflorescence des grandes revues de pensée avait constitué, à sa manière, une tentative de réponse intellectuelle à un cataclysme inédit. De même le surréalisme l'avait-il été pour la première guerre mondiale, constatait Jean Piel dans un article de 1954 reproduit dans le numéro spécial que *Critique* publie à l'occasion de ses cinquante ans...

Lancée en juin 1946 par Georges Bataille aux éditions du Chêne, abritée un temps chez Calmann-Lévy, en même temps que *Preuves*, *Critique* s'installe, après une interruption d'une année, aux Editions de Minuit en octobre 1950, où Jean Piel la dirige de la disparition de Bataille en 1962 jusqu'à sa propre mort en 1996 (voir *Le Monde* du 5 janvier).

Bien moins marquée politiquement que *Les Temps modernes* ou *Esprit*, *Critique* pouvait, en cet « âge d'or des revues » être située dans la sphère des publications de qualité, appartenant à une gauche subtilement, peu ou non marxiste : « *Critique*, dit son nouveau directeur, Philippe Roger, *n'a ni le passé héroïque ni non plus le contentieux qui s'attache aux* Temps modernes *par exemple. La revue peut paraître sage, mais c'est surtout qu'elle n'est pas sectaire : c'est un lieu non marqué, la moins marquée des grandes revues d'après-guerre.* » Cela n'empêchera pas Bataille de publier de nombreuses contributions de Raymond Aron ; ni un jeune économiste du nom de Raymond Barre de lui prêter sa plume.

Conçue par Bataille pour accueillir « *des compte-rendus qui soient aussi des essais* », c'est surtout à trois aventures intellectuelles situées au carrefour de la littérature et des sciences humaines que le nom de *Critique* demeure attaché. Dans la foulée du nouveau roman, au milieu des années 50, et autour de Roland Barthes, Jean-Pierre Richard et Jean Starobinski, la revue constitue le foyer de la « nouvelle critique ».

Dans les années 60, *Critique* devient le grand « lieu » du structuralisme, voire de ce que l'on appelle dans le monde anglo-saxon le « post-structuralisme ». Et, de fait, c'est dans *Critique* que Jacques Derrida, Gilles Deleuze ou Michel Foucault publieront certains de leur textes les plus importants. A cette même période, cependant, *Critique* s'efface quelque peu face à d'autres revues comme *Tel quel* dans le domaine de la littérature. S'ouvrent à elle deux décennies plus « philosophiques » que littéraires au cours desquelles *Critique* se fait le principal vecteur de la découverte de la philosophie analytique anglo-saxonne – par l'intermédiaire notamment du travail de Jacques Bouveresse. Tout en demeurant un espace de référence, *Critique* saura pourtant, de temps à autre, casser une certaine image de vieille dame de la vie intellectuelle. En février 1980 sort un numéro de part en part satirique, faisant feu de tout bois sur des ouvrages considérés par la revue comme... les plus mauvais d'une « *année politico-philosophique* » où, « *le comble du vide* » aurait été, selon elle, atteint... Dans la ligne de mire : la nouvelle droite aussi bien que la nouvelle philosophie.

NUMÉROS PHARES

C'est aussi en cette période que *Critique* lance l'un de ses numéros phares, qui demeureront dans les mémoires parce qu'y a été comme exhumé d'un coup tout un univers : « Vienne, début de siècle » (août-septembre 1975). Plusieurs numéros spéciaux seront ainsi consacrés à la découverte de mondes autres : l'Irlande (juin-juillet 1982), la Sicile (juin-juillet 1993)...

Est-ce un hasard ? Sylvie Patron vient de soutenir à l'université Paris-VII une thèse consacrée à l'histoire de *Critique* (sous le titre : « *Une encyclopédie de l'esprit moderne* »). Faut-il y voir le signe qu'après une certaine érosion depuis la fin des années 80 l'heure serait irrémédiablement au bilan ? Est-ce la tradition structuraliste qui est en cause ? – force est de constater que *Critique*, dans les dernières années, est resté en retrait de l'envol de certaines disciplines. L'histoire en est une, qui occupera toujours une place relativement minime, et c'est bien loin d'elle que se développe la nouvelle histoire et que se produit la véritable explosion éditoriale de l'historiographie qui accompagne les années 80.

Au seuil d'un nouveau départ, après avoir été tentée un moment par la disparition (voir « Le Monde des livres » du 22 mars), *Critique* a décidé – compte rond et vœux de Jean Piel obligent – de célébrer son cinquantenaire. La nouvelle direction, délaissant l'anthologie, a choisi de publier huit textes qui ont fait l'objet d'une première parution dans la revue (de Georges Bataille, Maurice Blanchot, Michel Leiris, Gilles Deleuze, Michel Foucault, Roland Barthes et Jean Piel). Huit textes de réflexion inédits leur répondent. Ils émanent d'auteurs parfois confirmés (comme Michel Tournier qui revient sur le compte-rendu fait en 1967 par Gilles Deleuze de son *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, ou Jean-François Lyotard, dont on attend chez Grasset la prochaine biographie d'André Malraux, et qui réagit à deux textes de Maurice Blanchot de 1950 et 1951 consacrés à l'esthétique de l'auteur de *La Condition humaine*). D'autres « réponses » ont été écrites par de très jeunes philosophes, comme Judith Revel, qui fait écho au « Theatrum philosophicum » de Michel Foucault, paru en 1970. Cet entrelacement entre le présent et un passé prestigieux, restitué avec les caractères – et les coquilles – d'une séquence de temps (1946-1970) où les grandes revues ne rechignaient pas au ton grand seigneur constitue une manière élégante, pour la nouvelle équipe, de marquer une nouvelle époque, une nouvelle « passe », non sans s'inscrire dans une certaine fidélité.

« *En mêlant des voix de personnalités immensément connues avec des voix plus jeunes,* dit Philippe Roger, *nous avons voulu renouer avec ce qui est une "utilité sociale" aussi bien qu'une vocation de* Critique : *constituer pour les intellectuels de vingt-cinq - trente-cinq ans la revue de la "première chance"* ».

Nicolas Weill

★ **Critique, « Cinquante ans, 1946-1996 », août-septembre 1996, Editions de Minuit, 240 p., 98 F.**

Les Caractères de Bruno Durocher

Son vrai nom était Kaminski – « *de la pierre* », « *du rocher* ». Mais on l'avait surnommé « *le Rimbaud polonais* ». Le poète Bruno Durocher, qui est mort le 9 juillet (*Le Monde* du 1er août), avait publié son premier recueil, à Cracovie, à dix-sept ans. Plus tard, lorsque paraîtra sa première œuvre en français (*Chemin de couleurs*, Seghers, 1949), Eluard lui écrira : « *Vous êtes un des nôtres.* »

Terrible existence, pourtant, que celle de Bruno Durocher. Né en Pologne en 1919, il est élevé dans le catholicisme mais se convertit au judaïsme à l'âge de quinze ans. Déporté, il passe six ans à Sachsenhausen puis à Mauthausen. *Six années « dans la gueule de l'épouvante ».* « *J'ai pourtant échappé au broyage de ce moulin à viande qui a anéanti tout l'univers de mon enfance* », écrit-il dans *Premières formes de l'étonnement*. De son grand cycle poétique en sept volumes *(A l'image de l'homme)*, jusqu'à son témoignage sur les camps *(Et l'homme blanc écrivait son histoire)* ou son roman autobiographique *(Le Livre de l'homme)*, Durocher, sans relâche, s'interrogera sur l'humain. « *Cette constante presque obsessionnelle donne à l'œuvre toute sa respiration* », notait son ami le poète Jean Laugier, lors d'un hommage à la Maison de la poésie, jeudi 12 septembre. « *Jamais sans doute, poésie ne fut plus métaphysique et plus religieuse, mais, jamais sans doute poésie ne fut plus quotidiennement simple, transcendant au fil des pages l'apparente grandeur et la fragilité de notre condition* (1). »

Mais Bruno Durocher n'était pas seulement poète, il était aussi éditeur. A son arrivée en France, en 1949, il avait créé sa maison, Caractères, où, il s'autoéditera le restant de sa vie. Quel meilleur moyen de le saluer que d'aller flâner du côté de Mouffetard, dans cette petite rue de l'Arbalète où il avait installé ses éditions ? Dans, *la première pièce, la librairie, on trouve les auteurs* « maison » : Jean Laugier, Jean Rousselot, Jean-Paul Mestas ..., ainsi que nombre de jeunes poètes, et, bien sûr, Durocher lui-même. Mais le plus étonnant, si on a les honneurs de l'arrière-boutique, c'est l'atelier du poète-éditeur : un repaire hors du temps, où il travailla, jusqu'à la fin, à la Linotype et au plomb.

C'est ainsi qu'il composera sa revue *Caractères*, lancée en 1950 avec Follain, Tardieu et Frénaud. C'est ainsi qu'il éditera les plus grands poètes (Jouve, Cocteau, Queneau, Tzara...), *et, jusque dans les années 50,* des livres d'art, illustrés par Picasso, Braque, Villon... Mais, en 1958, survient une deuxième « cassure ». Durocher, revenu dans son pays natal pour signer un contrat d'édition, est retenu en Pologne pendant dix ans. Lorsqu'il rentre à Paris, sa maison a périclité, ses biens sont partis aux enchères, il doit recommencer de zéro.

Doublement blessé, par le nazisme puis par le communisme, Bruno Durocher avait rebâti *Caractères*, en plus modeste. Poètes et plasticiens se retrouvaient *rue de l'Arbalète pour des lectures ou des expositions.* Et l'on peut toujours y admirer les planches de Jean Arp qui accompagnèrent une édition d'Yvan Goll. Pourtant, les gens du quartier assurent que rien n'est tout à fait pareil depuis qu'a disparu celui qu'ils appelaient – à cause de sa voix sourde et de sa barbe blanche – « *le prophète de la Mouff'* ».

Florence Noiville

(1) D'autres hommages sont en préparation en France et en Pologne. *Renseignements* : (1) 43-37-96-98.

A L'ETRANGER

Bilinguisme et traduction

Passer d'une langue à l'autre, les mélanger, les métisser, les accentuer, est un vrai jeu auquel s'adonnent tous les bilingues. Mais, tous le savent, la langue induit la pensée, et en particulier lorsque l'on écrit, si bien qu'on ne dit pas forcément la même chose lorsqu'on utilise une langue ou l'autre. Un article passionnant du *Times Literary Supplement* (daté 6 septembre) à propos de la publication en anglais d'*Eleutheria* de Samuel Beckett (la version américaine par Michael Brodsky vient de sortir chez Four Walls Eight Windows, et une version britannique par Barbara Wright devrait suivre chez Faber) éclaire les rapports particuliers qu'entretenait Samuel Beckett avec « ses » deux langues, le français et l'anglais, et l'art – impossible ? – de la traduction. L'auteur de l'article, George Craig, explique que Beckett écrivait d'abord dans une langue puis traduisait lui-même dans l'autre. Mais qu'il regimbait à le faire. Et qu'il existe donc presque toujours deux versions, toutes deux de la plume de Beckett, mais l'une en français ou en anglais et l'autre... en anglais ou en français. Comme *Eleutheria* n'avait jamais été publié et ne l'est qu'à la suite d'une polémique *(Le Monde* des 20 janvier et 24 février 1995), il est bien évident que la seule « bonne », car authentique, version est celle des Editions de Minuit. Mais, pour reprendre les termes du *directeur de Minuit, Jérôme Lindon, à l'époque, « Beckett, estimant cette première œuvre en français totalement ratée, s'était formellement opposé à ce qu'elle soit présentée en public comme une œuvre achevée ».* Beckett avait raison. Cette publication et ces traductions ne s'imposaient pas. En outre, qu'il y ait deux traductions est absurde, et se demander si l'une est meilleure que l'autre ne l'est pas moins.

●ÉTATS-UNIS : BORDERS ARRIVE À NEW YORK

Difficile quand on aime les livres d'échapper aux superstores de Barnes & Noble, en particulier à New York... Ces grands magasins *confortables, où l'on peut lire tant qu'on veut sans être dérangé en* buvant un cappuccino, où l'on peut se donner rendez-vous, participer à des débats ou même faire des rencontres... sont si nombreux qu'on ne peut plus les compter. Au fur et à mesure, les petites librairies comme Shakespeare and Co. sont contraintes de fermer, ne pouvant tenir les prix pratiqués par ce concurrent tentaculaire. Mais une autre chaîne, Borders, qui a démarré à Ann Arbor, une ville universitaire proche de Detroit, vient d'installer un premier superstore à Manhattan, dans le World Trade Center.

●ESPAGNE : NOUVEAU PRIX

Le prix Fernando-Lara d'un montant de 20 millions de pesetas (1 million de francs) a été attribué à l'auteur catalan Terenci Moix pour son roman *El Amargo don de la belleza*, qui se passe en Egypte au temps de Nefertiti, comme un de ses précédents succès, *No digas que fue un sueño*, qui avait pour héroïne Cléopâtre. Ce roman est présenté sous le pseudonyme de Norma Desmond, en hommage au célèbre film *Sunset Boulevard* de Billy Wilder. Ce nouveau prix a été créé par le patriarche des éditions Planeta, José Manuel Lara, en souvenir de son fils, mort accidentellement l'an passé. Le prix Planeta, le plus important d'Espagne, est, lui, doté de 50 millions de pesetas. L'éditeur espagnol, qui s'était retiré d'un autre prix, le Premio Ateneo de Séville, désirait pour lancer celui-ci qu'il soit attribué à un auteur à succès.

● NOUVELLE VERSION ILLUSTRÉE DU PETIT LAROUSSE

El Pequeño Larousse 1997 a été actualisé pour sa deuxième édition espagnole (6 450 pesetas, 320 F). Il a la particularité de sélectionner le vocabulaire en fonction de son usage courant, c'est-à-dire en évitant les mots à vocation éphémère, contrairement à d'autres dictionnaires qui se veulent au contraire les témoins des modes et de l'évolution de la langue. Cette édition comporte quelque 54 000 entrées de noms communs, 26 000 noms propres, et est enrichie de 254 cartes historiques et de 4 750 illustrations.

s o m m a i r e

AGENDA

● **LES 20 ET 21 SEPTEMBRE, GOYTISOLO.** A Paris, hommage à Juan Goytisolo. L'Institut du monde arabe organise deux journées d'études et de témoignages sur l'écrivain espagnol (IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005, tél. : 40-51-38-38).

● **DU 20 AU 22 SEPTEMBRE, LIVRE POLITIQUE.** A Menton, Salon du livre politique et d'histoire organisé au Palais de l'Europe par la mairie de Menton et la DRAC. Un hommage sera rendu à André Tardieu. Contact-organisation : tél. (16) 92-10-50-23.

● **LE 24 SEPTEMBRE, COLONIALISME.** A Paris, au Studio des Ursulines, à l'issue de la projection, à 19 h 45, du film de Vincent Monnikendam, *Chronique coloniale*, débat avec l'historien Alain Ruscio, auteur de plusieurs ouvrages sur le colonialisme (10, rue des Ursulines, tél. : 43-26-19-09).

● **LE 26 SEPTEMBRE, PAUL FEYERABEND.** A Paris, à l'occasion de la parution des deux livres de Paul Feyerabend *Tuer le temps, une autobiographie* et *Dialogues sur la connaissance*, soirée organisée par les éditions du Seuil, La Maison des écrivains et la revue *Alliage* (Hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. : 40-46-50-89).

● **LE 27 SEPTEMBRE, ASSISES.** A Dijon, débat et signature à 9 heures autour du livre d'Edouard Valdman publié aux éditions L'Harmattan *Pour une réforme de la cour d'assises* (Ecole interrégionale d'avocats, 2, avenue Garibaldi, 21000 Dijon).

● **LE 1er OCTOBRE, POÉSIE, A PARIS,** à l'occasion de la parution des œuvres complètes de Tomas Transtrômer, le Centre culturel suédois et les éditions Le Castor astral organisent une soirée-rencontre autour du poète (Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75003 Paris, tél. : 44-78-80-20).

● **LES 2, 3 ET 4 OCTOBRE, MALDOROR.** A Paris un hommage sera rendu à Lautréamont à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance, à Montevideo, d'Isidore Ducasse au cours des journées internationales qui se dérouleront au siège de la Société des gens de lettres (Hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris, tél. : 40-51-33-67).

● **LES 5 ET 6 OCTOBRE.** A Valenciennes, colloque consacré à Paul Celan et à la poésie contemporaine, organisé par l'Espace Pier Paolo Pasolini (Espace Pier Paolo Pasolini, 2, rue Salle-le-Comte, 59300 Valenciennes, tél. : (16) 27-20-16-40).

● **LES 5 ET 6 OCTOBRE, FESTIVAL.** A Mouans-Sartoux se tiendra la 9e édition du Festival du livre. Il présente des espaces littérature, des débats, des ateliers d'écriture, des projections de films et trois expositions sur l'illettrisme, l'art enfantin et des aquarelles de bateaux traditionnels (Centre culturel des Cèdres, 77, allée des Cèdres BP27 06371 Mouans-Sartoux, tél. (16) 92-92-47-24).